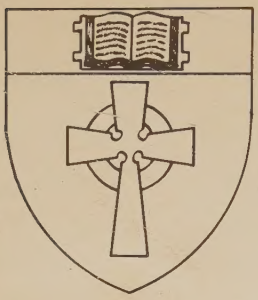

the james otis lincoln
library
church divinity school
of the pacific

Library of the
Church Divinity School
of the Pacific

Byzantine
2 vols
$ 28.50

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/litaliemeridiona0000jule

BURT FRANKLIN RESEARCH & SOURCE WORKS SERIES # 5

L'ITALIE MÉRIDIONALE

ET

L'EMPIRE BYZANTIN

I

L'ITALIE MÉRIDIONALE

ET

L'EMPIRE BYZANTIN

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE BASILE Ier JUSQU'A LA PRISE DE BARI PAR LES NORMANDS

(867-1071)

PAR

JULES GAY

CHURCH DIVINITY SCHOOL of the PACIFIC LIBRARY

I

BURT FRANKLIN RESEARCH & SOURCE WORKS SERIES # 5

BURT FRANKLIN
New York 25, N. Y.

DG
67.13
.252i
1960
v.1

Published by
BURT FRANKLIN
514 West 113th Street
New York 25, N. Y.

ORIGINALLY PUBLISHED IN
BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
FASCICULE QUATRE-VINGT-DIX
1904

Printed in U.S.A. by
SENTRY PRESS, INC.
New York 19, N. Y.

A MES PARENTS

43599

INTRODUCTION

La restauration de la puissance byzantine en Italie, après la chute de l'exarchat de Ravenne, est l'œuvre de la dynastie macédonienne et de son glorieux fondateur, Basile Ier. Les mêmes princes, qui relèvent la force et le prestige de l'empire en Orient, tournent aussi vers l'Occident leur attention et leurs efforts; ils reprennent en partie, avec un sens plus net des réalités, les projets grandioses de Justinien; ils veulent réparer les désastres des VIIe et VIIIe siècles et, par de nouvelles conquêtes, reculer le plus loin possible sur le sol de la péninsule les limites de leur domination. Dans les régions qu'ils ne peuvent directement soumettre, ils cherchent du moins à faire reconnaître la suprématie impériale, à faire entrer dans le cercle de leur influence les puissances locales.

L'œuvre entreprise par Basile Ier et Léon VI se continue, sous leurs successeurs, malgré de graves défaites; elle est énergiquement défendue, contre l'empire d'Occident, par Nicéphore Phocas; enfin, dans les dernières années du règne de Basile II, entre 1020 et 1025, la puissance byzantine est à son apogée : maîtresse d'une moitié de la péninsule, elle arrive jusqu'aux portes de l'« ancienne Rome », prête à donner un appui plus efficace à la clientèle que lui assurent, au centre de l'Occident chrétien, la présence d'une importante colonie byzantine et la facilité des Romains à se laisser corrompre

par l'or du basileus. Mais Rome reste à l'Occident et, quelques années plus tard, l'œuvre de Basile II est anéantie par les progrès de l'invasion normande : à partir de 1040, les défaites des Grecs se succèdent, et bientôt toute l'Apulie leur échappe. Cependant la domination byzantine n'a pas été renversée si vite, ni si facilement qu'on est tenté de le croire : les Normands ne sont restés les maîtres qu'après une lutte acharnée, des assauts répétés, de nombreuses victoires ; leurs progrès ont été singulièrement favorisés par les circonstances extérieures, par la situation générale de l'empire, attaqué et menacé de toutes parts ; enfin il leur a fallu, comme aux Francs du VIII^e^ siècle, l'appui déclaré du Saint-Siège. D'ailleurs, il est difficile de fixer à une date précise la chute de la domination byzantine dans l'Italie méridionale : en réalité, la substitution des comtes normands aux officiers du basileus s'est faite très lentement, par étapes successives, et les Normands eux-mêmes, pour mieux imposer leur autorité, commencent par reconnaître, au moins en théorie, la suprématie impériale. Dans cette lutte, qui se prolonge jusqu'à la fin du XI^e^ siècle, il y a pourtant un fait décisif : la prise de Bari, enlevée par Robert Guiscard après un siège de deux ans (1071), marque la séparation définitive de l'Italie méridionale et de l'empire. C'est à Bari que s'est concentrée la suprême résistance des troupes byzantines ; c'est Bari qui reste, jusqu'au dernier jour, la capitale du « thème » d'Italie. Au temps de Basile I^er^, c'est l'entrée des troupes byzantines à Bari qui avait été le point de départ de leurs nouvelles conquêtes : l'occupation de 876 était d'ailleurs préparée, de longue main, par la politique patiente et habile du fondateur de la dynastie macédonienne. Ainsi l'avènement de Basile, la prise de Bari par Robert Guiscard

marquent les limites d'une période importante dans l'histoire de l'Italie byzantine.

Il ne s'agit plus, comme au temps de l'exarchat de Ravenne, de toute la péninsule. Sans doute, le but lointain de l'ambition des empereurs grecs, c'est la reprise de l'Italie toute entière et de l'ancienne Rome ; sans doute, dans cette ancienne Rome, il y a toujours place pour leurs intrigues et leur intervention. Mais, en fait, leur domination trouve ses limites dans la partie de la péninsule qui s'étend au sud de l'État pontifical : c'est là qu'est le fondement réel de leur puissance. La politique du basileus à Rome, ou à la cour des princes italiens, est subordonnée à ses intérêts en Campanie, en Pouille et en Calabre. Si les Byzantins, après la chute de l'exarchat, ont gardé au nord Venise et la côte voisine, cette région forme bientôt, sous la suzeraineté du basileus, un État autonome qui a ses destinées et sa vie à part. Les villes de Campanie, Gaëte, Naples, Amalfi, se transforment aussi par une évolution assez semblable à celle de Venise; mais elles touchent de trop près aux domaines directs du basileus pour que leur histoire puisse en être séparée.

Lorsque l'autorité byzantine disparaît à Rome et à Ravenne, les territoires grecs de l'Italie méridionale se rattachent naturellement à la Sicile : c'est l'histoire de la Sicile byzantine et de ses patrices qui formerait la suite naturelle à l'histoire de l'exarchat de Ravenne. Mais, dès la première moitié du IX^e^ siècle, l'invasion arabe bouleverse les destinées de l'île : Palerme devient la capitale d'un nouvel État musulman, et, si longue que soit la résistance des Grecs sur la côte orientale, de Messine jusqu'à Syracuse, ils ne peuvent empêcher la domination arabe de gagner peu à peu l'île entière. Syracuse, puis Taor-

mine succombent, pendant que les armées du basileus s'avancent victorieuses sur le continent : chassés de la Sicile, les Byzantins étendent leurs conquêtes au nord de la Calabre. Ainsi, depuis le règne de Basile, la Sicile arabe et l'Italie méridionale byzantine forment deux mondes différents, opposés l'un à l'autre, qu'il n'est plus possible de confondre dans une seule étude. On n'oubliera pas cependant que l'histoire de l'Italie continentale se rattache toujours, par des liens étroits, à celle de l'île voisine. Les rives de Calabre et de Campanie sont ravagées périodiquement par les Arabes de Palerme ; et les chrétiens de Sicile, très nombreux sur la côte orientale, ayant réussi à maintenir, à défaut d'indépendance, une certaine autonomie, donnent à l'influence byzantine en Calabre un précieux point d'appui.

Plus d'un siècle s'écoule entre la chute de l'exarchat de Ravenne et l'avènement de Basile : si l'on observe l'état de l'Italie méridionale, durant cette longue période (754-867), rien ne fait prévoir, au premier abord, les succès si prompts des Grecs.

Si large qu'on fasse la part aux éminentes qualités de Basile I^er^ et aux talents de ses généraux, on aura peine à comprendre le triomphe de la politique byzantine, si l'on ne cherche pas à se rendre compte, avec plus de précision, de l'état réel des forces en présence. Il sera donc nécessaire de résumer d'abord, dans ses traits essentiels, l'histoire de l'Italie méridionale, depuis la chute de l'exarchat jusqu'à l'avènement de Basile. Mais l'objet propre de notre étude, c'est de montrer comment l'Italie méridionale a été soumise et organisée, au temps de Basile et de Léon VI, par quelles alternatives de décadence et de relèvement a passé l'autorité du basileus depuis cette première restauration jusqu'au règne glorieux

de Basile II, — quelles causes expliquent, après la mort de Basile II, la faiblesse des Grecs et les victoires des Normands. En observant cette évolution, nous aurons surtout à déterminer, plus nettement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, de quelle nature sont les liens qui unissent à l'empire les différentes régions de l'Italie méridionale, comment se mêlent, pour employer des termes très modernes, les domaines d'administration directe et les pays de protectorat, en quoi consiste la suprématie du basileus sur les seigneurs lombards. Il importe aussi de rechercher par quels moyens s'est propagée, du IX^e^ au XI^e^ siècle, la civilisation byzantine, quels pays nouveaux ont été conquis à l'hellénisme sur ce sol de l'ancienne Grande-Grèce, qui a gardé si profondément, jusqu'à la fin du moyen âge, son empreinte byzantine.

Cette question si importante de la propagande byzantine et du rôle des moines basiliens dans l'Italie méridionale a été plutôt esquissée que traitée à fond par Zampelios et Lenormant, auxquels il faut joindre M^gr^ Batiffol, dans sa brève Introduction à l'*histoire de l'abbaye de Rossano*. M. Schlumberger, dans plusieurs chapitres de son *Épopée byzantine*, a résumé, de la manière la plus intéressante, les résultats de ces différents travaux. Mais, pour traiter la question dans toute son ampleur, il importe de distinguer avec plus de précision qu'on ne l'a fait généralement les différentes époques de la seconde occupation byzantine en Italie. La rareté même des documents nous oblige à ne pas limiter notre étude à une période trop restreinte : si les vies des moines basiliens de la fin du X^e^ siècle nous offrent une mine précieuse de renseignements, encore est-il nécessaire de les compléter et de les contrôler par d'autres textes, se rapportant à d'autres époques.

Les guerres confuses et interminables qui désolent l'Italie méridionale aux IX^e^ et X^e^ siècles semblent, au premier abord, d'un intérêt médiocre. Cependant, si l'on veut comprendre les différentes vicissitudes de la domination byzantine, en évitant les conclusions trop vagues ou les généralités contestables, il faut suivre d'abord, avec toute la précision possible, l'enchaînement des faits militaires et politiques. Pour les guerres avec les Arabes, très peu de documents se sont ajoutés à ceux que connaissait déjà Amari, et dont il s'est servi dans son *Histoire des Arabes de Sicile* pour raconter aussi les invasions du continent. Mais son récit doit être contrôlé de près, car il cite, parmi les chroniques locales, quelques-uns des textes apocryphes dénoncés par Köpke. D'autre part, l'histoire politique de l'Italie méridionale a été exposée à plusieurs reprises, pour toutes les périodes où elle se rattache à l'histoire de l'empire franc et de l'empire germanique ; et les travaux des Dümmler, des Giesebrecht, des Hirsch, des Bresslau sont, sur ce point, d'une valeur incontestable. Mais ils ont surtout traité les rapports avec Byzance du point de vue occidental et germanique, et comme ils se préoccupent avant tout d'écrire les annales des empereurs, ils ont parfois jugé les affaires de l'Italie méridionale de trop haut et de trop loin pour les apprécier exactement : s'ils ont bien connu les sources locales, ils attachent parfois trop d'importance aux témoignages très vagues de certains chroniqueurs francs ou germaniques, fort éloignés du théâtre des événements. De son côté, M. Schlumberger, en racontant l'histoire de Nicéphore Phocas, de Jean Tzimiscès et de Basile II, a étudié, dans plusieurs chapitres, les affaires de l'Italie méridionale : mais, pour la longue période qui précède l'avènement de Nicéphore Phocas,

sauf quelques pages de M. Rambaud dans son livre sur *Constantin Porphyrogénète*, nous n'avons aucun travail semblable. En somme, l'histoire de l'Italie méridionale n'a été traitée, jusqu'à présent, que comme un fragment accessoire dans l'histoire générale de l'un et de l'autre empire. Voilà pourquoi il est nécessaire de reprendre l'analyse chronologique des événements, même pour les périodes les mieux connues, en nous appuyant surtout sur les sources locales et en prenant l'Italie méridionale elle-même comme centre et comme objet principal de cette étude.

Pour la période finale, qui s'étend depuis la mort de Basile II jusqu'à la prise de Bari, on ne peut pas regarder comme définitifs les travaux des historiens de la conquête normande. Tous ont pris parti, plus ou moins, pour les Normands contre les Byzantins. Pourquoi ne s'est-il pas trouvé d'historien qui ait pris contre les Normands d'Italie le parti des vaincus, comme autrefois Augustin Thierry, dans son récit de *la Conquête de l'Angleterre?* C'est qu'ici ces vaincus étaient des Byzantins, fort dédaignés par l'opinion courante, et jugés avec une extrême rigueur. L'œuvre si remarquable et si utile encore de M. de Blasiis sur *l'Insurrection de Pouille et la Conquête normande au XI^e siècle* n'échappe point aux préventions traditionnelles contre Byzance. Les historiens patriotes de l'Italie contemporaine, Amari comme M. de Blasiis, ont trop vu, dans les Byzantins du XI^e siècle, les maîtres étrangers qui imposaient un joug odieux à une partie du peuple italien. Les insurgés lombards, alliés aux conquérants normands, sont pour eux les libérateurs de la patrie, les héros de l'indépendance nationale. Nous aurons à examiner si une étude plus attentive des sources justifie ces jugements trop sommaires : l'œuvre même

des Normands en Italie ne peut être appréciée à sa juste valeur, si l'on ne se rend pas compte, plus exactement, de l'état où se trouvait l'Italie du Sud lors de leurs premières conquêtes, si l'on ne cherche pas à apprécier, plus impartialement, les résultats de l'occupation byzantine.

On se demandera quelles sont au juste les limites de l' « Italie méridionale » et s'il faut y voir une région naturelle, se distinguant du reste de la péninsule par certains caractères nettement marqués. C'est un fait remarquable que l'ancien royaume de Naples, le plus vaste de tous les États italiens, — tantôt uni à la Sicile, tantôt séparé d'elle, — ait gardé, jusqu'en 1860, les mêmes frontières qu'il avait au XII^e^ siècle, s'étendant au nord-ouest jusqu'au Garigliano, au nord-est jusqu'au Tronto. Mais, bien avant les Normands, dès la fin du VIII^e^ siècle, la partie de la péninsule qui s'étend au sud des Abruzzes a ses destinées particulières et sa vie à part. En dehors même des circonstances politiques, dont la principale est la formation de l'État pontifical, la nature même du sol nous explique en partie cet isolement. Depuis l'Apennin ligure jusqu'au golfe de Tarente il n'y a pas de région plus âpre ni plus escarpée que ce large massif des Abruzzes, où se trouvent les plus hauts sommets de la péninsule : par l'occupation de ce massif, les souverains normands donnaient à la monarchie napolitaine une *marche* naturelle, d'une valeur défensive admirable. Au VIII^e^ siècle, cette marche appartient au duc de Spolète ; l'étroite région comprise entre les Abruzzes et la côte Adriatique, depuis le cours du Tronto jusqu'à celui du Sangro, route naturelle d'invasion vers l'Apulie, est disputée entre Spolète et Bénévent : mais si, de ce côté, la frontière oscille entre les Lombards du Centre et du Sud, ailleurs elle ne change guère : le duc

de Spolète, attiré surtout vers l'État pontifical et la vallée du Tibre, ne menace que rarement ses voisins du sud. — Au pied des Abruzzes, dans les vallées moyennes du Garigliano et du Sangro, nous entrons dans le domaine propre des Lombards du Sud, sujets de Bénévent. Dès lors, l'Apennin s'abaisse et se morcèle en massifs isolés, puis en plateaux ou collines de médiocre altitude, par où s'établissent, entre l'ouest et l'est, des communications plus nombreuses et plus faciles. On s'explique ainsi comment une population conquérante a pu, sans obstacle, dominer presque tout le pays, d'une mer à l'autre. Mais ces régions, qui communiquent entre elles si aisément, offrent les plus violents contrastes : à la plaine de Campanie, d'une incomparable richesse, succède l'âpre plateau lucanien. Les rives du golfe de Tarente, autrefois peuplées de villes florissantes, aujourd'hui presque désertes, touchent aux deux régions les moins semblables qu'on puisse imaginer : au sud-ouest, la Calabre, avec ses hauts sommets, ses vallées profondes, ses forêts majestueuses ; à l'est, la plaine monotone d'Apulie, à peine ondulée d'abord par les collines rocailleuses et arides des *Murgie*, au-delà desquelles s'étendent à perte de vue, jusqu'à l'Adriatique, les oliviers et les vignes. Mais on chercherait vainement un centre naturel, où viennent aboutir les principales voies de communication. L'Italie du Sud n'a pas de grand bassin fluvial : sillonnée de torrents médiocres, elle « s'enfuit de toutes parts en versants distincts » (E. Reclus). Par l'orientation de ses côtes, elle est attirée vers trois mers différentes, et réciproquement, elle a toujours attiré les voisins, pirates ou marchands, qui fréquentaient ces trois mers. Ainsi, largement ouverte par ses côtes, l'Italie méridionale est loin de former un tout homogène, dont

toutes les parties aient entre elles une naturelle cohésion. Les populations y offrent les mêmes contrastes que le sol lui-même, et plus on remonte loin dans l'histoire, plus ces contrastes s'accusent : les rudes pâtres du Samnium ou de la Lucanie, aussi sauvages que les primitifs habitants du Latium, ne sont-ils pas les contemporains des Grecs raffinés de Tarente, de Métaponte, de Sybaris ?

Au moment où les Byzantins sont chassés de Rome et de Ravenne, Sybaris et Métaponte ont disparu depuis des siècles ; Tarente, toujours vivante, mais réduite à un rôle secondaire, est occupée par ces Lombards du Sud, héritiers des Samnites et maîtres incontestés depuis les Abruzzes jusqu'à la mer Ionienne. S'il y a encore, aux extrémités de la Calabre et de la Terre d'Otrante, une « Grande-Grèce » byzantine, son importance politique est nulle jusqu'à Basile Ier. Si, à la fin du VIIIe siècle, une certaine unité peut s'établir entre les régions diverses de l'Italie méridionale, il semble que ce soit par la force militaire des Lombards, et non par les armes ou l'influence de Byzance. Pourquoi les Lombards ont-ils échoué dans cette tâche ? Comment la Grande-Grèce byzantine s'étend-elle à leurs dépens? Quels rapports nouveaux s'établissent entre Lombards et Grecs ? Quel est enfin, près de deux siècles après les conquêtes de Basile Ier, l'état de l'Italie méridionale, et comment l'œuvre civilisatrice de Byzance doit-elle survivre à sa domination politique ? — Telles sont, en somme, les questions essentielles, auxquelles on espère répondre par la présente étude.

C'est un devoir pour moi d'exprimer ici toute ma reconnaissance aux personnes qui m'ont aidé ou encouragé, et d'abord à mon maître, Mgr Duchesne, à qui je dois la pre-

mière idée de ce travail, à MM. Schlumberger et Diehl, dont les conseils m'ont été si précieux. Je ne saurais oublier, sans ingratitude, le bienveillant appui que j'ai reçu du regretté M. Geffroy, au temps où j'ai commencé mes recherches. Plusieurs séjours dans l'Italie méridionale m'ont fait faire plus intime connaissance avec un pays, dont l'histoire offre encore tant de parties inexplorées. J'ai pu mieux profiter ainsi des travaux de l'érudition locale, souvent trop peu connus au dehors. Parmi ceux qui m'ont accueilli là-bas, avec tant de bienveillance et d'aimable courtoisie, je suis heureux de compter plus d'un ami. A tous, je dois beaucoup : si je leur dois surtout d'avoir appris à mieux comprendre et à mieux aimer leur pays, les indications qu'ils m'ont données, les livres qu'ils m'ont procurés m'ont été fort utiles pour l'objet précis de mes recherches. Qu'il me soit permis d'adresser mes plus vifs remerciements à MM. les membres de la société d'histoire de Naples, et à son obligeant bibliothécaire, le comte de la Ville-sur-Yllon, au comte Hector Capialbi, à M. le député Fortunato, à M. le professeur de Giorgi, à M. le chanoine Minasi, à MM. Maggiulli et Nervegna.

Les archives ou bibliothèques de l'Italie, où il reste encore, pour l'époque byzantine, des documents inédits, sont fort peu nombreuses. Les chartes de Bari, dont j'avais pris connaissance, autrefois, grâce à l'obligeance de M. le chanoine Montuori et de M. le professeur Nitto de Rossi, viennent de paraître, dans la belle publication, entreprise par la commission d'histoire provinciale. Mais à la Bibliothèque nationale de Naples, j'ai consulté avec grand profit le cartulaire inédit de l'abbaye de Tremiti, à Brindisi, les copies des anciennes archives, conservées à la bibliothèque communale; enfin j'ai trouvé aux

archives du Mont-Cassin un assez grand nombre de chartes latines, des x et xi^e^ siècles, non encore publiées. Je remercie tout particulièrement dom Ambrogio Amelli, prieur du Mont-Cassin, qui a bien voulu faciliter mes recherches.

L'hospitalité bénédictine, si précieuse aux travailleurs dans les couvents illustres du Mont-Cassin et de la Cava, je l'ai retrouvée naguère en France. Les Pères de l'abbaye de Solesmes, maintenant déserte, avaient mis à ma disposition, avec une inépuisable obligeance, les ressources d'une bibliothèque, où l'on avait, à côté de vieux livres d'histoire monastique, souvent utiles à consulter, tous les instruments d'étude, indispensables au médiéviste. Si j'ai pu continuer ce travail — en de rares heures de loisir — pendant le temps que j'ai passé loin de Paris, comme de l'Italie, c'est à eux que je le dois. Aujourd'hui surtout, je m'en voudrais de ne pas rappeler ce souvenir, et j'offre aux moines en exil l'expression émue de ma profonde gratitude.

Paris, 7 octobre 1903.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

CRITIQUE DES SOURCES

L'étude la plus récente et la plus complète qui existe sur les sources de l'histoire de l'Italie méridionale, pendant la période byzantine, est celle de B. Capasso dans le tome I^er^ (1876) de l'*Archivio Storico per le Province Napoletane* (*le Fonti della Storia delle provincie Napolitane dal* 568 *al* 1500). Les articles de Capasso ont été réunis et publiés de nouveau, avec des notes et un index alphabétique, par les soins du professeur O. *Mastrojanni* (1 vol. 8°, Naples, 1902).

Dans sa « dissertatio inauguralis » intitulée : *De Italiæ inferioris annalibus sæculi decimi et undecimi* (Berlin, 1864) F. Hirsch a étudié spécialement les annales de Bari et celles de Bénévent, — les annales du Mont-Cassin, — l'œuvre de Romuald de Salerne et la chronique d'Amalfi.

Avant lui, Köpke, dans l'*Archiv* de Pertz (t. IX, 1847) a démontré le caractère apocryphe du *Chronicon Cavense*, fabriqué par Pratilli (*die Quellen des Chronicon Cavense und einiger verwandten Chroniken*). Cf. sur le même sujet un article de Capasso, dans le tome V de l'*Arch. Stor. per le prov. Nap.* Pour les apocryphes de Bari, fabriqués par Calefati, on consultera les deux articles de Wüstenfeld et de Cantu, publié dans l'*Archivio Storico italiano*, nuova serie, t. X, p. 68 (*Delle falsificazioni di alcuni documenti concernenti la storia d'Italia nel medio evo*), et t. XII, p. 3 (*di Alcune falsificazioni storiche e del signore Wüstenfeld*) (1859-1860).

Les sources indiquées ci-après, et consultées pour la présente étude, se trouvent, pour la plupart, dans les recueils suivants :

Monumenta Germaniæ historica, éd. f°. *Scriptores* (*M. G. Ss.*).

Id., éd. 4°. *Scriptores rerum langobardicarum* (*S. r. l.*).

Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia, publiés par Capasso. Naples, 1881-1892, 3 vol. 4°.

Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores* (*R. I. S.*).

Id. *Antiquitates Italicæ* (*Ant. It.*).

Ughelli, *Italia Sacra* (2e édition revue par Coleti, Venise, 1717-22, f°).

D'autres recueils sont assez connus, pour qu'il suffise de les rappeler d'un mot : les éditions de *la Byzantine*, publiée à Bonn, les deux *Patrologies* de Migne, les collections conciliaires de Hardouin et de Mansi, les *Acta Sanctorum*, publiés par les Bollandistes (*A. S.*).

I

SOURCES PROVENANT DE L'ITALIE MÉRIDIONALE

A. — SOURCES IMPRIMÉES

1° Chroniques :

a) *Grecques :*

La *cronaca siculo-saracena* di Cambridge con doppio testo greco, éd. Cozza-Luzzi. Palerme, 1890, 1 vol., 8° (dans les *Documenti per servire alla storia di Sicilia*, 4ª serie.)

b) *Latines :*

Aimé, *ystoire de li Normant*, publiée avec une introduction et des notes par l'abbé Delarc, Rouen, 1892, 8°.

Annales Barenses (*M. G. Ss.*, V, 51).

Annales Beneventani (*M. G. Ss.*, III, 173).

Annales Casinates (*M. G. Ss.*, III, 171).

Annales Casinenses (*M. G. Ss.*, XIX, 305).

Anonymus Barensis (*R. I. S.*, V, 138).

Anonymus Vaticanus (*R. I. S.*, VIII, 755).

Catalogus comitum Capuæ (*M. G. S. r. l.*, 498).

Catalogus regum Langobardorum et ducum Beneventanorum (*S. r. l.* 490).

Chronicon Amalfitanum (*Ant. It.*, I, 207).

Chronicon breve Northmannicum (*Patr. lat.*, CXLIX, 1083).

Chronicon episcoporum S. Neap. Ecclesiæ (Capasso, I, 145, et *S. r. l.*, 398 sous le titre : *Gesta episcoporum Neapolitanorum*).

Chronicon Salernitanum (*M. G. Ss.*, III, 470).

Chronicon Sancti Benedicti Casinensis (*S. r. l.*, 467).

Chronicon Vulturnense (Murat., *R. I. S.*, I, p. 2, 325).

Erchempert, *Historia Langobardorum Beneventanorum* (*Script. r. l.*, 231).

Gaufredus Malaterra, *Historia Sicula* (*Patr. lat.*, CXLIX, 1087).

Guilelmus Apuliensis, *Gesta Wiscardi* (*M. G. Ss.*, IX, 239).

Leo Ostiensis seu Marsicanus, *Chronicon monasterii Casinensis* (*M. G. Ss.*, VII, 555). Continuation de Petrus Diaconus.

Lupus Protospata (*M. G. Ss.*, V, 51).

Romualdus Salernitanus, *Annales* (*M. G. Ss.*, XIX, 398).

2° Vies de saints. — Translations. — Œuvres diverses :

a) *Grecques, ou traduites de grec :*

Vie de *saint Barthélemy* (*de Rossano*) (*A. S.*, septembre, VIII, 792, et *Patr. gr.*, CXXVII, 477).

Vie de *saint Elie le jeune*, d'Enna en Sicile, (17 août, III).

Vie de *saint Elie le Spéléote*, de Reggio en Calabre (*A. S.*, 11 septembre, III).

Vie de *saint Léon-Luc* (*A. S.*, 1er mars, I).

Vie de *saint Luc d'Armentò* (*A. S.*, 13 octobre, VI).

Vie de *saint Nil* (*A. S.*, 26 septembre, VII et *Patr. gr.*, CXX, 1).

Vie de *saint Philarète* (*A. S.*, 6 avril, I).
Vie de *saint Vital* (*A. S.*, 9 mars, II).
Vie de *saint Sabas* (éd. Cozza-Luzzi, *Studi et documenti di storia e diritto*, 1891, t. XII).
Vie des *saints Christophore et Macarios* (Id., *id.*, 1892, t. XIII).
Les vies de *saint Elie le jeune*, de *saint Léon-Luc*, de *saint Vital* et de *saint Luc d'Armentò*, se trouvent également (trad. lat.) dans Caietani (Gaetani) *Vitæ Sanctorum Siculorum*, Palerme, 1657, 2 vol. f° (t. II, p. 63, 80, 86, 96).
b) *Latines :*
Ex miraculis *Agrippini* (*M. G. S. r. l.*, 463).
Vita *Antonini abbatis Surrentini.*
Ex miraculis *Antonini abbatis Surrentini* (*S. r. l.*, 583; — Capasso, I, 80).
Vita *S. Athanasii episcopi Neapolitani* (*S. r. l.*, 439).
Acta translationis *S. Athanasii* (*S. r. l.*, 449; — Capasso, I, 282).
Vita *Barbati, episcopi Beneventani* (*S. r. l.*, 536).
Translatio *S. Heliani* (*S. r. l.*, 581).
Ex vita *Laurentii Sipontini* (*S. r. l.*, 541).
Translatio *S. Leucii* (Ughelli, VII, 892; — *A. S.*, jan., I, 672).
Ex translatione *duodecim Martyrum* (*S. r. l.*, 574; — *A. S.*, sept. I, 142).
Vita *S. Mercurii* (Martène, *Amplissima collectio*, VI, 743).
Ex translatione *S. Mercurii* (*S. r. l.*, 577).
Liber de apparitione *S. Michaelis in monte Gargano* (*S. r. l.*, 540; — *A. S.*, sept., VIII, 56).
Ex vita et translatione *S. Pardi Lucerini* (*S. r. l.*, 589).
Ex vita et translatione *S. Sabini Canusini* (*S. r. l.*, 586; — *A. S.*, febr., II, 323).
Vita *Secundini* (Ughelli, I, 1336).
Acta translationis *S. Severini abbatis*, auctore Johanne diacono (*S. r. l.*, 452; — Capasso, I, 291).
Acta translationis *S. Sosii*, auctore Johanne diacono (*S. r. l.*, 459; — Capasso, I, 304).

Alfani (archiepiscopi Salernitani) *carmina* (*Patr. lat.*, CXLVII, 1257).
Anonymi sed antiqui *narratio consecrationis et dedicationis ecclesiæ Casinensis ab Alexandro II* (*R. I. S.*, V, 76).
Bertharii (abbatis Casinensis) *carmina* (*M. G.*, 4°; *Poetæ latini ævi carolini*, t. III).
Desiderii (abbatis Casinensis) *dialogi* (*Patr. lat.*, CXLIX, 1090).
Petri Diaconi *de viris illustribus monasterii Casinensis* (*R. I. S.*, VI, 10).

3° Recueils de lois. — Traités :
Capitula des princes de Bénévent, Arichis et Adelchis (*M. G.*, 8°: *Edictus ceteræque Langobardorum leges*, 171-179).
Traités avec les Napolitains (*M. G.: Edictus*, 180-194; — Capasso, III, 135).
Traité de partage entre Radelchis et Sikenolf (*M. G.: Edictus*, 195; — *M. G. Leges*, IV, 221).
Pactum Sergii ducis cum Neapolitanis (Capasso, III, 157).

Fragments de traduction grecque de l'édit de Rotaris (*M. G.: Leges*, IV, introd., XLIII, 226).

Prochiron legum, éd. Brandileone, Rome, 1895, 8° (dans les *Fonti per la Storia d'Italia*).

4° RECUEILS DE CHARTES.

BELTRANI, *Documenti longobardi e greci per la storia dell Italia meridionale nel medio evo.* Rome 1877, 8°.

Chartularium Cupersanense, éd. MOREA. Montecassino, 1893. 1 vol., 4°.

Chronicon beneventani monasterii S. Sophiæ (UGHELLI, X, 415).

Codex diplomaticus Caietanus, t. I et II. Montecassino, 1888-91, 4°.

Codex diplomaticus Cavensis. Naples et Milan, 1873-93, 8 vol., 4°.

Codice diplomatico barese, t. I (Pergamene del duomo di Bari), III (p. della cathedrale di Terlizzi), et IV (p. di S. Nicola di Bari). Trani, 1896-1901, 4°.

DEL GIUDICE, *Codice diplomatico del regno di Carlo I e II d'Angiò.* Naples, 1863, t. I (4°) *appendice.*

GATTOLA, *Historia abbatiæ Casinensis.* Venise, 1734, 1 vol. f°.

ID., *Ad historiam abbatiæ Casinensis accessiones.* Venise, 1734, 1 vol. f°.

PROLOGO, *Le carte che si conservano nello Archivio del capitolo metropolitano della città di Trani.* Barletta, 1877, 8°.

Regesta Neapolitana (CAPASSO, t. II).

Regii Neapolitani archivi Monumenta. Naples, 1845-61, 6 vol., 4°.

TRINCHERA, *Syllabus Græcarum membranarum.* Naples, 1865, 1 vol. 4°.

TROYA, *Codice diplomatico longobardo.* Naples, 1853-55, 6 vol., 8°.

B. — SOURCES INÉDITES

Cartulaire de Tremiti (ms. du XIII^e^ siècle. Bibliothèque nationale de Naples).

— Chartes diverses dans le ms. E, VI, 182, de la bibliothèque Chigi à Rome.

— Archives du Mont-Cassin (chartes originales et copies manuscrites réunies par les P. Federici et Frangipani dans le *Codice diplomatico cassinese*).

— Archives capitulaires de Bénévent.

— *Codex diplomaticus brundusinus* (recueil manuscrit du XVIII^e^ siècle, conservé à la bibliothèque municipale de Brindisi).

II

AUTRES SOURCES

1° GRECQUES :

Acta et Scripta quæ de controversiis ecclesiæ græcæ et latinæ sæculo undecimo composita extant, éd. WILL. Leipzig, 1861, 4°.

ANNE COMNÈNE, *Alexiadis libri XV.* Bonn, 1839-78, 2 vol., 8°.

BASILII *notitia* (*in* Georges de Chypre, éd. Gelzer, p. 27).

Cecaumeni *strategicon et incerti scriptoris de officiis regiis libellus*, éd. Wassiliewsky et Jernstedt. Petropoli, 1896, 8°.
Constantin Porphyrogénète, De *administrando imperio*.
Id., *De thematibus*, Bonn, 1840, 1 vol. 8°.
Id., *Vita Basilii*. Cf. Theoph. Cont.
Id., *De Cerimoniis*, éd. Reiske. Bonn, 1829, 2 vol. 8°.
Genesios (Theophilactus Simocatta, Genesius. Bonn, 1834, 1 vol. 8°).
Georges de Chypre, *Descriptio orbis Romani*, éd. Gelzer, 12°.
Georges le Moine (Theophanes continuatus).
Jus Græco-Romanum, éd. Zachariæ von Lingenthal, VII partes, 1856-1884, 8°.
Léon Diacre, éd. Hase. Bonn, 1828, 1 vol. 8°.
Léon Grammaticus, éd. Bekker. Bonn, 1842, 1 vol. 8°.
Léon le Sage, *Tactica* (*Patr. gr.*, CVII, 671).
Maxime, Œuvres (*Patr. gr.*, XC et XCI).
Michel Attaliate, éd. Bekker. Bonn, 1853, 1 vol. 8°.
Νέα Ταχτικά (*in* Georges de Chypre, p. 57).
Nicetas Paphlago, *Laudatio S. Bartholomœi* (*Patr. gr.*, CV, 195).
Nicolas le Mystique, patriarche de Constantinople (*Patr. gr.* CXI, 29).
Nil Doxopater, *Notitia patriarchatuum* (*Patr. gr.*, CXXXII, col. 1035).
Notitiæ episcopatuum (Parthey, *Hieroclis Synecdemus et notitiæ græcæ episcopatuum*. Berlin, 1866, 8°).
Psellos, Ἑκατονταέτηρις Βυζαντινῆς ἱστορίας (Sathas, *Bibl. græca medii ævi*, t. IV. Paris, 1874, 8°).
Cf. *id.* dans les *Byzantine Texts* (Collection Bury). Londres, 1899, 8°. t. I).
Ἐπιστολαί (Sathas, *l. c.*, t. V. Paris, 1876).
Skylitzès-Cedrenus, éd. Bekker, Bonn, 1838, 2 vol., 8°.
Symeon Magister (Theophanes continuatus).
Theophane, éd. de Boor. Leipzig, 1883, 8°.
Theophanes continuatus. Bonn, 1838, 1 vol. 8°.
Vie de Saint Philarète (Mémoires de l'Institut archéologique russe de Constantinople, t. V, p. 64).
Vita Euthymii, éd. de Boor. Berlin, 1888, 8°
Zonaras, *Epitome historiarum*, éd. Dindorf, 1868-71, 6 vol. 12°.

2° Arabes :
Al-Baladuri (*Bibliotheca Arabo-Sicula*, Turin et Rome, 1880, 2 vol. 8°).
Al-Bayan (*Id.*, t. II).
Chronique de Cambridge (*Id.*, t. I).
Ibn al Atir (*Id.*, t. I).
Ibn Khaldun (*Id.*, t. II).
Nuwayri (*Id.*, t. II).
Edrisi, *l'Italia descritta nel libro del re Ruggiero*, éd. Amari et Schiaparelli. Rome, 1883, 4°.

3° Latines :
Acta regum et imperatorum Karolinorum, éd. Sickel, 1867, 2 vol. 8°.
Acta pontificum Romanorum inedita, éd. Pflugk-Harttung, 3 vol. 4°.
Ademari *Historiarum libri III* (*M. G. Ss.*, IV, 140).

Ex Adonis *archiepiscopi Viennensis chronico* (*Id.*, II, 315).
Alexandri II *papæ epistolæ* (*P. L.*, CXLVI, 1279).
Alpertus, *de episcopis Mettensibus libellus* (*Id.*, IV, 697).
Andreæ Bergomatis *historia* (*M. G. S. r. l.*, 220).
Annales Altahenses (*M. G. Ss.*, XX, 785).
Annales Augustani (*Id.*, III, 123).
Annales Fuldenses (*Id.*, I, 343).
Annales Hildesheimenses (*Id.*, III, 22).
Annales Lamberti (*Id.*, III, 33).
Annales Laureshamenses (pars altera) (*Id.*, I, 30).
Annales Laurissenses contin. auctore Einhardo (*Id.*, I, 174).
Annales Lobienses (*Id.*, XIII, 224).
Annales Quedlinburgenses (*Id.*, III, 22).
Annales Sangallenses (pars altera) (*Id.*, I, 78).
Arnulfi *gesta archiepiscoporum Mediolanensium* (*Id.*, VIII, 1).
Benedicti, *S. Andreæ monachi chronicon* (*Id.*, III, 695).
Benzonis, *episcopi Albensis ad Heinricum IV* (*Id.*, XI, 591).
Bertholdi *Annales* (*Id.*, V, 264).
Bonizo, *ad Amicum* (Watterich, *Pontificum Romanorum Vitæ*, I, 104).
Capitularia regum Francorum:
Hlotharii capitulare de expeditione contra Sarracenos facienda (*M. G.*, 4°: *Legum S.* II, t. II, 65).
Hludowici II constitutio de expeditione beneventana (*Id.*, 94).
Casuum S. Galli continuatio II (*M. G. Ss.*, II, 148).
Chronica S. Laurentii Leodiensis (*Id.*, VIII, 261).
Chronicon Casauriense (*R. I. S.*, II, 2, 776).
Chronicon Farfense di Gregorio di Catino (*Fonti per la storia d'Italia.* Rome, 1903, 2 vol. 8°).
Chronica varia Pisana (*R. I. S.*, VI, 167).
Cronache Veneziane antichissime (*Fonti per la storia d'Italia.* Rome, 1890, 1 vol. 8°).
Codex Carolinus (*M. G.*, 4°: *Epistalarum III*, 469),
Diplomata regum et imperatorum Germaniæ:
Conradi, Heinrici et Ottonis I diplomata (*M. G.*, 4°, t. I).
Ottonis II et Ottonis III diplomata (*Id.*, t. II).
Henrici II diplomata (*Id.*, t. III).
Einhardi *annales* (*M. G. Ss.*, I, 135).
Id., *vita Karoli imperatoris* (*Id.*, II, 426).
Epitaphium Adalheidæ imperatricis (*Id.*, IV, 633).
Flodoardi *annales* (*Id.*, III, 363).
Fundatio monasterii Brunwilarensis (*Archiv*, XII, 156).
Gerbert, *lettres*, éd. J. Havet. Paris, 1889, 8°.
Gesta episcoporum Cameracensium (*M. G. Ss.*, VII, 402).
Gesta episcoporum Virdunensium (*Id.*, IV, 47).
Gregorii I *registri* (*M. G.*, 4° : *Epistolarum*, t. I et II).
Ex Guillelmi Gemmeticensis, Orderici Vitalis et Roberti *gestis ducum Normannorum* (*M. G. Ss.*, XXVI, 4).
Hadriani II *papæ epistolæ* (*Patr. lat.*, CXXII, 1259).
Herimanni Augiensis *chronicon* (*M. G. Ss.*, V, 67).
Hincmari *archiepiscopi Remensis annales* (*Id.*, I, 455).

Hugonis *abbatis Flaviniacensis chronicon* (*Id.*, VIII, 288).
Humberti *cardinalis adversus Simoniacos* (*Patr. lat.*, CXLIII, 1005).
Indiculus loricatorum Ottoni II in Italia mittendorum (*M. G.*, 4° : *Legum*, s. 4, t. I, 634).
Itinerarium Bernardi Monaci (*Itinera Hierosolymitàna bellis sacris anteriora*, éd. Tobler et Molinier. Genève, 1879, t. I).
Jean Diacre (de Venise). Cf. *Cronache veneziane.*
Joannis VIII *papæ epistolæ* (*Patr. lat.*, CXXVI, 651).
Landulfi *historia Mediolanensis* (*M. G. Ss.*, VIII, 32).
Leonis III *papæ epistolæ* (*M. G.*, 4° : *Epistolarum*, t. V, pars I[a]).
Leonis IX *papæ epistolæ* (*Patr. lat.*, CXLIII, 591).
Libellus de imperatoria potestate in urbe Roma (*M. G. Ss.*, III, 719).
Liber Pontificalis, éd. Duchesne. Paris, 1886-92, 2 vol. 4°.
Liudprandi episcopi Cremonensis opera omnia :
Antapodosis.
Historia Ottonis.
Relatio de legatione Constantinopolitana (*M. G.*, 8° in usum Scholarum).
Marini : *I papiri diplomatici.* Rome, 1805, f°.
Miracula S. Gorgonii (*M. G. Ss.*, IV, 239).
Nicolai I *papæ epistolæ* (*Patr. lat.*, CXIX, 769).
Nicolai II *papæ epistolæ* (*P. L.*, CXLIII, 1301).
Orderici Vitalis *Historia ecclesiastica*, éd. Le Prevost. Paris, 1838-55, 5 vol., 8°.
Ordo Farfensis (*M. G. Ss.*, XI, 544).
Paul Diacre, *Historia Langobardorum* (*M. G. S. r. l.*)
Id., *Carmina* (*Id.*, *Poetæ latini ævi carolini*, I, 66).
Pierre Damien, *vita Romualdi* (*Patr. lat.*, CXLIV, 954).
Id., *epistolæ* (*Id.*, 205).
Id., *opuscula* (CXLV, 10).
Pontificum Romanorum vitæ, éd. Watterich. Lipsiæ, 1863, 2 vol., 8°.
Das privilegium Otto's I für die römische Kirche, éd. Sickel, Innsbrück, 1883, 8°.
Prudentii *Trecensis annales* (*M. G. Ss.*, I, 429).
Raoul Glaber, *les Cinq Livres de ses histoires*, éd. Prou. Paris, 1886, 8°.
Il regesto di Farfa, publicato da I. Giorgi e U. Balzani. Roma, 1883-92, 4 vol. 4°.
Reginonis *chronicon et continuatio* (*M. G. Ss.*, I, 578, 613).
Richeri *Historiarum libri IV* (*Id.*, III, 561).
Sigeberti *Gemblacensis chronica* (*Id.*, VI, 300).
Stephani V *papæ epistolæ* (*Patr. lat.*, CXXIX, 786).
Thietmari *chronicon* (*M. G. Ss.*, III, 723).
Victoris II *papæ epistolæ* (*Patr. lat.*, CXLIII, 803).
Vita S. Adalberti episcopi (*M. G. Ss.*, IV, 574).
Vita Bernwardi episcopi auctore Thangmaro (*Id.*, IV, 754).
Vita Brunonis archiepiscopi auctore Ruotgero (*Id.*, IV, 252).
Vita Deoderici episcopi Mettensis (*Id.*, IV, 461).
Ex vita Heriberti archiepiscopi Coloniensis (*Id.*, IV, 540).
Vita S. Gerardi episcopi Tullensis (*Id.*, IV, 490).
Vita Gregorii abbatis (*Id.*, XV, 1185).

Vita Johannis abbatis Gorziensis (*Id*,, IV, 344).
Vita Hludowici imperatoris (*Id.*, II, 604).
Vita Mathildis reginæ (*Id.*, X, 573).
Vita Meinwerci episcopi Patherbrunnensis (*Id.*, XI, 104).
Vita Odonis (ex vitis abbatum Cluniacensium (*Id.*, XV, 588).
Vita *quinque fratrum* (*Id.*. XV, 717).
Wiberti *vita Leonis* (*papæ*) (*Patr. lat.*, CXLIII, 465).
Widukindi *res gestæ Saxonicæ* (*M. G. Ss.*, III, 408).
Wipo, *vita Chuonradi* (*Id.*, XI, 254).

LIVRES ET ARTICLES CITÉS

Ermanno Aar, *Gli studi Storici in Terra d'Otranto*. Florence, 1888, 1 vol., 8°.

Abel und Simson, *Jahrbücher des fränkischen Reichs unter Karl dem Grossen*. Leipzig, 1866-83, 2 vol., 8°.

Alianelli, *Delle antiche consuetudini e leggi marittime delle provincie Napolitane, notizie e monumenti*. Napoli, 1871, 1 vol., 8°.

Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*. Firenze, 1854-1872, 3 vol., 8°.

J. S. Assemani, *Italicæ historiæ Scriptores : de rebus Neapolitanis et Siculis ab anno* 500 *ad annum* 1200. Rome, 1751, 4 vol., 4°.

Batiffol, l'*Abbaye de Rossano*. Paris, 1891, 1 vol., 8°.

Id., *Das Archiv des Griechischen Collegs in Rom* (*Römische Quartalschrift*, 1888).

Id., *Ungedruckte Papst-und Kaiserurkunden aus basilianischen Archiven* (*Id.*, 1888).

Id., *Vier bibliotheken basil. Klöster in Unteritalien* (*Id.*, 1889).

Id., *La Vaticane depuis Paul III* (*Revue des Quest. hist.* 1889, XLV, p. 177).

Bertaux, *l'Art dans l'Italie méridionale*, t. I : *de la fin de l'empire romain à la conquête de Charles d'Anjou*. Paris, 1904, 1 vol., 4°.

De Blasiis, *la Insurrezione pugliese e la conquista normanna nel secolo XI*. Napoli, 1864-1873, 3 vol., 8°.

J, F. Böhmer, *Regesta Imperii. Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern* (751-918) *neu bearbeitet* von E. Mühlbacher. 1re éd., 1889 ; 2e éd. (1er fasc.), 1899. 1 vol., 4°.

Id., *Id.* : *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Herrschern aus dem Sächsischen Haus. neu bearbeitet* von T. von Ottenthal, 1893, 4°.

Borgia, *Memorie storiche della città di Benevento*. Rome, 1763, 3 vol., 4°.

Brandileone, *Il diritto greco-romano nell Italia meridionale sotto la dominazione Normanna* [*Archivio Giuridico*, vol. XXXVI (1886), p. 80, 257].

Id., *Notizia del prochiron legum* contenuto nel codice vaticano greco 845 (*Rendiconti dell' Accademia dei Lincei*), 1885, p. 507.

Id., *Sulla data del pactum giurato dal duca Sergio ai Napoletani* (*Rivista italiana per le scienze giuridiche*, 1900, vol. XXX).

Bréhier, le *Schisme oriental du* XIe *siècle*. Paris, 1899, 1 vol., 8°.

H. Bresslau, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II*. Leipzig, 1879-1884, 2 vol. 8°.

Id., *Ein beitrag zur Kenntnis von Konrads II Beziehungen zu Byzanz und Dänemark* (*Forschungen zur D. G.*, t. X, p. 606-613).

Bryce, le *Saint-Empire Romain germanique. Trad. Domergue.* Paris, 1890, 1 vol., 8°.

Bury, *Roman Emperors from Basil II to Isaac Komnenos* (*The english historical review*, 1889).

Calisse, *Diritto ecclesiastico e diritto longobardo.* Roma, 1888. 1 vol., 8°.

M. Camera, *Memorie storico-diplomatiche dell'antica città e ducato di Amalfi.* Salerno, 1876-81, 2 vol., 4°.

Capasso, *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia.* Naples, 1881-1892, 3 vol., 4°.

Id., *Il pactum giurato dal duca Sergio ai Napoletani* (*Archivio Storico per le province Napoletane*, t. IX (1884), p. 319-350.

Carabellese, *Divagazione sulla storia medievale della Puglia* (Rassegna Pugliese, 1896).

Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Ier Comnène.* Paris, 1900, 1 vol., 8°.

L'état politique de l'Italie méridionale à l'arrivée des Normands [*Mélanges d'arch. et d'hist.*, publiés par l'Ecole de Rome, t. XXI (1901), p. 411].

Ciccaglione, *Le istituzioni politiche e sociale dei ducati Napoletani.* Naples, 1892, 1 vol., 8°.

Davidsohn, *Entstehung des Consulats* [*Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, t. VI (1891), p. 22, 358, 381].

Delarc, les *Normands en Italie.* Paris, 1883, 1 vol., 8°.

De Lorenzo, Le *Quattro motte esistenti presso Reggio di Calabria.* Siena, 1892, 1 vol., 12°.

Id., *Un secondo manipolo di monografie e memorie reggine e calabresi.* Siena, 1895, 1 vol., 12°.

Diehl, *Etudes sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne.* Paris, 1888, 1 vol., 8°.

L'Art byzantin dans l'Italie méridionale. Paris, 1894, 1 vol., 8°.

Di Meo, *Annali critico-diplomatici del regno di Napoli della mezzanaetà.* Naples, 1795-1819, 8 vol. 4°.

Dina, *Il comune beneventano nel mille.* Milan, 1898.

Id., l'*Ultimo periodo del principato longobardo e l'origine del dominio pontificio in Benevento.* Bénévent, 1899.

Dizionario corografico universale dell' Italia. T. IV, p. 1ª : *Reame di Napoli.* Milan, 1852, 1 vol., 4°.

Duchesne, *les Premiers temps de l'Etat pontifical.* Paris, 1898, 1 vol., 8°.

Id., les *Evêchés de Calabre* [*Mélanges Paul Fabre* (Paris, 1902) p. 1-16].

Dümmler, *Geschichte des östfränkischen Reichs*, 2e éd. Leipzig, 1887-88, 3 vol., 8°.

Id., *Kaiser Otto der Grosse.* Leipzig, 1876, 1 vol., 8°.

Id., *Auxilius und Vulgarius. Quellen und Forschungen zur Geschichte des Papsthums im Anfange des zehnten Jahrhunderts.* Leipzig, 1866, 8°.

Id., *Gesta Berengarii imperatoris : beiträge zur Geschichte Italiens in Anfange des zehnten Jahrhunderts.* Halle, 1871, 8°.

Id., *Uber die älteste Geschichte der Slawen in Dalmatien* (*Sitzungsberichte der Kaiserl. Akademie v. Wien.* 1856, t. XX).

ENGEL, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie.* Paris, 1882, 1 vol. 4°.

ENGEL et SERRURE, *Traité de numismatique du moyen âge.* Paris, 1891-1894, 2 vol., 8°.

P. FABRE, édition du *Liber Censuum.* 1889, fasc. I, 4°.

ID., une hypothèse sur les tertiatores de la terre de Labour (*Revue historique du droit français et étranger*, 1893, t. XVII, 701).

ID., *le Polyptyque du chanoine Benoît* (*Travaux et Mémoires des facultés de Lille.* 1889).

P. FANTASIA, *Il duomo di Bari.* Bari, 1892, 8° (estratto dal vol. IX dell' *Annuario del R. Istituto tecnico di Bari*).

FATTESCHI, *Memorie istorico-diplomatiche del ducato di Spoleto.* Camerino. 1801, 1 vol., 4°.

FEDELE, *la Battaglia del Garigliano dell'anno 915 ed i monumenti che la ricordano* (*Archivio della R. Societa Romana di Storia Patria*, 1899, t.XXII).

G.-B. FEDERICI, *Degli antichi duchi e consoli o ipati della città di Gaeta.* Napoli, 1791, 1 vol., 4°.

J. FICKER, *Forschungen zur Reichs-und Rechtsgeschichte Italiens.* Innsbrück, 1868-1874, 4 vol., 8°.

FLACH, *Etudes critiques sur l'histoire du droit romain.* Paris, 1890, 8°.

FORTUNATO, *Rionero medievale.* Trani, 1899, 1 vol. 12°.

GABOTTO, *Il Commercio e la dominazione dei Veneziani a Trani* (*Archivio Storico per le province Napoletane*, 1898, t. XXIII).

GASQUET, *l'Empire byzantin et la monarchie franque.* Paris, 1888, 1 vol., 8°.

GAY, *Notes sur la conservation du rite grec dans la Calabre et la Terre d'Otrante au* XIV^e *siècle; listes de monastères basiliens, d'après les archives du Vatican* (*Byzantinische Zeitschrift*, 1895, t. IV, p. 59).

ID., *le Monastère de Tremiti au* XI^e *siècle d'après un cartulaire inédit* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'Ecole française de Rome, 1897, t. XVII).

ID., *Etude sur la décadence du rite grec dans l'Italie méridionale à la fin du* XVI^e *siècle* (*Revue d'histoire et littérature religieuses*, 1897, t. II, et *Compte rendu du IV^e congrès scientifique international des catholiques*).

ID., *Saint-Adrien de Calabre, le monastère basilien et le collège des Albanais* (*Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiés à l'occasion du jubilé de M^gr de Cabrières.* Paris, 1899, t. I, p. 293).

ID., *les diocèses de Calabre à l'époque byzantine* (*Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1900, t. V).

ID., *l'Etat pontifical, les Byzantins et les Lombards sur le littoral campanien, d'Hadrien I^er à Jean VIII* (*Mélanges d'arch. et d'hist. de l'Ecole française de Rome*, 1901, t. XXI).

GELZER, *Zur Zeitbestimmung der griechischen notitiæ episcopatuum* (*Jahrbücher für protestantische Theologie*, 1886, t. XII).

ID., *Die Genesis der Themenverfassung* (*Abhandlungen der phil.-hist. Classe der königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1898, t. XVIII).

ID., *Ungedruckte und ungenügend veröffentlichte Texte der notitiæ episcopatuum* (*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften.* München, 1901).

Id., édition de Georges de Chypre.

Gfrörer, *Byzantinische Geschichten.* (aus seinem Nachlass herausgegeben, ergänzt und fortgesetzt von dr Weiss). Graz, 1872-1873, 3 vol., 12°.

Giesebrecht, *De litterarum studiis apud Italos primis medii ævi seculis.* 1845, 4°.

Id., Jahrbücher des deutschen Reichs unter der Herrschaft Kaiser Otto's II. Berlin, 1840, 1 vol. 8°.

Id., *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. I. Leipzig, 1881 (5e éd.).

Gothein, *Die Culturentwicklung Süditaliens in einzel-darstellungen.* Breslau, 1886, 1 vol., 8°.

Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter.* Stuttgart, 1869 (t. III), 8°.

Guarini, *Curiosità d'arte medievale nel Melfese.* Trani, 1900 (estratto dalla *Napoli nobilissima*, vol. IX).

O. Harnack, *Das karolingische und das byzantinische Reich in ihren wechselseitigen politischen Beziehungen.* Göttingen, 1880, 8°.

Hefele, *Conciliengeschichte* (t. III-IV, 2e éd., 1877-79).

L. von Heinemann, *Geschichte der Normannen in Unteritalien und Sicilien*, t. I, Leipzig, 1894, 8°.

Id., *Zur Entstehung der Stadtverfassung in Italien.* Leipzig, 1896.

Hergenröther, *Photius Patriarch von Constantinopel, sein Leben, seine Schriften und das griechische Schisma.* Regensburg, 1867-1869, 3 vol., 8°.

Heyd (trad. F. Raynaud), *Histoire du Commerce du Levant au moyen âge.* Leipzig, 1885-1886, 2 vol., 8°.

F. Hirsch (trad. Schipa), *Il ducato di Benevento sino alla caduta del regno longobardo.* Torino, 1890, 8°.

Id., Desiderius von Monte Cassino als Papst Victor III (*Forschungen zur deutschen Geschichte*, 1867, t. VII).

Id., *Amatus von Monte Cassino und seine Geschichte der Normannen* (*Forschungen*, 1868, t. VIII).

Id., Papst Hadrian I und das Furstenthum Benevent (*Forschungen*, 1873, t. XIII).

Id., Byzantinische Studien, 1876, 1 vol., 8°.

S. Hirsch, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich II*, t. II, publié par Pabst (1864); t. III, publié par Bresslau (1875).

Jaffé, *Regesta Pontificum Romanorum*, 2e éd. rev. par Löwenfeld, Kaltenbrunner, Ewald. Leipzig, 1885, 2 vol. 4°.

H. von Kap-herr. *Bajulus Podesta Consules* (*Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1891, t. V).

Kaufmann, *Die Chronik des Achimaaz von Oria*, 850-1054. Frankfurt, am Main, 1896, 8°.

P. Kehr, *Papsturkunden in Salerno, la Cava und Neapel.* (*Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften zu* Göttingen, 1900).

Kleinclausz, *l'Empire carolingien, ses origines et ses transformations.* Paris, 1902, 1 vol., 8°.

La Blanchère, *Terracine, Essai d'histoire locale.* Paris, 1883, 1 vol., 8°.

Lancia di Brolo, *Storia della chiesa in Sicilia.* Palermo, 1880-84, 2 vol., 8°.

Langobardische Regesten — von Bethmann und Holder-Egger (*Neues Archiv*, 1878, t. III).

LAPOTRE, *l'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne : le pape Jean VIII*, Paris. 1895, 1 vol., 8°.

Id., de Anastasio bibliothecario. Paris, 1887.

LEHMANN, *das Aufgebot zur Heerfahrt Otto II nach Italien* (*Forschungen*, 1869, t. IX, p. 435).

LENORMANT, *la Grande Grèce, paysages et histoire.* Paris, 1881-1884, 3 vol., 12°.

L. MAGGIULLI, *Otranto.* Ricordi. Lecce, 1893, 1 vol., 8°.

MEYER VON KNONAU, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV.* Leipzig, 1890, 1 vol., 8°.

G. MINASI, *S. Nilo di Calabria monaco basiliano nel decimo secolo con annotazioni storiche.* Napoli, 1892, 1 vol., 12°.

ID., *Lo Speleota ovvero S. Elia di Reggio di Calabria monaco basiliano nel IX e X secolo con annotazioni storiche.* Napoli, 1893, 1 vol., 12°.

ID., *Il monastero basiliano di S. Pancrazio sullo scoglio di Scilla, note storiche e documenti.* Napoli, 1893, 1 vol., 12°.

ID., *le Chiese di Calabria dal quinto al duodecimo secolo.* Napoli, 1896, 1 vol., 12°.

MOMMSEN, *Epitaphium Cæsarii consulis Neapolitani* (*Neues Archiv*, 1878, t. III, p. 403).

MORISANI, *de Protopapis et deutereis græcorum et catholicis eorum ecclesiis diatriba.* Neapoli, 1768, 4°.

DE MURALT, *Essai de Chronographie byzantine.* Saint-Pétersbourg, 1855, 2 vol. 8°.

MYSTAKIDIS, *Byzantinisch-deutschen Beziehungen zur Zeit der Ottonen.* Stuttgart, 1881, 8°.

G. MORIN, *Un concile inédit tenu dans l'Italie méridionale à la fin du IX^e siècle* (*Revue bénédictine*, avril 1900).

C. NEUMANN, *Die Weltstellung des byzantinischen Reichs vor den Kreuzzügen.* Leipzig, 1894. 8°.

Die byzantinische Marine (*Historische Zeitschrift*, 1898, t. II, p. 1).

OZANAM, *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie, depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e.* Paris, 1850, 1 vol. 8°.

PARDESSUS, *Collection de lois maritimes antérieures au XVIII^e siècle.* Paris, t. I et V, 1828-39, 4°.

A. PERLA, *Del dritto romano-giustinianeo nelle province meridionali d'Italia prima delle assise normanne* (*Archivio Storico per le province Napoletane*, 1885, t. X, p. 130).

PERROT, *les Langues en Sicile dans l'antiquité et au moyen âge* (En Sicile, guide du savant et du touriste, p. 275).

PFLUGK-HARTTUNG, *Iter italicum*, 2 vol. 8°. Stuttgart, 1883.

ID., *Gefälschte Bullen in Monte Cassino, la Cava und Nonantola* (*Neues Archiv*, 1884, t. IX, p. 473).

PITRA, *Analecta Sacra Spicilegio Solesmensi parata*, t. I, 1876, 8°.

ID., *Analecta Novissima, Spicilegii Solesmensis altera continuatio*, t. I, 1885, 8°.

Id., Juris ecclesiastici græcorum Monumenta. Paris, 1846-68, 2 vol., 8°.

POUPARDIN, *le Royaume de Provence sous les Carolingiens.* Paris, 1901, 1 vol., 8° (131^e fascicule de la *Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes*).

Racioppi, *Storia dei popoli della Lucania e della Basilicata.* Roma, 1889, 2 vol., 8°.

Id. (Homunculus), *Storia della denominazione di Basilicatà.* Roma, 1874.

Id., *Ordinamenti e consuetudini maritime di Trani.* (*Archivio storico per le prov. Nap.*, 1878, t. III, p. 679).

Id., *Il « patto d'Arechi » e i « terziatori della Liburia* (*Archivio storico per le prov. Nap.*, 1896, t. XXI, p. 42).

Richter und Kohl, *Annalen des deutschen Reichs im Zeitalter der Ottonen und Salier.* Halle, 1890, 1 vol., 8°.

Rambaud, *l'Empire grec au X^e siècle : Constantin Porphyrogénète.* Paris, 1870, 1 vol., 8°.

Rinaldi, *Dei Primi feudi nell' Italia meridionale. Napoli*, 1886, 8° (Cf. *Compte rendu de* Brandileone, *Arch. Stor. prov. Nap.*, 1887, t. XII).

Ul. Robert, *le Pape Etienne X* (*Revue des questions historiques*, 1876, t. XX, p. 49).

Rocchi, *la Badia di Grotta-Ferrata.* Roma, 1884.

Id., *De cænobio Cryptoferratensi ejusque bibliotheca et codicibus commentarii.* Roma, 1893.

Rodota, *Dell'Origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia.* Roma, 1758-1763, 3 vol., 4°.

Sackur, *Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des elften Iahrhunderts*, Halle, 1892-94, 2 vol., 8°.

Sambon, *Le Monete del ducato Napoletano* (*Arch. Stor. per le prov. Napol.*, 1889, t. XIV, p. 459).

P.-Em. Santoro, *Storia del Monastero di Carbone* (trad. Spena). Napoli, 1831.

Sciommari, *Note ed osservazioni storiche spettanti all'insigne badia di Grottaferrata.* Roma, 1728, 4°.

Schipa, *Storia del principato di Salerno* (*Arch. Stor. per le prov. Napol.*, 1887, t. XII).

Storia del ducato di Napoli (*Arch. Stor. per le prov. Nap.*, 1892-93, t. XVII-XVIII).

La Migrazione del nome Calabria (*Arch. Stor. per le prov. Nap.*, 1895, t. XX).

Schulz, *Denkmäler der Kunst in Unteritalien.* 3 vol., 4°.

Schupfer, *Manuale di Storia del diritto italiano, le fonti.* Città di Castello. 1892, 1 vol., 12°.

Schlumberger, *Nicéphore Phocas.* Paris, 1890. 1 vol. 4°.

Id., *l'Epopée byzantine.* 1896-1900, 2 vol. 4°.

Id., *Sigillographie de l'empire byzantin.* Paris, 1884, 1 vol., 4°.

Id., *Sceaux byzantins inédits* (*Revue des Etudes Grecques*, 1900).

Sickel, *l'itinerario di Ottone II nell'anno* 982 (*Archivio della R. Società Romana di Storia Patria*, t. IX, 1886.

Spicilegium Casinense, t. I. Mont-Cassin, 1893, 1 vol., 4°.

Steindorf, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III.* Leipzig, 1874, 2 vol., 8°.

Stumpf Brentano, *Die Kaiserurkunden des X. XI und XII Jahrhunderts.* Innsbruck. 1865-83, 2 vol., 8°.

L. Tosti, *Storia della badia di Montecassino*. Roma, 1888, t. I, 8°.

Uhlirz, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Otto II.* Leipzig, 1902, 1 vol., 8°.

Wilmans, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter der Herrschaft Kaiser Otto's III.* Berlin, 1842, 1 vol. 8°.

Wüstenfeld, *Uber die Herzoge von Spoleto* (*Forschungen*, t. III, p. 417).

Zachariæ von Lingenthal, *Geschichte des Griechisch-römischen Rechts*, 3e éd. Berlin, 1892, 1 vol., 8°.

Id., *Zum Militärgesetz des Leo* (*Byzantinische Zeitschrift*, 1893, t. II. 606).

Id., *Wissenschaft und Recht für das Heer vom 6 bis zum Anfang des 10 Jahrhunderts* (*Byzantinische Zeitschrift*, 1894, t. III, 437).

Zambler e Carabellese, *Relaz. comm. fra la Puglia e la republica di Venezia dal secolo X al XV*. 1897, 2 vol. 4°.

Zampelios, Ἰταλοελληνικὰ. ἤτοι κριτικὴ πραγματεία περὶ τῶν ἐν τοῖς ἀρχείοις Νεαπολέως ἀνεκδότων ἑλληνικῶν περγαμηνῶν. ἐν Ἀθηναῖς. 1865, 8°.

LIVRE I

L'ITALIE MÉRIDIONALE AVANT LE RÈGNE DE BASILE I^er^

LIVRE I

L'ITALIE MÉRIDIONALE AVANT LE RÈGNE DE BASILE Ier

Depuis la formation de l'Etat pontifical et la soumission aux Francs du royaume lombard de Pavie (754-774), l'Italie est divisée politiquement en trois grandes régions : Italie franque, Italie pontificale, Italie lombarde, représentée par les ducs de Spolète et de Bénévent. Les territoires byzantins, Gaëte, Naples, la Calabre et la Terre d'Otrante, ne sont que des morceaux épars, enveloppés par les domaines, beaucoup plus étendus, des Lombards de Bénévent. Le duché de Spolète, bientôt vassal des Francs, ne dépasse pas à l'est le cours de la *Pescara ;* le duché de Bénévent, au sud du Garigliano et de la Pescara, est la puissance prépondérante ; à vrai dire, cette région de la péninsule est la moins troublée par les révolutions de 754 et de 774 : les Lombards du Sud, protégés par le haut massif des Abruzzes et par l'éloignement de leur capitale, réussissent, plus longtemps que ceux de Spolète, à défendre leur indépendance. S'ils sont obligés, un peu plus tard (après 788), de reconnaître la suprématie franque, ils gardent leur dynastie nationale, et le lien qui les unit à l'empire d'Occident reste purement nominal jusqu'au règne de Louis II, l'arrière-petit-fils de Charlemagne.

Les Grecs de Naples, de la Calabre et de la Terre d'Otrante, sujets du basileus, mais en fait abandonnés à eux-mêmes, semblent destinés, tôt ou tard, à être absorbés par les Lombards du Sud. Bientôt apparaissent les bandes sarrasines, qui, dès le milieu du IXe siècle, ne rencontrant aucune résistance sérieuse, fortement établies à Bari et à Tarente, menacent d'étendre

leur domination sur la plus grande partie de l'Italie du Sud. Les Lombards et les Grecs, victimes du même ennemi, réduits à la même impuissance, vont subir le même sort que les Siciliens. Cependant, toute communication étant rompue entre les côtes d'Italie et le centre de l'empire byzantin, les Napolitains et les Calabrais peuvent compter, moins que jamais, sur un secours de Byzance. — Viennent alors les Francs de l'empereur Louis II, seuls capables de résister à l'effort victorieux de l'Islam et de rétablir un peu d'ordre dans ce pays, désolé depuis trente ans par l'invasion arabe et par la guerre civile. Au moment où une dynastie nouvelle prend possession du trône de Byzance, les destinées de l'Italie méridionale se jouent, sous les murs de Bari, entre les troupes du « soudan » et celles de l'empereur franc : c'est Louis II lui-même qui attire les Byzantins en Apulie. Ainsi, pour expliquer l'intervention de Basile I^{er}, nous devons définir d'abord le rôle et la politique du fils de Lothaire. Mais il importe, avant tout, de montrer quelle est la situation intérieure du pays, avant les incursions sarrasines ; comment les Grecs de Naples et de Calabre ont maintenu leur indépendance, et pourquoi les Lombards de Bénévent, après une courte période d'éclatante prospérité, se divisent en seigneuries rivales, qui l'une contre l'autre appellent à leur aide les premières bandes sarrasines.

CHAPITRE I

LES BYZANTINS DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

DEPUIS LA CHUTE DE L'EXARCHAT JUSQU'A L'INVASION SARRASINE EN APULIE

Après la révolution de 754, les possessions byzantines, dans l'Italie du Sud, se divisent en deux groupes : d'une part, le littoral campanien, soumis au duc de Naples ; d'autre part, les deux extrémités méridionales de la péninsule, Calabre et Terre d'Otrante, qui ne forment qu'une circonscription administrative, le duché de Calabre. Tandis que la Campanie byzantine se morcèle en duchés autonomes, la Calabre et la Terre d'Otrante restent directement soumises à l'empire. Ni la décadence politique de Byzance, ni l'abandon où elles sont laissées n'altèrent leur fidélité au basileus : c'est que les habitants de la Calabre, bien mieux que les Napolitains, sont devenus des Grecs par la langue, le rite et les usages ; ainsi ces deux régions byzantines s'opposent nettement l'une à l'autre par des traits distincts, et, dans le cours du IX^e^ siècle, elles n'ont plus entre elles que des rapports assez rares.

I

LE DUCHÉ DE CALABRE ET LES ORIGINES DE LA GRANDE-GRÈCE BYZANTINE

Dans les dernières années du VII^e^ siècle, les Byzantins ont perdu les deux places de Brindisi et de Tarente, conquises par le duc de Bénévent, Romuald (671-687), ainsi que toute la

région comprise entre ces deux villes[1]. Un peu plus tard, ils perdent la ville d'Otrante, qui, au moment de la chute de l'exarchat, est occupée par les Lombards[2]. Dans la péninsule que nous appelons aujourd'hui la Terre d'Otrante, Gallipoli est la seule ville connue où les Grecs restent les maîtres. Mais au sud-ouest, dans la Calabre actuelle, leur domaine est plus étendu : s'ils ont perdu la vallée du Crati, avec Cosenza et Bisignano, ils gardent la région montagneuse du centre et du sud, jusqu'au détroit de Messine, et les importantes places fortes de Rossano, Amantea, Cotrone, Reggio. C'est précisément vers la seconde moitié du VII^e^ siècle que le nom de *Calabre* commence à être employé dans son sens nouveau : longtemps appliqué à l'ancienne *Japygie* ou Terre d'Otrante, il remplace peu à peu le vieux nom de *Bruttium*, et ne désigne plus que la péninsule montagneuse du sud-ouest. On a dit que les Grecs, pour dissimuler en quelque sorte la perte de Tarente, de Brindisi et d'une grande partie de l'ancienne Calabre, avaient maintenu ce nom sur leurs listes officielles, en l'appliquant à la seule région dont ils restaient effectivement les maîtres[3]. Il faut admettre dans cette hypothèse que le changement est postérieur à la conquête de Tarente et de Brindisi par les Lombards, et que cette conquête même est un fait accompli, vers l'année 680, où le nom de Calabre est déjà employé dans son sens moderne. Mais nous ignorons la date précise où les Lombards s'emparent de Tarente et de Brindisi : en tout cas, dès le milieu du VII^e^ siècle, avant l'entrée des Lombards à Tarente, le nom de *Bruttium* commence à tomber en désuétude. A vrai dire, il y a eu d'abord, non pas changement, mais *extension* du terme ; avant de s'appliquer uniquement à l'ancien Bruttium, le mot de Calabre commence par désigner indifféremment les deux péninsules ; il désigne proprement *l'ensemble des possessions byzantines autour du golfe de Tarente*.

L'emploi nouveau de ce terme ancien est très probablement la conséquence d'une réforme administrative, qui remonte au milieu du VII^e^ siècle : si nous cherchons à quel empereur il faut

1. Hirsch (trad. Schipa), *Il Ducato di Benevento*, p. 69; — Diehl, *Etudes sur l'adm. byz.*, p. 34.

2. *Cod. Carol.* (*Mon. Germ. epist.*, t. III, p. 515); — *Langob. Regesten*, 293 (*Neues Archiv*, III, p. 286).

3. Diehl, *loc. cit.*, p. 32.

attribuer l'institution du *duché de Calabre*, ce sera de préférence à Constant II, qui s'est occupé tout spécialement des affaires de l'Italie méridionale[1]. Ayant débarqué à Tarente, il cherche à reprendre aux Lombards plusieurs places d'Apulie ; battu près de Bénévent, il s'enfuit à Rome, puis revient à Naples, dont il fait, très probablement, le centre d'un nouveau duché[2]. Il part ensuite pour Syracuse, où il réside pendant six ans : s'il y a dès la fin du VII^e^ siècle un *duché* de Calabre, c'est dans les entreprises de Constant II pour réorganiser la défense de l'Italie méridionale qu'il faut en chercher l'origine. Le nouveau chef qui commande toutes les forces militaires dispersées dans le Bruttium et la Terre d'Otrante doit continuer la lutte contre les Lombards de Bénévent[3], et tenter, comme l'empereur lui-même, de leur reprendre l'Apulie. La région de Brindisi et de Tarente est, en quelque sorte, le centre principal du nouveau duché, et peut-être est-ce à Tarente que doit résider le duc : outre les avantages exceptionnels de sa position maritime, les facilités qu'elle offre pour un prompt débarquement, cette ville n'est-elle pas admirablement située, entre les deux péninsules qui terminent l'Italie, pour servir de centre et de point de ralliement à toutes les garnisons byzantines, depuis Reggio jusqu'à Otrante ?

Mais bientôt les conquêtes de Romuald enlèvent précisément aux Grecs cette région centrale et, par l'établissement des Lombards à Tarente et sur les rives voisines, brisent en deux morceaux la province militaire constituée par l'empereur Constant II. Ce sont les montagnes du Bruttium qui sont le principal réduit de la défense des Grecs : c'est là que le duché de Calabre a son centre, et le débris de la Terre d'Otrante, gardé par les Byzantins, n'en est plus, pour ainsi dire, qu'une annexe insignifiante. La nouvelle Calabre, qui comprend d'abord tout ce qui reste aux Grecs au sud de l'Italie, finit par se confondre avec l'ancien Bruttium.

Le duché de Calabre est une dépendance du thème de Sicile[4] : quand il n'y a plus d'exarque en Italie, c'est le patrice de

1. Schipa, *Archivio storico per le province Napoletane*, t. XX (1895), p. 23. Je reproduis ici les conclusions que j'ai déjà exposées dans un article sur *les Diocèses de Calabre à l'époque byzantine* (*Rev. d'hist. et littér. relig.*, t. V, 1900, p. 233).

2. Capasso, *Monumenta ad hist. Neap. duc.*, I, p. 21.

3. Diehl, *loc. cit.*, p. 35.

4. Const. Porphyrog., *de them.*, p. 60 ; — *de adm. imp.*, c. L, p. 225.

Sicile qui est le plus haut fonctionnaire byzantin d'Occident Mais avant même que Ravenne et Rome soient perdues pour l'empire, Syracuse est la véritable capitale de toutes les possessions byzantines dans l'Italie méridionale. A la cour de Byzance, dès l'époque de Constant II, on s'habitue à regarder la Sicile et la Calabre comme une région unique; les deux termes sont constamment associés chez les historiens du temps; sous Constant II, comme sous Léon III, le premier empereur iconoclaste, les mêmes impôts extraordinaires frappent le thème de Sicile et le duché voisin[1]. Quand l'Italie se soulève contre les décrets des empereurs iconoclastes, ceux-ci, par leur politique violente et habile, empêchent la révolte de s'étendre au sud; ils rompent tout lien entre Rome, centre de l'opposition, et les églises de Sicile et de Calabre[2]. La Calabre se détache en quelque sorte du reste de l'Italie pour se rattacher plus étroitement à l'île voisine : n'est-elle pas séparée de l'Italie centrale par le vaste domaine des Lombards de Bénévent, en guerre ouverte contre Byzance? Depuis la fin du VII^e^ siècle jusqu'à l'invasion arabe, l'histoire de la Calabre, c'est l'histoire de la Sicile elle-même; leurs destinées sont communes, et si la Calabre devient une nouvelle « Grande-Grèce », c'est surtout par son union intime avec la Sicile.

Ce ne sont pas les décrets des empereurs grecs, ordonnant la soumission des églises de Sicile et de Calabre au patriarcat de Constantinople, qui ont introduit dans ces églises la langue et la liturgie byzantines. Le changement est antérieur, et si le passage de la juridiction de Rome à celle de Constantinople a pu s'accomplir si facilement, sans résistance apparente, c'est qu'il était préparé par d'autres circonstances : la Sicile et la Calabre avaient déjà cessé d'être latines pour devenir les pays les plus grecs de l'Occident.

L'assimilation byzantine dans l'Italie centrale a été nécessairement plus superficielle et plus lente que dans les régions méridionales, en rapports plus directs avec les provinces orientales de l'Empire. A mesure que l'Eglise romaine et les populations italiennes se détachent du basileus, la propagande byzantine devient moins efficace; combattue par des forces différentes ou hostiles, elle n'arrive point à pénétrer très profondément la

1. *Liber Pontif.*, I, 136, 151; — Théoph. (éd. de Boor), I, p. 410-422.
2. Baronius-Pagi, *ad an.* 730.

masse du peuple italien. Certes, au commencement du VIII^e^ siècle, la civilisation byzantine est encore florissante en Italie : la guerre des images, d'où sort la révolte des milices italiennes, provoque d'autre part, dans toute la péninsule, une nouvelle immigration de moines grecs. Mais ces moines sont brouillés avec le clergé officiel byzantin, comme avec les fonctionnaires impériaux. S'ils contribuent, dans une certaine mesure, à prolonger l'influence religieuse de l'Eglise grecque, ils sont perdus au milieu d'une population latine, dont les liens avec l'Orient vont peu à peu s'affaiblir.

Dans les provinces méridionales, et surtout en Sicile, c'est une évolution inverse : sans doute, la Sicile était toujours restée, plus ou moins, un pays de langue mixte[1]. A la fin de l'empire romain, il semble bien que le grec soit la langue usuelle, dans une grande partie de l'île ; la plupart des inscriptions chrétiennes, recueillies dans les catacombes de Syracuse, sont écrites et rédigées en grec[2] ; un acte du V^e^ siècle nous donne les noms de plusieurs paysans siciliens, qui sont évidemment des Grecs[3]. Il n'en est pas moins vrai que, jusqu'à la fin du VI^e^ siècle, l'influence réunie de l'administration impériale et de l'Eglise romaine fait prévaloir le latin comme langue officielle de l'île. Au temps de Grégoire le Grand, le clergé sicilien, qui dépend directement du Saint-Siège, est surtout latin : cependant Grégoire lui-même, dans une lettre à l'évêque de Syracuse, parle des Siciliens, *Latins ou Grecs*, qui accusent le pape d'imiter servilement les coutumes de l'Eglise de Constantinople[4]. En tout cas, la propagande byzantine trouve en Sicile un terrain particulièrement favorable ; quand à la cour même de Byzance le latin cesse d'être langue officielle, l'influence des fonctionnaires ne s'exerce plus dans le même sens, et le grec ne tarde pas à l'emporter. Le changement est visible dans la langue de l'Eglise, et il est d'autant plus remarquable que le clergé sicilien, dans les querelles théologiques, fait cause commune avec les églises latines d'Occident, groupées autour du Saint-Siège, contre l'autorité byzantine et la plus grande partie du clergé d'Orient[5]. Dès le commencement du VII^e^ siècle, on observe les progrès de la langue et de la culture grecques dans le clergé de

1. Amari, I, p. 197.
2. Perrot dans le *Guide en Sicile*, publié par la *Revue générale des Sciences*, p. 275.
3. Marini, *Papiri diplomatici*, n° LXXIII (p. 108).
4. Greg., *Epist.*, IX, 26 (*Reg.*, dans *Mon. Germ. epist.*, t. II, p. 59).
5. Cf. l'attitude du clergé sicilien dans les conciles de 649 et 680 (Hefele,

l'île : le célèbre moine Maxime, dans son voyage de Sicile, y trouve un grand nombre de moines et de prêtres fort instruits de la littérature religieuse hellénique [1]. Un monastère de Syracuse, latin au temps de saint Grégoire, a pour abbé, quatre-vingts ans plus tard, un higoumène basilien, du nom de Théophane, qui devient patriarche d'Antioche. Vers la même époque, l'évêque de Syracuse, Georges, auteur probable d'hymnes grecs, est en relations suivies avec le clergé de Crète, dont il transmet les réclamations à Rome [2].

L'évêque Grégoire d'Agrigente, dont on connaît les œuvres, est un théologien grec mentionné par les ménologes du x^e^ siècle ; son nom ne se trouve dans aucun calendrier latin, mais on sait que son élection est confirmée par le pape, et c'est à Rome qu'il vient se justifier contre certains griefs du clergé sicilien ; puisqu'il dépend du patriarcat romain, il a vécu, sans nul doute, avant l'époque des iconoclastes [3]. Le clergé sicilien du VII^e^ siècle joue d'ailleurs un rôle particulièrement brillant dans l'histoire de l'Eglise ; il fournit deux patriarches d'Antioche et plusieurs papes [4]. Il est bon de remarquer que ces papes, nés et élevés en Sicile, appartiennent à des familles d'origine orientale, et c'est par eux que la culture byzantine se maintient si longtemps à Rome même, alors que, cent cinquante ans plus tôt, saint Grégoire avouait qu'il ne savait pas le grec.

La conclusion générale qui ressort de tous ces faits peut s'appliquer à la Calabre, au moins pour la fin du VII^e^ siècle ou le commencement du VIII^e^. Mais il est probable que le changement de langue y a été plus lent : au temps de Cassiodore, comme au temps de saint Grégoire, le Bruttium est un pays purement latin, et rien n'y prouve l'usage du grec, à l'époque où nous l'avons signalé en Sicile. Dès la fin de l'empire romain, on ne trouve plus à Tarente que des inscriptions latines [5] ; et c'est aujourd'hui un fait généralement reconnu que, dans l'ancienne Grande-Grèce, il n'était resté, au commencement du

Conciliengeschichte, 2^e^ éd., t. III, 213, 257 ; — LANCIA DI BROLO, *Storia della chiesa in Sicilia*, t. II, p. 7, 21, 65).

1. LANCIA DI BROLO, II, 14, 15 ; — MIGNE, *Patr. grecque*, t. XC, col. 84 ; et XCI, col. 111.

2. LANCIA DI BROLO, II, p. 21.

3. Id., II, p. 38 ; — GAETANI, *Vitæ sanct. Sicul.*, II, 27.

4. *Liber Pontificalis*, I, p. 350, 359, 368. — Cf. LANCIA DI BROLO, II, 58-103 ; — DIEHL, p. 258.

5. LENORMANT, *la Grande-Grèce*, t. I, p. 65.

moyen âge, aucune trace de la langue et de la culture helléniques[1]. Si l'hellénisme a repris possession de cet ancien domaine, c'est uniquement par l'influence byzantine et le voisinage de la Sicile. En admettant que la langue grecque soit décidément prépondérante en Sicile vers le milieu du VII^e^ siècle, elle n'a pu l'être en Calabre qu'à une époque un peu plus tardive. N'est-ce pas ce changement de langue qui a favorisé l'usage nouveau du mot Καλαβρία et la disparition progressive du mot *Bruttium?* Rappelons d'ailleurs qu'au moment où la Calabre, à la suite de la Sicile, s'hellénise si profondément, Cosenza et Tarente sont perdues pour les Byzantins; la domination lombarde y rétablit peu à peu la prépondérance du latin. Aussi bien le triomphe de la langue grecque, en Calabre, n'est-il attesté, au commencement même du VIII^e^ siècle, que pour la région méridionale, en rapports plus étroits avec la Sicile. L'évêque grec Cirille gouverne l'église de Reggio et a comme archidiacre Léon le Thaumaturge, futur évêque de Catane, célèbre dans les fastes de l'Eglise grecque et contemporain des premiers iconoclastes[2].

C'est ainsi que le clergé sicilien et calabrais, soumis à la juridiction romaine, attiré vers l'Eglise d'Occident par ses doctrines et ses tendances générales, est entraîné au contraire vers Byzance par sa langue et par sa liturgie. Sans doute, dans la Rome à demi byzantine du VIII^e^ siècle, on attache beaucoup moins d'importance que plus tard à ces différences liturgiques. Mais, si naturelle que paraisse, à cette époque, la situation mixte du clergé sicilien et calabrais, les choses ne peuvent ainsi durer que par l'accord de Rome et de Byzance : quand survient la rupture, la différence de langue et de rite devient un principe d'opposition, et le basileus ne peut admettre que des églises grecques reconnaissent la juridiction du patriarche latin, en guerre avec le pouvoir impérial.

On présente souvent l'acte de Léon III l'Isaurien comme

1. Zampelios, Ἰταλοελληνικά p. 39 et suiv.; — Lenormant, *La Grande-Grèce*, t. II, p. 372, 379. D'après la remarque du savant Calabrais Morisani (*De protopapis*, *p.* 158), on ne connaît pas d'inscriptions chrétiennes grecques en Bruttium, avant le VIII^e^ siècle. Le *Corpus inscr. gr.* (t. IV, p. XL, n° 9541) en signale une seule, trouvée à Reggio.

2. Gaetani, *Vitæ sanct. Sicul.*, II, 9. — Cf. Lancia di Brolo, II, 129. — D'après une tradition souvent reproduite, le pape Zacharie serait un Grec de de Santa-Severina, en Calabre. Mais le *Liber Pontificalis* (I, 426) parle seulement de son origine grecque : *natione grecus.*

une mesure de violence. Mais nous n'avons aucune preuve que le basileus ait prescrit, par un décret formel et unique, la soumission des églises de Sicile au patriarcat byzantin. Le texte de Théophane[1] indique seulement que, pour se venger de la révolte de l'Italie et de l'opposition du pape aux décrets contre les images, Léon III attribue au fisc impérial les revenus de tous les patrimoines du Saint-Siège, en Sicile et en Calabre. Cette confiscation violente devait avoir, d'ailleurs, les plus graves conséquences. L'Eglise romaine avait, au sud de l'Italie, d'immenses domaines et une population nombreuse de colons ; la possession de ces domaines lui assurait une influence énorme, en lui permettant de rester en relations directes et constantes avec les évêques les plus éloignés de Rome. Les recteurs du patrimoine, fondés de pouvoir et légats du Saint-Siège, exerçaient en son nom une active surveillance sur le clergé méridional. Mais les progrès de l'invasion lombarde rendaient leur tâche de plus en plus difficile, et il est probable que plusieurs de ces grands domaines étaient en fait abandonnés. En tout cas, le basileus, en les attribuant au fisc, minait l'influence du Saint-Siège, lui enlevait tous ses moyens d'action, brisait enfin les derniers liens qui unissaient à Rome l'Italie méridionale et la Sicile. Dès lors, il était facile d'interdire aux évêques le voyage à Rome et la reconnaissance de la juridiction romaine. Au fur et à mesure des élections nouvelles, c'est le patriarche byzantin qui exerce les droits autrefois reconnus au pape. Mais il a fallu sans doute une période de plusieurs années pour que toutes les églises de Sicile et de Calabre reconnaissent la juridiction nouvelle. S'il y a eu un décret formel de l'empereur, peut-être faut-il le placer un peu plus tard et l'attribuer au fils de Léon III, Constantin Copronyme (741-775) : la notice du moine arménien Basile, écrite au commencement du IX^e^ siècle, en faisant mention des églises enlevées au patriarcat romain, ajoute ces mots : « Ces églises ont été réunies au synode de Constantinople, depuis que le pape de l'ancienne Rome est sous la domination des Barbares[2]. » N'est-ce pas une allusion à la chute de l'exarchat et à la constitution de l'Etat pontifical, plutôt qu'à la première rupture entre Léon III et le Saint-Siège?

1. Théoph. (éd. de Boor), I, 410.
2. Georg. Cypr., *Descriptio orbis Romani*, éd. Gelzer, p. 27.

Dans l'Italie septentrionale et centrale, l'Eglise romaine tire profit de sa rupture avec l'empire : entraînée dans une direction nouvelle, ayant conscience d'avoir pour elle la masse des Italiens latins, elle trouve ailleurs d'éclatantes compensations aux pertes que lui inflige le basileus. Sur l'église de Naples l'influence du Saint-Siège est encore assez forte pour la détourner du schisme[1] : l'évêque Sergius, après avoir accepté d'abord du patriarche byzantin le titre nouveau d'archevêque, se réconcilie avec Rome. Mais au-delà de Naples, au-delà des pays lombards soumis à Bénévent, la papauté reste impuissante, et dans le clergé grec de Calabre ou de Sicile il n'y a pas trace de résistance. C'est un fait remarquable, et déjà signalé par Lenormant, que les papes semblent s'être résignés assez vite à la perte de leurs droits de métropolitains. Hadrien Ier, quelques années plus tard, revendique, à deux reprises différentes[2], les anciennes prérogatives du patriarcat romain : les dispositions conciliantes de l'impératrice Irène, le rapprochement entre les Francs et les Byzantins, encourageaient les espérances ou les illusions du pape. Mais au fond cette protestation ne tient qu'une place tout à fait secondaire dans les lettres d'Hadrien Ier, qui songe surtout à la reprise des anciens patrimoines et à l'extension de l'Etat pontifical. Après lui, pendant près d'un siècle, il n'y a pas trace d'une protestation nouvelle : il faut descendre jusqu'au pontificat de Nicolas Ier pour trouver de nouveau, dans les lettres du Saint-Siège, une allusion à ses anciens droits sur la Sicile[3]. En somme, ces revendications si rares restent purement théoriques, et l'on ne voit pas qu'aucun pape ait tenté d'agir directement sur le clergé calabrais ou sicilien, pour le détacher du patriarcat de Constantinople.

Les évêques grecs de Calabre et de Sicile obtiennent, en fait, cette autonomie, qui devait satisfaire tous leurs désirs. Il ne semble pas que les patriarches de Constantinople agissent aussi directement sur eux que les papes du VIe siècle sur leurs prédécesseurs latins. Ils servent souvent d'intermédiaires entre Rome et Constantinople : les Siciliens jouent un rôle particu-

1. *Chron. episc. Neap.* dans Capasso, *Monumenta*, I, 94; — et *Script. rer. langob.*, p. 422.
2. Jaffé-Löw., 2448, 2449, 2483.
3. Jaffé-Löw., 2682; — Migne, *P. L.*, t. CXIX, col. 778; — Lenormant, *loc. cit.*, II, 394.

lièrement actif au concile œcuménique, réuni à Nicée en 787, pour mettre fin à la guerre des images et réconcilier l'Orient avec l'Occident ; avec eux se trouvent de nombreux évêques de Calabre, ceux de Reggio, de Tropea, de Crotone, de Sainte-Cyriaque[1]. Tous se reconnaissent loyalement les suffragants du patriarche byzantin, Tarasios, auquel ils donnent le titre de patriarche « œcuménique »[2]. Un peu plus tard, vers l'année 820 l'évêque de Tauriana, en Calabre, est envoyé en ambassade à Constantinople par le patrice de Sicile avec un certain nombre d'autres Siciliens[3].

Ainsi tous ces faits s'enchaînent étroitement : changement dans la langue et la liturgie, confiscation des patrimoines du Saint-Siège, soumission des évêques à la juridiction de Constantinople. A l'époque même où les empereurs byzantins voient le reste de l'Italie leur échapper, ils obtiennent du moins ce résultat qu'aux deux extrémités de la péninsule, Calabre et Terre d'Otrante, leur domination s'attache davantage au sol et y tient, pour ainsi dire, par des racines plus profondes.

Très peu de temps après la perte de Ravenne, vers 758, les Byzantins alliés au roi Didier contre le duc de Bénévent, réfugié à Otrante, profitent de leur alliance et de la colère du roi contre son vassal pour se faire céder cette place [4]. Ils reprenaient ainsi, à l'entrée de la mer Adriatique, une position de premier ordre, par laquelle la côte méridionale de l'Italie restait en communication facile avec l'Illyrie et la Grèce, — port tout désigné pour un débarquement des troupes byzantines, le jour où le basileus voudrait reprendre, par le sud, la conquête de l'Italie.

On n'ignorait point à Byzance quelle était la valeur stratégique de la Calabre ; tant que les empereurs songent à revendiquer l'exarchat, à tirer vengeance des Francs, c'est en Calabre que se concentrent les troupes, chargées probablement d'envahir, d'accord avec le prince de Bénévent, le nouvel Etat pontifical : l'expédition la plus importante est celle de 788, qui se termine

1. Mansi, XII, 993.

2. Le patriarche Tarasios, qui est en relations courtoises avec le pape Adrien, s'adresse directement aux évêques de Sicile, qui observent la même liturgie que lui-même : « συλλειτουργοί », et les engage à faire observer les décrets du IIe concile de Nicée dans le synode provincial, qu'ils ont coutume de tenir (Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum Monumenta*, II, 309).

3. *Petri episcopi de vita sancti Fantini* (Gaetani, *Vitæ sanct. Sicul.*, I, 160).

4. *Cod. Carol.*, ep. 17, p. 515; — Hirsch-Schipa, p. 107.

par la défaite des Grecs[1]. Mais, après cette date, il n'est plus question d'entreprise semblable : la défense du pays est abandonnée au patrice byzantin de Syracuse, véritable vice-roi de la Sicile et de la Calabre, marche occidentale de l'empire. Quand la paix est rétablie entre Byzance et les Francs, le patrice conclut des traités avec le Saint-Siège et avec le roi Charles[2]. Il est en correspondance avec le pape Léon III, qui recueille, par lui, toutes les nouvelles du monde byzantin et les transmet à Charles. De même, il négocie directement avec les Arabes[3] et conclut une trêve avec leur chef Ibrahim (805). Mais le patrice de Sicile est un trop haut personnage, trop indépendant, trop éloigné du centre de l'empire pour ne pas être tenté parfois d'usurper l'autorité suprême. D'autre part, l'armée sicilienne est assez nombreuse et assez forte pour fournir un sérieux appui aux tentatives de ce genre. Avant la chute de l'exarchat, la révolte du patrice Sergius, à l'avènement de Léon III l'Isaurien (718), avait été promptement réprimée[4]. En 781, c'est le patrice Elpidios qui se soulève à son tour, et les Siciliens refusent de le livrer au spathaire Théophile, envoyé par l'impératrice Irène. Enfin, entre 821 et 826, c'est encore une révolte militaire provoquée, il est vrai, non par le patrice, mais par un officier secondaire du nom d'Euphemios, qui attire les Arabes en Sicile[5]. Depuis que la paix a été conclue avec les Francs, d'abord en 802, puis en 812, le seul danger qui menace du dehors la domination byzantine en Sicile et en Calabre, c'est l'invasion arabe.

Dès le commencement du VIII[e] siècle, les émirs de Kairouan avaient armé une flotte pour attaquer la grande île : les expéditions arabes se répètent à intervalles assez rapprochés entre 701 et 753. Mais les Grecs, battus en Italie, organisent d'une manière plus sérieuse la défense de la Sicile : les places sont fortifiées, de nombreux vaisseaux font croisière le long des côtes et poursuivent les Arabes jusque dans les parages de l'Afrique. Ainsi, depuis 753 jusqu'en 815, on ne signale plus de nouvelles incursions, et même des relations pacifiques s'établissent entre les Aglabites de Kairouan et les patrices de

1. Théoph. (éd. de Boor), I, 464 ; — Einhardi, *Ann.* 788 (*Mon. Germ. Ss.*, I, 175).
2. Lettres de Léon III (*Epist.*, V, p. 97) ; — Cf. Amari, I, 191.
3. Amari, I, 225 ; — *Ann. Lauriss.* 797 (*Ss.*, I, 182).
4. Théoph. (éd. de Boor), I, 398. — Cf. Amari, I, 217.
5. Théoph., I, 455 ; — Amari, I, 239.

Syracuse[1]. Mais d'autres Arabes, venus d'Espagne et du Maroc, indépendants des émirs aglabites, pillent les côtes de Sardaigne et de Sicile. Bientôt les Aglabites eux-mêmes envoient des corsaires dans la mer Tyrrhénienne : ceux-ci s'établissent aux portes même de Naples, dans l'île d'Ischia ; ils occupent Ponza et menacent Civita-Vecchia[2]. Quand leurs navires sont chargés de butin, les Arabes s'éloignent : ces incursions passagères n'ont encore d'autre but que le pillage. La première armée arabe envoyée d'Afrique pour entreprendre, d'accord avec le rebelle Euphemios, la conquête de l'île, débarque à Mazara en 827; mais après avoir traversé toute l'île, elle échoue au siège de Syracuse ; en 829, les Musulmans n'occupent encore que deux places. L'année suivante, une nouvelle armée plus nombreuse tente un nouvel effort : les Arabes assiègent Palerme, qui, après une héroïque résistance de treize mois, finit par capituler[3] : c'est la prise de Palerme, en septembre 831, qui marque véritablement le point de départ de la conquête arabe en Sicile. Là s'organise un nouvel Etat musulman, une colonie africaine, bientôt indépendante de sa métropole. Ainsi le danger grandit et s'approche pour les populations italiennes de la côte occidentale.

Les forces byzantines étant concentrées à l'est de l'île, depuis Messine jusqu'à Syracuse, la Calabre méridionale et les côtes du golfe de Tarente sont encore assez bien protégées. Mais les succès des Arabes ont montré la désorganisation profonde de la marine byzantine, si puissante encore au VIIIe siècle : si les Byzantins ne sont plus maîtres de la mer, l'invasion musulmane sur le continent italien doit suivre, à brève échéance, la création de l'émirat de Palerme.

II

LES TRANSFORMATIONS DU DUCHÉ DE NAPLES

Dans la crise qui détache l'Italie de l'empire, les ducs de Naples défendent avec une singulière énergie les intérêts byzantins : leur rôle grandit à mesure que diminue celui des ducs

1. Amari, I, 168-175, 224.
2. Lettres de Léon III, 6 (*Epist.*, t. V, p. 96).
3. Amari, I, 264-290.

de Rome. Leur action s'exerce sur tout le littoral campanien, depuis les environs de Palerme jusqu'à Terracine, où l'on trouve encore sur un monument le nom du duc Georges[1]. Ces ducs du VIII[e] siècle ne sont point des personnages inconnus; plusieurs sceaux, des inscriptions nous ont transmis leur nom et leur souvenir : avant le duc Georges, c'est le duc Théodore « ὕπατος καὶ δούξ » qui érige à Naples une église nouvelle consacrée aux saints Jean et Paul[2]. Après la chute de l'exarchat, Naples reste gouvernée par le duc Grégoire, qui a le titre de *spathaire impérial*[3]. Il n'occupe qu'un rang secondaire dans la hiérarchie byzantine, et c'est le patrice de Sicile qui, tout d'abord, apparaît aux Napolitains eux-mêmes comme le véritable représentant du basileus. Dans un accord conclu en 763 entre une vénérable abbesse et le duc Etienne *eminentissimus consul*, les deux parties prêtent serment par l'empereur, le pape et « la vie de notre seigneur Antiochos, très excellent patrice et protostratège[4] ». Quand Hadrien I[er] réclame aux Napolitains les anciens patrimoines du Saint-Siège, il reconnaît qu'ils doivent consulter d'abord le patrice de Sicile et attendre ses ordres[5]. Les Napolitains se montrent profondément attachés à la domination byzantine et partagent l'hostilité des Grecs contre le Saint-Siège, au moment où Rome et Ravenne sont pour jamais enlevés à l'empire. Les iconoclastes, si peu populaires dans le reste de l'Italie, comptent à Naples de nombreux partisans, et leur influence est assez grande pour interrompre pendant plusieurs années toutes relations avec Rome. Vers 740, il s'en était fallu de peu que l'évêque de Naples, acceptant de Byzance le titre d'archevêque, ne se détachât du patriarcat romain[6]. Vingt ans plus tard, une lutte acharnée s'engage entre l'aristocratie militaire, hostile au Saint-Siège, et le clergé resté fidèle à Rome.

On empêche l'évêque élu d'aller se faire consacrer par le pape; on le tient prisonnier dans la ville. Cependant il réussit à s'échapper, s'enfuit secrètement à Rome, et reçoit l'investi-

1. La Blanchère, *Terracine*, p. 174. — Cf. mon article sur *l'Etat pontifical, les Byzantins et les Lombards sur le littoral campanien* [*Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XXI (1901), p. 489].
2. Capasso, *Monumenta ad hist. Neapol. duc.*, I, 48, et III, 215.
3. Capasso, I, 56.
4. Capasso, I, 262.
5. *Cod. Carol.*, ep. 64 (p. 591).
6. Capasso, I, 194; — *Gesta episc. Neap.* (*M. G., Script. rerum langob.*, 422).

ture pontificale. Mais à son retour, les Napolitains lui ferment les portes et le confinent à quelques lieues des murs de Naples, dans une dépendance de la petite église rurale de Saint-Janvier. Le clergé, très attaché à la tradition romaine, reste en rapports avec lui, et ses partisans sont assez nombreux pour l'encourager à la résistance : mais son exil ne cesse que deux ans plus tard, quand l'aristocratie napolitaine consent à une réconciliation[1].

Vers l'année 787, au moment où le roi des Francs s'avance sur Capoue, des ambassadeurs byzantins, appelés par le prince lombard de Bénévent, débarquent sur le littoral campanien[2]. L'accueil empressé qu'ils reçoivent à Naples, les honneurs qu'on leur prodigue nous montrent quels sujets fidèles le basileus trouve dans cette ardente population. S'ils veulent maintenir les liens traditionnels de leur église avec le Siège de Rome, les Napolitains restent hostiles au nouveau souverain temporel ; ils refusent de restituer les patrimoines confisqués ; ils s'entendent avec les Lombards pour menacer — s'il faut en croire le pape, — la Campanie romaine[3]. Cependant les relations avec l'empire d'Orient ne tardent pas, en fait, à se relâcher : Naples, quel que soit son loyalisme, commence à se gouverner elle-même. Le patrice de Sicile n'a guère les moyens d'exercer un contrôle efficace sur l'administration de la ville. S'il reconnaît officiellement le duc Etienne, le premier qui soit nommé à Naples depuis la chute de l'exarchat, il est probable que ce choix lui est imposé par l'aristocratie locale, dont Etienne est le chef[4]. Or c'est le duc Etienne qui est le véritable fondateur de l'autonomie napolitaine : ce n'est plus un fonctionnaire révocable ; il devient, en réalité, maître absolu et gouverne la ville avec une entière indépendance. Par un cas singulier, qui doit se renouveler une fois encore dans l'histoire de Naples, Etienne réunit bientôt l'autorité spirituelle à la souveraineté civile : l'évêque de Naples, étant mort au milieu d'une peste, qui décime le peuple et le clergé, les Napolitains acclament comme son successeur le duc Etienne, qui, depuis douze ans déjà, administrait pacifiquement la

1. Capasso, I, 198 ; — *Gesta episc. Neap.*, 424.
2. *Cod. Carol.*, 616.
3. *Cod. Carol.*, 591.
4. Capasso, I, 61 ; — Schipa, *Storia del ducato di Napoli* (*Archivio Storico per le province Napoletane*, t. XVII, p. 377).

ville[1]. Etienne va trouver le pape et réussit, en dépit des règles canoniques, à se faire conférer immédiatement les ordres sacrés. Il reste évêque de Naples pendant près de trente-trois ans, et, s'il cesse officiellement d'être duc, le titre ne sort pas de sa famille : il a pour successeur son fils Grégoire, — peut-être un autre fils du nom de Césaire, — puis son gendre Théophilacte[2]. Mais, en fait, l'évêque garde une influence prépondérante sur la direction générale des affaires.

Etienne II, en raison même des circonstances extraordinaires de son entrée dans les ordres, manifeste, à l'égard du Saint-Siège, une particulière déférence : dans cette ville, naguère divisée par le schisme, il s'attache à fortifier l'influence romaine. Il envoie des clercs s'instruire à Rome, il se signale par son zèle pour les images, il fait disparaître toute trace d'opposition religieuse[3]. Il est vrai que, vers la même époque, la cour byzantine elle-même travaille à rétablir la paix religieuse par l'entente avec Rome. Mais, à Naples, le résultat de la politique d'Etienne II, c'est de faire triompher dans le clergé la langue et la culture *latines*, aux dépens de l'influence byzantine.

D'autre part, il observe scrupuleusement les formes traditionnelles de la soumission à l'empire ; s'il assure à son fils le titre de duc, il a soin de le faire reconnaître par l'autorité byzantine[4]. Mais il est visible, à plusieurs signes, que cette subordination de Naples au basileus devient purement nominale. Dans l'inscription si curieuse, composée par Etienne II lui-même en l'honneur de son fils, le duc Césaire, mort à la fleur de l'âge, il le loue d'avoir su ménager les Lombards sans rompre l'accord avec les Grecs : *Sic blandus Bardis eras ut fœdera Graiis servares*[5]. Ce n'est déjà plus le langage d'un sujet, mais celui d'un allié.

Le changement se manifeste avec évidence dans les actes publics et sur les monnaies. L'image du basileus disparaît sur les monnaies de bronze pour céder la place à celle de saint Janvier, patron et protecteur de la ville[6], et cette image nouvelle

1. Capasso, I, 200 ; — *Gesta episc. Neap.*, 425.
2. Capasso, I, 66.
3. Capasso, I, 200 ; — *Gesta episc. Neap.*, 425.
4. Inscription de Césaire : Capasso, III, 218.
5. Capasso, *loc. cit.* — Cf. sur cette inscription, Mommsen, *Neues Archiv*, III, 403.
6. Capasso, III, 243-251. — Cf. *Archivio storico per le prov. Napol.*, t. XIV, 461 ; — Schipa, *loc. cit.*, 380.

est le symbole même de l'autonomie napolitaine. Enfin, dans cette ville qui se glorifie avant tout d'être la ville de saint Janvier, la langue officielle de l'administration comme de l'église n'est plus la langue de Byzance : les habitants du littoral campanien, Napolitains, gens de Gaëte et d'Amalfi, sont et restent essentiellement des *Latins*, et ce seul trait suffit à les distinguer profondément des Siciliens ou des Calabrais[1].

Au commencement du IXe siècle, quand les corsaires sarrasins menacent les côtes de Sicile, c'est en vain que l'amiral byzantin requiert le duc Anthime de lui fournir des vaisseaux : le duc refuse et garde la neutralité[2].

Etienne II avait cherché à maintenir la dignité ducale dans sa famille; en réalité le pouvoir reste électif, ou plutôt il appartient à qui sait le prendre et le garder. Entre 800 et 840, la succession des ducs donne lieu à des troubles fréquents, et l'on voit même les Napolitains, las de ces luttes continuelles, renoncer provisoirement à leur indépendance : en 818, comme plusieurs factions rivales se disputent le pouvoir, ne pouvant arriver à s'entendre, ils ont recours au patrice de Sicile, et lui demandent de leur désigner un duc[3]. Pendant trois ans (818-821), ce sont des fonctionnaires byzantins, nommés par le patrice, qui gouvernent Naples. Mais bientôt les Napolitains se lassent d'obéir à un « étranger » : c'est le terme employé par la chronique officielle des ducs, écrite à la fin du IXe siècle. Ils chassent le protospathaire Théodore et acclament Etienne III, petit-fils d'Etienne II[4]. L'autorité ducale rétablie revient à l'aristocratie locale et à la famille qui l'a déjà exercée pendant près de quarante ans. Cependant les troubles recommencent et provoquent plus d'une fois une intervention étrangère, qui n'est plus celle des Byzantins. En 832, quelques Napolitains, secrètement soudoyés par le prince de Bénévent, assassinent leur duc, et l'un des meurtriers prend sa place[5]. En 840, le duc André ayant imploré, contre les Lombards de Bénévent, l'appui des Francs, l'empereur Lothaire envoie à Naples un seigneur franc du nom de Contard : celui-ci se brouille

1. Cf. les chartes de Gaëte : *Cod. dipl. Caiet.*, t. I. — Camera, *Memorie stor. dipl. della città e ducato di Amalfi*, t. I, 95.
2. Lettre de Léon III, *Epist.*, t. V, p. 96; — Capasso, I, 69.
3. Capasso, I, 204; — *Gesta episc. Neap.*, 428.
4. Capasso, I, 70 et 205.
5. Capasso, I, 204; — *Gesta episc. Neap.*, 429.

avec le duc, le fait tuer et occupe militairement la ville. Cette usurpation provoque une terrible émeute : les Napolitains envahissent le palais épiscopal, où s'est installé le chef des Francs, le massacrent, lui, sa femme et ses compagnons, et vont chercher à Cumes le comte Sergius, pour en faire leur duc[1]. Vers la même époque, il y avait entre le pouvoir épiscopal et le pouvoir militaire ou ducal d'interminables conflits : l'évêque Tiberius reste en prison pendant sept ans, et jusqu'à sa mort l'église de Naples est administrée par un évêque usurpateur, imposé au clergé par le duc, sans avoir reçu la consécration épiscopale[2]. L'avènement de Sergius en 840 marque le commencement d'une ère nouvelle : son prestige est assez grand pour mettre un terme à l'anarchie, rétablir la paix et fonder une dynastie. Tiberius étant mort, l'évêque qui avait pris sa place est régulièrement consacré, après une enquête du pape Grégoire IV. Nous verrons plus tard par quels services Sergius mérite la reconnaissance des Napolitains et réussit à jouer un rôle glorieux dans la lutte contre les Arabes. Il nous reste à montrer quels sont les rapports des ducs de Naples avec leurs voisins immédiats, et comment les dangers qui menacent leur indépendance nous expliquent les révolutions intérieures de la ville, durant cette période de crise qui s'étend de la mort d'Etienne II à l'élection de Sergius.

Le duché de Naples ne comprend pas seulement la ville de Naples et ses environs immédiats. Théoriquement, l'autorité du duc s'étend sur toute la partie du littoral campanien que les Byzantins ont gardée, depuis la chute de l'exarchat, — sauf le territoire de Terracine, occupé par les troupes pontificales, au temps d'Hadrien I[er][3]. Ces possessions byzantines ne forment pas une ligne continue : à l'est de Gaëte, la côte appartient aux Lombards de Bénévent, maîtres de Minturnes, de l'embouchure du Liris et de celle du Vulturne. Ainsi la région de Gaëte forme une enclave isolée entre l'Etat pontifical et la Campanie lombarde ; le duché de Naples proprement dit s'étend depuis l'embouchure du Clanius et le lac de Patria jusqu'à l'est d'Amalfi. Il comprend donc les petites villes de Cumes, Pouzzoles

1. Capasso, I, 209 ; — *Gesta episc. Neap.*, 431.
2. Capasso, I, 208 ; — *Gesta episc. Neap.* (*Script. r. l.* 430).
3. *Cod. Carol.*, 591. — Cf. la discussion sur la date de la réunion de Terracine à l'Etat pontifical dans l'article déjà cité : *l'Etat pontifical, les Byzantins et les Lombards...* [*Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XXI (1901), p. 493].

et Sorrente, gouvernées par des fonctionnaires de rang inférieur, *comites* ou *prefecti*, qui sont subordonnés au duc de Naples[1]. Un texte de la fin du VIII[e] siècle nous montre qu'Amalfi est comprise dans les limites du *ducatus*[2]. A Gaëte même, le premier magistrat de la ville, qui porte le titre byzantin d'*hypatos*, reconnaît explicitement, en 839, l'autorité du duc de Naples[3] : mais ce n'est là peut-être qu'une formule officielle, à laquelle on ne peut attacher grande importance ; car il n'y a pas trace d'une intervention des ducs napolitains dans les affaires de Gaëte. En fait, Gaëte et même Amalfi sont des villes assez importantes pour se rendre autonomes. En 812, quand l'amiral byzantin réclame des vaisseaux au duc Anthime, il le charge d'en demander aussi à tous les habitants du littoral qui voudront bien lui obéir. Si le duc Anthime refuse, pour son propre compte, d'en donner, Gaëte et Amalfi en fournissent, au contraire, un certain nombre de leur plein gré[4].

La limite du duché de Naples à l'intérieur des terres est assez difficile à déterminer : car elle varie souvent, selon le progrès ou le recul de la domination lombarde. Entre le cours du Clanius (aujourd'hui le ruisseau appelé *Regi Lagni*), le lac de Patria, les villes de Cancello et de Nole, il y a une étroite zone de plaine, constamment disputée entre Lombards et Napolitains, et dans laquelle les uns et les autres possèdent certains domaines communs : c'est la *Liburia* ou *Liguria*[5]. En contact avec les Lombards dans cette plaine admirablement fertile, objet d'âpres convoitises, les Napolitains luttent pied à pied, pour ne pas laisser le cercle ennemi se resserrer de plus en plus autour de leur ville.

A vrai dire, c'est la guerre contre les Lombards, qui est la grande affaire des Napolitains, depuis la fin du VIII[e] siècle jusqu'au milieu du IX[e]. Ce sont les princes de Bénévent qui menacent le plus directement leur indépendance ; c'est dans

1. CAPASSO, III, 161, 182, 200. — Sergius est comte de Cumes avant d'être duc de Naples (CAP., I, 210).

2. *Cod. Carol.*, 610.

3. CAPASSO, I, 263 ; — et *Cod. dipl. Caiet.*, I, n° 5. — Cf. les termes du traité conclu par le prince de Bénévent avec le duc André de Naples en 836 : *Populo vobis subjecto ducati Neapolitani et Surrento et Amalfi et ceteris castellis vel locis in quibus dominium tenetis* (*Edictus*, p. 187).

4. *Qui vero dux... in adjutorio ejus ire contempsit : Kaietani autem et Amalfitani aliquanta congregantes navigia in auxilio illius abierunt* (LEONIS III *Epist.* 96).

5. CAPASSO, III, 192.

cette lutte violente, acharnée, à peine interrompue par quelques années de trêve, que se développe chez les Napolitains ce patriotisme local, si étroit, si jaloux, si dédaigneux de tout ce qui n'est pas l'intérêt immédiat et présent de la ville. Naples, à plusieurs reprises, est assiégée par les princes lombards; à plusieurs reprises elle est obligée de payer tribut. Le prince Sicon, vers 830, lui inflige une humiliation suprême : il réussit à dérober le corps de saint Janvier, protecteur de la cité, et le transporte en grande solennité dans sa capitale[1]. Tandis que les chroniques lombardes font grand bruit de cet événement mémorable, les Napolitains observent à ce sujet le plus complet silence. Ils se vantent du moins d'avoir gardé la tête du saint, et rien n'est changé au culte traditionnel[2].

Quelques années plus tard, le prince Sicard, résolu à terrifier les Napolitains, en occupant tout le littoral, vient ravager les environs de Misène, puis assiège Sorrente pendant plusieurs mois, cherchant à ravir aux habitants d'autres reliques. Mais, tandis que son armée campe dans la plaine de Pompéi, arrivent les Sarrasins, dont l'intervention inopinée sauve Naples[3]. En résumé, pendant près de vingt ans, de 820 jusqu'en 840, les Napolitains n'évitent un blocus prolongé qu'en payant tribut à leur redoutable voisin.

Si l'on compare le petit duché de Naples et l'immense territoire sur lequel régnait alors le prince de Bénévent, il semble que la lutte fût impossible : outre leur nombre, les guerriers lombards avaient, contre leur faible adversaire, tous les avantages de la position : maîtres de l'embouchure du Vulturne et du golfe de Salerne, ils pouvaient envahir le duché de Naples aux deux extrémités et bloquer complètement la ville, au moins du côté de la terre. Les Napolitains n'ont pour se défendre que leurs vaisseaux, et il semble bien qu'ils aient réussi à empêcher le blocus maritime. Mais ils ont aussi toutes les ressources d'une habile diplomatie, d'un esprit fécond en ruses : dans le récit monotone de ces guerres, de ces massacres et de ces pillages, le seul intérêt vient du contraste qui s'accuse parfois entre la rude naïveté des Lombards et l'astuce napolitaine. Un jour qu'il s'agit de conclure la paix, l'envoyé du prince de

1. Capasso, I, 75; — *Chron. Salern.*, c. 57 (*M. G. Ss.*, III, 497).
2. Gothein, *die Culturentwicklung Suditaliens*, p. 112.
3. Capasso, I, 80, 209; — *Gesta episc.*, 431; — *Chron. Salern.*, c. 63 (*Ss.* III, 499).

Bénévent, introduit dans la ville, est amené sur la grande place, où on lui montre des monceaux de blé : sur d'énormes tas de sable, les Napolitains avaient mis une couche légère de grains de froment. Mais le Lombard, persuadé qu'ils ont entassé des vivres pour de longs mois de siège, s'empresse de porter la nouvelle à son maître, le décide à renoncer au siège de Naples et à conclure la paix à des conditions favorables [1].

Enfin les Napolitains cherchent au dehors des alliances. Mais les Byzantins, qui ne peuvent empêcher le débarquement des Arabes en Sicile, sont hors d'état de prêter aux ducs le moindre appui ; dès 826, le duc de Naples implore, contre les Lombards, le secours de l'empereur des Francs, Louis le Pieux, qui est nominalement leur suzerain ; et, quelques années plus tard, le duc André sollicite l'intervention de Lothaire [2].

L'occupation de Palerme par les Arabes, en 831, isole encore davantage les habitants du littoral campanien et rend leurs rapports avec l'empire grec de plus en plus rares. Mais quelle attitude vont-ils avoir vis-à-vis de ces nouveaux voisins, dont ils ont déjà, vers 812, éprouvé les ravages ? Il est remarquable qu'à cette époque les Napolitains semblent ne pas s'émouvoir outre mesure de l'établissement, d'ailleurs temporaire, des Arabes dans les îles les plus rapprochées de la côte : Ischia, Ponza [3]. Leur grand souci, c'est de défendre et de garder la plaine de Liburie : contre les Lombards, le duc André ne se contente pas de faire appel aux Francs. Il attire sur la côte quelques bandes sarrasines et se sert d'elles pour obliger le prince Sicard à reculer [4]. L'accord avec les Sarrasins entre dans les traditions de la politique napolitaine : s'il faut en croire un texte arabe [5], les Napolitains, après avoir pris à leur service des troupes sarrasines, fournissent des vaisseaux aux Arabes pour les aider à enlever Messine. On voit ce qu'était devenue, vers le milieu du IX^e^ siècle, la fidélité de Naples à l'empire byzantin !

1. *Chron. Sal.*, c. 64 (*Ss.*, III, 499).
2. Capasso, I, 210 ; — *Gesta episc. Neap.*, 431.
3. Leonis III, *Epist.* 6 (V, p. 96).
4. Capasso, I, 209 ; — *Gesta episc. Neap.*, 431.
5. Amari, I, 314. — Cf. Ibn-al-Atir, *Bibliotheca arabo-sicula*, I, 372.

CHAPITRE II

LES LOMBARDS DE BÉNÉVENT

DEPUIS LE MILIEU DU VIIIe SIÈCLE JUSQU'A L'INVASION SARRASINE EN APULIE (840)

En dehors des territoires byzantins, toute l'Italie méridionale, des Abruzzes au golfe de Tarente, est soumise au duc lombard de Bénévent : au sud de la péninsule, la nation vaincue par Charlemagne garde son indépendance, et lors de la chute du royaume lombard, en 774, le duc de Bénévent prend le titre de prince, pour mieux affirmer cette indépendance ; c'est la cour de Bénévent qui reste le dernier refuge des vieilles traditions lombardes. Ce vaste duché comprend les antiques régions du Samnium, de l'Apulie, de la Lucanie, une partie de la Calabre, une grande partie de la Campanie. On a vu quelles sont ses limites au sud, du côté de la Calabre byzantine : la frontière part du littoral de la mer tyrrhénienne, un peu au nord d'Amantea, enveloppe tout le bassin du Crati, et vient aboutir, probablement, à l'embouchure du fleuve ; depuis l'embouchure du Crati jusqu'au sud de Tarente, toute la côte est lombarde. Au sud-est, la frontière suit une ligne qui passe au sud de Tarente et d'Oria, et vient déboucher sur la mer Adriatique, un peu au sud de Brindisi : du moins en est-il ainsi après 758, quand les Byzantins ont repris Otrante[1].

Au nord-ouest, les Lombards sont maîtres, depuis 702, de Sora, Hirpinum, Arce, c'est-à-dire de toute la vallée moyenne du Liris, par laquelle ils touchent au nouvel Etat pontifical ; vers 752, ils enlèvent même au Saint-Siège la bourgade de

1. Hirsch, trad. Schipa, 24.

Ceccano [1]. Au nord, le duché de Bénévent confine au duché de Spolète, qui comprend le pays des Marses, autour du lac Fucin, et probablement la haute vallée du Liris, en amont de Sora; puis la frontière suit le cours de la Pescara, au moins jusqu'en 802 [2]. A cette date, les Bénéventains perdront le comté de Chieti, situé entre la Pescara et le Sangro, qui passera sous la domination de Spolète.

I

LES DERNIERS DUCS DE BÉNÉVENT

Au VIII[e] siècle, et bien avant la chute du royaume lombard, le duché de Bénévent peut être regardé comme un Etat distinct et indépendant, les ducs comme de véritables souverains, qui ne sont qu'en apparence les vassaux des rois de Pavie. Tant que les communications entre Rome et Ravenne restaient entre les mains des Byzantins, il était presque impossible aux rois lombards de faire respecter leur autorité au sud de la péninsule. De bonne heure, les ducs de Bénévent ont une situation très différente de celle des autres ducs lombards. Partout ailleurs, le roi nomme directement les ducs et cherche à les choisir parmi des nobles étrangers au pays. A Bénévent, le pouvoir reste, pendant plusieurs générations, dans la même famille, et le duc fait reconnaître d'avance son fils comme successeur. Dans le nord, le roi nomme directement les officiers inférieurs *gastaldi*, *sculdahis*, et l'autorité des *gastaldi*, chargés de l'administration des domaines royaux, fait contrepoids à celle des ducs. Chez les Lombards du Sud, c'est le duc lui-même qui nomme les gastaldi, comtes, etc., exerçant dans tout le duché la prérogative royale. Dans l'Italie du Nord ou en Toscane, la puissance des rois lombards a pour fondement de grands domaines, dispersés un peu partout; dans l'Italie méridionale, les rois de Pavie ne possèdent aucun domaine et ne lèvent directement aucun impôt [3].

1. Paul DIACRE, VI, 27; — *Liber Pontificalis : Vie d'Etienne II*, 237 (t. I, p. 444).
2. HIRSCH, *loc. cit.*, 24; — ERCHEMPERT, c. 5 (*S. r. l.*, 236).
3. HIRSCH, trad. Schipa, 78.

Au moment des grandes luttes du VIII^e^ siècle, lorsque se joue le sort de Rome et de Ravenne, on voit clairement s'affirmer l'indépendance des ducs de Bénévent et de Spolète. Ils n'ont aucun intérêt à favoriser la conquête des provinces byzantines dans l'Italie centrale et à laisser disparaître l'utile barrière qui les sépare des Lombards du Nord. Aussi s'empressent-ils de négocier, d'un commun accord, avec le pape Grégoire II, pour faire alliance avec lui contre le roi Liutprand (728-729). Il est vrai que Liutprand les traite en rebelles, et veut profiter de l'occasion pour les rattacher enfin plus étroitement à l'autorité royale[1]. Il réussit même à soumettre les Bénéventains et leur impose un duc, étranger au pays (732). Mais en 739, les Bénéventains profitent de l'éloignement du roi pour se choisir un autre duc, pris dans l'aristocratie locale : celui-ci renouvelle l'entente avec le Saint-Siège contre le roi. Il faut une nouvelle expédition de Liutprand pour rétablir à Bénévent un duc qui soit sa créature[2] : encore fait-il aux Lombards du Sud une concession importante, puisqu'il reconnaît l'héritier des anciens ducs, le jeune Gisulf, qu'il avait écarté du pouvoir, pour le garder comme ôtage (742). Si Gisulf II reste fidèle à Liutprand, à peine celui-ci est-il mort (744) que le lien se brise entre le royaume lombard et les deux duchés de Spolète et Bénévent : le roi Ratchis, dans les lois nouvelles qu'il promulgue, traite les deux duchés en pays étrangers et ennemis. Il interdit à ses sujets, sous peine de confiscation et de mort, d'envoyer aucun messager, sans un ordre exprès du roi « à Rome, Ravenne, Spolète, Bénévent, chez les Francs, les Bavarois ou les Alamans[3] ».

Cependant, quand le roi Aistulf prend Ravenne et menace directement le duché de Rome, les Lombards de Bénévent sont d'accord avec lui. En 752, ils envahissent la Campanie romaine ; en 756, ils prennent une part directe à l'attaque de Rome, en cherchant à pénétrer dans la ville par la porte de Saint-Paul[4]. La guerre d'Aistulf contre Pépin a pour effet d'établir entre le roi lombard et les ducs une entente plus étroite qu'elle ne l'a jamais été : pour la première fois, on voit des plaideurs de Béné-

1. *Vie de Grégoire II* (*Lib. Pontif.*, I, 407) ; — Hirsch, 83.
2. Paul Diacre, VI, 55 ; — Gregorii III, ep. 2 (*Epist.*, III, 477) ; — Hirsch, 90.
3. *Ratchis Leges* (746) (*Edictus*, p. 157).
4. *Cod. Carol.*, ep. 9 (III, 499).

vent faire appel au roi d'une sentence prononcée par les juges locaux[1].

Mais à l'avènement de Didier, se produit un nouveau revirement, qui nous montre tout ce qu'il y a de factice dans cette union. Les ducs de Spolète et de Bénévent se rapprochent du Saint-Siège et demandent au pape de les réconcilier avec le roi Pépin : ils se déclarent tout prêts à reconnaître la prépondérance franque et à se *recommander* au roi des Francs[2]. Leur principal souci, c'est de séparer leur cause de celle du roi des Lombards ; c'est de ménager le plus fort des deux adversaires, pour assurer leur propre indépendance.

Didier, le dernier roi de Pavie, fait une troisième et dernière tentative pour obtenir la soumission des duchés. Tandis qu'il vient occuper Spolète avec son armée, le duc de Bénévent, Liutprand, s'enfuit de sa capitale et va s'enfermer à Otrante[3]. Didier installe à sa place Arichis, auquel il donne sa fille en mariage ; l'union est rétablie, et elle subsiste jusqu'à la chute du royaume lombard en 774. Mais, en fait, le nouveau duc reste aussi indépendant que ses prédécesseurs ; rien n'est changé à la constitution intérieure du duché. Le roi Didier a une autorité trop fragile, il est trop occupé par d'autres soins pour pouvoir intervenir dans le gouvernement de l'Italie méridionale ; en 766, le duc Arichis revise un procès qui s'était engagé devant le roi Aistulf, et il casse tout ce que le roi avait décidé[4]. Il ne semble pas, d'autre part, que les Lombards de Bénévent aient pris une part active aux dernières luttes de Didier contre les Francs. La guerre est concentrée dans le nord, et quand Didier devient le prisonnier du roi des Francs, maître de Pavie, les ducs de Spolète et de Bénévent ne songent qu'à sauver leur situation personnelle. Les Lombards de Spolète jurent fidélité au Saint-Siège, qui les regarde désormais comme ses vassaux[5]. Le roi Charles, bien qu'il ait mis sur sa tête la couronne des rois lombards, ne songe point à revendiquer les droits ou les prétentions de la dynastie déchue sur le duché de Bénévent. C'est un politique trop prudent pour se lancer dans une pareille

1. Charte de 766 dans Troya, *Cod. dipl. longob.*, V, 364.
2. Stefani III ep. *Cod. Carol.*, III, 506.
3. *Cod. Carol.*, 515.
4. Troya, V, 364 ; — Muratori, *R. I. S.*, I, 2, 394.
5. La soumission de Spolète (773) est antérieure de quelques mois à la prise de Pavie (Cf. *Lib. Pontif.*, I, 495 ; — Duchesne, *Les premiers temps de l'Etat pontifical*, p. 69).

aventure. Si la puissance des Lombards du Sud inquiète surtout le nouvel Etat pontifical, elle n'est pas une menace sérieuse pour la souveraineté franque en Italie. Tout au plus, le pape obtient-il de Charles que le duché de Bénévent sera un jour rattaché à l'Etat pontifical et qu'il formera, comme Spolète, une seigneurie vassale[1]. Mais cette vague promesse reste sans exécution, et ni l'autorité ni l'indépendance du duc Arichis n'éprouvent la moindre atteinte. Tandis que l'Italie du Nord et l'Italie centrale subissent, entre 750 et 780, de si profonds changements, la partie de la péninsule qui s'étend au sud des Abruzzes échappe encore à toute intervention des Francs.

II

ARICHIS, PREMIER PRINCE DE BÉNÉVENT (774-787)

Tant qu'il y avait eu à Pavie des rois lombards, le sentiment d'un intérêt national avait paru complètement étranger aux Lombards du Sud. Mais, depuis que l'Etat bénéventain est le seul où les représentants de la nation vaincue ne soient ni sujets ni vassaux de Charles, l'orgueil national lombard se réveille dans la noblesse de Bénévent avec une intensité nouvelle. Pour la première fois, l'intérêt particulier des ducs se confond avec l'intérêt général du peuple lombard. Arichis se souvient qu'il est gendre de Didier, et il prétend relever le prestige de la dynastie déchue. Pendant que le fils de Didier mène la vie errante d'un prince exilé, seul Arichis est assez fort pour braver les Francs et gouverner avec gloire, « selon l'exemple de ses ancêtres, les débris de sa nation : *suæ gentis reliquias*[2] ».

En 774, il y avait seize ans déjà qu'Arichis gouvernait le duché de Bénévent. Apprenant la chute de Didier et l'usurpation de la couronne lombarde par le roi des Francs, il prit le titre nouveau de *prince*, se fit donner l'onction par les évêques, et, lui aussi, mit sur sa tête une couronne, symbole de l'autorité souveraine ; ses diplômes portèrent, pour la première fois, la formule : « écrit dans notre Sacré Palais[3] ». Tout en évitant de provoquer le roi des Francs, il se refusait à lui reconnaître

1. *Lib. Pontif.* (introd. Duchesne), I, CCXXXVIII.
2. *Introd. aux Capitula d'Adelchis* (*Edictus*, p. 177).
3. ERCH., 3 ; — LEO OST., I, 88, 9 (S., VII, 586).

les mêmes prérogatives qu'à Didier. En montrant aux Lombards qu'il n'était le vassal de personne, il releva le prestige de l'autorité ducale et encouragea ses sujets à défendre énergiquement leur indépendance, en face de l'Etat pontifical et du duché de Spolète, protégés par les Francs. Le premier prince de Bénévent est assurément l'un des plus curieux personnages italiens du VIII^e^ siècle : peut-être l'Italie franque et l'Italie pontificale ont-elles occupé, trop exclusivement, l'attention des historiens ; on a trop négligé l'histoire de ces Etats secondaires et de ces princes de second rang, que l'imposante figure de Charlemagne a rejetés dans l'ombre.

Arichis, soit comme duc, soit comme prince indépendant, resta, pendant près de trente ans, le souverain de presque toute l'Italie méridionale (758-787) : aussi bien son règne est-il l'époque la plus brillante et la plus intéressante, à beaucoup d'égards, dans l'histoire des Lombards du Sud avant la restauration byzantine : d'ailleurs, ses relations avec l'Empire byzantin nous donnent une raison nouvelle de mieux mettre en lumière son rôle politique.

Toutes les chroniques de l'Italie méridionale, du IX^e^ au XI^e^ siècle, parlent avec complaisance du fondateur de la principauté de Bénévent, restaurateur de la ville de Salerne et grand bâtisseur d'églises[1]. L'épitaphe composée, après sa mort, par son contemporain et son ami le savant Paul Diacre célèbre avec une emphase naïve les talents, les vertus, les exploits d'Arichis. « Issu de la race des ducs et des rois, il s'est élevé au-dessus de tous les siens par sa propre noblesse ; par sa beauté, sa force, sa douceur, son éloquence, sa sagesse, il a brillé entre tous... Son intelligence a embrassé toutes les sciences ; plein de zèle pour l'étude et la culture des livres divins, il l'emportait sur tous les jeunes hommes par sa vaillance à la chasse et à la guerre[2]. » Comme tant d'autres de ses contemporains, c'est un prince d'une dévotion ardente, qui comble de faveurs les églises et les monastères ; il achève à Bénévent la construction de la grande église de Sainte-Sophie, commencée par un de ses prédécesseurs ; il va chercher partout des reliques, au fond de l'Apulie comme aux environs de sa capitale, pour les réunir à Sainte-Sophie, qui devient le sanctuaire national

1. ERCH., 3 ; — *Chron. Sal.*, 9-18 (*Ss.*, III, 476-481) ; — LEO OST., I, 9.
2. *Chron. Sal.*, 20 ; — *Poet. lat. ævi Carol.*, I, 66.

des princes lombards[1]. Il témoigne beaucoup de déférence pour les évêques, dont il fait à la fois ses conseillers et ses ambassadeurs[2]. Dans les décrets qu'il ajoute à l'ancienne législation lombarde, il augmente le chiffre de la composition pour les crimes commis contre les gens d'église; il corrige les dispositions de l'ancien édit, qui entravent la liberté des donations aux *loci venerabiles*[3].

S'il fonde et restaure beaucoup d'églises et de monastères, il se préoccupe aussi de réparer ou d'agrandir ses anciennes forteresses. Vers la fin de son règne, inquiet de l'ambition des Francs, ne se trouvant plus en sécurité dans sa vieille capitale, il établit sa résidence sur le bord de la mer, dans la petite bourgade de Salerne, dont il fait une véritable ville. Il l'entoure de hautes murailles et de tours fortifiées; il y accumule ses trésors; il s'y fait construire un grand palais[4]. Salerne devient, par la faveur d'Arichis, une capitale nouvelle, dont l'importance ne cessera de grandir, jusqu'au jour où ses habitants donneront le signal de la révolte contre Bénévent.

Arichis, très soucieux de maintenir son autorité absolue, semble avoir eu la main assez dure dans le gouvernement de son duché. La liste très longue de ses donations au monastère et à l'église de Sainte-Sophie nous indique en même temps les nombreuses confiscations[5] qu'il a prononcées : un tel a conspiré contre le prince; tel autre, après avoir commis plusieurs assassinats, s'est enfui en pays étranger, sur le territoire de Naples; un notaire a fabriqué des chartes fausses. Pour tous ces crimes, le châtiment est uniforme : les biens du coupable sont attribués au fisc. Ainsi le domaine public, qui se confond avec le domaine du prince, s'agrandit sans cesse et s'étend peu à peu à travers toute la principauté : soit par les conquêtes des anciens ducs, soit par les confiscations nouvelles, Arichis occupait des terres en Lucanie comme au pied des Abruzzes, dans la plaine d'Apulie comme autour de Salerne[6]. Dans l'Etat

1. *Cartulaire de sainte Sophie* (Ughelli, *Italia Sacra*, X, 421; — Borgia, *Mem. stor. di Benevento*, I, 269); — *Script. rer. longob.*, 574 (*ex Transl. XII martyrum*).
2. *Chron. Sal.*, 10.
3. *Arichis capitula* (*Edictus*, p. 170).
4. Erch., 3; — *Chron. Sal.*, 10.
5. *Cart. S. Sophie* (Ughelli, *Italia sacra*, X, 421; — Borgia, *Mem. stor. di Benevento*, I, 269).
6. A Cannes, Canosa, Luceria, Salpi, Siponto (Ugh. et Borgia, *loc. cit.*).

bénéventain, c'est le prince qui est partout le plus grand propriétaire ; la surveillance de ses domaines, partout dispersés, lui permet de faire sentir son autorité aux gastaldi et aux comtes les plus éloignés de sa capitale.

Les fonctionnaires infidèles ou rebelles sont impitoyablement poursuivis, et le pouvoir absolu du prince n'est pas un vain mot. Mais ce résultat n'est dû peut-être qu'à l'infatigable activité, à l'indomptable énergie d'Arichis : lorsqu'il va faire une tournée en Apulie, pour y chercher des reliques, il réclame dans plusieurs villes « l'impôt accoutumé ». Elles refusent, et il faut que le prince les attaque de vive force pour les contraindre à payer [1]. Ce seul trait nous indique déjà quelle est la faiblesse réelle de l'Etat bénéventain, trop vaste pour qu'il soit possible de maintenir longtemps, sous une domination commune, les régions si différentes dont il est composé. Mais cette infirmité ne se manifestera que plus tard, dans le courant du IX^e^ siècle : du vivant d'Arichis, l'énergie personnelle du prince, sa puissance territoriale et militaire assurent encore à l'autorité centrale un singulier prestige.

On sait par quelle pompe extérieure Arichis a soin de rehausser ce prestige. Dans le « Palais Sacré » de Bénévent, autour du prince, se trouvent ses fidèles, les chefs de la noblesse lombarde et les grands officiers, qui portent toujours les anciens titres romains : *referendarius*, *thesaurarius*, *vestararius* [2]. Quand les envoyés du roi Charles viennent au palais de Salerne, Arichis cherche à les éblouir par une réception magnifique : les Francs passent d'abord entre plusieurs groupes de guerriers, qui ne portent ni le même costume ni les mêmes armes ; au fond, dans la grande pièce du palais, se tient le prince, assis sur un trône d'or. Le soir, il leur fait servir les mets les plus délicats, les vins les plus variés, et leur assure, durant plusieurs jours, la plus large hospitalité [3].

Il semble qu'Arichis ait dû partager l'humeur conquérante de ses prédécesseurs et chercher à reculer plus loin les fron-

1. *Translatio XII Martyrum* (*Script. rer. long.*, p. 574-575 ; — Boll. *A. S.*, sept., I, 142).

2. Chartes de Sainte-Sophie en 720-740 (Ughelli, X, 457-460) ; — il y a aussi le *cubicularius*, le *stolezais*, terme qui correspond peut-être à *thesaurarius* (Ugh., X, 465), le *marepahis* (Chartes de 752, 756, 772 ; — Ugh., X, 465 ; — Borgia, I, 278, et Troya, t. IV, p. 89, 114, 151, 449 ; V, 171.) ; — Hirsch, trad. Schipa, p. 78.

3. *Chron. Sal.*, 10-12.

tières de sa principauté. En fait, l'Etat bénéventain était si vaste que l'activité turbulente du prince et de ses compagnons s'employait, le plus souvent, à réduire des comtes rebelles, ou à lever, par force, des contributions périodiques dans les régions les plus éloignées, comme l'Apulie. Du côté des Grecs de Calabre, il n'y a pas trace d'expédition nouvelle, et la frontière entre les Lombards et les Grecs ne paraît pas avoir changé, depuis la reprise d'Otrante par les Byzantins jusqu'à la fin du IX^e^ siècle.

C'est contre le duché de Naples qu'Arichis dirige son principal effort : c'est dans la plaine fertile de Campanie, vers cette côte merveilleuse dont les meilleures positions échappent encore aux Lombards, qu'il conduit de préférence ses guerriers. A plusieurs reprises, il ravage le territoire d'Amalfi, et ces incursions répétées prouvent le projet bien arrêté de conquérir toute la côte orientale du duché de Naples [1]. S'il concentre à Salerne ses trésors et ses soldats, ce n'est pas seulement pour échapper aux Francs, c'est aussi pour se rapprocher de Naples, peut-être pour créer un grand port qui puisse prendre sa part du commerce campanien. Malgré l'étendue de ses côtes, la principauté de Bénévent n'a pas assez de ports, avantageusement situés, pour être un Etat maritime ; si les Lombards ont eu des vaisseaux, ne fût-ce que pour attaquer Naples, leur marine n'a jamais été très importante. Sur le littoral apulien, leur position principale et la plus rapprochée de Bénévent, c'est le port de Siponto, trop exposé aux incursions des pirates slaves ; à Tarente, le commerce est assez actif [2], mais la ville est trop éloignée de la capitale lombarde pour attirer beaucoup l'attention des princes. C'est le littoral campanien qui est le débouché naturel de la région bénéventaine, et c'est la possession de ce littoral qui intéresse le plus directement les maîtres de l'Italie méridionale. Or les vaisseaux qui font le commerce tout le long de cette côte appartiennent presque tous à des gens de Gaëte, de Naples, de Sorrente, d'Amalfi, tous indépendants des Lombards. Les vaisseaux des Grecs de Campanie vont jusqu'à Civita-Vecchia, et le pape se plaint qu'ils fassent le commerce des esclaves [3]. Tel est le principal avantage des habitants du Napolitain, telle est la cause

1. Lettre d'Hadrien I^er^ (*Cod. Carol.*, p. 610).
2. *Chron. Salern.*, 79.
3. *Cod. Carol.*, p. 584.

essentielle de l'antagonisme entre eux et les Lombards : toute la politique d'Arichis et de ses successeurs tend à briser leur indépendance, pour occuper tout le littoral, depuis la frontière de l'Etat pontifical jusqu'au golfe de Salerne.

Cependant Arichis n'a pas poursuivi jusqu'au bout ses projets de conquête : la crainte du péril franc le décide à conclure la paix avec les Napolitains et à leur faire même des concessions assez larges, dans la zone contestée du territoire de *Liburie*[1] ; dès lors, toute son attention est occupée par les rapports avec les Francs et avec Byzance, et c'est ici surtout que son rôle politique est intéressant à rappeler. Il lui fallait une prudence et une habileté singulières pour maintenir le *statu quo* dans l'Italie méridionale. Car il avait à Rome un adversaire acharné, qui ne cessait de dénoncer au roi des Francs ses prétendues intrigues : depuis qu'Arichis reste le seul chef de la nation lombarde, c'est contre lui que se tournent toute la méfiance, toutes les vieilles rancunes du Saint-Siège[2].

Hadrien Ier l'accuse de vouloir conquérir la Campanie romaine, de négocier secrètement avec les Grecs, de refuser la restitution des patrimoines du Saint-Siège. Quels étaient au juste les projets d'Arichis, au sujet de l'Etat pontifical, il est difficile de le savoir, et l'on ne peut accepter sans réserve le témoignage unique de son principal adversaire. Mais l'alliance entre les Byzantins et les Lombards, pour la revendication de l'exarchat, est un fait incontestable, et quand on voit, d'une part, le patrice de Sicile venir à Gaëte, d'autre part, les envoyés de Bénévent s'entendre à Spolète avec d'autres Lombards, parmi lesquels se trouvaient probablement des émissaires d'Adelgis, fils de Didier, il est difficile de nier qu'Arichis ait pris une part active à toutes ces négociations[3]. Cependant le roi Charles sentait si bien la nécessité de ménager le ressentiment des Lombards et d'empêcher leur accord avec les Byzantins, qu'il cherchait, de son côté, à négocier avec le prince de Bénévent sans l'intermédiaire du Saint-Siège[4].

Quand Charles vient à Rome, en 781, il semble que l'indépen-

1. Erch., 2, 3.
2. *Cod. Carol.*, p. 582 et s. — Cf. l'étude de Hirsch sur Hadrien Ier et Bénévent (*Forschungen*, XIII, 35).
3. *Cod. Carol.*, p. 582, 588. — Cf. article cité : *Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XXI, 492.
4. *Cod. Carol.*, 581.

dance des Lombards du Sud soit sérieusement menacée. Dès ce moment, l'autorité franque commence à intervenir dans les affaires des grandes abbayes lombardes, le Mont-Cassin et Saint-Vincent-de-Vulturne. Il y a, dans ce dernier monastère, un parti franc : plusieurs moines accusent l'abbé d'avoir refusé les prières solennelles pour le roi Charles, et d'avoir parlé de lui en termes outrageants[1]. Cependant le *statu quo* n'est pas encore modifié. Charles a réussi à rompre la ligue gréco-lombarde, en entamant des négociations directes avec l'impératrice Irène. Mais il ne s'inquiète pas autrement des faits et gestes d'Arichis.

C'est en 787 que se produit la crise finale où se joue le sort des Lombards du Sud. Peu s'en est fallu que le prince de Bénévent ne devînt, dès cette époque, le vassal de l'empire byzantin. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler avec quelque détail comment l'Etat lombard, à ce moment, se rapproche de Byzance. Charles, cédant enfin aux instances d'Hadrien Ier, lui promit de reculer plus au sud la frontière de l'Etat pontifical, en lui donnant le territoire de Capoue et les villes de la vallée du Liris, conquises par les Lombards au commencement du VIIIe siècle[2]. Il voulait ainsi couper court aux intrigues du prince de Bénévent, et le rattacher définitivement à la monarchie franque.

Arichis, apprenant l'approche des Francs, s'empressa d'envoyer à Charles son fils Romuald, avec une promesse de soumission. Mais Charles, arrivé à Capoue, somma le prince de comparaître devant lui : Arichis se contenta de lui envoyer de nouveaux ambassadeurs, avec son second fils Grimoald, pendant qu'il s'enfermait derrière les murs de Salerne. Charles, enfin satisfait, gardant auprès de lui, comme otage, l'un des jeunes princes, renvoya l'autre à son père, et chargea ses missi d'aller recevoir dans les principales villes les serments de fidélité des nobles lombards (mars 787)[3]. En même temps qu'il imposait aux Bénéventains sa suprématie, le roi des Francs rompait avec l'empire grec : les ambassadeurs d'Irène, qui étaient venus le trouver à Capoue pour reprendre les négociations commencées vers 781, lors des fiançailles de

1. *Cod. Carol.*, 594-596.
2. *Cod. Carol.*, 616 ; — *Lib. Pontif.*, I, *Introd.*, CCXL.
3. *Ann. Lauriss.* et *Ann. Einh.*, 786, 787 (*Ss.*, I, 168-171) ; BÖHMER, *Regesta Imperii*, 284, 286.

Rotrude avec Constantin VI, quittèrent bientôt la ville sans avoir pu s'entendre avec lui[1].

La docilité du prince de Bénévent n'était qu'une feinte : Arichis entamait immédiatement des négociations secrètes avec la cour byzantine, au moment même où celle-ci se brouillait avec les Francs. Il demandait à l'impératrice Irène de lui accorder le titre et la dignité de patrice ; il promettait en échange de reconnaître la suprématie impériale et d'adopter les modes byzantines, en se faisant tondre les cheveux à la grecque[2]. Le seul moyen d'échapper à la suzeraineté franque, ou du moins de la rendre illusoire, n'était-il pas de reconnaître la suzeraineté lointaine du basileus, beaucoup moins dangereuse, en fait, pour l'autonomie lombarde? D'autre part, les continuelles agressions d'Arichis contre Naples avaient dû irriter la cour byzantine, fort bien informée par le patrice de Sicile de tout ce qui se passait dans ses anciens domaines. Très habilement, Arichis venait d'accorder aux Napolitains une paix durable : le moment était bien choisi pour gagner les Byzantins à sa cause et se faire céder indirectement par eux l'autorité qu'il n'avait pu conquérir par la force ; s'il recevait le titre de patrice, il devenait l'égal du stratège de Sicile, il se plaçait dans la hiérarchie byzantine bien au-dessus de son rival, le duc de Naples. N'était-ce pas le plus sûr moyen d'établir sur le littoral campanien, sous le couvert de la protection byzantine, la suprématie lombarde?

L'impératrice Irène s'empressa de faire droit à la demande du prince : elle envoya dans l'Italie méridionale deux spathaires, chargés avec le procurateur de Sicile de remettre à Arichis les insignes de sa dignité nouvelle : l'épée de cour, les vêtements brodés d'or[3]. La cour byzantine appréciait fort, à défaut d'une puissance réelle, une prépondérance apparente. L'accord avec Arichis était la conséquence naturelle de la politique suivie depuis la chute de l'exarchat : quelle revanche à toutes les défaites byzantines de pouvoir de nouveau rattacher à l'Empire tout ce que les Lombards gardaient encore en Italie!

Ainsi la ligue gréco-lombarde, rompue par Charlemagne, se

1. Einh. *annales*, 787.— Cf. Théoph., éd. de Boor., I, 463 ; — et Zonaras, XV, 10.
2. *Cod. Carol.*, p. 617.
3. Le « procurateur » de Sicile (διοικητής) est un fonctionnaire civil subordonné au stratège. Cf. Du Cange : au mot *diœcetæ* (*Mél. d'arch. et d'hist.*, *loc. cit.*, p. 501). D'après la *vie de S. Philarète*, récemment publiée (*Mémoires de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, t. V, p. 64) Arichis aurait demandé la main d'une princesse byzantine pour un de ses fils.

reformait, plus étroite que jamais : tandis que les ambassadeurs d'Irène s'embarquaient pour l'Italie, une grande expédition se préparait, probablement dirigée vers l'Adriatique. Le beau-frère d'Arichis, le prince Adelgis, réfugié à Constantinople, où il était devenu dignitaire byzantin, devait y prendre part : telles étaient du moins les nouvelles qui couraient en Italie, et que le pape avait recueillies par ses agents secrets[1].

Mais ce grand dessein n'aboutit qu'à un lamentable échec. Avant que les deux spathaires ne fussent arrivés au terme de leur voyage, Arichis mourait à Salerne (26 août 787), suivant de près dans la tombe l'aîné de ses fils[2]. Son seul héritier survivant, le jeune Grimoald, était resté l'otage du roi des Francs. Dans une situation si périlleuse, la veuve d'Arichis, Adelperga, sut se montrer assez énergique et assez habile pour continuer la politique de son mari. Enfermée dans Salerne, c'est de là qu'elle dirigeait les affaires, cherchant, d'une part, à éviter une rupture avec Charles, d'autre part, à poursuivre en secret l'accord avec les Grecs. Dans les grandes villes de l'Italie lombarde, on voit s'agiter différents partis : à Bénévent, les Francs trouvent un certain nombre de partisans, tandis qu'à Capoue une partie du clergé travaille pour le Saint-Siège. Mais c'est le parti de l'alliance byzantine, dirigé à Salerne par Adelperga, qui l'emporte. Quand les missi francs arrivent à Salerne, ils se sentent mal vus et suspects ; leurs collègues de Bénévent eux-mêmes prennent peur tout d'un coup et, se croyant menacés d'une conspiration, s'enfuient à Spolète. L'un d'entre eux, cependant, le diacre Atton, est resté à Salerne, où il reçoit les feintes protestations des seigneurs lombards. Trompé par leur belles paroles, il reprend la route de la Gaule : mais à peine est-il parti que les ambassadeurs byzantins, débarqués depuis peu à Agropolis, font leur entrée dans la ville. Sur le conseil d'Adelperga, ils se rendent à Naples, escortés par les Lombards[3]. Tant que le jeune Grimoald restait entre les mains des Francs, il importait de ne pas éveiller les soupçons de Charles, en observant vis-à-vis des Grecs la plus grande réserve.

1. *Cod. Carol.*, 612 ; — Einh. *ann.*, 774.
2. *Chron. Salern.*, 17, 20.
3. Tout le détail de ces intrigues se trouve dans quatre lettres d'Hadrien Ier : nos 80, 82, 83, 84 (*Cod. Carol.*, p. 612-620). Voir aussi la lettre du pape aux missi francs, et la relation de Maginaire, abbé de Saint-Denis (*Cod. Carol.*, *App.*, p. 654-655).

Si Charles avait écouté les réclamations du pape Hadrien I^er^, il aurait gardé prisonnier le jeune Grimoald et entrepris une grande expédition dans le Sud, pour enlever de vive force aux Lombards les villes promises au Saint-Siège. Mais le roi des Francs préféra s'attacher les Lombards par d'habiles concessions. Il consentit à renvoyer Grimoald à Bénévent, à le reconnaître comme successeur légitime d'Arichis, à condition qu'il se déclarât son vassal et s'engageât à payer un tribut annuel de 7.000 sous d'or : en outre, les monnaies bénéventaines et les diplômes du prince devaient porter le nom du roi des Francs. De nouveaux missi, soutenus d'ailleurs par le duc de Spolète, tout dévoué aux Francs, allaient parcourir l'Italie méridionale, pour assurer la soumission effective de l'aristocratie lombarde[1].

Quant au pape Hadrien, c'est en vain qu'il réclama les territoires promis par Charles. Les missi francs jugèrent plus utile de ménager les Lombards au lendemain de leur soumission : on se contenta de donner au Saint-Siège les évêchés, les monastères et les clefs des villes[2]. Mais la vallée du Liris, les forteresses de Teano et de Capoue, restèrent occupées par les princes de Bénévent[3].

Cependant l'expédition promise par Irène arrivait sur les côtes de Calabre (fin 788), trop tard pour jouer un rôle utile. A son chef, le sacellaire et logothète Jean, s'étaient joints Théodore, patrice et stratège de Sicile, et le fils de Didier, Adelgis, qui avait pris le nom grec de Théodote. Mais le nouveau prince de Bénévent, Grimoald, fut obligé, pour montrer la sincérité de sa soumission, de joindre ses forces aux troupes franques envoyées en Calabre[4]. La victoire des Francs, la mort du général byzantin, rendirent définitive l'union à la monarchie franque de l'Italie méridionale lombarde. C'était la ruine de la politique tentée par Arichis : cette curieuse tentative devait être reprise avec plus de succès, au temps de Basile et de Louis II.

1. Erch., 5; — *Regesta Imperii*, 294 *b*.
2. *Cod. Carol.*, p. 620.
3 Sora, Teano et Capoue sont occupées par les Lombards au milieu du IX^e^ siècle (Traité de 849, dans *M. G.*, *Leges*, IV, 221 ; — Capasso, I, 82).
4. Théoph., éd. de Boor., I, 464 ; — Einh. *ann.* 788. L'expédition est de 788 et non de 787. Sur l'erreur commise par les éditeurs du *Cod. Carol.* (p. 612) et par Simson (p. 606), cf. *Mél. d'arch. et d'hist.*, *loc. cit.*, p. 501.

III

LES SUCCESSEURS D'ARICHIS (788-840)
LES TRAITÉS AVEC NAPLES. — LA DÉCADENCE DE L'ÉTAT LOMBARD

Le lien qui unit Bénévent à l'Italie franque laisse intacte l'autonomie lombarde. La seule législation qui soit appliquée dans la principauté, c'est celle des rois lombards, récemment complétée par les décrets d'Arichis; mais les capitulaires francs y semblent inconnus. Bientôt même Grimoald se rend aussi indépendant que l'était son père : au bout de quelques années, les promesses de 788 cessent d'être observées; le nom du roi des Francs disparaît sur les monnaies comme sur les diplômes[1], et le prince de Bénévent ne reconnaît plus ni suzerain, ni protecteur. « Le puissant roi des Francs ne réussit point à le faire plier devant lui[2]. » A plusieurs reprises, Charles envoie son fils Pépin dans l'Italie méridionale pour aller soumettre ce vassal indocile; mais ces expéditions répétées (en 793, en 800[3]) montrent combien reste précaire la suprématie franque. Grimoald songe même à reprendre la politique paternelle, en se rapprochant de l'empereur de Constantinople, dont il épouse une parente[4] : il est vrai qu'il la répudie quelques années plus tard.

Sous les successeurs du fils d'Arichis, les relations avec les Francs sont aussi incertaines et fragiles. Grimoald IV, dit un chroniqueur, fait la paix avec tous ses voisins, et en particulier avec les Francs : mais, d'après un autre texte, il refuse de leur payer tribut et lève contre eux des troupes[5].

Sicon (817-831) envoie, dès son avènement, une ambassade à Louis le Pieux, et lui promet sa soumission. Douze ans plus tard, à Worms, arrive de Bénévent une ambassade[6]. Ces témoignages extérieurs de déférence ne sont pas le signe

1. Erch., 5.
2. *Chron. Sal.*, 29 (*Ss.*, III, 486).
3. Erch., 6; — *Ann. Laureshamenses*, 793 (*Ss.*, I, 35); — *Ann. Lauriss.* et *Einh.*, 800 (*Ss.*, I, 188-189).
4. C'était une nièce de l'empereur, dit Erch., 6. Mais d'après *la vie de S. Philarète* (Cf. supra, p. 36) c'est la belle-sœur de Constantin VI, que la cour byzantine aurait envoyée à Bénévent pour répondre à la demande d'Arichis.
5. Erch., 7; — épitaphe de Sicon (*M. G.*, *Poetæ latini*, II, 651); — Capasso, I, 71.
6. Einh. *Ann.*, 818, 829; — Erch., 10.

d'une réelle docilité ; le tribut, promis par les princes lombards, n'est payé que fort irrégulièrement ; la subordination officielle à l'empire franc n'est regardée, à la cour de Bénévent, que comme une simple alliance. Si le prince fait renouveler par ses ambassadeurs « les anciens traités », il est très loin de se reconnaître comme sujet de l'empire.

La faiblesse politique de Byzance au IXe siècle n'empêche pas les Lombards d'aller parfois chercher un refuge à la cour du basileus. Avant de s'emparer par la violence de l'autorité souveraine, le prince Sicon a failli partir pour Constantinople : il n'appartient pas, par son origine, à la noblesse bénéventaine. C'est un réfugié de Spolète, mal vu des Francs, dénoncé au roi Pépin comme un personnage suspect. Fort bien accueilli à Bénévent par le prince Grimoald IV, il lui demande tout d'abord une escorte pour l'accompagner jusqu'à Otrante, d'où il pense s'embarquer pour Constantinople. Mais il renonce ensuite à son projet, réussit à gagner la confiance du prince et à se faire céder, entre autres domaines, la ville d'Acerenza[1]. Il se brouille bientôt avec Grimoald, assassine son bienfaiteur et prend sa succession : que cet aventurier sans scrupules se tourne ensuite vers les Francs, et se fasse reconnaître par Louis le Pieux, il n'y a rien là qui puisse nous surprendre : par ses ambassades et ses marques extérieures de soumission, il se garantissait contre tout danger d'une intervention franque.

Rapports avec le duché de Naples. — Les princes bénéventains du IXe siècle ne sont ni moins turbulents ni moins belliqueux qu'Arichis. Mais déjà leur territoire est entamé par les ducs de Spolète, vassaux plus fidèles de l'empire franc : la conquête de Chieti, faite à l'instigation des Francs, est le châtiment de la révolte de Grimoald. Depuis 802, la frontière bénéventaine, du côté de la mer Adriatique, est reportée plus au sud, jusqu'au-delà du Sangro[2]. Dans la région qui s'étend entre le Sangro et le Fortore se forment des seigneuries plus ou moins indépendantes, qui ne reconnaissent que très vaguement l'autorité de Bénévent. En fait, l'expansion conquérante des princes lombards est arrêtée vers le nord ; on ne voit pas non

1. *Chron. Sal.*, 42, 44.
2. Erch., 5 ; — Einh. *Ann.*, 801.

plus qu'ils songent à menacer l'Etat pontifical, protégé par les Francs. Comme au temps d'Arichis, le but unique de leur ambition, c'est la conquête de Naples et du littoral campanien[1]. Semblables aux Samnites, qui descendaient périodiquement vers les fertiles plaines de Campanie, les guerriers lombards viennent, à maintes reprises, ravager et piller ces champs de Liburie, dont les Napolitains prétendent partager avec eux l'exploitation. On a vu l'opiniâtre résistance de leurs adversaires, qu'ils écrasent de contributions, mais dont ils ne peuvent réussir à faire des sujets.

Sicon réussit à prendre jusque dans Naples le corps de saint Janvier[2]. Sicard attaque Misène à l'ouest, Sorrente à l'est[3]; les habitants d'Amalfi, craignant à leur tour de se voir prendre les corps de leurs saints, dispersés dans les bourgades voisines, vont les chercher par mer pour les transporter à Amalfi. Mais les troupes lombardes ne se bornent point à piller ces bourgades : elles pénètrent de force dans les murs d'Amalfi, ouvrent et pillent les tombeaux, transportent les reliques à Bénévent. Sicard fait charger de fers une partie des habitants d'Amalfi et les emmène à Salerne[4]. Il oblige les gens d'Amalfi et ceux de Salerne à contracter entre eux des mariages, cherche à mêler de force les deux populations. En un mot, il prétend faire d'Amalfi un simple faubourg de Salerne.

C'est assurément sous le règne de Sicard que l'indépendance de Naples a couru les plus grands dangers; et pourtant Sicard a dû conclure la paix avec Naples à des conditions fort honorables pour la ville[5]. Le traité de 836, dont nous avons gardé le texte, nous montre quelles concessions les Napolitains pouvaient obtenir, malgré l'infériorité de leurs forces militaires. Le prince lombard leur reconnaît la liberté commerciale la plus étendue : les marchands de Naples pourront librement circuler dans tout le territoire de la principauté; ils pourront traverser sans être inquiétés les fleuves ou les lacs qui appartiennent aux Lombards, le Vulturne, le Minturne[6], le lac de Patria; on ne devra pas toucher à leurs barques, et, s'ils

1. Erch., 8, 10.
2. Capasso, I, 75; — *Chron. Sal.*, c. 57. — Cf. *supra*, p. 23.
3. *S. Antonini vita et acta transl. S. Sosii* (Capasso, I, 80 et 304).
4. *Chron. Sal.*, 72-74.
5. *Chron. Sal.*, 64.
6. C'est sans doute le cours inférieur du *Liris* qui est ainsi nommé.

veulent faire du commerce, ils paieront selon l'ancienne coutume. En revanche, il est interdit aux Napolitains d'acheter des esclaves lombards pour faire la traite le long des côtes[1]. Ce qui ressort de ce curieux traité, c'est que les Lombards sont les clients des Napolitains, et ne peuvent se passer des bons offices de leurs marchands. Les *negociatores* qui voyagent en Campanie sont presque tous des gens du littoral, sujets du duc de Naples.

Le traité de 836 renouvelle aussi, d'une manière plus précise, certaines règles adoptées pour l'exploitation des terres indivises entre Lombards et Napolitains. Les domaines communs, cultivés par des colons, qu'on appelle *tertiatores* et plus tard *hospites*, sont situés en *Liburie*, dans la plaine qui se trouve au nord de Naples, le long du Clanius. Déjà Arichis avait dû s'entendre avec le gouvernement napolitain au sujet de ces terres, constamment disputées entre les uns et les autres, et dont la condition était mal définie[2].

On a prétendu que, si ces propriétés indivises sont communes aux deux parties, la *souveraineté* de la Liburie appartient au duc de Naples[3] : cette distinction trop subtile ne paraît pas conforme à la réalité des choses. En fait, il est impossible de donner au mot *frontière*, quand il s'agit des Etats campaniens du IX^e^ siècle, le sens précis que nous lui donnons aujourd'hui. Les domaines des Lombards et des Napolitains sont enchevêtrés les uns dans les autres et, en outre, quelques-uns sont indivis. Quant aux principales bourgades de Liburie, comme Nole, Acerra, il n'est pas douteux qu'au IX^e^ siècle elles ne soient occupées par les Lombards[4].

Décadence de l'État lombard. — En étudiant les rapports des princes de Bénévent avec Naples, on se rend mieux compte de la réelle faiblesse de cet Etat lombard, si puissant en apparence par son étendue territoriale. Nous avons déjà indiqué quelques-unes des raisons qui expliquent la longue résistance

1. *M. G.*, *Leges*, t. IV, p. 216 ; — *Edictus*, p. 187.
2. *Edictus*, p. 180 ; — Erch., 2, 3.
3. Capasso, III, 187. — Sur la question des *tertiatores* de Liburie, cf. Hirsch-Schipa, p. 35 ; — P. Fabre, *Revue historique du droit français*, 1893, 42 ; — Racioppi, *Archivio storico Napol.* (1896), XXI, 42.
4. Sur quelques-uns de ces domaines, cf. *Reg. Neapol.* (Capasso, II, 97, 102, 116). A Nole, il y a un gastaldus lombard (Capasso, I, 88). — Sur Suessula et Acerra, voir Erch., 23, 27 ; — Capasso, III, 192.

des Napolitains : mais la principale, c'est dans la constitution intérieure de l'Etat lombard, dans l'organisation rudimentaire de son armée qu'il faut la chercher. Manifestement, le prince de Bénévent est incapable de lever une armée régulière, recrutée parmi tous ses sujets. Seuls les hommes d'armes qui sont les fidèles immédiats du prince, seuls les comtes ou gastaldi, voisins du duché de Naples, prennent part à la campagne. Dans ces expéditions, continuellement renouvelées, on ne voit pas les assaillants suivre un plan méthodique : une fois satisfaite leur soif de sang et de butin, ils se retirent, ne songeant plus qu'à se faire payer leur retraite le plus chèrement possible. Dans ces conditions, une ville populeuse, comme Naples, entourée de hautes et fortes murailles, bien abritée au pied de ses collines d'où la plaine était facile à surveiller, difficile à bloquer par mer, pouvait tenir tête très longtemps à ses ennemis.

Si déjà, du vivant d'Arichis, il faut toute l'énergie du prince pour faire respecter l'autorité centrale, comment ses successeurs pourront-ils empêcher la lente dissolution qui menace l'Etat de Bénévent? Un premier signe de faiblesse, c'est qu'il ne peut s'établir à Bénévent de dynastie héréditaire; il faut que le prince soit accepté et reconnu par l'aristocratie. Après Grimoald III, fils d'Arichis, c'est son premier ministre ou trésorier, qui est proclamé prince (806). Sicon, gastaldus d'Acerenza, s'empare violemment du pouvoir en 817[1]; et, s'il réussit à le transmettre à son fils Sicard (831), celui-ci, à son tour, meurt assassiné, pour être remplacé par son trésorier (839)[2]. Depuis la mort d'Arichis, il est visible que l'aristocratie joue un rôle de plus en plus important dans la direction des affaires : avant de déclarer la guerre aux Francs, Grimoald consulte ses principaux fidèles, ses parents, les chefs de la noblesse qui l'entourent et forment une sorte de conseil permanent[3].

Comme il est difficile au prince de garder l'administration directe de tous les domaines publics, dispersés dans toutes les régions de l'Italie méridionale, il arrive à la longue que beaucoup de ces terres sont aliénées, cédées à des églises, à des

1. Erch., 7, 9, 10; — *Chron. Sal.*, 53; — Capasso, I, 71.
2. Erch., 14; — *Chron. Sal.*, 77; — *Chron. S. Bened.* (*Script. rer. langob.*, p. 487); — Capasso, I, 73, 78, 81.
3. *Chron. Sal.*, 40, 42, 43; — *Transl. S. Heliani* (*Script. rer. langob.*, 581).

monastères, à des fidèles du prince. Les comtes ou gastaldi des principales villes ne sont plus qu'en apparence des fonctionnaires révocables; en fait, ils deviennent les égaux de leur chef; entourés de leurs fidèles et de leurs hommes d'armes, ils peuvent le braver impunément. Lorsque Rofrit, premier ministre de Sicard, provoque par ses exactions la colère des Lombards, un noble, du nom d'Alfanus, réunit ses amis, ses compagnons d'armes, et leur propose de se soulever. Près de 400 hommes armés, de Bénévent ou de Salerne, se joignent à lui; ils vont chercher du renfort à Naples même, puis viennent ravager les environs des deux villes, enlèvent les troupeaux, terrifient les paysans par le pillage et l'incendie. Alfanus ne consent à faire la paix que si l'évêque de Salerne et son clergé, avec les principaux habitants de la ville, lui jurent qu'on ne touchera pas à sa personne. Il obtient le serment demandé, rentre à Salerne sans être inquiété : mais, quelques mois plus tard, Sicard le fait arrêter, au mépris de la parole donnée, et le noble rebelle est condamné au gibet[1]. Si les propriétaires, qu'ils aient ou non le titre et les fonctions de *comtes* ou de *gastaldi*, peuvent si aisément devenir des chefs de bande et faire la guerre pour leur propre compte, on voit à quoi se réduit l'autorité du prince.

Pour lever des impôts dans les régions un peu éloignées de la capitale, Apulie ou Calabre, il faut une expédition armée. Le prince de Bénévent, ou son premier ministre, chevauchant à travers l'Italie méridionale, pour forcer les villes à leur payer tribut[2], ne sont pas mieux obéis que le sultan du Maroc, obligé de faire, loin de sa capitale, des tournées périodiques pour rançonner les tribus vassales.

Chez les Lombards du Sud, les principales villes, qui sont en même temps des forteresses bien défendues, deviennent pour les rebelles un refuge inexpugnable. La nature même du pays favorise ce morcellement et empêche la ville de Bénévent de rester une véritable capitale. Bénévent a l'avantage d'être presque à mi-chemin entre la mer Tyrrhénienne et l'Adriatique; c'est la principale étape sur la route historique de Capoue à Brindisi, elle commande les communications entre les deux

1. Erch., 12-13; — *Chron. Salern.*, 68, 69.

2. *Translatio XII Martyrum* (*Script. rer. langob.*, 514); — *Chron. Sal.*, 68 : *Factum est autem ut ipse Rofrit fuisset missus cum pluris viris per Calabriæ simulque per Apuliæ fines ut vectigalia exinde exigeret.*

versants, en un point où les hauteurs de l'Apennin cessent de former un obstacle naturel. Importante surtout par sa position stratégique, Bénévent garde aisément son rang de capitale, tant que l'Etat lombard est dans la période de conquête et d'expansion militaire. Mais quand cet Etat s'organise, quand les campagnes dévastées se repeuplent et qu'une vie nouvelle circule dans le pays, d'autres villes grandissent et deviennent bientôt, pour la vieille capitale, des rivales dangereuses. Comme centre d'échanges, la région bénéventaine ne joue qu'un rôle secondaire; c'est sur les côtes et dans les fertiles plaines voisines de la mer que la population se développe; ce sont les régions maritimes qui deviennent les plus vivantes et les plus riches. Salerne surtout, avec son port excellent, bien abrité et défendu vers le nord, devient, en quelques années, une grande ville, active et prospère; le commerce, les relations plus fréquentes avec la Campanie maritime, les Grecs de Calabre et de Sicile, y créent des intérêts nouveaux, une richesse nouvelle; les princes lombards y résident souvent, c'est là qu'est le tombeau du glorieux Arichis et de ses fils[1]. Il se forme ainsi, à vrai dire, deux capitales, ayant des intérêts opposés; les premiers habitants de chaque ville forment deux clans hostiles, dont aucun ne veut subir la prépondérance de l'autre. — En dehors de Bénévent et de Salerne, d'autres villes, gouvernées par des comtes presque indépendants, ont leur vie propre : Capoue, Conza, Acerenza[2]. Sous le règne de Sicard (832-839), le dernier des successeurs d'Arichis, qui ait gardé toute la principauté, il n'y a plus, à vrai dire, d'administration centrale régulière : contre les révoltes incessantes des grands, le prince ne peut maintenir l'unité de l'Etat qu'à force de violences et de confiscations[3].

IV

LES LOMBARDS DU SUD ET LA CIVILISATION BYZANTINE

La principauté de Bénévent, nominalement vassale de l'empire franc, reste toujours en contact avec l'empire byzantin.

1. *Chron. Sal.*, 17, 21, 29.
2. *Chron. Sal.*, 42, 44 ; — Erch., 14, 15.
3. Erch., 12, 13 ; — *Chron. Sal.*, 68, 75.

Sans doute, c'est surtout à la fin du VIII^e siècle, du temps d'Arichis, et lorsque les Byzantins sont encore maîtres de la Sicile, que les relations commerciales sont fréquentes entre les Grecs et les Lombards du Sud. Le luxe dont s'entourent les princes, dans leurs palais de Bénévent et de Salerne, les dons qu'ils prodiguent aux églises nous montrent quelles richesses ils reçoivent de l'Orient. C'est ainsi qu'Arichis donne à Sainte-Sophie des étoffes de pourpre, des toiles tissées avec broderies orientales, venues d'Asie Mineure, des vases d'argent et d'or ciselés, garnis de pierres précieuses[1]. Comme il le rappelle avec un complaisant orgueil, au début d'une charte de donation, il reçoit les produits de l'Inde, de l'Arabie, de l'Ethiopie[2]. Si plus tard les progrès des Arabes dans la Méditerranée, l'occupation de la Crète, la prise de Palerme (831), apportent un obstacle au commerce, il est probable qu'au milieu du IX^e siècle les relations entre la Méditerranée orientale et les côtes d'Italie sont encore assez actives.

Ayant des rapports si fréquents avec le monde byzantin, il est naturel que les Lombards de Bénévent soient éblouis par le prestige de la civilisation byzantine. Le même prince, qui cherche à se faire donner les insignes et la dignité de patrice, semble préoccupé de suivre les traces de Justinien, lorsqu'il embellit l'église de Sainte-Sophie pour en faire le principal sanctuaire de sa capitale[3]. Il est probable que le nom donné au monastère avant Arichis vient d'un culte local : mais il s'est établi, dans l'esprit des Lombards, une confusion entre le nom obscur de la vierge Sophie et le nom beaucoup plus glorieux de la basilique Justinienne[4]. Or c'est en souvenir de cette basilique, et par une sorte d'attraction naturelle vers tout ce qui rappelle Byzance, qu'Arichis transforme le monastère de Sainte-Sophie, agrandit l'église et lui donne le premier rang parmi les sanctuaires de Bénévent.

Enfin n'est-il pas curieux de voir quelle est à Bénévent l'importance des légendes et des reliques de provenance byzantine ? Parmi les reliques qu'Arichis fait transporter à Sainte-Sophie, celles de saint Mercure semblent pour lui les

1. *Ex translatione S. Mercurii* (*Script. rer. langob.*, 577).
2. *Cart. S. Sophie :* Borgia, I, 269 ; — Ughelli, X, 421.
3. Erch., 3 ; — Leo Ost., I, 8.
4. Borgia, I, 233 ; — *Premiers actes concernant sainte Sophie*, dans Troya, *Cod. dipl. longob.*, III, p. 88, 99, 116.

plus précieuses ; il veut faire de saint Mercure l'un des principaux patrons et protecteurs de la ville. Lui-même a composé le récit de la *translation* du saint et, peut-être aussi, l'une des vies que nous avons conservées[1]. Son ami Paul Diacre, l'écrivain le plus illustre de la cour de Bénévent, a écrit un poème en l'honneur de saint Mercure[2]. On ne voit pas, d'autre part, que ce culte nouveau ait une importance quelconque chez les Lombards avant Arichis : Mercure, d'après sa légende, est un soldat arménien, qui a subi le martyre à Césarée de Cappadoce, et dont le corps a été transporté en Italie par l'empereur Constant II ; ses reliques, laissées dans une petite ville obscure de Campanie, y restent oubliées jusqu'à l'époque d'Arichis.

Le prince se fait envoyer aussi certaines reliques de Constantinople[3] : un de ses ambassadeurs lui rapporte de la capitale de l'empire le corps de saint Helianus, l'un des 40 martyrs de Sébaste. Dans le courant du IX^e^ siècle, des marins d'Amalfi vont chercher, sur l'ordre du prince Sicard, dans l'île de Lipari, les reliques de l'apôtre saint Barthélemy, gardées jusque-là par un moine grec : elles sont transportées à Salerne, puis à Bénévent, où le prince fait construire, pour les recevoir, une nouvelle église[4].

Quelle que soit la valeur de ces diverses légendes, le seul fait qu'il importe de signaler ici, c'est l'attrait extraordinaire qu'exerce sur l'imagination des Lombards tout ce qui vient de l'Orient et de Byzance.

La cour de Bénévent est le centre d'un mouvement intellectuel où l'influence byzantine a sa large part. Ces clercs, qui, encouragés par Arichis, recueillent avec un soin pieux les traditions nationales, sont fort au courant de la langue et de la culture grecques. L'historien des Lombards, Paul Diacre, de son vrai nom Paul Warnefrid, enseigne le grec à la princesse de Bénévent, Adelperga[5]. Placés aux confins du monde latin et de l'empire d'Occident, les Lombards de Bénévent et de Salerne, ainsi que les Napolitains, servent d'intermédiaires entre les

1. *Transl. S. Mercurii* (*Script. rer. langob.*, 576) ; — Borgia, I, 207 ; — Martène, *Amplissima Collectio*, VI, 743.
2. Migne, *P. L.*, XCV, col. 1600.
3. *Transl. S. Heliani* (*Script. r. l.*, 581).
4. Borgia, I, 336. — Cf. texte de Nicetas : Migne, *P. G.*, CV, col. 215.
5. *Script. rer. langob.*, p. 13, 17, 18.

deux civilisations, carolingienne et byzantine : si, dans le courant du IXe siècle, il y a toujours, entre les Francs et la cour byzantine, des relations directes et régulières, c'est surtout par la Campanie et par Venise que l'influence byzantine pénètre en Occident.

CHAPITRE III

L'OCCUPATION SARRASINE ET L'ANARCHIE DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

L'INTERVENTION DES FRANCS : ROLE DE L'EMPEREUR LOUIS II (840-867)

Avant le milieu du IX^e^ siècle, toutes les côtes de l'Italie méridionale, depuis Siponto à l'est jusqu'à l'embouchure du Tibre à l'ouest, sont envahies par des bandes sarrasines, venues de tous les coins de la Méditerranée. Ces invasions répétées amènent l'établissement durable de plusieurs colonies musulmanes, qui deviennent à leur tour des foyers permanents de piraterie. En même temps les Lombards se divisent, et, déchirés par la guerre civile, favorisent les progrès des Sarrasins : vers 860, la puissance musulmane est aussi forte et aussi redoutable dans l'Italie méridionale qu'en Sicile. Pendant que les Byzantins luttent péniblement sur les côtes de Sicile, le péril sarrasin donne aux empereurs francs l'occasion d'intervenir, en usant, pour la première fois, de leurs droits de suzerains sur les Lombards du Sud : la principale expédition de Louis II se place précisément quelques mois avant l'avènement de Basile I^er^. Durant cette triste période d'invasions et de guerres civiles, qui précède immédiatement l'intervention byzantine, l'Italie méridionale, subissant le même sort qu'une grande partie de l'Europe occidentale, nous présente ce double spectacle : les progrès menaçants de l'anarchie, au milieu de laquelle se multiplient les seigneuries locales, la dernière tentative d'un empereur carolingien pour arrêter cette anarchie et rétablir une apparence d'ordre public.

I

LES DÉBUTS DE L'INVASION SARRASINE ET LA RÉVOLTE DES LOMBARDS

C'est au cours des luttes entre le prince Sicard de Bénévent (832-839) et le duc André de Naples (834-840) que les Lombards se heurtent aux premières bandes sarrasines, attirées en Campanie par les Napolitains[1]. A mesure que les Arabes affermissent leur puissance en Sicile et y occupent des forteresses nouvelles, leurs corsaires s'enhardissent davantage : bientôt, franchissant la mer Ionienne et contournant la Terre d'Otrante, quelques Siciliens débarquent à Brindisi et forcent l'entrée de la ville. Le prince Sicard accourt pour les chasser; mais les cavaliers lombards viennent trébucher dans les fossés creusés par les Arabes autour de la ville, et habilement dissimulés avec des fagots ou de la terre; ils périssent en grand nombre, et leur chef s'enfuit en toute hâte[2]. Cependant les Sarrasins, s'étant bornés à piller la ville et à y mettre le feu, se rembarquent quelques jours après pour la Sicile.

Bientôt la guerre civile qui éclate en pays lombard, de Tarente à Bénévent, leur donne l'occasion de fonder sur la côte d'Italie leur premier établissement durable. Le prince Sicard, en cherchant à maintenir par la terreur son autorité chaque jour plus impuissante, avait mécontenté violemment une partie de la noblesse lombarde; en se débarrassant par la confiscation, l'exil ou le meurtre, de rivaux dangereux, il n'avait réussi qu'à ajourner la révolte. Son frère Sikenolf, exilé à Tarente, n'attendait que l'occasion de se venger[3].

A la mort de Sicard, c'est le trésorier Radelchis[4] qui prend possession du pouvoir (839). Mais les nobles de Salerne se mettent d'accord avec quelques exilés bénéventains pour tenter de le renverser. D'autre part, les gens d'Amalfi, amenés de force à Salerne, sous le prince défunt, profitent de sa mort

1. Capasso, I, 79, 209; — Amari, I, 311.
2. *Chron. Sal.*, 72.
3. Erch., 12, 13; — *Chron. Sal.*, 75,
4. Erch., 14; — Cap., I, 81.

pour se proclamer indépendants et rentrer dans leur ville à demi détruite[1].

Les conspirateurs lombards leur proposent une alliance contre le nouveau prince de Bénévent, auquel ils opposent le frère de Sicard, exilé et prisonnier à Tarente, Sikenolf. Les conjurés, cachant leurs armes, quittent Salerne et Amalfi, les uns par terre, les autres par mer, et se donnent rendez-vous à Tarente, où ils se font passer pour des marchands : car Tarente est resté un centre commercial assez prospère. On y vend des vases de terre cuite, et c'est un marché important pour les vins. Les faux marchands enivrent les gardiens de Sikenolf, délivrent le prisonnier et, montrant alors leurs armes, le proclament prince des Lombards. De Tarente, ils reprennent la route de Salerne, et la révolte, qui couvait partout, s'étend de proche en proche : les « gastaldi » de Conza et d'Acerenza, le comte de Capoue prennent parti contre Radelchis et joignent leurs forces à celles des Salernitains[2]. Une première bataille s'engage entre les deux rivaux, non loin de Salerne : Radelchis, bien qu'il ait avec lui, dit un chroniqueur, plus de 20.000 cavaliers, est battu, et Sikenolf le poursuit jusqu'à Bénévent (840).

Sur ces entrefaites, les Sarrasins de Sicile étaient revenus sur les côtes de la mer Ionienne, et, ne rencontrant aucune résistance, ils avaient pu s'installer au foyer même de la révolte lombarde, à Tarente[3]. De là, ravageant les côtes de Calabre, ils se préparaient à porter secours à ceux de leurs coreligionnaires qui, vers la même époque, tentaient d'occuper le détroit de Messine. C'est alors que l'empereur byzantin, Théophile, n'ayant plus de flotte, réclama le concours des Vénitiens[4]. Ceux-ci, qui depuis l'attaque de Brindisi voyaient l'Adriatique menacée, envoyèrent au secours de Tarente une flotte de soixante navires. Mais à peine les Vénitiens cherchent-ils à débarquer qu'ils sont surpris par la multitude des Sarrasins : les musulmans, vainqueurs sur terre et sur mer, profitent du désarroi des chrétiens pour tenter une course audacieuse jusqu'au fond de l'Adriatique. Ils passent le long de l'archipel dalmate, s'arrêtent à Ancône, qu'ils pillent et brûlent, et

1. *Chron. Sal.*, 78.
2. Erch., 14; — *Chron. Sal.*, 79.
3. Ibn al Atir (*Bibl. arabo-sicula*, I, 372); — Jean Diacre, *Cron. Ven.*, p. 114; — Amari, I, 358.
4. Jean Diacre, *loc. cit.*

arrivent jusqu'à l'embouchure du Pô. A leur retour dans la mer Ionienne, ils rencontrent les débris de la flotte vénitienne, avec d'autres vaisseaux venus de Sicile : presque tous sont pris et viennent grossir la flotte sarrasine de Tarente. Ainsi la colonie de Tarente, ayant repoussé toutes les attaques, devint pour les musulmans un centre important, qui s'accrut très vite par l'arrivée incessante d'autres navires et d'autres bandes armées. Sur la côte apulienne, vers la même époque, un aventurier africain, affranchi de l'émir de Kairouan, avait attaqué Bari sans succès : quelques mois plus tard, les Lombards eux-mêmes se chargeaient d'attirer dans cette ville un autre chef sarrasin[1].

Le prince de Bénévent, Radelchis, menacé jusque dans sa capitale par l'insurrection des Lombards campaniens et lucaniens, n'avait trouvé de sujets fidèles que dans les villes d'Apulie, à Siponto et à Bari : c'est alors que le « gastaldus » de Bari, pour aider le prince, prit à son service une bande sarrasine, commandée par un Berbère, du nom de Khalfûn[2]. On ignore s'il venait des environs de Tarente, ou s'il faisait simplement la course le long de la côte d'Apulie. En tout cas, Khalfûn et ses compagnons, s'étant établis sur le littoral, tout près de Bari, forcent bientôt l'entrée de la ville, tuent le gastaldus et obligent les habitants terrifiés à les reconnaître pour leurs maîtres. Bari devient à son tour, comme Tarente et Palerme, le centre d'une colonie musulmane qui ne tarde pas à dominer l'Apulie tout entière. Le prince de Bénévent, hors d'état de les chasser, préfère traiter avec ses nouveaux voisins et les prendre pour alliés[3].

Aux Arabes siciliens de Tarente étaient venus se joindre des corsaires africains ou crétois : parmi ces derniers se trouvait une bande de Maures espagnols, réfugiés en Crète ; leur chef Apolaffar se met au service de Sikenolf contre les Lombards de Bénévent, alliés aux Sarrasins de Bari[4]. Ainsi les diverses bandes musulmanes, alliées aux clans qui se divisent la noblesse lombarde, sont attirées de plus en plus dans l'intérieur du pays. Les chefs lombards ne peuvent garder à leur service ces ter-

1. Ibn al Atir (*Bibl. arabo-sicula*, I, 372) ; — *Chron. Sal.*, 81 ; — Amari, I, 359.
2. *Chron. S. Bened.*, 5 (*Script. r. l.*, 471).
3. Erch., 16.
4. Erch., 17; — *Chron. Sal.*, 81 ; — Amari, I, 361.

ribles auxiliaires qu'en leur donnant de larges subsides : ayant vidé promptement leur trésor, ils se mettent à piller les églises, les monastères, et c'est à qui trouvera le plus d'or pour en donner aux chefs sarrasins[1].

Tandis que la colonie de Tarente étendait sa domination sur toute la Calabre lombarde, c'est-à-dire dans la vallée du Crati, son chef Apolaffar venait à Salerne pour s'entendre avec Sikenolf. Mais tous deux se brouillent, et le Sarrasin passe au service de Bénévent[2]. Il remplace sans doute le chef berbère de Bari, dont il n'est plus question. Quand Bénévent est assiégée par les Lombards de Salerne et de Capoue, auxquels se sont joints ceux de Spolète, ce sont les auxiliaires sarrasins qui défendent la ville avec le plus de vigueur. Mais le prince de Bénévent, inquiet de la puissance de son allié, s'empresse de le trahir ; il réussit à le faire arrêter et le livre à son rival[3]. Cependant Bénévent garde toujours une garnison sarrasine : son nouveau chef Massar ne reste point enfermé dans la ville; pénétrant dans la région montagneuse du nord-ouest, il remonte la haute vallée du Vulturne, pille le monastère de Sainte-Marie-de-Cingla, menace Isernia et s'empare de Telese[4]. Ainsi les musulmans occupaient les principales forteresses du haut pays lombard, menaçant les confins du duché de Spolète et de l'Etat pontifical. Par les hautes vallées du Vulturne et du Liris, les bandes de Massar allaient se joindre à d'autres Sarrasins qui, vers la même époque, avaient envahi la Campanie romaine. C'est qu'en effet, entre 840 et 845, l'attaque est générale sur toutes les côtes italiennes. A peine les Arabes ont-ils occupé Messine, et fortifié leur puissance sur toute la côte septentrionale de la Sicile, qu'ils s'élancent vers le golfe de Salerne, occupent au sud la pointe de Licosa et, plus au large, s'établissent dans l'archipel de Ponza, déjà visité par leurs corsaires trente ans auparavant[5].

1. *Chron. Sal.*, 81 ; — *Chron. S. Bened.*, 7.
2. *Chron. Sal.*, 81.
3. *Chron. Sal.*, 82, 83.
4. *Chron. S. Bened.*, 7 ; — Erch., 18.
5. Capasso, I, 212 ; — *Gesta episc. Neap.*, 60.

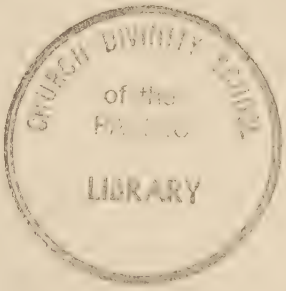
LIBRARY

II

L'INDÉPENDANCE D'AMALFI ET LE ROLE DE LA LIGUE NAPOLITAINE

La révolte des Lombards de Salerne et de toute la Campanie contre le prince proclamé à Bénévent eut d'importantes conséquences pour les habitants du littoral campanien, anciens sujets de Byzance. Elle affaiblit leurs adversaires et détourna vers un autre but la turbulente activité de ces bandes de pillards ; elle les délivra du péril lombard, sans cesse renaissant ; elle rendit l'indépendance à ceux qui l'avaient perdue, notamment aux gens d'Amalfi.

On a vu comment une partie de la population amalfitaine avait été transportée de force à Salerne. A peine Sicard est-il mort (839), que les Amalfitains de Salerne se soulèvent, mettent le feu à une partie de la ville, la pillent et rentrent chez eux. Quand la guerre civile éclate chez les Lombards, ils s'empressent de prêter leur appui aux rebelles : les conjurés de Salerne, qui veulent proclamer Sikenolf, leur promettent de tout oublier et de respecter leur indépendance s'ils consentent à venir avec eux jusqu'à Tarente[1]. Les discordes des Lombards, en se prolongeant plusieurs années, assurent pour une longue période l'indépendance d'Amalfi : les habitants peuvent, en toute sécurité, fortifier leur ville et organiser un gouvernement autonome.

Le territoire d'Amalfi, resserré entre le duché de Naples et la banlieue de Salerne, forme désormais un État distinct, qui joue un rôle bien spécial dans l'histoire de l'Italie méridionale. Ce littoral âpre et montueux, qui s'étend de Positano à Cetara, rappelle, à bien des égards, la rivière ligure, elle aussi terre de pêcheurs et de marins. Sur ces pentes boisées, les villages se pressent, le long des torrents au cours rapide, qui creusent comme autant de brèches dans l'abrupte chaîne. Les habitants de ces villages ne communiquent avec la plaine de Campanie que par de hauts défilés, à la source de ces torrents. Protégés par leurs montagnes, resserrés sur un étroit espace, ils tour-

1. *Chron. Sal.*, 78-79.

nent toute leur activité vers la mer, et les premières familles d'Amalfi songeront beaucoup plus à s'enrichir par le commerce lointain que par l'acquisition de domaines nouveaux. Les vastes forêts de leurs montagnes leur donnent en abondance les matériaux de construction nécessaires ; ils sont à cet égard mieux favorisés que les Napolitains. Ainsi, dès le milieu du IX^e^ siècle, la marine d'Amalfi a une importance au moins égale à celle de Naples, bien que la ville elle-même ne semble, en comparaison de Naples, qu'une bourgade secondaire.

Devant les progrès menaçants des corsaires sarrasins, quelle sera l'attitude de Naples et d'Amalfi ? On a vu comment, entre 830 et 835, les Napolitains se sont servis des premières bandes arabes contre leur principal ennemi, qui était alors le prince lombard [1]. Mais après 840 la situation n'est plus la même. Les Lombards ne sont plus à craindre, et tout au contraire, pour les gens du littoral, le péril arabe devient de jour en jour plus pressant. Le nouveau duc de Naples, Sergius, rassemble, avec ses vaisseaux, ceux d'Amalfi, de Sorrente et de Gaëte, et bat les Sarrasins près de la pointe de Licosa [2]. Pour venger cette défaite, l'émir de Palerme prépare une grande expédition, qui se dirige directement vers le littoral napolitain : Ischia est occupée, la forteresse de Misène est complètement détruite ; des milliers de Sarrasins se répandent tout autour de Naples, ravagent les plaines de Liburie, puis, passant au pied du Vésuve, arrivent jusqu'aux portes de Sorrente. Mais les gens de Naples et ceux de Sorrente leur prennent une partie de leurs navires et obligent les autres à s'enfuir [3].

Ce sont probablement les mêmes bandes, accrues de nouveaux renforts, qui vinrent, un peu plus tard, ravager les côtes de l'Etat pontifical. Le 23 août 846, les Sarrasins débarquaient à l'embouchure du Tibre, prenaient Ostie et Porto ; puis le principal groupe des pirates, suivant la rive droite du Tibre, allait piller la basilique de Saint-Pierre. Les troupes franques, chargées par l'empereur Lothaire de la défense de Rome, poursuivent les Sarrasins en Campanie : l'ennemi leur échappe, menace Gaëte, s'empare de Fondi et pénètre dans la vallée du Liris, complétant ainsi l'investissement de l'Italie méridionale. Cependant la flotte napolitaine

1. Cf. *supra*, p. 23.
2. Capasso, I, 212 ; — *Gesta episc. Neap.*, 57-60.
3. *Vita S. Antonini*, 20-24 (Capasso, I, 86).

s'est reconstituée : son chef Césaire, fils du duc de Naples, vient croiser dans le port de Gaëte, et empêche les Sarrasins de poursuivre leurs avantages. Ils se rembarquent avec leur butin, mais leurs vaisseaux sont dispersés par une tempête [1].

Bientôt les Sarrasins, venus des côtes de Sardaigne, reparaissent à l'embouchure du Tibre. C'est alors que la ligue navale, formée par Naples, Amalfi et Gaëte, conclut un accord direct avec le pape Léon IV, qui vient d'entreprendre à Rome les travaux de défense prescrits par l'empereur, en faisant construire autour de Saint-Pierre une enceinte fortifiée. Depuis les luttes de la fin du VIII[e] siècle, au sujet de la possession du littoral campanien, c'est la première fois que le Saint-Siège se rapproche des Napolitains [2]. Au début, le pape n'est pas sans inquiétude sur les intentions de ses nouveaux alliés : il faut que le chef de la ligue, Césaire, fils du duc de Naples, vienne lui-même à Rome et rassure Léon IV. La réconciliation est complète quand le pape, à la tête des milices romaines, se rend à Ostie, où il bénit les Napolitains prêts à combattre [3]. Césaire remporte, non loin de la côte, une brillante victoire, et l'invasion sarrasine est de nouveau refoulée (849). Ainsi la ligue napolitaine sauve Rome et l'Etat pontifical : le prestige de ses victoires met le duc Sergius hors de pair parmi les princes de l'Italie méridionale. Non seulement Naples assure glorieusement son indépendance contre les Lombards et contre les Sarrasins, mais les troubles, qui depuis si longtemps déchiraient la ville, ont pris fin ; et le gouvernement de Sergius, assez fort pour transmettre pacifiquement le pouvoir à son fils [4] Grégoire (864-870), fait contraste avec l'anarchie qui désole le pays lombard. Avant même la dernière victoire de Césaire, l'empereur Lothaire, dès 846, faisait appel aux bons offices de Sergius, pour réconcilier les Lombards de Bénévent et de Salerne. — Un autre fils de Sergius I[er], Athanase, reçoit la dignité épiscopale et devient, par sa science et ses vertus, l'une des gloires de l'église napolitaine.

1. *Gesta episc. Neap., loc. cit.* ; — *Vita Sergii II* (*Lib. Pontif.*, II, 99 et 104, n. 38) : — Prud. Trec. *Ann.*, 846 ; — *Chron. S. Bened.*, 6 ; — Leo Ost., I, 27. — Cf. Amari, I, 364 ; — et Duchesne, *Premiers temps de l'État pontifical*, 107.
2. Gay, *Mélanges d'arch. et d'hist.* (1901), t. XXI, 504.
3. *Vita Leonis IV* (*Lib. Pontif.*, II, 117).
4. Capasso, I, 93.

III

LES RELATIONS FRANCO-BYZANTINES AU MILIEU DU IX^{e} SIÈCLE ; L'INTERVENTION DES FRANCS DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE ET LE TRAITÉ DE PARTAGE ENTRE BÉNÉVENT ET SALERNE.

Tandis que sur mer la ligue organisée par Naples opposait aux Arabes une vigoureuse résistance, dans l'intérieur des terres l'armée franque était la seule qui fût assez forte pour arrêter l'invasion musulmane. Il fallut l'attaque de Rome pour que les Francs fussent amenés à combattre les Arabes, il fallut l'impuissance avérée des princes lombards et leurs interminables querelles pour provoquer une intervention plus directe de l'empereur Lothaire dans les affaires de l'Italie méridionale. Mais déjà, de Byzance même, on avait réclamé son alliance contre l'ennemi commun des deux empires.

Il importe de rappeler ici quels rapports s'étaient établis entre la cour byzantine et les successeurs de Charlemagne. Depuis les deux traités de 802 et de 812, les questions litigieuses étant réglées, l'empereur grec avait consenti à reconnaître le titre nouveau, usurpé par le roi des Francs, et lui abandonnait ses conquêtes d'Italie, y compris la suzeraineté sur les Lombards du Sud[1]. Cette politique d'union entre les deux empires, obstinément poursuivie par Charlemagne, était de plus en plus justifiée par les circonstances et par la nécessité, tous les jours plus urgente, de défendre la Méditerranée contre les Sarrasins. Avant même la mort de Charlemagne, lors de la première apparition des corsaires arabes dans la mer Tyrrhénienne, en 812, l'intérêt d'une commune défense amenait le patrice byzantin de Sicile à s'entendre avec le pape et les Francs[2]. Quand les Arabes sont maîtres de Palerme et de Messine, il est visible que la mer Tyrrhénienne est perdue pour les Byzantins : c'est à peine s'ils peuvent envoyer quelques renforts aux villes siciliennes de la côte orientale, au sud de Messine ; vers la même époque, la Crète, occupée et gardée

1. GASQUET, *l'Empire byzantin et la monarchie franque*, p. 319 ; — HARNACK, *Das karolingische und das byzantinische Reich*, p. 53.
2. LEONIS III ep., *M. G. ep* , t. V, p. 97.

par les Arabes, dresse un nouvel obstacle entre les provinces centrales de l'Empire et la Sicile[1].

Sous le règne de Louis le Pieux, les relations entre Byzance et l'Empire d'Occident sont devenues fréquentes et amicales[2]. Les causes de conflit qui existent encore, dans la mer Adriatique, sur le littoral dalmate, s'atténuent peu à peu et deviennent, à vrai dire, insignifiantes, en présence des graves dangers qui menacent les deux empires sur toutes les côtes de la Méditerranée. L'accord va si loin qu'il se manifeste même dans les questions les mieux faites, en apparence, pour brouiller Francs et Byzantins : il est curieux de voir que les prétentions théologiques de Louis le Pieux, loin de le conduire à un conflit avec Byzance, l'amènent plutôt à chercher une politique de conciliation entre le Saint-Siège et les nouveaux iconoclastes, moins intransigeants, sans doute, que les premiers, mais moins dociles qu'Irène aux suggestions de Rome.

En 824, l'empereur Michel II fait appel au concours de Louis le Pieux pour faire chasser de Rome les émigrés byzantins, qui entretiennent une agitation violente contre le parti iconoclaste. De son côté, Louis s'efforce d'agir sur le pape, pour l'amener à une attitude plus conciliante : que les légats romains, qui partent pour Constantinople, veillent à ne pas blesser les Grecs, car, depuis trop longtemps, la concorde est troublée entre les deux églises ; il faut la rétablir, y travailler de toutes ses forces, « parce que les deux empires, institués par Dieu, entre lesquels se partage l'Univers, doivent rester unis par les liens d'une mutuelle affection[3] ».

Un projet d'alliance entre l'empereur Théophile et les Francs. — Il n'est pas douteux que l'empereur Théophile, successeur de Michel II (829-842), ne fût animé des mêmes intentions. Quand l'évêque Théodose et le spathaire Théophane vinrent à Ingelheim, en 839, pour renouveler avec l'empire franc les anciens traités[4], il est bien probable que la cour byzantine poursuivait

1. C'est en 825 que des émigrés arabes d'Espagne occupent la Crète (Amari, I, 162).
2. Harnack, *loc. cit.*, p. 38.
3. Mansi, XIV, 417; — Migne, *P. L.*, t. XCVIII, 1347.
4. Prud. Trec., *ann.*, 839. — Il y a eu une première ambassade de Théophile en 833 [*Vita Ludowici*, 49 (*M. G. Ss.*, II, 636)].

un projet plus précis : celui d'une alliance offensive contre les musulmans. Théophile est un prince énergique, qui se préoccupe de défendre les marches occidentales de l'empire byzantin, tout autant que ses frontières d'Asie. Au lendemain de la prise de Palerme par les Arabes, il confie à l'un de ses premiers généraux, son gendre l'Arménien Alexis Mousélé, le gouvernement de la Sicile. Décoré des titres les plus élevés de la hiérarchie byzantine, proconsul, maître des offices, César, Alexis, à la tête d'une nombreuse armée, s'embarque pour l'Italie, — les textes byzantins disent la *Longobardie*[1], comme pour marquer expressément qu'avant d'arriver en Sicile il devait débarquer sur le continent voisin, sans doute afin de joindre à ses troupes de nouveaux renforts. Mais dénoncé au basileus, devenu tout d'un coup suspect, il est rappelé, et le désarroi des troupes byzantines les rend incapables d'arrêter les progrès des Arabes dans la conquête de l'île.

En 840, le patrice Théodose vient demander aux Vénitiens le concours de leur flotte, pour chasser des côtes de Calabre les Sarrasins de Tarente. C'est probablement le même personnage, désigné dans les chroniques byzantines sous le nom de *Théodose Baboutsikos*, qui est envoyé au « roi des Francs » vers 842, peu après la prise d'Amorion par les Arabes[2]. L'ambassadeur de Théophile devait proposer à Lothaire une alliance offensive et obtenir de lui l'envoi d'une armée auxiliaire. Mais les textes byzantins sont ici assez obscurs : d'après Genesios et la chronique de Théophane, les troupes demandées par Théophile à Lothaire étaient destinées à l'Asie Mineure. Le fait est bien étrange. N'est-il pas plus probable que l'historien byzantin, fort ignorant des événements d'Occident, a commis ici une confusion? Si Théophile demande le concours d'une armée franque, s'il compte sur des officiers francs[3], pour occuper certaines villes, conquises par les Sarrasins, n'est-ce pas de l'Italie méridionale qu'il est ici question, beaucoup plutôt que de l'Asie Mineure? L'ambassade envoyée aux Vénitiens nous montre à quel point le basileus était préoccupé de la prise de Tarente et des progrès des Sarrasins dans la mer Ionienne : — fait capital dont les chroniqueurs byzantins ne disent pas un mot!

1. Théoph. Contin., III, 109; — Sym. Mag., 632; — Zonaras, XV, c. 27.
2. Genesios, III, 71-72; — Théoph. Contin., III, 135.
3. « Κατ'ἐπικουρίαν συνθέσθαι αὐτῷ πολυάνθρωπον στράτευμα, καί τινας ὑποστρατήγων αὐτοῦ... » (Genesios, III, 72).

Quoi qu'il en soit, la mission de Théodose n'eut aucun résultat : l'empereur Lothaire, au moment où il venait de recueillir la succession paternelle, et où l'empire d'Occident se démembrait, n'était guère en état d'envoyer des troupes en Italie. Théophile lui-même meurt dans le courant de l'année 842, et il n'y a plus trace dans les années suivantes de relations entre les deux cours[1].

Intervention de Lothaire et de Louis II dans l'Italie méridionale. — Les Byzantins, réduits à se défendre péniblement en Sicile, ne jouent plus aucun rôle en Italie. Ils n'ont plus aucune relation avec leurs anciens vassaux du littoral campanien, qui sont amenés par la nécessité à se tourner plutôt vers l'empire franc[2]. C'est du duc de Naples, André, que vient en 840 le premier appel à l'intervention de Lothaire dans les affaires de Campanie : il s'agit alors de défendre Naples, non contre les Sarrasins, qui sont au contraire ses alliés, mais contre Sicard, prince de Bénévent : on a vu les aventures du fidèle de Lothaire, le franc Contard, qui arrive à Naples peu après la mort de Sicard, se brouille avec le duc André, le tue, prend sa place, et périt à son tour, victime de la fureur des Napolitains[3].

Un nouvel appel est adressé aux Francs, en 844, par Sikenolf, chef des Lombards de Salerne, qui, depuis trois ans, dispute le pouvoir à Radelchis de Bénévent. S'étant brouillé avec ses alliés sarrasins, Sikenolf se tourne d'abord vers le duc Guy de Spolète; puis, sur les conseils de Guy, qui est lui-même un comte franc, il va trouver à Rome le roi Louis, fils de Lothaire, lui prête hommage, et s'engage à payer un tribut de 1.000 pièces d'or[4]. Mais Sikenolf ne réussit point à obtenir l'appui d'une armée franque contre son rival, et la guerre civile continue entre les Lombards, depuis l'Apulie jusqu'à la Campanie, en même temps que l'occupation sarrasine[5]. — C'est l'attaque de Rome, en 846, qui décide enfin l'empereur à intervenir : peut-

1. Théodose est mort en route, avant d'avoir accompli sa mission (Theoph. Cont. III, 135). Nous savons cependant par les annales franques (Prud. Trec., *ad ann.* 842) qu'une ambassade byzantine arrive à Trèves en 842 (Cf. Harnack, *loc. cit.*, p. 72).

2. Les Napolitains ont fait appel, une première fois, à l'empereur Louis le Pieux, vers 830 (Erch., 10). — Cf. *supra*, p. 24.

3. Capasso, I, 210; — *Gesta episc. Neap.*, 57.

4. Prud. Trec., *ann.*, 844; — *Vita Sergii* (*Lib. Pontif.*, II, 90); — Erch., 17.

5. Erch., 16, 17. — On se bat à Cannes et à Cancello (entre Nole et Caserte).

être aussi, dès cette époque, a-t-il recu les ambassades de Naples, de Capoue, de Salerne, qui le supplient de mettre un terme aux ravages des Sarrasins[1]. Au mois d'octobre 846, l'empereur, d'accord avec son fils Louis[2], déclare qu'il est urgent de chasser les Sarrasins et Maures du pays de Bénévent, « tant parce que le peuple lui-même réclame notre secours que parce que, très certainement, si les infidèles restent en possession de cette terre, ils envahiront la Romanie et une grande partie de l'Italie ». Le roi Louis doit se mettre à la tête d'une armée nombreuse, formée des contingents de toute l'Italie, auxquels se joindront des troupes auxiliaires de France, Bourgogne et Provence. Le rendez-vous général est fixé à Pavie pour la fin de janvier 847 : Louis se dirigera vers le pays de Bénévent par la côte des Marches, le long de l'Adriatique. Pour rétablir la paix chez les Lombards, deux évêques doivent se rendre à Bénévent avec le comte Guy de Spolète : ils doivent réconcilier entre eux Radelchis et Sikenolf, fixer les conditions de l'accord, partager le pays entre les deux princes, qui, de leur côté, prêteront serment de fidélité aux représentants de l'empereur et s'engageront à fournir des troupes pour l'expulsion des Sarrasins. Enfin Lothaire déclare qu'il fait appel, pour hâter la réconciliation, aux bons offices de Sergius, duc de Naples.

Cette constitution de Lothaire marque le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire politique de l'Italie méridionale : depuis l'union — toute théorique — de la principauté de Bénévent à l'empire d'Occident, au temps de Charlemagne, c'est la première fois que les Francs ont l'occasion d'exercer en fait leurs droits et leurs prérogatives de suzerains.

Nous n'avons malheureusement aucun détail sur la campagne entreprise par le roi Louis. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est qu'après plusieurs combats il arrive à chasser de Bénévent la colonie sarrasine : Massar et les principaux chefs sont faits prisonniers et décapités en présence du roi[3]. Enfin Louis reçoit les serments des princes lombards et ratifie le traité de paix et de partage qu'ils viennent de conclure. Si l'expédition de Louis se place en 847, la réconciliation des Lombards ne s'est pas faite sans des négociations assez longues ; car le

1. Capasso, I, 212 ; — *Gesta episc. Neap.*, 61.
2. *M. G.*, ed. 4°, *Legum*, v. II, t. II, p. 65.
3. Erch., 19 ; — *Chron. S. Bened.*, 12. Jean Diacre l'appelle « Abomasale » (*Cron. Ven.*, p. 115).

traité, dont nous avons le texte, n'a été conclu probablement que dans les premiers mois de l'année 849. En effet, c'est à la fin de 849 que meurt Sikenolf, prince de Salerne, quelques mois après le traité. D'autre part, c'est en avril 850 que Louis reçoit à Rome la couronne impériale, peu après son retour de Bénévent[1].

Le traité de partage entre Bénévent et Salerne. — Cet acte important a la forme d'une donation et d'une promesse faite par Radelchis à Sikenolf[2]. Au reste, le texte de cette promesse ne laisse pas soupçonner l'intervention directe du roi ni des missi francs. Il semble que les deux princes fassent un accord, comme deux souverains indépendants : si les Francs sont mentionnés, ce n'est qu'à titre d'alliés et d'étrangers. A vrai dire, c'est Guy de Spolète qui a servi de médiateur entre les deux rivaux; les détails du partage ont été réglés directement entre les nobles lombards de chaque parti, qui ensuite les font approuver par le roi des Francs.

Sikenolf prend le titre de prince de Salerne avec les mêmes prérogatives que Radelchis. Les deux princes s'engagent à maintenir la paix entre eux et forment une alliance défensive contre quiconque menacera l'un ou l'autre. Les Salernitains pourront librement traverser le territoire de Bénévent pour marcher contre leurs ennemis, à condition qu'ils ne pillent pas les champs qu'ils traversent. Les deux princes s'engagent à renoncer à l'alliance des Sarrasins, tant de ceux qui sont encore en pays lombard que des autres; ils uniront leurs forces pour les chasser.

Ces belles promesses devaient être vite oubliées ; ce qui est important à connaître, ce sont les détails du partage. La part attribuée au prince de Salerne, — la seule qui soit mentionnée par une énumération précise — comprend les villes et gastaldats de Tarente, Cassano, Cosenza, Laino, Salerne, Conza, Sarno, Cimitile, Capoue, Teano, Sora[3]. Le territoire d'Acerenza est par-

1. Jean Diacre, *Cron. Venez.*, 115. — Les *Annales* de Prudence (*Ss.* I, 443) placent en 848 la victoire de l'armée franque sur les Sarrasins. La *Chronique* d'Adon place la prise de Bénévent par Louis en 850 (*Ss.* II, 323). Sur la date du traité, cf. Capasso, I, 82. La date de la mort de Sikenolf est connue par les chartes du *Cod. Cav.*, t. I, nos 32 et 33 ; — Id., p. III.

2. *M. G.*, (*f°*) *leges*, IV, p. 221.

3. Il est plus difficile d'identifier les noms suivants : 1° *Latinianus* — situé entre Tarente et Cassano — où plusieurs érudits ont voulu voir *Altojanni*,

tagé par moitié : la limite coupe le Bradano en aval d'Acerenza, puis le cours supérieur de l'Ofanto, en contournant Conza, passe un peu au sud d'Avellino, qui reste au prince de Bénévent, puis va couper le Vulturne au-dessus de Capoue. La principauté de Salerne ne forme qu'une bande très étroite au nord du duché de Naples ; elle se compose ainsi de deux régions distinctes : 1° Salerne, la Lucanie, et le Nord de la Calabre (Cosenza, Cassano) ; 2° Capoue, la plaine du Vulturne, et la vallée du Garigliano, c'est-à-dire la plus grande partie de la Campanie.

Si nous cherchons, par d'autres documents, de quelles villes ou gastaldats se compose la part attribuée à Bénévent, nous pouvons dresser approximativement la liste suivante : Brindisi, Bari, Canosa, Lucera, Siponto, Ascoli, Bovino, Sainte-Agathe, Avellino, Telese, Alife, Isernia, Bojano, Larino, Biferno, Campobasso[1]. Le prince de Bénévent garde l'Apulie et le Samnium. Mais c'est le prince de Salerne qui occupe les meilleures positions maritimes, celles de la mer Tyrrhénienne et du golfe de Tarente. Ce traité marque. en définitive, la déchéance de Bénévent : ce sont désormais les princes de Salerne et les comtes de Capoue qui, parmi les Lombards du Sud, vont jouer le premier rôle.

Il ne faut pas oublier, d'autre part, que plusieurs des villes ci-dessus mentionnées n'appartiennent plus, en réalité, aux deux princes : Radelchis de Bénévent n'a plus à subir dans sa capitale la protection onéreuse d'un chef mulsulman. mais il n'a pas réussi à reprendre l'Apulie, c'est-à-dire la province la plus riche de son Etat. — Quant à la Calabre lombarde, soumise théoriquement à Sikenolf, il est probable qu'elle reste livrée, sans défense, aux ravages des Sarrasins de Tarente. — A vrai dire, il semble que Tarente ait été abandonnée par ses

dans le territoire de Grottola, assertion très contestable (Cf. Schipa (*Princip. di Salern.*, l. c. XII, 107 ; — Racioppi, II, 8). Peut-être est-ce le territoire actuel de Stigliano ; — 2° *Montella*, *Rota* — entre Conza et Salerne ; — 3° *Furcule* ou *Forcli* devait être situé près de Cancello (entre Nole et Caserte) (Schipa, *loc. cit.*).

1. Des *gastaldi* sont mentionnés expressément à Bojano et Telese (Erch., 29), à Sainte-Agathe (Erch., 66, et *Chron. S. Ben.*, 13), à Bari (Erch., 16), à Larino (*Cart. S. Sof.* Ugh., X, 470), à Biferno et Campobasso (*Id.*, Ugh., X, 438 ; — cf. Borgia, I, 289), à Canosa et Siponto, au VIII[e] siècle (Troya, IV, 258 ; III, 684), à Lucera (*Cart. S. Sof.* Ugh., X, 435). L'importance des autres villes citées nous autorise à y voir des résidences de *gastaldi*. Cf., pour tout ceci, Hirsch, trad. Schipa, p. 73-74.

premiers envahisseurs. Mais une nouvelle colonie musulmane y remplace bientôt la première, et dès 848, la ville est définitivement perdue pour les princes de Salerne[1].

IV

LA POLITIQUE DE LOUIS II
LES PRINCES LOMBARDS ET L'OCCUPATION SARRASINE DE 850 A 866

L'œuvre accomplie par le roi Louis, dans sa campagne de 847-849, n'était qu'un commencement : il s'agissait de poursuivre, avec le concours des princes lombards réconciliés, la guerre contre les Sarrasins; il fallait les chasser de l'Apulie. Au premier abord, cette tâche semblait plus facile pour Louis II que pour son père. Le nouvel empereur, couronné en 850, ne s'occupe que des affaires italiennes. Après la mort de Lothaire (855), il doit laisser à ses frères toute la partie de l'héritage paternel située au-delà des Alpes. C'est le premier empereur carolingien dont l'autorité ne dépasse pas, en fait, les limites de la péninsule[2]; en lui, l'empereur et le roi d'Italie se confondent; c'est à la politique italienne qu'il peut consacrer tous ses efforts. De là l'intérêt de ce règne, dont l'histoire n'est, à vrai dire, qu'une longue tentative pour placer toute la péninsule sous l'autorité directe de l'empereur, et constituer ainsi une monarchie purement italienne. Depuis le règne de Théodoric, c'est la première fois qu'une tentative de ce genre est sur le point de réussir.

Mais dans la pensée même de Louis II et de son entourage, c'est le titre impérial qui prime tout : son ambition reste toujours supérieure à son autorité comme à ses moyens, et, par une sorte de fatalité héréditaire, l'arrière-petit-fils de Charlemagne se laisse entraîner à des entreprises qui le détournent des affaires proprement italiennes.

Cependant, à Rome même, il s'agit de fortifier l'autorité

1. *Chron. S. Bened.*, 11 (*Scr. r. l.*, 474). — Amari (I, 370) donne arbitrairement la date de 852. Cf. Ibn al Atir (*Bibl. arabo-sicula*, I, 372).

2. Au moins jusqu'en 859 : car, à cette date, il se fait céder par son frère Lothaire II les trois diocèses de Genève, Lausanne et Sion, et en 863, après la mort de Charles de Provence, il reçoit toute la partie orientale du royaume de Provence.

impériale. Entouré de légistes qui entretiennent en lui le culte des traditions de l'ancienne Rome, Louis II revendique avec énergie tous les droits qui dérivent à ses yeux de la dignité impériale[1]. S'appuyant sur la constitution de 824, acceptée par le Saint-Siège, il cherche à briser tous les obstacles qui empêchent l'empereur d'être le protecteur effectif de l'Etat pontifical. Le parti impérialiste franc se fortifie à Rome et lutte contre les tendances à une plus large autonomie : c'est ce parti qui dénonce, sous Léon IV, certains personnages suspects de sympathies byzantines[2]; c'est lui qui cherche à opposer à Benoît III l'antipape Anastase; c'est lui qui fait élire en 858 Nicolas Ier, qui passait alors pour être un fidèle ami de l'empereur. Mais le nouveau pape, véritable précurseur de Grégoire VII, déjoue bientôt toutes les espérances que les Francs avaient fondées sur son élection; il résiste opiniâtrement au protectorat de Louis II : de là des conflits qui augmentent singulièrement les embarras de la politique impériale et contribuent à rendre son action moins efficace, en dehors même de l'Etat pontifical.

Les prétentions de Louis II. — Louis II n'entend plus se contenter, dans l'Italie méridionale, de la suprématie indirecte revendiquée par Charlemagne. Comme le dit l'auteur du *Libellus de imperatoria potestate*, composé probablement par un Franc de Spolète à la fin du IXe siècle[3], Louis II regarde le pays de Bénévent, la Pouille et la Calabre comme « des provinces d'Italie », et il veut soumettre à son autorité tout le territoire du royaume italien[4]. L'invasion sarrasine a montré clairement quels intérêts communs unissent l'Italie méridionale au reste de la péninsule. Seul, l'empereur — et à bon droit — s'estime capable de tenir tête aux ennemis du nom chrétien : s'il arrive à les chasser, ce ne sera pas pour abandonner le pays aux misérables querelles des princes lombards; ceux-ci ne pourront garder leur titre et leur pouvoir qu'avec

1. Voir *Libellus de imper. potestate* (*M. G., Ss.*, III, 719); — Duchesne, *Premiers temps de l'Etat pontifical*, p. 111).
2. *Liber Pontificalis : vita Leonis IV* (II, p. 134 et n. 34).
3. Lapôtre, *l'Europe et le Saint-Siège à l'ép. carol.*, p. 174.
4. *Hic etiam Beneventi fines ingressus est, et totius Calabriæ duobus modis : uno quod provincia esset Italiæ, volens totius regni fines suæ vindicare ditioni ; altero, eo quod immanissima gens Agarenorum illa jam tangebat confinia...* (*M. G., Ss.*, III, 721).

l'approbation formelle de l'empereur, et s'ils se montrent réellement des sujets dociles.

Progrès des Sarrasins. — Mais le contraste est saisissant entre les intentions de Louis II et son impuissance. De 849 à 866, pendant plus de seize ans encore, l'Apulie reste occupée par les Sarrasins : ce ne sont plus des bandes venues de différents points, et dispersant leurs attaques un peu au hasard. L'occupation musulmane s'est concentrée entre Tarente et Bari, mais elle prend un caractère durable ; Bari est la capitale d'un État autonome, semblable à celui de Palerme. Les Sarrasins ont fortifié la ville, y ont accumulé des vivres, et en ont fait un lieu de refuge inexpugnable[1]. — Après le berbère Khalfûn, le souverain de Bari est Mufarrag-ibn-Sallâm, qui occupe en Apulie vingt-quatre forteresses, construit une mosquée et sollicite l'investiture du khalife de Bagdad, par l'intermédiaire du gouverneur de l'Egypte. Mais ses soldats se soulèvent contre lui et le tuent. Son successeur garde le titre de sultan ou soudan[2]. Au reste, le soudan de Bari fait bon accueil aux moines étrangers qui viennent s'embarquer en Apulie pour l'Orient ; il leur délivre un permis de naviguer, avec une lettre de recommandation pour le khalife de Bagdad[3].

Malgré tout, les Sarrasins de Bari restaient la terreur des chrétiens lombards : en 851-852, ils ravagèrent l'Apulie et la Calabre, et menacèrent de nouveau Bénévent et Salerne. Les abbés du Mont-Cassin et de Saint-Vincent de Vulturne allèrent trouver Louis II, pour le supplier de venir à leur secours. L'empereur, avec les Francs et les Lombards, arriva sous les murs de Bari, et entreprit le siège de la ville ; les assiégeants réussirent même à détruire une partie de la muraille, mais, tandis qu'ils se retiraient la nuit dans leur camp, les Sarrasins s'empressèrent de combler la brèche ; une nouvelle attaque de l'empereur n'eut aucun résultat[4].

Quelques années plus tard, en 858, le soudan recommence à piller tout le pays de Bénévent : arrive une nouvelle armée franque, qui se fait battre et se disperse, aussi vite que les

1. *Libellus*, *loc. cit.* (*M. G.*, *Ss.*, III, 721).
2. Al-Baladuri (*Bibl. arabo-sicula*, I, 268) ; — Amari, I, 371.
3. *Itinerarium Bernardi monaci* [*Itinera Hierosolymitana bellis sacris anteriora*, éd. Tobler et Molinier (t. I, p. 310)].
4. Prud. Trec., *An.* 852 (*M. G.*, *Ss.*, I, 447) ; — Erch., 20.

précédentes. Alors les Sarrasins viennent en Campanie et dévastent les environs de Naples. Vainement les *gastaldi* de Telese et de Bojano, qui gouvernent la région montagneuse au nord de Bénévent, essaient-ils, d'accord avec le duc de Spolète, de barrer le passage aux bandes sarrasines, quand celles-ci reprennent le chemin d'Apulie : ils sont battus et tués; le soudan occupe Venafro et toute la haute vallée du Vulturne ; il pille le riche monastère de Saint-Vincent, revient tout près de Capoue, pendant que les paysans, persuadés de son départ, font tranquillement la récolte. Les malheureux sont surpris par ces terribles maraudeurs : on enlève leur bétail, les gerbes qui couvrent leurs chars, un grand nombre sont emmenés prisonniers, et le chef des Sarrasins vient camper près de Teano, où l'abbé du Mont-Cassin, pour prévenir le pillage de son monastère, lui paie une forte rançon [1].

Ainsi, d'une mer à l'autre, les Sarrasins parcourent librement le pays; et les Francs, devant cette invasion, sont aussi impuissants que les seigneurs lombards. Les armées envoyées par Louis II ne sont, sans doute, que des bandes peu nombreuses, mal organisées, qui se dispersent au premier échec; l'empereur, malgré toutes ses bonnes intentions, n'a pas réussi à mettre sur pied une armée assez forte pour entreprendre une longue campagne.

D'autre part, l'égoïsme des seigneurs lombards, leurs querelles toujours renaissantes, paralysent ses efforts. Dans les premières années qui suivent le traité de 849, ils restent fidèles à leur promesse de combattre les Sarrasins; quand Louis II marche sur Bari, vers 852, ils lui donnent des renforts [2]. Mais les défaites qu'ils subissent les amènent bientôt à traiter avec les musulmans, aux plus humiliantes conditions. A Salerne, les ambassadeurs du soudan de Bari sont reçus avec les plus grands égards ; on les loge même dans le palais épiscopal, au grand scandale de l'évêque, qui s'enfuit à Rome. A Bénévent, le prince Adelchis, vers 859, paie tribut au soudan et lui donne des otages [3].

Nouvelles divisions des Lombards. Les comtes de Capoue. — La faiblesse des princes lombards s'explique par les mêmes rai-

1. Erch., 29 ; — *Chron. S. Bened.*, 16-18 ; — Prud. Trec., *An.* 856.
2. *Chron. Sal.*, 93. — Adelchis, prince de Bénévent, et Pierre, tuteur du jeune Sicon, prince de Salerne, viennent combattre les Sarrasins de Bari.
3. *Chron. Sal.*, 99 ; — Erch., 29.

sons qui ont amené, entre 840 et 849, le démembrement de l'ancien Etat lombard. Dans les deux principautés nouvelles, l'autorité du prince, quoique s'exerçant sur un territoire beaucoup moins étendu, est toujours aussi précaire et aussi mal respectée. Le traité de partage conclu en 849, loin de mettre fin à la guerre civile, est au contraire le point de départ de divisions nouvelles, qui achèvent de morceler le pays lombard en une foule de seigneuries indépendantes et rivales.

Il faut citer, en première ligne, les comtes de Capoue, maîtres de la vallée du Liris, où ils occupent Teano et Sora ; c'est une nouvelle dynastie qui se fonde et dont la puissance territoriale est assez forte pour s'affranchir complètement des princes de Salerne. Le comte Landolf avait pris une part active à la révolte de Sikenolf : la guerre entre les deux rivaux durait encore, quand il sentit venir sa fin. Sur son lit de mort, dit un chroniqueur, il recommande à ses quatre fils d'empêcher de tout leur pouvoir la réconciliation de Bénévent et de Salerne. C'est en vain qu'après le traité de 849 le prince Sikenolf revendique la souveraineté de Capoue : le comte Landon et ses frères lui refusent toute obéissance[1].

Pour mieux protéger leur indépendance, les gens de Capoue élevèrent, sur les bords du Vulturne, près des ruines de l'ancienne Casilinum, une ville nouvelle qui leur servit de forteresse : assiégés par le prince Ademar, qui avait récemment usurpé le pouvoir à Salerne, ils durent reconnaître, au moins provisoirement, sa suzeraineté, pendant que Guy de Spolète se faisait céder la vallée du Liris, avec Teano et Sora[2].

Le comte de Capoue, Landon et ses frères, se vengèrent de leur défaite en provoquant une révolution à Salerne : Ademar est arrêté, jeté en prison, et l'un de ses ennemis, Guaifer, est proclamé prince de Salerne (861)[3]. Le comte et l'évêque de Capoue reconnaissent comme leur *senior* le nouveau prince, qui leur doit son élévation, — quitte à se brouiller avec lui peu de temps après. Dans la famille même des comtes de Capoue, ce sont de continuelles divisions, des querelles acharnées. Toutes les petites villes de la Campanie, Suessula,

1. Erch., 15-22.
2. *Chron. S. Bened.*, 10 ; — Erch., 25.
3. Capasso, I, 93 ; — Erch., 27-28 ; — *Chron. Sal.*, 100.

Caserte, Cajazzo, sont sans cesse assiégées, prises et reprises[1]. Les villes indépendantes du littoral, Gaëte, Naples, Amalfi, sont naturellement mêlées à ces luttes et y prennent une part active : les comtes d'Amalfi sont parents des comtes de Capoue et font alliance avec eux. Le duc de Naples Sergius se rapproche d'Ademar de Salerne, pour guerroyer contre Amalfi et Capoue. La Liburie est de nouveau parcourue par les bandes hostiles des Napolitains et des Lombards, et, cette fois, ce sont les Napolitains qui cherchent à venger leurs anciennes défaites, en envahissant la Campanie lombarde : ils enlèvent Suessula et viennent assiéger Capoue[2]. Mais ils sont repoussés (vers 858-859).

Occupés à batailler les uns contre les autres, quelle résistance peuvent-ils opposer aux Sarrasins ? Les guerres privées, qui deviennent, pour ces seigneurs turbulents et féroces, une habitude et un besoin, font autant de ravages et amènent autant de ruines que les incursions musulmanes. C'est l'anarchie féodale dans toute son horreur.

Les rapports de l'empereur franc et des Lombards. — Au milieu de cette confusion, comment l'autorité impériale est-elle respectée ? Quand l'empereur est présent avec son armée, les princes lombards témoignent avec empressement leur fidélité et prêtent tous les serments qu'on leur demande. Mais à peine s'éloigne-t-il que toutes les promesses sont oubliées. D'ailleurs l'intervention impériale ne se produit que rarement. Quand Louis II traverse la Campanie, entre 852 et 854, au moment de sa campagne contre les Sarrasins de Bari, les seigneurs de Capoue restent enfermés derrière les murailles de leur ville et se contentent d'envoyer à l'empereur l'évêque Landolf. Mais ils ne fournissent pas le moindre renfort. L'empereur s'éloigne de Capoue sans autre résultat[3]. A Salerne, il prononce la déposition du fils de Sikenolf, l'emmène comme otage, et reconnaît à sa place l'usurpateur Adémar : c'est ce protégé de l'empereur qui est renversé lui-même, quelques années plus tard, par Guaifer, avec le concours des comtes de Capoue[4]. Vers 860, deux seigneurs du duché de Spolète, Lampert et Ildebert, se soulèvent contre

1. Erch., 28, 30, 31.
2. Erch., 27; — *Chron. S. Bened.*, 14.
3. Erch., 20.
4. *Chron. Sal.*, 100.

l'empereur, qui les poursuit jusqu'à la ville des Marses (*Marsis*), dans les environs du lac Fucin. Les rebelles s'échappent et trouvent un refuge auprès du prince de Bénévent; l'un d'entre eux va jusqu'à Bari, où il reste quelque temps l'hôte du soudan des Sarrasins. Louis II envahit alors la principauté de Bénévent par la haute vallée du Vulturne : mais il faut qu'il s'arrête devant chaque ville pour en faire le siège. Isernia, Alife, Sainte-Agathe, défendues par leurs « gastaldi », opposent aux troupes impériales une longue résistance; l'empereur n'obtient leur soumission qu'à la condition de faire grâce aux gastaldi. C'est alors seulement qu'Adelchis, prince de Bénévent, fait à son tour sa paix avec Louis II[1].

En dehors de ces expéditions impériales, y a-t-il trace d'une action directe des Francs? Quand Louis II, rappelé dans le nord de l'Italie ou à Rome par d'autres intérêts, quitte l'Italie méridionale, laisse-t-il derrière lui un *missus* qui représente son autorité? Un seul texte nous renseigne à cet égard; dans les environs de Capoue réside un parent de l'empereur, nommé Magenolf. Un gastald lombard construit un château fort sur un domaine de la ville d'Aquino, près de Pontecorvo, puis il se proclame indépendant de Capoue, comptant sur l'appui de Magenolf. Mais le Franc le trahit, le jette en prison, lui enlève ses trésors, ses serfs et sa forteresse, et s'en proclame seul maître. A ces rudes paysans lombards, vivant en véritables sauvages, il impose une administration régulière, à la mode franque : *more palatii* [2]. Ce fait isolé nous montre que des seigneurs francs se sont installés en Campanie : mais on ne voit pas de *missi* chargés de parcourir régulièrement le pays, au nom de l'empereur.

Cependant l'influence impériale trouve un appui solide, au milieu des seigneuries lombardes, dans les deux grandes abbayes du Mont-Cassin et de Saint-Vincent-de-Vulturne, qui jouissent de privilèges exceptionnels. Les princes lombards de Bénévent et de Salerne ont reconnu en effet leur entière indépendance[3]; elles sont placées sous la protection immédiate de l'empereur. Par l'étendue même de leurs domaines, les deux abbayes échappent au droit de patronage qu'auraient

1. *Chron. S. Bened.*, 13; — Prud. Trec., *Ann.* 860; — Böhmer, *Regesta Imperii*, 1182 *l.*
2. *Chron. S. Bened.*, 14.
3. Voir traité de 849 (*M. G.*, *Leges*, IV, 222, c. 4).

pu revendiquer sur elles les princes lombards : car elles possèdent des terres, des églises, des monastères dans toute l'Italie méridionale, depuis la vallée du Liris jusqu'en Apulie; elles en ont au cœur même de l'Apennin, dans le pays de Spolète et la région des Abruzzes[1]. Dès l'époque de Charlemagne et de Louis le Pieux, elles ont été placées sous la protection impériale, et, quel que soit le nombre des faux diplômes fabriqués par les moines, nous en avons assez d'authentiques pour avoir une juste idée de leur richesse territoriale[2].

Or la guerre civile et l'invasion sarrasine rendent cette protection de plus en plus utile et urgente; elles donnent aux deux abbés l'occasion fréquente de rappeler à l'empereur ses promesses, d'invoquer son appui. Ce sont eux surtout qui mettent Louis II au courant des affaires de l'Italie méridionale[3]. Mais, en outre, comme les ravages des bandes ennemies se prolongent, et que nul soulagement n'est apporté à la détresse de ces populations misérables, des fuyards de plus en plus nombreux arrivent à Rome, au moment où s'y trouve l'empereur, et le supplient de venir à leur secours[4].

On aperçoit clairement pour quelles raisons l'empereur est si faible : à peine arrivé dans le sud, il est rappelé à Rome ou ailleurs par d'autres soins; sa lutte contre le pape Nicolas Ier, ses rapports avec les autres princes carolingiens, les affaires du royaume italien du Nord, l'obligent sans cesse à interrompre une campagne commencée. En 863, il réside à Bénévent ou aux environs, lorsqu'il reçoit des lettres des archevêques lorrains, qui réclament son appui contre le Saint-Siège[5] : une fois de plus, voilà l'empereur détourné de la défense de l'Italie méridionale et ramené sur la route de Rome.

1. Pour le Mont-Cassin, cf. Leo Ost., I,, 12 et s.; — pour Saint-Vincent-de-Vulturne, *Chron. Vult.* (Murat., r. i. s., I, 2,363 et s.).

2. Sickel, *die Urkunden der Karolinger*, I, p. 48, 396, 440; — *Regesta Imperii.* (2e éd.). nos 284, 285, 291, 660, 681. Sur les faux fabriqués au Mont-Cassin, v. Pertz, *Archiv*, V, 319; — Pflugk-Harttung. *Neues Archiv*, IX, 478.

3. *Chron. S. Bened.*, 12; — Erch., 20.

4. *A multis per varia tempora invitatus* (Erch., 30; — *Chron. Sal.*, 102).

5. *Regesta Imperii*, 1188 *d*. Son frère Lothaire vient le trouver à Venosa (André de Bergame, *Script. rer. lang.*, p. 226).

V

LA CAMPAGNE DE 866-867 : LOUIS II EN CAMPANIE ET EN APULIE

Ce n'est qu'en 866 que Louis II se décide enfin à tenter un grand et sérieux effort : il s'agit d'éteindre l'incendie à son foyer, en allant attaquer Bari. L'empereur convoque tous les hommes d'armes du royaume italien. Les comtes qui refuseront de partir seront dépouillés de leurs dignités et de leurs biens. Les hommes libres, qui ne sont pas assez riches pour s'équiper et s'armer individuellement, doivent s'entendre avec leurs voisins, pour fournir la dépense nécessaire à l'armement d'un homme sur deux. Les pauvres seront chargés de la défense des côtes et de la garde des villes. Les évêques doivent envoyer à la guerre tous les laïcs qui se trouvent sur leurs terres. On prendra des vêtements pour une année, des vivres pour plusieurs mois. L'empereur dresse en même temps le plan général de la campagne : partant de Ravenne, il doit arriver le 15 mars sur les bords de la Pescara, puis, à la tête du corps principal de l'armée italienne, s'avancer le long du littoral de l'Adriatique, tandis que les Toscans et les troupes auxiliaires le rejoindront à Lucera, en passant par Bénévent : le rendez-vous est fixé à Lucera pour le 23 mars [1].

Il est assez difficile de déterminer la date de cette constitution, d'autant plus que le plan de Louis II a été modifié par les circonstances. La mention qui se trouve à la fin de l'acte (indiction XV) correspond à l'année 867. Or nous savons, d'autre part, que Louis II se trouve dans l'Italie méridionale dès 866 [2] ; et les termes dans lesquels il explique son plan de campagne nous montrent qu'au moment où l'acte est promulgué l'empereur est encore dans le nord. Il semble donc que la date : *indiction* XV soit une erreur : on doit lire probablement *indiction* XIII (865).

Louis II et les États campaniens. — Quoi qu'il en soit, il est certain que, cette fois encore, la marche directe sur Bari a été

1. Erch., 32 ; — *Regesta Imperii*, 1198 ; — capitulaire de Louis II dans *M. G., Legum s. II*, t. II, p. 94 ; — *Chron. S. Bened.*, 3 (*Script. rer. langob.*, p. 469).
2. *Regesta Imperii*, 1198 *a*.

interrompue. Si Louis II est allé d'abord jusqu'à la Pescara, il s'est bientôt détourné vers l'ouest, à travers les montagnes du duché de Spolète, pour arriver, par la haute vallée du Liris, à Sora et dans la plaine de Campanie. Il s'arrête au Mont-Cassin, où il reçoit les députés des villes lombardes et, en particulier, l'évêque de Capoue, Landolf, qui est à ce moment le véritable maître de la Campanie[1]. A force d'intrigues et de fourberie, ce personnage est devenu l'homme le plus redouté et le plus puissant du pays ; son neveu Pandonolf a le titre de comte, mais toute la réalité du pouvoir appartient à l'évêque. Landolf sème la discorde parmi les autres membres de sa famille, les arme les uns contre les autres, les trahit tour à tour ; il s'appuie tantôt sur le prince de Bénévent, tantôt sur celui de Salerne, et finit par tromper tout le monde. Quand Louis II arrive au Mont-Cassin, il cherche aussi à le circonvenir, à gagner ses faveurs. Mais l'empereur, prévenu sans doute par les moines et l'abbé contre le turbulent évêque, édifié par eux sur les actes de brigandage qui désolent la Campanie, se décide à frapper un grand coup. Marchant sur Capoue, il fait raser les murs de la ville, la livre d'abord à Lampert de Spolète, puis à d'autres comtes francs, qui sont changés très fréquemment, et qui soumettent les habitants à l'autorité directe de l'empereur. A Salerne, le prince Guaifer, installé depuis plusieurs années sans son consentement, s'empresse de lui prêter hommage[2]. De là l'empereur gagne Amalfi et traverse le territoire napolitain, sans entrer dans la ville de Naples[3]. Le duc Sergius Ier, très dévoué d'ailleurs à la politique impériale, était mort depuis peu : mais son fils, l'évêque Athanase, frère aîné du duc Grégoire, reste le partisan zélé de l'alliance franque. Louis II, ne pouvant revendiquer sur Naples les mêmes titres que sur Salerne et Capoue, est tenu, à l'égard des Napolitains, à plus de ménagements : il lui suffit de pouvoir compter sur le dévouement fidèle de l'évêque.

Enfin, au mois de décembre de la même année, l'empereur arrive à Bénévent, où il reçoit la soumission du prince Adelchis[4]. Ainsi ce voyage, qui avait pour but principal une expédition contre les Sarrasins, était devenu, en fait, tout autre chose :

1. Erch., 32 ; — *Chron. S. Bened.*, 4.
2. Erch., 32 ; — *Chron. S. Bened.*, 4 ; — *Chron. Salern.*, 105.
3. Capasso, I, 218 ; — *Gesta episc. Neap.*, 64.
4. Erch., 32 ; — *Chron , S. Bened.*, 4 ; — *Regesta Imperii*, 1108 *g*.

Louis II avait fait une tournée dans les pays lombards, pour y mettre un terme à la guerre civile et y faire reconnaître ses droits de suzerain. Sans doute jugeait-il que c'était la condition préliminaire d'une campagne efficace au sud de la péninsule. Au reste, dès l'année suivante, l'armée franque se dirigeait vers l'Apulie.

Guerre contre les Sarrasins. — Vaincu dans une première rencontre avec les Sarrasins, Louis II réussit cependant à occuper, sur les confins de la Lucanie et de l'Apulie, la place forte de Matera, qui est livrée aux flammes; puis il prend Venosa, Canosa, où il laisse une garnison, et, plus au sud, Oria[1]. Maître de la ligne de places fortes qui domine, à l'ouest, la plaine apulienne, il avait une excellente base d'opérations pour continuer la campagne vers les villes du littoral et vers Bari. Mais on voit Louis II s'arrêter de nouveau et revenir sur Bénévent. Peut-être une partie de son armée s'était-elle déjà dispersée; peut-être les troupes venues de l'Italie du Nord refusaient-elles de poursuivre la campagne jusqu'au plus fort de l'été : au dire d'un chroniqueur[2], les soldats étaient fort éprouvés par le climat, la dysenterie, les morsures des insectes. En tout cas, l'empereur jugeait insuffisantes les forces qu'il avait autour de lui pour tenter l'action décisive contre Bari. Sentant bien que ses vassaux italiens ne lui donneraient jamais qu'un secours dérisoire, il avait songé, dès le début, à chercher des auxiliaires hors d'Italie; il pria son frère Lothaire, roi de Lorraine, de lui envoyer une armée franque[3]; mais ce fut en vain. Ne pouvant compter ni sur ses vassaux, ni sur les autres princes carolingiens, Louis II se tourne alors vers cette cour byzantine, dont Louis le Pieux et Lothaire avaient obstinément cherché l'alliance. Au moment même où il s'engageait à fond dans la guerre d'Apulie, l'Arménien Basile venait de s'emparer du pouvoir par le meurtre de Michel III (septembre 867). L'empire d'Orient, qui, depuis la mort de Théophile (842), semblait de plus en plus réduit à l'impuissance, retrouvait un chef plein de vigueur et d'audace, homme de guerre et homme d'Etat de premier ordre. Le rapprochement entre Louis II et Basile allait ramener sur le sol italien l'ancienne

1. Erch., 33; — *Chron. S. Bened.*, 4.
2. Reginon, *An.* 867 (*M. G.*, *Ss.*, I, 578).
3. Reginon, *loc. cit.*

puissance rivale de l'empire franc, dont l'arrière-petit-fils de Charlemagne était loin de soupçonner la force.

On voit quel est, à la veille de ce rapprochement, l'état de l'Italie méridionale. Depuis plus de vingt-cinq ans, les Sarrasins, fortement établis à Bari, maîtres des principales villes d'Apulie, envoient périodiquement des bandes de pillards dans les régions voisines, et surtout dans les fertiles vallées de la Campanie, jusqu'aux confins de l'Etat pontifical et du pays des Marses. Les princes lombards de Bénévent et de Salerne, les comtes de Capoue, occupés surtout de batailler entre eux, favorisent les incursions musulmanes, ou ne leur opposent qu'une résistance dérisoire. Si les vaisseaux de Naples et d'Amalfi protègent la côte, entre le golfe de Salerne et l'embouchure du Tibre, l'intérieur des terres n'est pas défendu. Seul, l'empereur franc est résolu à la guerre : mais, pendant plusieurs années, il n'a ni l'autorité, ni les ressources nécessaires pour assurer le succès. Toute la force dont il dispose, il l'emploie d'abord à faire reconnaître sa suprématie par les princes lombards; et ce n'est qu'en se décidant à occuper brusquement la ville de Capoue qu'il oblige les seigneurs campaniens à lui obéir. Cependant, vers la fin de l'année 867, une série de brillantes victoires fait reculer, pour la première fois, l'invasion sarrasine, en restituant aux chrétiens d'importantes places fortes.

A l'extrémité de la péninsule, les possessions byzantines sont plus mal défendues encore. Les villes de la Calabre et de la Terre d'Otrante, menacées ou attaquées par les Sarrasins de Tarente, par ceux de Messine et de Palerme, ne reçoivent aucun secours : tous les renforts, envoyés de Byzance en Occident, sont destinés à la Sicile, où ils n'arrivent point à empêcher le progrès continu de l'occupation musulmane. Les historiens byzantins, panégyristes de la dynastie macédonienne, disent qu'avant Basile I[er] les provinces occidentales de l'empire, c'est-à-dire la Calabre et la Sicile, sont complètement négligées et oubliées[1]. C'est là un jugement excessif; car, même au temps de Michel III, on voit des flottes byzantines soutenir vaillamment la lutte, sur les côtes de Crète, et non loin de la

1. Théoph. Cont., II, 83 : « Les Sarrasins se rendirent maîtres non seulement de la Sicile, mais de la Calabre et de la Longobardie, ravageant et pillant tout le pays jusqu'au règne de Basile. » Id., V, 52 (*Vie de Basile*) ; — et Cedr., t. II, p. 218.

Sicile, contre les flottes sarrasines. Un auteur arabe[1] mentionne en 859 une grande expédition, dont les textes byzantins ne disent pas un mot : 300 vaisseaux se dirigent vers Syracuse, mais l'armée grecque, à peine débarquée, se fait battre. Si la Sicile n'est pas oubliée à la cour de Byzance, il faut reconnaître qu'au moins sur terre les défaites continuelles des troupes byzantines prouvent assez leur faiblesse et leur insuffisance. En 861, à la mort de l'émir Abbâs, les Arabes de Palerme occupent près de trente villes ou forteresses de Sicile ; la grande citadelle de Castro-Giovanni, au centre de l'île, vient de succomber ; même la région orientale, sauf Taormine, Syracuse et quelques villes de la montagne, est devenue tributaire des musulmans. Après 861, il y a un temps d'arrêt dans la conquête, à cause des discordes qui suivent la mort d'Abbâs : mais à Byzance on ne sait point profiter de ces heureuses circonstances, et comme le danger devient moins pressant, le césar Bardas[2], qui gouverne au nom de Michel III, n'envoie même plus de troupes nouvelles. Ainsi les chrétiens indigènes, en Calabre comme en Sicile, n'ont plus à compter que sur eux-mêmes ou sur l'appui des Francs.

1. Ibn al Atir et Ibn Khaldun, *Bibl. arabo-sic.*, I, 379 ; II, 182 ; — Amari, I, 333.
2. Amari, I, 336-340.

LIVRE II

LA POLITIQUE ET LA CONQUÊTE BYZANTINES DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE BASILE Ier JUSQU'A LA VICTOIRE DU GARIGLIANO (867-915)

CHAPITRE I

LES RAPPORTS ENTRE BASILE Ier ET LOUIS II

SIÈGE ET PRISE DE BARI

ÉTAT DE LA CAMPANIE A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS II (867-875)

Avec le fondateur de la dynastie macédonienne, qui répare en quelques années les désastres des règnes précédents, les affaires occidentales prennent, à la cour de Byzance, une importance toute nouvelle ; la défense des intérêts de l'empire en Italie et dans le bassin occidental de la Méditerranée devient l'une des tâches principales de la politique byzantine. Mais, dans le développement de cette politique, il y a naturellement plusieurs étapes, et ce n'est pas du premier coup que Basile Ier songe à la conquête de l'Italie méridionale. Ce n'est pas lui qui enlève Bari aux Sarrasins, et, jusqu'en 872, c'est encore l'empereur des Francs qui joue le premier rôle : la tentative d'alliance entre Basile et Louis II ne sert, tout d'abord, qu'à faire ressortir davantage les véritables malentendus qui séparent les deux cours. Cependant, dès cette époque, Basile se prépare à une intervention plus active. Si les relations franco-byzantines, durant cette période, ont été souvent étudiées[1], peut-être n'a-t-on pas assez montré tout ce qu'il y a de personnel et de nouveau dans la politique de Basile, comment ses projets et ses actes s'enchaînent étroitement, avec quelle habileté il sait tirer parti des circonstances

1. Cf. surtout Dümmler, *Geschichte des östfrankischen Reichs*, 2e éd., t. II, p. 250 ; — Hirsch, *Byzantinische Studien*, p. 258 et s. ; — Gasquet, *l'Empire*

favorables, pour s'introduire de plus en plus dans les affaires de l'Italie méridionale et pour réaliser plus sûrement le dessein, d'abord assez vague, que ses succès même l'aident à concevoir plus nettement.

I

LES RAPPORTS ENTRE LOUIS II ET LA COUR BYZANTINE AVANT LA TENTATIVE D'ALLIANCE

Depuis la mort du basileus Théophile, qui précède de quelques mois le partage de l'empire carolingien, les relations entre les deux cours, si fréquentes au temps de Louis le Pieux, sont devenues très rares. Les textes ne nous font connaître qu'une seule tentative de rapprochement : en 853, Louis II est fiancé avec une princesse byzantine ; mais le projet n'aboutit pas et, sans qu'on puisse voir clairement de qui vient la rupture, les deux cours en gardent l'une contre l'autre un assez vif ressentiment[1]. Après la mort de Lothaire (855), quand Louis II reste seul empereur et roi d'Italie, la rupture continue, et pendant plus de douze ans il n'est plus question d'aucune ambassade entre Byzance et les Francs.

Quelle que soit à ce moment la faiblesse de l'empire byzantin, Louis II, soucieux de restaurer à Rome l'autorité impériale, se montre très jaloux de l'influence et du prestige que garde encore le basileus dans la capitale du monde chrétien. L'aristocratie militaire et les familles des anciens fonctionnaires forment un parti byzantin, dont le Saint-Siège se sert, au besoin, pour neutraliser les prétentions des Francs. Le parti impérial franc accuse ses adversaires de préparer, avec la complicité secrète du pape Léon IV, une révolte en faveur des Grecs[2]. La politique romaine de l'empereur carolingien contribue sans doute à le rendre plus méfiant à l'égard de Byzance.

C'est la lutte entre le Saint-Siège et Photius, qui modifie

byzantin et la Monarchie franque, p. 329 et s.; — Harnack, *Das karolingische und das byzantinische Reich*, 76 et s.

1. Prud., *Ann.* 853 (*M. G.*, *Ss.*, I, 448).

2. *Liber Pontificalis*, II, 134 (*Vie de Léon IV*); — Jaffé-Löw., 2602, 2610, 2620, 2622, 2630.

les dispositions réciproques de la cour byzantine et de l'empereur franc. Le nouveau patriarche de Constantinople est très bien informé de tout ce qui se passe en Occident ; il sait quelles haines soulève[1], par sa rigueur intransigeante et son énergie, le pape Nicolas Ier ; il sait que le pape, dont Louis II avait espéré se faire un instrument docile, n'a pas tardé à s'affranchir de la tutelle impériale, et que l'indépendance de son attitude irrite profondément les princes carolingiens. Les archevêques lorrains, Gunthaire de Cologne et Thietgaud de Trèves, déposés par Nicolas Ier pour avoir consenti au divorce de leur roi Lothaire II, frère de l'empereur, se sont empressés d'envoyer à Photius un mémoire où ils résument tous leurs griefs contre le pape, et déclarent qu'ils se séparent ouvertement de sa communion[2]. D'autre part, l'empereur Louis II, très disposé à soutenir contre le Saint-Siège la cause des archevêques lorrains et de son frère, cherche à s'entendre avec tous les adversaires de Nicolas Ier. C'est alors que Photius, condamné dès 863 par un concile romain, songe à gagner à sa cause l'empereur d'Occident. Pour répondre au mémoire des archevêques lorrains, il envoie au clergé d'Occident une sorte de manifeste contre le pape et s'adresse particulièrement à Louis II, pour l'engager à faire déposer Nicolas Ier par un concile[3]. Ainsi Photius, bien résolu à résister au Saint-Siège jusqu'à se séparer de lui, ne songe point, à vrai dire, à une rupture complète entre les Eglises d'Orient et d'Occident. Malgré tout le mépris que lui inspirent les usages des Latins, et surtout la médiocrité de leur science et de leur culture, bien que le basileus, dans une de ses lettres à Nicolas Ier, appelle le latin « une langue de barbares[4] », il y a encore, à Byzance comme à Rome, un sentiment assez vif de l'unité du monde chrétien. Photius n'entend point reconnaître la suprématie du pape, mais il espère, si Nicolas Ier est renversé par la coalition de ses adversaires, trouver dans le nouvel élu des dispositions plus conciliantes. Lorsqu'il apprend que les missionnaires romains sont venus en Bulgarie et ont évincé ceux de Byzance, furieux de cette nouvelle attaque, qu'il regarde comme une usurpation sur ses

1. Gasquet, *loc. cit.*, 372.
2. Hefele, *Conciliengeschichte*, IV, 354 ;
3. Hefele, *loc. cit.*, IV, 357.
4. Lettre de Nicolas Ier : *Patr. lat.*, t. CXIX, col. 932.

droits de patriarche, il se décide aux mesures extrêmes : un concile, tenu à Constantinople, prononce la déposition de Nicolas Ier. En se révoltant contre le Saint-Siège, Photius cherche à flatter l'empereur franc : le concile de Constantinople reconnaît à Louis II et à l'impératrice Engelberge les titres d'*augustus* et d'*augusta*, qui les mettaient sur le même rang que les souverains de Byzance ; les ambassadeurs du patriarche viennent trouver Louis II dans les derniers mois de l'année 867[1]. Sur ces entrefaites, Nicolas Ier meurt, et Photius lui-même est renversé par la révolution qui porte au pouvoir Basile Ier.

Le nouveau basileus, qui avait fait assassiner Michel III, obligea le patriarche à s'enfermer dans un monastère, et rétablit Ignace, faisant ainsi triompher, dans l'église de Constantinople, le parti qui avait pour lui l'appui du Saint-Siège. Aussitôt il s'empressait d'envoyer à Rome un officier du palais, le spathaire Euthymius, pour annoncer la réintégration d'Ignace[2]. Quelques semaines plus tard, avant la fin de l'année 867, partirent de Constantinople, escortés par le spathaire Basile, deux métropolites grecs, qui représentaient l'un Ignace, l'autre Photius, et qui venaient en leur nom solliciter l'arbitrage du Saint-Siège[3].

Mais les communications étaient très lentes entre Rome et Constantinople : Basile ignorait, au moment du départ de ses ambassadeurs, la mort de Nicolas Ier ; et le premier parti, le spathaire Euthymius, n'était pas encore à Rome en février 868[4]. Tandis que la cour byzantine, par une brusque volte-face, s'était tournée vers le pape Nicolas Ier, qu'elle croyait encore vivant, les amis et partisans de celui-ci, désolés de sa mort, semblaient redouter les dispositions trop conciliantes de son successeur, dont on connaissait le caractère pacifique, et qui était soutenu, d'ailleurs, par le parti impérial-franc. Dans une réunion du clergé romain, où se trouvaient, en grand nombre, des réfugiés grecs, adversaires de Photius, le pape Hadrien II s'engagea solennellement à suivre les traces de Nicolas, et les moines orientaux, ardents Nicolaïtes, firent une manifestation bruyante en l'honneur du pape défunt[5] (2 fé-

1. Hard., *Acta Conciliorum*, V, 983, 1113.
2. Lettre d'Hadrien II : *Patr. lat.*, t. CXXII, col. 1277.
3. Hard., V, 790 (lettre de Basile au pape Nicolas) ; — *Liber Pontif.*, II, 177.
4. *Lib. Pontif.*, II, 172, n. 80.
5. *Lib. Pontif.*, II, 177.

vrier 868). La nouvelle, bientôt arrivée, de la déposition de Photius leur donna satisfaction. Mais la seconde ambassade byzantine devait rester en voyage près d'un an; elle ne parvint à Rome qu'à la fin de l'année 868[1] : encore l'un des deux métropolites, celui-là même qui était chargé de défendre les intérêts de Photius, avait-il péri en route!

Basile Ier, qui cherche avant tout une entente avec le Saint-Siège, n'a point sans doute pour l'empereur Louis II les mêmes égards que Photius et Michel III, et nous le verrons désavouer hautement le langage de l'ancien patriarche, qui a eu la témérité de reconnaître au roi des Francs un titre, réservé au basileus, seul heritier légitime des anciens empereurs. Mais c'est un fait important que la présence à Rome de plusieurs hauts fonctionnaires byzantins, au moment où Louis II est à Bénévent et poursuit la campagne contre les Sarrasins. Or le pape Hadrien II suivait, avec un vif intérêt, la lutte entreprise, véritable guerre sainte contre les ennemis de la foi. S'adressant aux clercs et aux moines de toutes nations, réunis à Rome en février 868, il les invite à prier « pour notre fils Louis, afin que Dieu lui soumette les Sarrasins, et que nous jouissions enfin de la paix[2] ». Dans une lettre à Louis le Germanique, écrite vers la même époque, il vante les exploits de l'empereur et les services qu'il rend, par son intrépide courage, à l'Eglise romaine[3]. Mais le péril sarrasin créait entre les deux empires une étroite communauté d'intérêts : puisqu'on était disposé à régler ensemble les affaires religieuses, l'entretien devait naturellement porter sur d'autres questions. Si le silence des textes ne nous permet ici aucune affirmation précise, du moins c'est une hypothèse vraisemblable que d'attribuer au pape Hadrien II un rôle de médiateur entre Louis II et les représentants du basileus.

1. Postérieurement au mois d'août. Cf. les lettres d'Hadrien II : Jaffé-Löw., 2908, 2909 ; — et 2913, 2914; — *Lib. Pontif., l. cit.*
2. *Lib. Pontif., l. cit.*
3. Jaffé-Löw., 2895, 2917.

II

LA LETTRE DE LOUIS II A BASILE EST-ELLE AUTHENTIQUE?

Les rapports entre les deux empires, depuis l'avènement de Basile jusqu'à la prise de Bari par les Francs (février 871), sont surtout connus par les sources occidentales. En dehors des annales franques, le principal document est la lettre de Louis II à Basile, insérée dans une chronique lombarde de la seconde moitié du x^e^ siècle : la chronique du moine de Salerne.

Les historiens avaient accepté généralement, jusqu'ici, l'authenticité de ce document célèbre, qui semble s'accorder fort bien avec tout ce que nous savons de la politique et des tendances de Louis II. Comme on y trouve des allusions fort nettes à certains faits récents, — comme la prise de Bari (février 871), — le rôle du patrice Nicétas, les plaintes des légats pontificaux, dépouillés en 870 par les pirates de l'Adriatique, on croyait pouvoir en fixer la date avec une précision assez grande : visiblement, la rédaction de cette lettre devait se placer entre la prise de Bari et la captivité de Louis II à Bénévent, c'est-à-dire après le mois de février et avant le mois d'août 871[1].

Mais l'auteur d'un récent travail sur *l'Empire carolingien, ses origines et ses transformations* a contesté par des arguments très spécieux l'authenticité de la lettre de Louis II : selon M. Kleinclausz, ce serait un document apocryphe, fabriqué dans l'entourage du pape Jean VIII, vers l'année 879, très probablement par le célèbre Anastase, bibliothécaire du Saint-Siège[2].

On observe que la formule initiale *imperator augustus Romanorum* n'est pas conforme aux usages de la diplomatique carolingienne, et que l'auteur est préoccupé surtout d'établir le droit du pape à faire un empereur : or la théorie de l'élection impériale, telle qu'elle est ici formulée, non seulement est con-

1. Hergenröther, *Photius*, II, 177; — Dümmler, t. II, 722, n. 5; — Böhmer-Mühlb., *Regesta Imperii*, 1213.
2. Kleinclausz, *l'Empire carolingien*, p. 443 et s.

traire aux prétentions de Louis II, mais, en fait, elle n'a été énoncée expressément qu'après la mort de Charles le Chauve (877), au temps du pape Jean VIII. Il s'agit, en outre, de montrer la nécessité d'une entente entre les deux empires, pour chasser les Sarrasins de Calabre et de Sicile. Ces deux idées maîtresses de la prétendue lettre de Louis II représentent, en réalité, « le programme de l'action pontificale et impériale, telle qu'on la concevait à Rome, vers le milieu de 879 ». Enfin le passage où il est question de l'alliance étroite entre Naples et les Sarrasins s'applique beaucoup mieux à l'année 879 qu'à l'année 871. Avant le pontificat de Jean VIII, les Napolitains, loin d'être les alliés des Sarrasins, n'auraient jamais été que leurs adversaires. L'histoire de l'évêque Athanase, chassé de Naples par son neveu le duc Sergius, sous prétexte qu'il blâmait ses rapports avec les musulmans, n'aurait, en réalité, « rien de commun avec les péripéties de la lutte sarrasine ».

Ecartons tout d'abord ce dernier argument, qu'une étude plus approfondie de l'histoire napolitaine ne permet pas d'accepter. De ce que les Napolitains ont combattu les Sarrasins entre 840 et 850, il ne s'ensuit nullement qu'ils soient restés leurs adversaires vingt ans plus tard. Ils ont pu fort bien, vers 870, reprendre avec eux des négociations pacifiques, comme ils l'avaient déjà fait, avant 840, au temps du duc André [1]. D'ailleurs, la prétendue lettre de Louis II n'est pas le seul document qui fasse allusion à ce changement de politique : l'auteur de la *Vita Athanasii* indique nettement que le duc Sergius emploie des auxiliaires sarrasins contre les partisans de l'évêque Athanase [2]. L'acharnement de la lutte entre l'évêque et le duc, l'intervention active de Louis II et du préfet d'Amalfi, au moment même où se poursuit la campagne contre les Sarrasins de Bari, prouvent assez qu'il ne s'agit pas seulement ici d'une querelle de famille, et que des intérêts plus graves sont en jeu : l'histoire d'Athanase est étroitement liée à celle de la guerre sarrasine.

Quant au programme d'action commune entre les deux empires, il n'est pas une invention personnelle de Jean VIII, et il a pu être conçu très nettement, comme l'indiquent les annales d'Hincmar [3], dès le temps du siège de Bari, et sous le

1. Cf. *supra*, p. 23.
2. Capasso, I, 96.
3. *Ann.* 869 (*M. G.*, *Ss.*, I, 481).

pontificat d'Hadrien II. Mais ce qui n'est pas conforme à la politique de Jean VIII, c'est l'insistance maladroite et pédantesque avec laquelle l'auteur de la lettre revendique, contre les prétentions byzantines, le droit de Louis II à porter le titre d'*empereur*, et d'*empereur des Romains*. Si ce document n'est pas authentique, et qu'il ait pour but de préparer une alliance plus étroite entre Basile et Louis II, comment expliquer les griefs et les reproches dont il est rempli à l'adresse des Byzantins? Leurs soldats ne sont que des insectes malfaisants, qui font plus de bruit que de besogne[1]; le patrice Nicétas, qui commande la flotte de l'Adriatique, s'est fort mal conduit vis-à-vis des sujets de l'empereur d'Occident; le pape et l'Eglise romaine se plaignent très vivement que le basileus ait renvoyé les légats pontificaux sans leur donner une escorte suffisante, etc. Il y a ici plusieurs allusions à des faits précis, qui sont bien connus par d'autres témoignages, les annales d'Hincmar, la vie d'Hadrien II, la chronique de Théophane. Quel intérêt y avait-il à rappeler ces griefs huit ou neuf ans plus tard? Si l'on admet au contraire qu'il s'agit de faits tout récents, qui ont provoqué dans l'entourage de l'empereur un assez vif dépit, le document est beaucoup plus facile à expliquer.

Au reste, la lettre attribuée à Louis II suppose nécessairement un document antérieur, une lettre de Basile Ier, dont le texte est perdu, mais qu'il est assez facile de reconstituer, d'après la réponse qui lui est faite, au nom de l'empereur d'Occident. Si la théorie de l'élection et de l'onction impériales par le Saint-Siège trouve place dans cette réponse, c'est pour justifier les droits de l'empereur sur Rome, à l'encontre des prétentions byzantines. Si la fin de la lettre, où il est question de l'alliance contre les Sarrasins, a un caractère politique, le reste est surtout une œuvre de *polémique :* l'auteur songe d'abord à réfuter les arguments favoris des Byzantins au sujet du titre impérial. C'est une œuvre de circonstance inspirée par un débat tout récent. Or ne savons-nous pas que la question a été agitée précisément au concile tenu à Constantinople, en 869-870[2], concile auquel assiste Anastase le bibliothécaire, ambassadeur de Louis II? Les légats du pape et les envoyés de l'empereur se plaignent que les Grecs, en commu-

1. *Vestri autem sicut bruchi præ multitudine apparentes, et sicut locustæ primum impetum dantes* (*Ss.*, III, 525).
2. *Lib. Pontif.*, II, 189 et s.; 188, n. 38.

niquant au concile une lettre du pape Hadrien II, aient biffé un passage qui contenait l'éloge de Louis II, et ils refusent obstinément de reconnaître à ce dernier le titre d'empereur[1]. Basile écrit à Louis II dans le même sens, et sa lettre est la conclusion naturelle du débat engagé au concile; elle a dû être envoyée au souverain franc dans le courant de l'année 870 : peut-être est-ce Anastase lui-même qui la rapporte en Italie. Dès lors n'est-il pas naturel de placer la réponse de Louis II en 871, peu de temps après la prise de Bari?

Prétendre que ce document apocryphe a pu être répandu dans le sud de l'Italie vers 879, et que l'occasion était alors favorable de « placer les vues du Souverain Pontife sous l'invocation du prince franc le plus populaire qui fût en Italie et à Constantinople », c'est oublier que la captivité de Louis II à Bénévent, six mois après la prise de Bari, marque la chute définitive du prestige carolingien dans l'Italie méridionale. Enfin il est utile de remarquer que le moine de Salerne, qui a inséré dans sa chronique cet important document, n'admet en aucune façon, pour son compte, les théories occidentales sur le titre d'empereur. Tout au début de son œuvre, en parlant des rapports de Charlemagne avec le prince de Bénévent, il fait observer que le seul souverain qui puisse être appelé *imperator*, c'est celui qui gouverne le *regnum Romanum*, qui, pour lui, est l'empire d'Orient. Les rois des « Gaulois », en prenant ce titre, ont commis une usurpation[2]. Sans doute le moine de Salerne n'a écrit sa chronique que dans la seconde moitié du xe siècle, mais ses idées sur le titre impérial ont dû être courantes dans l'Italie méridionale, et spécialement à Salerne, dès le commencement du xe siècle. Comment admettre que le faux d'Anastase ait trouvé si facilement créance dans un milieu si peu favorable aux théories impériales franques, quelques années à peine après l'époque de Jean VIII?

Nous pensons donc qu'il faut s'en tenir à la date généralement acceptée, et qu'il n'y a, d'autre part, aucune raison péremptoire pour contester l'authenticité de la lettre de Louis II. Les faits qui y sont allégués, les théories qui y sont émises s'accordent trop bien avec les documents contemporains pour soulever aucune difficulté sérieuse. La seule objection valable

1. *Lib. Pontif.*, *l. c.* — Cf. Hard., V, 755, 775.
2. *Chron. Sal.*, 11 (*Ss.*, III, 479).

est celle qui résulte de l'emploi de certaines formules. Si le fond de la lettre est authentique, il est très probable qu'elle n'a pas été rédigée par l'empereur lui-même. Nous admettons volontiers qu'elle a été écrite par Anastase le bibliothécaire, mais Anastase n'est ici que le secrétaire de Louis II. On sait quel a été son rôle dans la rédaction des lettres de Nicolas Ier[1]; sous le pontificat d'Hadrien II, il se trouve être à la fois l'homme de confiance du pape et celui de l'empereur. S'il est à Constantinople en 869, c'est précisément pour négocier au nom de Louis II avec Basile, mais il s'occupe aussi très activement des débats ecclésiastiques soulevés par l'affaire de Photius[2]. S'il y a, dans l'entourage du souverain franc, un personnage qui soit naturellement désigné par son ambition remuante, comme par ses prétentions littéraires, pour réfuter les arguments des Grecs et se charger de composer une réponse au basileus, c'est bien Anastase. Sa connaissance du grec, dont il est si fier, ne fait-elle pas de lui le traducteur en titre et l'interprète officiel de la cour impériale?

Si la réponse de Louis II a été rédigée par Anastase, on ne saurait s'étonner d'y trouver une affirmation aussi nette du rôle du Saint-Siège dans l'élection de l'empereur et du caractère romain de l'empire. Un secrétaire franc eût sans doute expliqué en d'autres termes la théorie occidentale de l'empire. Mais on ne peut pas dire qu'entre les idées de Louis II, déjà très éloignées de la conception carolingienne primitive, et la doctrine exposée par son secrétaire, il y ait une contradiction véritable. Aussi bien faut-il se souvenir qu'en 871, au moment où se place la rédaction de cette lettre, les relations entre l'empereur et le Saint-Siège sont devenues aussi cordiales que possible : le langage tenu par Anastase est tout à fait conforme aux tendances qui dominent, à cette époque, dans le clergé romain, également dévoué à Louis II et au pape Hadrien.

En résumé, la lettre impériale, rédigée probablement par Anastase le bibliothécaire, et insérée dans la chronique de Salerne, a pour nous toute la valeur d'un document contemporain, dont il est légitime de se servir pour vérifier et contrôler le récit d'Hincmar, dans les *Annales* de saint Bertin, et le témoignage du biographe officiel de Basile Ier.

1. Lapôtre, *de Anastasio bibliothecario.*
2. Cf. sa préface à la traduction des actes du concile : Hard., V, 755.

III

LA TENTATIVE D'ALLIANCE ENTRE LES DEUX EMPEREURS PRISE DE BARI PAR LES FRANCS

Dès le printemps de 869, l'empereur des Francs savait, au dire d'Hincmar, qu'une flotte byzantine de plus de 200 navires devait venir à son aide : quand il manifeste l'intention d'abandonner le siège de Bari, pour aller au-devant de son frère Lothaire, plusieurs de ses conseillers le blâment de s'éloigner ainsi, au moment où le secours promis est sur le point d'arriver[1]. Il y a donc eu, en 868, des négociations engagées et des promesses échangées, en vue d'une entente commune. En même temps sont repris les anciens projets de mariage entre les deux familles impériales. Basile Ier a demandé pour son fils la main de la fille de Louis II, et c'est l'amiral de la flotte byzantine qui doit venir chercher la jeune princesse. Mais quand la flotte, forte, non plus de 200, mais de 400 navires, arrive devant Bari, Louis II a déjà renvoyé une grande partie de son armée, et il ne reste pour assiéger la place que quelques centaines d'hommes. L'empereur s'est retiré du côté de Venosa, — où il a une entrevue avec son frère Lothaire[2], — et il ne paraît point d'humeur à donner sa fille. Furieux, l'amiral byzantin s'éloigne brusquement et emmène sa flotte vers le golfe de Corinthe, non sans avoir manifesté sa colère contre Louis II par de violentes injures, qui faillirent amener une rixe entre lui et les soldats francs. Ainsi l'alliance à peine ébauchée semblait aboutir à une demi-rupture, dont les Francs surtout étaient responsables. Basile ne manqua point d'adresser à Louis II les plus vifs reproches, et ce qui prouve combien le récit d'Hincmar est exact, c'est la manière même dont l'empereur franc, dans sa réponse à Basile, cherche à excuser sa conduite. Il prétend que, la saison étant déjà fort avancée, il ne comptait plus sur le secours promis ; s'il a quitté Bari avant l'arrivée de Nicétas, c'est qu'il

1. Hincm., *Ann.* 869 (*Ss.* I, 481).
2. André Berg., 7 (*Script. rer. langob.*, 226); — *Reg. Imp.*, 1207 *b*.

croyait impossible de tenter avant l'hiver l'attaque décisive contre la place[1].

Mais avant même d'envoyer ces excuses, Louis II cherche à reprendre les négociations. En janvier 870, au moment où se termine le grand concile qui doit sceller la réconciliation du Saint-Siège et de l'Eglise grecque, trois ambassadeurs francs se trouvent à Constantinople[2]. Anastase le bibliothécaire et ses deux compagnons sont chargés par l'empereur Louis II de traiter l'affaire du mariage projeté entre le fils de Basile et la fille de leur maître. En 869, sous les murs de Bari, il n'y a eu qu'un simple malentendu. Si Louis II n'a pas attendu le patrice byzantin, il ne veut pas qu'on le soupçonne, à la cour byzantine, d'avoir cherché une occasion de rompre.

Reste à savoir auquel des deux princes on doit attribuer l'initiative de l'alliance. Très probablement, ce sont les ambassadeurs grecs qui, les premiers, en 868, ont proposé à l'empereur franc et au pape une action commune contre les Sarrasins. En effet, Louis II a reçu les représentants du basileus bien avant que celui-ci ait pu s'entretenir, à Constantinople, avec les envoyés francs. Quand Basile, un peu plus tard, se vante du bon accueil qu'il a fait aux ambassadeurs de Louis, vers la fin de 869 ou au commencement de 870, Louis II riposte en rappelant avec quels égards, quelle amitié, quelle confiance il a traité d'abord le patrice Jean, envoyé du basileus[3]. En 868, l'empereur franc, très soucieux probablement d'obtenir du nouveau basileus les mêmes concessions théoriques, que lui avaient faites Michel III et Photius, ne pouvait pas croire que la flotte byzantine, si impuissante au temps de Michel III, fût capable de lui prêter un concours efficace dans sa lutte contre les Sarrasins de Bari. D'ailleurs l'empressement de Basile à envoyer ses ambassadeurs au Saint-Siège, au lendemain de la chute de Photius, fait un singulier contraste avec la lenteur du pape à lui répondre[4]. Il est visible qu'Hadrien II et sans doute aussi l'empereur Louis II ont hésité quelque temps, avant de faire bon accueil aux avances du basileus : on voulait rester

1. *Chron. Sal.*, *Ss.*, III, 525.
2. *Lib. Pontif.*, II, 181 et n. 38 ; — Hard., V, 755.
3. *Chron. Sal.*, *Ss.*, III, 521.
4. La première lettre, envoyée par le pape à Basile, est du 1er août 868 (Jaffé-Löw., 2908). Dans la seconde (10 juin 869 : Jaffé-Löw., 2914) le pape s'excuse d'avoir retenu si longtemps à Rome les ambassadeurs byzantins.

en bons termes avec lui, à condition qu'il ne se mêlât point des affaires italiennes. N'est-il pas remarquable que dans les lettres d'Hadrien II, adressées soit à Basile, soit au patriarche Ignace, aucune allusion ne soit faite à la guerre sarrasine et au projet d'alliance politique?

Valeur du témoignage byzantin sur les préliminaires et les causes de l'alliance. — Enfin, d'après le biographe de Basile Ier, qui n'est autre que son petit-fils Constantin Porphyrogénète, c'est le basileus qui sollicite l'alliance des Francs[1]. Mais quelle est la raison qui le fait agir? Très peu de temps après son avènement, il reçoit une ambassade des habitants du littoral dalmate, épouvantés par les ravages des Sarrasins : ceux-ci, vers la fin du règne de Michel III, ont occupé, sur la côte d'Illyrie, plusieurs places fortes et commencé le siège de Raguse. Basile Ier s'empresse d'envoyer dans l'Adriatique une flotte de secours, sous les ordres du patrice Nicétas Oryphas. Mais avant l'arrivée de la flotte, les corsaires sarrasins lèvent le siège de Raguse, traversent l'Adriatique, et vont ravager la côte d'Apulie. Il apparaissait clairement au basileus que la mer Adriatique et l'Illyrie byzantine resteraient toujours exposées aux incursions musulmanes, tant que ceux-ci trouveraient sur le littoral italien un refuge et un point d'appui. Une flotte ne suffisait pas : il fallait attaquer les Sarrasins sur terre avec des forces assez nombreuses. Comme l'armée byzantine était occupée en Asie Mineure, Basile Ier résolut de s'entendre avec les Francs pour tenter avec eux une action commune contre la capitale sarrasine, Bari. Il est probable qu'on apprit assez vite à Constantinople les premières victoires de l'empereur Louis II sur les musulmans d'Apulie. Vers la même époque, une flotte vénitienne était venue attaquer, comme en 840, les Sarrasins de Tarente, et avait réussi à leur infliger plusieurs défaites[2].

On a relevé, dans le texte de Constantin Porphyrogénète, des erreurs et des contradictions qui semblent, au premier abord, lui enlever toute valeur[3]. L'auteur ne semble pas se

1. Théoph. Cont., V, 53-55. — Le même récit est reproduit dans le *De adm. imperio* (c. xxix) et le *De thematibus*, p. 31.

2. Jean Diacre, *Cron. Venez.*, 119.

3. Hirsch, *Byzantinische Studien*, p. 257; — Dümmler, *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, 1856, t. XX, p. 398.

douter qu'à l'avènement de Basile, Bari est entre les mains des musulmans depuis plus de vingt-cinq ans. Il confond la première expédition sarrasine contre Raguse, qui a eu lieu vers 840, presque en même temps que l'occupation de Bari, avec la seconde expédition qui provoque, lors de l'avènement de Basile, l'envoi dans l'Adriatique d'une flotte byzantine. Les deux attaques sont mentionnées expressément par la chronique arabe-sicilienne de Cambridge[1]. Mais faut-il conclure de là, comme l'ont fait Hirsch et Dümmler, que l'historien se trompe en établissant un lien entre la guerre dalmate et la guerre d'Apulie? Pourquoi ne pas admettre que les corsaires qui attaquent Raguse en 867 sont précisément des sujets du soudan de Bari, ou qu'au moins ils agissent d'accord avec lui, et trouvent un appui sur le littoral italien?

De la lettre de Louis II à Basile, on a prétendu tirer cette conclusion que le patrice Nicétas est envoyé dans l'Adriatique, non contre les Sarrasins, mais contre les pirates slaves[2]. Mais entre les deux textes, la contradiction n'est qu'apparente : c'est en 870 que se place l'expédition de Nicétas contre les pirates slaves, établis à l'embouchure de la Narenta[3] et dans les îles voisines. N'est-il pas naturel d'admettre que le même amiral est chargé, deux ou trois ans plus tôt, de défendre Raguse et les villes dalmates contre les corsaires sarrasins? Enfin, si l'on rapproche ces deux textes du passage d'Hincmar, déjà cité, il paraît certain que la flotte de 400 vaisseaux, chargée en 869 d'attaquer Bari, est précisément cette flotte de l'Adriatique commandée par Nicétas. Quand Louis II, dans sa lettre à Basile, rappelle les injures du patrice Nicétas à l'adresse de l'empereur d'Occident, il s'agit évidemment du personnage qui, d'après Hincmar, s'éloigne brusquement de Bari, furieux contre les Francs, et emmène ses vaisseaux sur les côtes de Grèce[4].

Il est vrai que la chronique de Salerne présente autrement les faits : ce serait Louis II qui, le premier, aurait envoyé une ambassade à Basile pour demander le secours de sa flotte. « Basile reçut cette demande avec la plus grande joie et, sans

1. *Bibl. arabo-sicula*, I, 278; *Cronaca sic.-sar.*, ed. Cozza Luzzi, 28, 30, 58.
2. Dümmler, *l. cit.*
3. Cette date résulte du rapprochement entre la lettre de Louis II (*Chron. Sal.*, c. 107) et le récit du *Liber Pontific.* (II, 183).
4. Hincm., *Ann.* 869.

tarder, il envoya un grand nombre de *chelandia*, sous les ordres du patrice Georges[1]. » Mais, si l'on examine plus attentivement le texte du moine de Salerne, on s'aperçoit que la source unique d'où il tire ses renseignements, c'est justement la lettre de Louis II, qu'il cite intégralement, et que d'ailleurs il a mal comprise. Le patrice Georges est le chef d'une petite escadre, beaucoup moins considérable que la flotte de Nicétas, et qui, vers 871, croise sur les côtes du golfe de Tarente, près de deux ans après que Nicétas s'est éloigné de Bari pour ne plus y revenir.

On ne doit pas hésiter à préférer le témoignage du biographe officiel de Basile Ier à celui du moine de Salerne, fort mal informé des raisons qui font agir le basileus. Constantin Porphyrogénète nous apprend, d'autre part, que Raguse et les villes voisines ont fourni plusieurs vaisseaux chargés de transporter en Apulie des troupes auxiliaires, recrutées parmi les Slaves ou « Sclavins » du littoral de l'Adriatique. Les historiens allemands ont cru voir ici une nouvelle erreur[2], les Sclavins étant à cette époque vassaux de l'empire franc et non de l'empire byzantin. Louis II, dans sa lettre à Basile, fait précisément allusion au secours des Sclavins, qui, à l'en croire, reconnaissaient la suprématie carolingienne : *Sclavini nostri*. S'ils se soumettent à l'autorité byzantine, c'est, dit-on, après la mort de Louis II, quelques années plus tard ; ce serait donc Louis II et non Basile qui, lors du siège de Bari, aurait réclamé le concours des chefs slaves, Croates et Serbes du Sud.

Mais n'y a-t-il pas quelque naïveté à prendre au pied de la lettre l'expression de Louis II : *Sclavini nostri ?* L'empereur, fidèle aux traditions carolingiennes qu'il prétend faire revivre, regarde comme ses vassaux les petits princes croates et serbes de la côte illyrienne : est-ce une raison suffisante pour admettre que cette vassalité soit bien réelle et reconnue par les intéressés ? Rien n'est plus fréquent, dans les revendications carolingiennes, que le contraste entre la théorie et les faits. On a vu combien faible et précaire était l'autorité de Louis II, à Bénévent et à Capoue, où cependant il peut venir lui-même avec une armée.

1. *Chron. Sal.*, c. 107 (*Ss.*, III, 521).

2. Harnack (*Das karol. und das byz. Reich*, p. 79) reproduit simplement les conclusions de Dümmler. Cependant Gfrörer fait justement observer que, si dès 869, les Sclavins avaient été les vassaux de Louis II, il n'aurait pas eu besoin de demander le secours de la flotte byzantine (*Byzantinische Geschichten*, II, 127).

Comment supposer qu'il ait pu exercer une action quelconque sur l'autre rive de l'Adriatique? Si dans la première moitié du IX^e^ siècle, il y a encore quelques traces de l'intervention franque chez les Slaves de Dalmatie, il n'en est plus de même à partir de 840[1], quand les corsaires sarrasins commencent à circuler librement le long des côtes, italienne ou illyrienne. On gardait à la cour franque le souvenir du traité de 812, qui, tout en reconnaissant à Byzance la suprématie sur les villes du littoral dalmate, attribuait à l'empire d'Occident un droit de suzeraineté sur les populations slaves de l'intérieur[2]. C'est évidemment ce traité de 812 que Louis II entend remettre en vigueur : mais, en fait, il est oublié depuis longtemps par les chefs slaves, surtout aux environs de Raguse et près de l'embouchure de la Narenta. Au moment où commence le siège de Bari, ceux-ci ne relèvent, à vrai dire, ni des Francs ni des Byzantins : princes indépendants et souverains, ils ne reconnaissent aucune autorité supérieure.

Si le sentiment de leur faiblesse les incline bientôt vers l'un ou l'autre empire, c'est d'abord aux Byzantins qu'ils ont dû s'adresser. Quand la flotte de Nicétas vient au secours de Raguse, vers 867 ou 868, il est naturel que les chefs serbes des environs, très effrayés, eux aussi, de l'invasion sarrasine, soient entrés en relations avec l'amiral byzantin; et quand celui-ci, sur les ordres du basileus, se prépare à venir aider les Francs sur la côte d'Apulie, il a dû demander aux mêmes chefs de fournir, à titre d'auxiliaires, un certain nombre de soldats. Admettons que les Sclavins ne soient devenus réellement les vassaux de Byzance que plusieurs années après le siège de Bari : cela empêche-t-il qu'ils aient commencé par être, dès 868, les alliés plus ou moins volontaires de l'empire byzantin ? Tout autant que les villes dalmates, restées fidèles à Byzance, ils profitaient de l'intervention de la flotte byzantine. Ne devaient-ils pas, en échange, donner leur concours à l'entreprise nouvelle du patrice Nicétas ?

On sait l'aventure des légats pontificaux, arrêtés et dévalisés, vers 870, entre Durazzo et Ancône, par les corsaires slaves établis à l'embouchure de la Narenta[3]. Le même Nicétas, pour

1. Dümmler, art. cité, *Sitzungsber.*, XX, 388.
2. Einhardi, *Ann.* 812 (*Ss.*, I, 199); — et *Vita Karoli*, 16 (Id., II, 451); — Diehl, *l'adm. byz.*, p. 239.
3. *Liber Pontif.*, II, 183. — Cf. n. 52.

tirer des pirates une vengeance éclatante, débarque des troupes sur le littoral dalmate, et fait occuper plusieurs bourgades slaves, restées jusque-là indépendantes. La rigueur même du châtiment semble indiquer qu'il y avait déjà entre ces villes slaves et l'empire grec certains engagements : l'amiral byzantin y trouve un prétexte de resserrer par la force des liens encore très lâches, et de transformer l'alliance en sujétion étroite. Louis II se plaint très vivement à Basile de cette entreprise ; mais, lorsqu'il lui reproche de n'avoir pas assuré la protection des légats entre Durazzo et Ancône, ne reconnaît-il pas implicitement dans la flotte byzantine la seule force navale capable de faire la police de l'Adriatique ? Ainsi la réquisition des contingents slaves a été faite par l'amiral byzantin, et non par l'empereur franc.

Il est remarquable que les annales d'Hincmar, en parlant de la flotte de secours envoyée sous les murs de Bari, nous donnent, à quelques lignes de distance, deux chiffres différents. Basile avait promis plus de 200 vaisseaux, et il en arrive 400. La différence ne vient-elle pas précisément de la présence des vaisseaux de Raguse et des villes dalmates ? Cette flotte de l'Adriatique représente, à l'avènement de Basile, la principale force navale de l'empire : c'est bien la flotte *impériale*, qu'il faut distinguer nettement des flottes provinciales, chargées de la défense particulière de tel ou tel thème[1]. Nicétas a été, pendant les cinq ou six premières années du règne de Basile, le grand drongaire, le commandant en chef de la flotte de l'empire : c'est la puissance navale de Byzance que le nouveau basileus s'attache d'abord à restaurer, et ce sont les victoires de Nicétas, d'abord sur les côtes d'Illyrie, plus tard sur les côtes de Crète et du Péloponnèse, qui relèvent partout le prestige impérial, si longtemps humilié par de continuelles défaites[2].

En se plaisant à montrer l'ignorance et l'inexactitude des historiens byzantins sur les affaires occidentales, on risque de porter sur eux un jugement trop sévère : les erreurs de détail ne doivent pas nous faire méconnaître la justesse de l'ensemble. Pour bien comprendre dans ses grandes lignes la politique de Basile, nous n'avons pas de meilleure source que l'histoire officielle, composée sous ses successeurs et par leurs soins. C'est

1. Cf. l'étude de Neumann sur *la Marine byzantine* (*Historische Zeitschrift*, 1898, t. II).

2. Théoph. Cont., V, 53, 55, 59, 60, 61.

le grand mérite du fondateur de la dynastie macédonienne d'avoir eu, dès le début, une politique occidentale, un plan bien arrêté de défense et de lutte contre les Sarrasins d'Afrique et de Sicile. Chasser les corsaires musulmans des côtes d'Illyrie, de Grèce et de la Terre d'Otrante, rendre au pavillon byzantin la libre circulation de la mer Ionienne, pour rétablir les communications de la Sicile avec le centre de l'empire, tel est le plan dont le basileus poursuit l'exécution avec une promptitude, une énergie et une ténacité également admirables. Depuis la mer Tyrrhénienne, en passant par les côtes de Calabre et d'Apulie, jusqu'à l'entrée de la mer Adriatique, puis le long des îles ioniennes jusqu'à la Crète, les stations ou colonies musulmanes forment, en quelque sorte, une chaîne continue. C'est cette chaîne qu'il s'agit de briser, et dans cette tâche le principal effort appartient à la flotte.

Le rôle militaire des Francs; prise de Bari. — Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les malentendus avec Louis II retardèrent plusieurs années l'exécution de ce plan. La lutte sur terre fut abandonnée aux troupes franques : après la tentative avortée de 869, les Francs et les Byzantins agirent séparément, chacun de leur côté; mais les victoires de Nicétas contribuèrent indirectement à préparer la ruine de l'Etat sarrasin de Bari, en l'empêchant de recevoir des renforts de Crète ou d'Afrique.

Quand Louis II s'éloigne de Bari, vers la fin de 869, le soudan sarrasin, profitant de la dispersion de ses adversaires, fait une sortie audacieuse et conduit ses cavaliers, à travers la plaine d'Apulie, jusqu'au sanctuaire national des Lombards, Saint-Michel au mont Gargano[1]. Il pille l'église et jette de nouveau la terreur dans toutes les bourgades voisines. Au reste, la guerre entre Francs et Sarrasins se poursuit dans toutes les directions, sans suite et sans ordre. Lorsque Louis II revient sous les murs de Bari, en 870, il reçoit des députés de la Calabre, qui viennent implorer son secours contre d'autres chefs Sarrasins. Ils consentent à prêter serment à l'empereur et à lui payer tribut. Sans doute, il s'agit ici de la Calabre septentrionale, des villes de la vallée du Crati, Cosenza, Bisignano, Cassano, qui appartenaient, au moins théoriquement, au prince de Salerne : l'empereur s'empressa de répondre à cet appel et

1. Hincm., *Ann.* 869 (*M. G.*, *Ss.*, I, 485).

chargea trois de ses fidèles, le comte Otton de Bergame et deux évêques, de se rendre en Calabre[1]. Il est douteux que les Francs, en assez petit nombre, aient pu dépasser la vallée du Crati : les bandes sarrasines, qu'ils venaient attaquer, obéissaient à l'émir d'Amantea, ville enlevée aux Grecs, un peu à l'ouest de Cosenza, tout près de la frontière lombarde. La petite armée impériale, à laquelle s'étaient joints les chrétiens indigènes, Lombards ou Grecs, remporta sur l'émir une brillante victoire et revint ensuite sur Bari.

Par cette rapide et heureuse campagne en Calabre, les Francs rendaient un précieux service aux sujets du basileus, comme Louis II ne manqua point de le rappeler, dans sa lettre à Basile. En même temps ils affaiblissaient et divisaient les forces sarrasines. Encouragé par ce nouveau succès. Louis II attaqua de nouveau les murs de Bari; en février 871, il réussit enfin à entrer dans la ville et à faire prisonnier le soudan sarrasin. Il y avait cinq ans, dit un chroniqueur, que les troupes impériales avaient commencé la campagne[2].

C'est donc à l'empereur franc que revenait le principal mérite de la prise de Bari et de l'occupation de la Pouille : sur ce point, le biographe officiel de Basile Ier dissimule soigneusement la vérité. Mais Louis II se rend fort bien compte que, pour compléter sa victoire et la rendre définitive, il a besoin du concours de la flotte byzantine : c'est lui maintenant qui prend l'initiative de propositions nouvelles, et qui cherche à renouer l'alliance. Tant que les Sarrasins sont maîtres de Tarente, la conquête de la Pouille est fragile. Aussitôt après la prise de Bari, Louis II songe à occuper Tarente, entreprise plus difficile encore que le siège de Bari, car les Sarrasins de Tarente communiquaient aisément avec les Arabes de Sicile, qui leur fournissaient tous les secours et les vivres nécessaires. L'escadre byzantine qui faisait croisière le long des côtes, malgré la vigilance de son chef, le patrice Georges, était trop peu nombreuse pour établir un blocus rigoureux : aussi l'empereur réclamait-il avec instance un secours plus efficace[3].

Sur un autre point, le danger est pressant, et l'interven-

1. André Berg., 14 (*Script. rer. lang.*, 227); — *Chron. Sal.*, *Ss.*, III, 525; — Regin. *Chron.*, *ann.* 871 (I, 583).

2. André Berg., 15; — Lup. Prot., *ad a.* 868 (Cf. Hirsch : *de Italiæ inferioris annalibus*, p. 16). *Regesta Imp.*, 1212 *e*.

3. *Chron. Sal.*, *Ss.*, III, 527.

tion de la flotte byzantine est urgente : c'est dans la mer Tyrrhénienne. Le duc de Naples, Sergius, a fait alliance avec les Sarrasins de Palerme ; il a pris à sa solde des troupes sarrasines, qui combattent avec lui contre les chrétiens d'Amalfi[1]. Naples est devenue, dit l'empereur franc, « une autre Palerme, une autre Afrique ». Ces corsaires siciliens, qui trouvaient sur le littoral campanien un si bon accueil, étaient en relations étroites avec les Sarrasins de la côte calabraise ; ils procuraient à l'émir d'Amantea des vivres et des troupes. Dès lors, le basileus n'avait-il pas un intérêt essentiel à envoyer une flotte près de Naples?

C'est ainsi que Louis II trace à Basile le plan détaillé d'une action navale, aux confins occidentaux de l'empire. La terre aux Francs, la mer aux Grecs, voilà comment l'empereur carolingien se représente la part de chaque empire dans la défense commune. Quant à la Sicile, elle devait revenir naturellement à ses anciens maîtres, les Grecs, et Louis II se déclarait prêt à aider Basile, dans son effort pour délivrer les chrétiens de l'île. La délivrance de la Sicile est le but final de l'alliance, — car l'émir de Palerme menace l'Italie tout autant que l'empire byzantin.

Malentendus et causes de rupture. — Mais l'alliance, cette fois encore, ne put aboutir. Entre Francs et Byzantins, il semble qu'il n'y eût pas de rapprochement possible sans récriminations et sans disputes. Ils ne restent d'accord qu'en échangeant, de temps à autre, de lointaines ambassades et de vagues protestations d'amitié. Dès qu'ils cherchent à s'unir par des liens plus étroits et plus durables, l'opposition des caractères s'accuse ; avec les soupçons et les injures, les malentendus surgissent ; il y a, de part et d'autre, une invincible méfiance, un dédain arrogant qui empêche toute entente.

Les ambassadeurs de Louis II, qui se trouvaient à Constantinople au début de l'année 870, pour négocier l'affaire du mariage, avaient échoué dans leur mission. Anastase le bibliothécaire semble s'être beaucoup plus occupé de l'affaire de Photius que des intérêts politiques dont il avait la charge ; il se vante d'avoir mis au service des légats sa connaissance de la langue grecque, de les avoir aidés ainsi à déjouer les manœuvres

1. Cf. *supra*, p. 85 ; — *Vita Athanasii* (*Scr. r. I.*, p. 446).

byzantines et à faire reconnaître l'autorité de l'Eglise romaine[1]. Mais on croirait volontiers que son intervention dans le débat n'a servi qu'à envenimer les rapports. Basile accuse les envoyés de l'empereur franc de s'être fort mal conduits à Constantinople et d'avoir indigné les Grecs de la capitale par leurs discordes, leur brutalité, leurs allures de barbares mal élevés[2]. L'union religieuse qui venait d'être conclue contre Photius n'avait point atténué l'antipathie profonde des idées et des caractères, et, dès les dernières sessions du concile, on recommençait à se disputer. D'ailleurs la restauration d'Ignace n'empêche point les conflits de juridiction entre les deux églises. La présence à Constantinople des ambassadeurs bulgares provoque un important débat entre les légats romains et les représentants du patriarche, qui revendiquent les uns et les autres avec la même âpreté la suprématie sur la jeune église bulgare[3]. Plus Basile Ier a montré de déférence pour le Saint-Siège, plus il a fait de concessions sur le terrain religieux à la cause de la concorde et de l'union, plus il se montre jaloux de maintenir les droits et les prérogatives de l'empire; et tandis que Photius, dans l'espoir de provoquer à Rome une révolution contre le pape Nicolas, n'avait point fait difficulté de reconnaître au Carolingien le titre impérial, Basile refusait obstinément de ratifier cette imprudente concession.

Ainsi renaît le conflit théorique, qui s'est élevé, lors de la création de l'empire d'Occident, et qui apparaîtra de nouveau à l'époque d'Otton et de Nicéphore, un siècle plus tard. Comme le basileus a mis tout son zèle à réaliser l'unité religieuse, il ne peut admettre aucune dérogation au principe de l'unité de l'empire : s'il n'y a qu'un empire, il ne peut y avoir qu'un empereur, et seul le souverain de Constantinople a le droit de porter ce titre. Mais ce qui aggrave à ses yeux l'usurpation, c'est que Louis II entend s'appeler empereur des Romains, et non empereur des Francs. C'est par là surtout que le Carolingien « change les bornes éternelles, bouleverse les formes traditionnelles de l'empire[4] ». C'est qu'en effet Louis II, beaucoup plus nettement que ses prédécesseurs, entend faire

1. Hardouin, V, 755.
2. *Chron. Sal.*, *l. cit.*, 526.
3. Hard., V, 758.
5. *Terminos æternos transferre et veterum Imperatorum formas commutare* (*Chron. Sal.*, *l. cit.*, 521). Cf. le récit du *Lib. Pontif.* (II, 181-182), sur les débats du concile.

reposer la puissance impériale sur la possession de Rome. La conception primitive, qui faisait de la dignité impériale un droit attaché à la nation des Francs, s'est lentement modifiée. Louis II n'est empereur des Francs que parce qu'il est d'abord « empereur des Romains »; comme l'écrit, en son nom, Anastase le bibliothécaire, ce sont les Grecs qui sont devenus des étrangers à Rome, « abandonnant non seulement la ville et le siège de l'empire, mais le peuple Romain et sa langue elle-même[1] ». Ainsi s'accuse, entre les deux théories impériales, un irréductible antagonisme.

Mais cette dispute de mots et de théories dissimule mal une réelle opposition d'intérêts. La politique offensive des deux empereurs contre leur ennemi commun les amène nécessairement à faire revivre, aux confins des deux empires, certaines prétentions rivales. Des droits de suzeraineté très vagues, qui n'existaient plus que de nom, reprennent pour leurs anciens possesseurs une valeur toute nouvelle, du moment qu'ils sont exercés en fait par leurs rivaux. Quand Louis II apprend la campagne de Nicétas contre les Slaves de Dalmatie, il se rappelle que les premiers Carolingiens ont été reconnus comme leurs suzerains légitimes, et il prétend revendiquer cet héritage oublié. Quand Basile Ier apprend que Louis II, avant de faire campagne contre les Sarrasins de Bari, a traité les gens de Naples et d'Amalfi comme ses vassaux de Capoue et de Bénévent[2], il prétend remettre en vigueur les anciens droits du basileus, méconnus par les Napolitains eux-mêmes depuis près d'un demi-siècle. Dans les projets de Louis II sur l'Italie méridionale, comme dans la politique occidentale de Basile, il y a le germe de nombreux conflits. Déjà l'empereur franc est allé batailler en Calabre, aux confins du territoire byzantin, et l'on sait qu'il regarde toute la péninsule comme une dépendance naturelle de l'empire occidental. De leur côté, les Byzantins ne voudront point se contenter de l'empire de la mer et des îles, que Louis II leur abandonne; ils chercheront naturellement à prendre possession des côtes les plus voisines sur le continent.

1. *Græci vero propter cacodoxiam, videlicet malam opinionem Romanorum imperatores existere cessaverunt, deserentes scilicet non solum urbem et sedem Imperii, sed et gentem Romanam, et ipsam quoque linguam amittentes, atque ad alia transmigrantes* (*Chron. Sal.*, 524).

2. Id., 526.

Mais au lendemain de la prise de Bari, ces conflits, faciles à prévoir, n'ont pas encore éclaté, et Louis II espère toujours qu'une action commune est possible. S'il n'y a pas encore de rupture déclarée, il n'y a pas non plus et il ne peut pas y avoir de franche alliance. Les deux souverains, n'ayant pu s'entendre, continuent la guerre sarrasine chacun de leur côté. La flotte de Nicétas va poursuivre les Sarrasins de Crète sur les côtes du Péloponnèse, au sud des îles Ioniennes, où ils sont bientôt dispersés[1]. C'est seulement après la mort de l'empereur franc (875), qu'on voit de nouveau les vaisseaux de Byzance reprendre la lutte contre les Sarrasins d'Italie. Mais avant cette date, les querelles entre Francs et Lombards donnent à la politique byzantine une autre occasion d'intervenir dans l'Italie méridionale.

IV

LA RÉVOLTE DE BÉNÉVENT ET L'APPEL AUX BYZANTINS CONTRE LOUIS II ; LES FRANCS ET LES SARRASINS EN CAMPANIE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS II (871-875).

L'Apulie et Bari, reprises aux Sarrasins, se rattachaient naturellement à l'ancienne principauté de Bénévent. Mais Louis II ne voulait point que cette victoire, chèrement achetée, tournât au seul avantage d'un vassal peu docile. Il fallait profiter du prestige nouveau qui s'attachait à ses armes pour rendre plus complète et plus étroite la soumission des princes lombards. Il fallait assurer pour l'avenir la prépondérance franque, ôter aux Lombards toute velléité de reprendre leur ancienne indépendance.

Après avoir guerroyé quelque temps contre les Sarrasins de Tarente, Louis II revint à Bénévent, gouvernée depuis 853 par le prince Adelchis[2], fils de Radelchis Ier. Les Francs, encore enivrés de leur victoire, sont dispersés par petites garnisons dans les principales villes fortes du pays, où ils font sentir

1. Théoph. Cont., V, 59-61.
2. Il succède à son frère Radelgarius, prince de Bénévent, entre 851 et 853 (Capasso, I, 91).

durement leur domination[1]. Les Lombards se plaignent de leurs vexations, des outrages que subissent leurs femmes. L'impératrice Engelberge montre une extrême arrogance : on l'accuse de pousser son mari à détrôner le prince pour le remplacer par un comte franc[2]. Le moine Erchempert, plein de respect pour la majesté impériale et grand admirateur de Louis II, qui a sauvé des infidèles le pays lombard, ne dissimule pas que les Francs soulèvent, par la dureté de leur tyrannie, la haine des habitants[3]. Ce n'est pas seulement à Bénévent qu'on voulait en finir avec le régime nouveau. Tous les princes voisins se mirent d'accord, secrètement, avec Adelchis : le comte de Spolète, le prince Guaïfer de Salerne, enfin le duc de Naples, Sergius II, qui dès son avènement s'était montré, contre son oncle l'évêque Athanase, l'adversaire acharné de l'influence franque[4]. Enfin les chefs sarrasins avaient trop d'intérêt à fomenter la discorde pour rester étrangers à ces intrigues. Une tradition d'origine lombarde, qui a été transmise à Byzance, mentionne avec des détails évidemment légendaires le rôle du soudan prisonnier de Bari, que Louis II avait imprudemment confié à la garde des Bénéventains[5]. Quant aux Byzantins, leur rôle n'est signalé que par un annaliste franc, Réginon, trop vaguement informé des événements de l'Italie méridionale pour que son témoignage, d'ailleurs isolé, mérite grande confiance[6].

Captivité de Louis II à Bénévent. — Les Sarrasins devant Salerne. — Les Lombards profitèrent de la dispersion des Francs, pour organiser une insurrection générale. Dans plusieurs villes, les Francs sont arrêtés, mis en prison, tandis qu'à Bénévent on vient la nuit surprendre l'empereur dans l'ancien palais ducal, où il a fixé sa résidence. Les conspirateurs mettent le feu à une partie du palais; Louis II se réfugie avec sa femme et quelques compagnons dans une tour fortifiée, où il tient tête aux assaillants pendant trois jours. Mais il est bientôt contraint de se rendre et n'obtient la vie sauve que

1. André Berg., 16.
2. Hincm., *ann.* 871 (*M. G., Ss.*, I, 492).
3. Erch., 35, 36.
4. *Gesta episc. Neap.*, 435 ; — Cap., I, 218.
5. *Chron. Salern.*, 109. — Theoph. Cont., V, 56.
6. Regin., *ann.* 871. — Reginon confond les événements de 866 et 871; il affirme, à tort, qu'Adelchis s'est soumis à Louis II.

par l'intervention de l'évêque Aion, frère du prince [1]. Pendant quarante jours, l'empereur reste le prisonnier de son vassal [2]. La nouvelle de cette brusque révolte, de cette humiliante captivité, quelques mois à peine après une éclatante victoire, frappa vivement les imaginations. On le sut bientôt dans toute l'Italie, comme à la cour des autres princes carolingiens [3]. Le bruit se répandit même au-delà des Alpes que Louis II avait été tué, et son oncle, Charles le Chauve, se préparait à partir pour l'Italie, lorsqu'en route, à Besançon, des messagers vinrent l'avertir que la nouvelle était fausse.

Le premier résultat de la révolte des Lombards et de la captivité de l'empereur, ce fut de laisser le champ libre aux Sarrasins encore établis sur les côtes italiennes. Ceux de Tarente purent s'avancer impunément dans l'intérieur des terres ; au reste, l'émir de Kairouan, Mohammed-ibn-Ahmed se préparait, vers la même époque, à leur envoyer des renforts. Une armée de 20 à 30.000 hommes, spécialement destinée à l'Italie, est constituée sous les ordres d'Abd-Allah, qui reçoit le titre de *wali* de la Grande Terre (du continent), en même temps que son frère Ribbâh est nommé wali de la Sicile [4]. Abd-Allah débarque en Calabre, occupe plusieurs villes, puis arrive sous les murs de Salerne, avec tous les contingents auxiliaires, qui en route ont grossi son armée. C'est en apprenant cette nouvelle invasion que les Lombards de Bénévent se décidèrent à mettre l'empereur en liberté : Louis II dut promettre, sous la foi du serment, qu'il ne chercherait, ni à rentrer à Bénévent, ni à tirer vengeance des Lombards.

Louis II délivré prépare une nouvelle campagne. — Mais à peine échappé de sa prison, Louis II déclare que le serment lui a été imposé par la force. Arrivé à Ravenne, il écrit au pape Hadrien II pour obtenir qu'il veuille bien, par un acte solennel, le délier de sa promesse. En attendant, il poursuit Lambert de Spolète et un autre seigneur, du même nom, complices de la révolte des Lombards : mais ceux-ci se réfugient vers le sud, dans les montagnes voisines de Bénévent,

1. Hincm., *Ann.* 871.
2. Du 13 août au 17 septembre (André Berg., 16; — Erch., 34 ; — *Regesta Imp.*, 1216).
3. Hincm., *l. cit.* ; — *Ann. Fuld.*, 871 ; — Jean Diacre, *Cron. Venez.*, 120.
4. Amari, I, 353, 385.

où Louis II renonce à les atteindre[1]. L'empereur étant rentré à Rome (17 mai 872), le pape Hadrien prononce la nullité du serment, imposé par les Bénéventains, tandis qu'Adelchis est proclamé ennemi de l'empire. Quant au couronnement du 18 mai 872, il s'explique par de tout autres raisons : l'empereur profita de son séjour à Rome pour se faire couronner roi de cette partie de la Lorraine, qui lui avait été cédée récemment à Trente[2].

En quittant Rome, Louis II reprit le chemin de la Campanie, dans l'intention bien arrêtée d'y rétablir la puissance franque, et, s'il le pouvait, de tirer vengeance des Bénéventains. Mais une raison plus haute, cette fois encore, justifiait son intervention : la présence d'une nombreuse armée sarrasine sous les murs de Salerne; c'était les Lombards eux-mêmes, au moins ceux de Capoue et de Salerne, qui dans leur épouvante, oubliant tous leurs griefs contre les Francs, sollicitaient de nouveau la protection impériale. A Capoue, l'évêque Landolf avait repris toute son influence : il reconnaît avec empressement la suprématie de Louis II, et réussit, à force de flatteries, à s'en faire un allié contre tous ses rivaux. Landolf devient, au bout de quelques mois, comme le fondé de pouvoirs et le premier ministre de l'empereur dans l'Italie méridionale; et déjà il songe à faire de l'évêché de Capoue la métropole de tous les diocèses lombards[3]. Quand le prince de Salerne, Guaifer, assiégé depuis plusieurs mois dans sa capitale par les troupes d'Abd-Allah, se décide à envoyer à l'empereur son fils Guaimar et l'un de ses parents, pour témoigner de sa soumission et réclamer un secours, Louis II, déjà prévenu contre le prince de Salerne, qu'il soupçonne d'avoir été complice des Bénéventains, cède aux conseils perfides de l'évêque de Capoue, en retenant prisonniers le jeune Guaimar et son compagnon[4].

Un autre personnage, un autre évêque, fait aussi appel à l'empereur, c'est Athanase, exilé de Naples par son neveu le duc Sergius II, fidèle allié des Sarrasins. Mais le pieux et savant Athanase, vénéré par ses contemporains comme un saint, fait un singulier contraste avec Landolf, qui ne se distingue des

1. Hincm., *Ann.* 871.
2. Kleinclausz, *l'Empire carolingien*, p. 433.
3. Erch., 36.
4. Erch., *l. cit.*; — *Chron. Sal.*, 114.

tyrans féodaux les plus féroces que par la supériorité de sa fourberie. Depuis l'avènement de Sergius II, les Napolitains bravaient à la fois l'empereur et le pape. C'est en vain qu'Hadrien II, s'adressant au clergé et au duc, les avait suppliés de se réconcilier avec leur évêque. Ils n'avaient tenu nul compte de cet avis : tout excommuniés qu'ils fussent, les prêtres napolitains continuaient le service divin. Puis le pape leur envoya Anastase le bibliothécaire, récemment revenu de Constantinople, avec l'abbé Berthaire, du Mont-Cassin, qui représentait plus spécialement l'empereur[1]. Les deux ambassadeurs échouèrent également. C'est alors que Sergius encouragea secrètement la révolte des Lombards contre Louis II.

Cependant l'évêque exilé, réfugié à Sorrente, s'était décidé à partir pour Rome au moment où l'empereur, délivré, quittait Bénévent. Il alla trouver Louis II en Sabine et revint avec lui à Rome, où il rencontra l'évêque de Capoue et les envoyés de Salerne[2].

En attendant le secours des Francs, les gens de Salerne, protégés par leurs hautes murailles, avaient subi, sans faiblir, pendant près d'une année, les attaques de l'ennemi. Cependant les bandes sarrasines, incapables de rester immobiles, se sont répandues dans toutes les vallées voisines, pénétrant jusqu'à Bénévent d'une part, jusqu'à Capoue d'autre part; les paysans sont massacrés, les villages incendiés; partout recommencent les mêmes ravages, que les malheureux habitants de la Campanie ont vus, tant de fois, depuis près de trente ans[3], — et pour aggraver leurs désastres, la complicité des Napolitains assure aux musulmans la possession tranquille de Misène et du littoral voisin.

Louis II à Capoue. — Le prince de Bénévent se tourne vers Byzance. — Une première armée franque, envoyée par Louis II, pendant son séjour à Rome, rencontra les Sarrasins sur les bords du Vulturne, près de Capoue, et leur infligea une sanglante défaite; les Lombards eux-mêmes furent vainqueurs à Suessula. Enfin l'empereur étant venu lui-même avec de nou-

1. *Vita Athanasii*, 21-25 (Capasso, I, 96, 97).
2. *Vita Athan.* (Cap., *l. c.* et *Script. r. l.*, 448). — Cf. le récit plus bref de la chronique des évêques de Naples (Capasso, I, 218; — *Gesta episc.*, *Script. r. l.*, 435). C'est le *senior* d'Amalfi qui protège la fuite de l'évêque à Sorrente.
3. Erch., 35; — *Chron. Salern.*, 113 et s.

velles troupes[1], les soldats sarrasins, découragés, refusèrent de continuer la lutte. Abd-el-Malek, successeur d'Abd-Allah, mort pendant le siège, est arrêté par les siens, jeté sur un navire, et embarqué de force pour la Sicile[2]; une partie des troupes musulmanes se retire en Calabre. Il avait suffi de l'arrivée des Francs pour délivrer la Campanie, au moins provisoirement : les habitants de Bénévent, de Salerne et de Capoue ne verront plus reparaître, pendant trois ou quatre ans, les bandes dévastatrices.

Louis II reste à Capoue, près d'une année, pour mieux affermir son autorité reconquise. Mais c'est en vain qu'il cherche à s'avancer du côté de Bénévent. Le prince Adelchis et ses fidèles, après avoir repoussé, eux aussi, les incursions sarrasines, lors du siège de Salerne, interdisent aux Francs les abords de leur capitale. Par leur attitude menaçante, ils se déclarent en rupture ouverte avec l'empire franc, et bientôt Adelchis se décide à une démarche encore plus grave : reprenant la politique tentée au temps de Charlemagne par le premier prince de Bénévent, il se tourne vers les Grecs et entre en relations avec le patrice byzantin, qui vient d'arriver à Otrante avec une armée assez nombreuse. Adelchis s'engage à payer désormais au basileus le tribut que ses prédécesseurs et lui-même avaient dû jusque-là payer aux Carolingiens (873)[3]. Il est remarquable de voir quelle force avait gardée, dans cette petite cour de Bénévent, l'orgueil national lombard, et combien les souvenirs de la fin du VIII[e] siècle, du temps où Didier et Arichis luttaient contre Charlemagne, y étaient encore vivants. Ce prince Adelchis, qui, déjà rebelle à l'autorité franque vers 860, osait, onze ans plus tard, faire arrêter l'empereur, puis le chasser de sa capitale et lui en interdire à tout jamais l'entrée, a voulu compléter la vieille législation lombarde, comme l'avait fait Arichis lui-même. Les *capitula*, qu'il a promulgués la douzième année de son gouvernement (vers 865-866), sont moins intéressants par eux-mêmes que par l'introduction historique qui les précède[4]. Rien ne montre mieux de quels sentiments était animée la noblesse lombarde

1. ERCH., *l. c.*; — *Chron. Sal.*, 117, 118; — André BERG., 15.
2. AMARI, I, 387, 388. — Cf. *Chron. de Cambridge : Bibl. a.-s.* I, 278.
3. HINCM., *Ann.* 873 (*M. G., Ss.*, I, 495).
4. *Adelchis capitula* (*Edictus ceteræque Langobardorum leges*, *M. G.*, in-8°, p. 176).

à l'égard des Francs, avant même que Louis II ne fût venu s'installer à Capoue. « Le tout-puissant maître de toutes choses avait soumis autrefois le royaume d'Italie à notre nation lombarde... La nation des Francs lui enleva tout d'un coup le premier rang... En ce temps-là régnait Didier, qui avait pour gendre Charles, roi des Francs : celui-ci, envieux de son trône, lui tendit des embûches et ne craignit pas de conspirer contre lui ; il soumit à son empire le royaume d'Italie et la nation lombarde. La puissance divine ayant permis que cette nation tombât encore plus bas, le duché de Bénévent était alors gouverné par le duc Arichis, catholique et magnifique, qui, fidèle à l'exemple des rois, gouverna noblement et avec honneur les débris de sa nation[1]. » Pour le prince Adelchis, l'ancêtre de Louis II n'est qu'un usurpateur, et il a grand soin de ne pas nommer empereur celui qui n'est, aux yeux des Lombards, que le roi des Francs. Si tels étaient, vers 865, les sentiments qui dominaient à la cour de Bénévent, on comprend mieux pourquoi la noblesse lombarde comptait trouver dans la suzeraineté lointaine de Byzance une garantie d'indépendance plus certaine que dans la lourde protection des Francs.

Louis II cherche inutilement à gagner Adelchis par une attitude plus conciliante, en demandant la médiation du nouveau pape Jean VIII, successeur d'Hadrien II[2]. De ce côté, tous ses efforts échouent. Quant aux Napolitains, il paraît bien qu'ils restent brouillés avec les Francs comme avec le Saint-Siège : l'évêque Athanase accompagne l'empereur, dans son voyage à Capoue ; mais il tombe malade en route et meurt[3] ; son corps est transporté au Mont-Cassin. Nous ne connaissons le nom d'aucun évêque de Naples, jusqu'au moment où Athanase II, frère de Sergius, est consacré par le pape Jean VIII, au commencement de 876 : d'où on peut conclure que la politique du duc Sergius à l'égard des Sarrasins n'a pas varié depuis 870, et que, pendant six ans, les Napolitains, en paix avec les musulmans, restent en dehors de la communion romaine.

Seul le prince de Salerne, Guaifer, toujours menacé par les

1. *Per omnia catholicus atque magnificus ; qui imitator existens majorum, suæ gentes reliquias rexit nobiliter et honorifice, et sequens vestigia regum* (*l. c.*).

2. Hincm., *Ann.* 873.

3. *Vita Athanasii*, S. *r. l.*, 448 (Cap., 1, 219). — Athanase meurt le 15 juillet 872.

intrigues de l'évêque de Capoue et la méfiance de l'empereur, qui garde son fils comme otage, consent à faire profession de fidélité à l'empire ; tant que les Francs restent à Capoue, les chartes de Salerne, en 873 et 874, sont datées par les années de règne de Louis II[1].

C'est Capoue qui demeurait le point d'appui de la domination franque en Campanie, avec le monastère du Mont-Cassin, enrichi par la faveur impériale de nouveaux privilèges[2]. Après le départ de Louis II, l'impératrice Engelberge continua de résider à Capoue ; quand elle prit à son tour la route de Ravenne, emmenant avec elle comme otages les neveux de l'évêque Landolf et le fils du prince de Salerne, elle confia le gouvernement de la Campanie à sa fille Irmingarde. Mais celle-ci s'éloigne bientôt pour aller rejoindre son père, qui meurt près de Brescia (12 août 875)[3]. Les otages lombards sont renvoyés dans leur pays, et l'autorité franque, n'étant plus soutenue par la présence de la famille impériale, s'écroule d'elle-même dans l'Italie du Sud.

Ainsi le rêve de domination sur toute la péninsule avait misérablement échoué : et pourtant l'empereur n'avait manqué ni d'énergie, ni de vaillance, ni d'obstination. Seul il avait réussi à infliger aux Sarrasins de sérieuses défaites, à leur enlever l'Apulie et Bari, à les éloigner de Bénévent et de Salerne. Tout le résultat des victoires impériales était anéanti, au bout de quelques semaines, par la révolte de Bénévent et le guet-apens où faillit périr l'empereur. Assez redouté pour se faire obéir, pendant quelque temps encore, à Capoue et à Salerne, sa domination est si fragile qu'il n'en reste plus, lui parti, la moindre trace. A Capoue, l'évêque Landolf profite du départ des Francs pour traiter avec les Sarrasins, et il s'attire, dès 875, les plus vifs reproches du pape Jean VIII[4].

1. *Cod. Cav.*, t. I, nos 76-79.
2. Böhmer-Mühlb. *Reg. Imp.*, 1222 et s., 1227.
3. *Reg. Imp.*, 1240 *a*.
4. Jaffé-Löw., 3015.

CHAPITRE II

LES DÉBUTS DE L'OCCUPATION BYZANTINE AU SUD-EST

PREMIÈRE INTERVENTION EN CAMPANIE

(875-883)

I

LES BYZANTINS MAÎTRES DE BARI ET DE TARENTE (876-880)

Le départ des Francs fut le signal d'une nouvelle attaque des bandes sarrasines, un instant déconcertées par la vigueur inattendue de leurs adversaires. Depuis 872, la colonie musulmane de Tarente, accrue et fortifiée, était devenue aussi redoutable que naguère celle de Bari, et peu à peu les Sarrasins avaient repris l'offensive dans toutes les directions : on les voit apparaître de nouveau tout près de Bari et de Canosa. Trois fois de suite, le prince Adelchis, avec les troupes lombardes, se jette à leur rencontre, mais sans succès. Bientôt de nouveaux renforts sont envoyés d'Afrique, et leur chef Othman vient ravager les environs de Bénévent, envahit la haute vallée du Vulturne, où les deux villes de Telese et d'Alife, déjà pillées par les bandes de Massar entre 840 et 850, subissent un nouveau désastre[1]. L'Apulie tout entière, à peine délivrée, est menacée de retomber sous le joug musulman. Au reste, vers la même époque, l'Adriatique est si mal protégée que la flotte byzantine n'empêche pas les corsaires

1. Erch., 38.

arabes de venir jusqu'au fond du golfe de Venise et de piller Comacchio[1].

Les Byzantins entrent à Bari. — C'est alors que les Lombards d'Apulie font appel au gouverneur byzantin d'Otrante, qui venait de recevoir les promesses et les serments du prince Adelchis (873). Ils lui ouvrent les portes de Bari : le *bajulus* impérial Grégoire[2] prend possession de la ville, au nom du basileus ; le « gastaldus » lombard, installé par Adelchis depuis l'expulsion des Sarrasins, et quelques-uns des principaux habitants sont envoyés à Constantinople comme otages (25 décembre 876)[3]. Ainsi les Lombards, en voulant échapper à la domination franque, n'avaient réussi qu'à changer de maître. En quittant Otrante pour Bari, le patrice byzantin se rapprochait du prince de Bénévent : il pouvait plus facilement lui porter secours et, du même coup, le mettre en demeure de se montrer, comme il l'avait promis, un vassal fidèle du basileus. Mais le premier résultat de la prise de Bari, ce fut de brouiller Adelchis avec les Byzantins. Le prince lombard, voulant défendre son indépendance contre les Grecs aussi bien que contre les Francs, préféra négocier avec les Sarrasins, en rendant la liberté aux chefs arabes, ses prisonniers[4].

Cependant les Byzantins ont cette supériorité sur les Francs de savoir attendre, et de garder ce qu'ils tiennent. Seuls ils ont su profiter des victoires de Louis II, de ses longs et laborieux efforts ; ayant occupé, sans coup férir, cette capitale de l'Apulie, devant laquelle leur flotte n'avait fait, en 869, qu'une apparition fugitive, ils y établissent une garnison assez solide pour en rester les maîtres. Au moment où s'achève, sur l'autre rive

1. Jean Diacre, *Cron. Ven.*, 121.

2. *Gregorius stratico qui et baiulus dicebatur* (Lup. Protosp., *ad a.* 875). Dans les lettres du pape Jean VIII, le même personnage est appelé *imperialis pœdagogus* ou *gloriosus primicerius et imperialis bajulus* (Jaffé-Löw., 3092-3239). Dans un diplôme, dont la traduction latine a été conservée au Mont-Cassin, il s'intitule *primicerius, imperiali protospathario et bajulo* (Trinchera, n° 1). Le titre de *bajulus* se trouve dans quelques textes byzantins sous la forme βαγοῦλος (Théophane, éd. de Boor, t. I, 96, 465). D'après un scholiaste grec, il serait synonyme de « παιδαγωγὸς, παιδοτρίβης » (Fabrotti, *Gloss.*, ap. Cedr., II, 896).

3. En réalité, il y a, dans la date de ce fait important, quelque incertitude. Si la *feria III*, mentionnée par Lupus Protosp. (Ss., V, 52), correspond au 25 décembre 876, l'année indiquée est inexacte. Cf. di Meo, *Annali critico-diplom. del regno di Napoli*, IV, 307 ; — et Hirsch, *Byzantinische Studien*, 258.

4. Erch., 38, 39.

de l'Adriatique, la soumission des Slaves illyriens, ils acquièrent une position de premier ordre sur le littoral italien : le stratège byzantin y fixe sa résidence, comme pour mieux montrer que la prise de Bari n'est qu'un point de départ pour de nouvelles expéditions. Mais surtout, en rapports plus directs avec les Lombards, il se prépare à user, patiemment, de toutes les ressources de sa diplomatie pour les attirer dans le cercle de l'influence byzantine. Basile Ier laisse pleins pouvoirs à son représentant, et il se garde bien de remplacer trop tôt un si utile serviteur : le stratège Grégoire devait rester à Bari au moins jusqu'en 885[1].

Campagne navale. — L'occupation de Bari n'était encore qu'un succès bien médiocre pour l'empire, à côté des graves désastres qu'il subissait en Sicile. Pendant que la flotte de Nicétas poursuivait les corsaires musulmans le long des côtes de Grèce, il n'y avait plus, dans les parages de la Sicile, assez de vaisseaux pour porter secours aux chrétiens de la côte orientale, de nouveau menacés par un retour offensif des Arabes de Palerme. Pendant plusieurs semaines, les Syracusains assiégés attendirent en vain le navarque Adrien, que leur envoyait Basile : il s'attardait sur les côtes du Péloponnèse, où les fuyards de Sicile vinrent le rejoindre, pour lui apprendre que la capitale des Byzantins dans l'île venait de succomber (mars 878)[2]. Maîtres de Syracuse, les Arabes pouvaient soumettre facilement la Calabre : depuis le détroit de Messine jusqu'au-delà de Tarente, leurs vaisseaux ne rencontraient plus aucun obstacle. L'émir d'Afrique, encouragé par les succès des Arabes siciliens, envoie une flotte de 60 gros navires, qui traversent la mer Ionienne et viennent ravager les îles de Zante et de Céphallénie. Basile Ier, résolu à réparer promptement le désastre de Syracuse, prépare une grande expédition navale : à la tête de la flotte impériale, composée de 140 navires, il place le Syrien Nasar, qui succède à Nicétas. Nasar réussit à chasser les Sarrasins des îles Ioniennes, remporte plusieurs victoires sur les côtes de Grèce, puis se dirige en toute hâte vers la Sicile[3] : il

1. La première charte du recueil de Trinchera (*Syllabus græcarum membranarum*), extraite du registre de Pierre Diacre, porte la date : indict. III. Si cette mention est exacte, elle ne peut répondre qu'à l'année 885.
2. Théoph. Cont., V, 70 ; — Amari, I, 399.
3. Théoph. Cont., V, 62 et s.

est précédé par une flotte d'avant-garde, qui apparaît en vue de Naples dès octobre 879[1]. Soit qu'il ait pu franchir directement le détroit de Messine, soit qu'il ait fait le tour de l'île, Nasar vient attaquer la côte septentrionale, à l'est de Palerme, et cherche à occuper plusieurs villes. C'est sans doute dans ces parages, et non loin des îles Lipari, qu'il remporta sur les musulmans cette grande victoire dont la nouvelle arriva bientôt à Rome, et que le pape Jean VIII annonçait à Charles le Gros en octobre 880[2]. Au cours de cette longue campagne, l'amiral byzantin avait arrêté de nombreux navires de commerce, qui, en dépit de la guerre, continuaient à faire le trafic entre la Sicile et les côtes d'Italie. Dans l'énorme butin qu'il apportait à Constantinople, il y avait de l'huile en telle quantité que le prix de cette marchandise tomba brusquement à un chiffre dérisoire[3].

Première armée envoyée en Calabre. — Après avoir laissé quelques vaisseaux dans les ports de Sicile, à Termini, à Cefalù, Nasar se dirige sur les côtes de Calabre. Jusque-là, c'est la flotte qui a joué le premier rôle; mais en 880, pour la première fois, une forte armée byzantine débarque en Italie, et les opérations navales se combinent dès lors avec celles des troupes de terre ferme : par cette double campagne, il s'agit de reprendre possession de la Calabre, de chasser les Sarrasins de Tarente, et d'occuper la région voisine, qui relève nominalement du prince de Salerne. Une fois maîtres de Tarente, les Grecs pourront plus facilement rattacher la Calabre et la Terre d'Otrante à la région de Bari, nouvellement conquise.

Par l'importance des troupes envoyées en Calabre, par le nom et le rang des chefs qui les commandent, on peut juger du prix qu'attachait le basileus à cette expédition. D'une part, sont les contingents des thèmes d'Occident, avec les alliés serbes et croates, commandés par le protovestiaire Procope; d'autre part, les légions de Thrace et de Macédoine, avec leur stratège Léon Apostyppos[4]. Les renseignements des historiens sont trop vagues pour que nous puissions évaluer avec quelque

1. Jaffé-Löw., 3303.
2. Jaffé-Löw., 3327.
3. Genesios, IV, 120.
4. Théoph. Cont., V, 65; — Skyl.-Cedr., II, 230.

précision le chiffre auquel s'élève cette double armée. D'après Georges le Moine, Procope a sous ses ordres tous les thèmes occidentaux : en réalité, cette expression générale ne désigne guère, à la date où nous sommes, que les thèmes de Péloponnèse et de Hellade, peut-être aussi ceux de Dyrrachion et de Nicopolis, de création récente[1]. L'armée d'Italie comprenait, en somme, les forces de *six* thèmes, ce qui représenterait environ 35.000 ou 36.000 hommes[2], sans compter les contingents slaves.

Nous ignorons malheureusement quelle a été la marche suivie par les généraux byzantins : comme ils doivent agir de concert avec la flotte, il est probable qu'ils s'éloignent peu des côtes. Les textes ne donnent qu'un détail précis sur la campagne de Nasar : les vaisseaux sarrasins, venus d'Afrique, sont battus par l'amiral byzantin près d'un endroit appelé « les Colonnes » Στήλαι, qu'on identifie généralement avec *Stilo*[3]. Les troupes grecques ont dû s'avancer le long de la côte orientale de Calabre, pour venir occuper la plaine du Crati et se rapprocher de Tarente. D'après l'historien de Basile, toutes les places occupées par les Sarrasins en Calabre et en Longobardie, à l'exception d'un petit nombre, sont reprises par les Grecs : or le mot de Longobardie, opposé à celui de Calabre, désigne spécialement, pour les Byzantins du X^e^ siècle, l'ancienne principauté de Bénévent, qui comprend l'Apulie, jusqu'aux environs de Tarente. Avant d'assiéger cette dernière place, les généraux grecs ont dû achever l'occupation de l'Apulie méridionale.

Procope avait, semble-t-il, le commandement général de l'expédition; mais Léon Apostyppos, stratège de Thrace et de Macédoine, était presque son égal. Dans une grande bataille livrée à quelque distance de Tarente, chacun commande une aile de l'armée : Léon, à droite, est vainqueur, pendant que Procope, contre lequel l'ennemi concentre toutes ses forces, est écrasé par le nombre; Léon, par jalousie, refuse de venir

1. Georges le Moine, 20 ; — Léon Gramm., p. 258. — On doit remarquer que les thèmes de Thrace et de Macédoine sont considérés comme distincts des thèmes d'Occident. Il est possible, mais il n'est pas certain qu'il y ait, dès ce moment, un thème de Céphallénie (Cf. plus loin, l. III, chap. I).

2. En adoptant le chiffre de 6.000 comme moyenne des forces d'un thème, on ne doit guère s'éloigner de la vérité (Cf. les calculs de Gelzer, d'après le texte de Kodama) (*Die Genesis der Themenverfassung. Abhandl. der philol.-histor. Classe der königl. sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1899, t. XVIII, p. 96).

3. Théoph. Cont., V, 65 ; — Amari, I, 439.

au secours de son collègue, et son inaction volontaire cause la défaite et la mort du général en chef. Cependant Léon Apostyppos, soucieux de réparer ce désastre, prend le commandement de toutes les troupes et attaque vigoureusement Tarente. Il y entre de vive force ; les Sarrasins prisonniers sont emmenés comme esclaves, et une garnison grecque est installée dans la ville[1] (880). La flotte de Nasar, chargée de butin, rentre à Constantinople. Quant au stratège, à peine de retour, il est accusé de trahison et condamné à l'exil.

Ainsi, vers la fin de 880, la domination byzantine semble assez fortement établie sur toutes les côtes du golfe de Tarente : mais nous ignorons jusqu'où elle pénètre dans l'intérieur des terres. Cependant les Sarrasins ont gardé en Calabre quelques places fortes, mieux défendues par leur position naturelle : sur le versant oriental, à une assez grande distance de la côte, ils occupent Santa-Severina; à l'ouest, sur le littoral de la mer Tyrrhénienne, ils sont les maîtres d'Amantea[2], d'où ils peuvent facilement atteindre les côtes de Salerne et de Naples.

II

LES SARRASINS EN CAMPANIE ; LA POLITIQUE DU PAPE JEAN VIII ET SON ALLIANCE AVEC LES BYZANTINS

Au moment où un stratège byzantin vient occuper Bari, tous les petits Etats du littoral campanien, anciens sujets de Byzance, ont conclu la paix avec les Sarrasins et laissent leurs vaisseaux circuler librement le long des côtes; l'évêque de Capoue et le prince de Salerne, après le départ des Francs, suivent le même exemple[3]. C'est alors que les bandes musulmanes apparaissent de nouveau près de l'embouchure du Tibre et menacent l'Etat pontifical. La situation est aussi grave qu'en 845, avant la première intervention de Lothaire et de Louis II.

Mais le pape Jean VIII, qui gouverne l'Eglise romaine depuis 872, entreprend, avec une infatigable énergie, la lutte

1. Théoph. Cont., V, 66 ; — Lupus Protosp., *An.* 880.
2. Erch., 51.
3. Erch., 39; — Jaffé-Löw., 3012, 3016.

contre l'infidèle. En toute hâte, il fait construire des vaisseaux et les envoie secourir Fondi et Terracine[1]. Louis II étant mort et l'empire étant vacant, c'est le pape seul, avec les ressources qu'il a sous la main, qui peut veiller à la sécurité de son Etat. Si, dans les premières années de son pontificat, Jean VIII, fidèle ami et protégé de l'empereur, ne joue aucun rôle personnel, après 875, il est amené par la force des choses à reprendre une politique indépendante et à recommencer, sans appui du dehors, l'œuvre de défense et de lutte, entreprise trente ans plus tôt par le pape Léon IV. Mais tandis que Léon IV a pu obtenir le concours des vaisseaux de Gaëte, de Naples, d'Amalfi, Jean VIII ne trouve de ce côté qu'indifférence et hostilité. Seuls les Amalfitains semblent lui avoir fourni une petite flotte, tout au début de son pontificat, alors que les Francs étaient encore en Campanie[2]. Mais en 875, Amalfi, suivant l'exemple de Naples, renonce à guerroyer contre les Sarrasins,

Capoue et Salerne détachées de l'alliance sarrasine. — Dès lors tout l'effort du pape tend à briser cet accord : il envoie dès 875 deux légats, qui cherchent à détacher Naples, Amalfi et Salerne de l'alliance sarrasine ; à plusieurs reprises, il menace l'évêque Landolf de Capoue de le déposer ou de l'excommunier[3] ; il le somme de venir à Rome justifier sa conduite. Mais toutes ses tentatives sont inutiles : sans force matérielle suffisante, sans appui, le pape reste impuissant à se faire obéir. Pendant ce temps, il travaille à restaurer l'autorité impériale, en profitant de la faiblesse et des divisions des princes carolingiens pour choisir qui bon lui semble et modifier, en faveur du Saint-Siège, l'union des deux pouvoirs[4]. Ce fut le roi des Francs occidentaux, Charles le Chauve, qui, le 25 décembre 875, vint recevoir à Rome la couronne impériale. Le nouvel empereur confia au duc Lambert de Spolète et à son frère Guy le soin de protéger l'Etat pontifical et d'aider le pape dans la lutte contre les Sarrasins. Accompagné de ses nouveaux protecteurs, Jean VIII se rendit à Capoue et à Naples pour agir personnellement auprès des princes campaniens,

1. Jaffé-Löw., 2966, 3008 (Migne, *P. L.*, t. CXXVI, col. 939).
2. Jaffé-Löw., 2960 (*P. L.*, *l. c.*, col. 942).
3. Jaffé-Löw., 3012 et 3016 (*P. L.*, *l. c.*, col. 655).
4. Lapôtre, *l'Europe et le S. Siège ... le pape Jean VIII*, p. 246 ; — Kleinclausz, *l'Empire carolingien*, p. 395.

tout en leur montrant de quelles forces il pouvait désormais disposer[1]. L'évêque de Capoue et le prince de Salerne consentirent à rompre l'accord avec les Sarrasins et à se mettre au service du Saint-Siège et de l'empire. A Naples, le pape dut se contenter sans doute de vagues promesses, moyennant lesquelles il voulut bien consacrer comme évêque, après une vacance de près de quatre ans, le propre frère du duc Sergius, Athanase le jeune[2].

Cependant Jean VIII avait obtenu de l'empereur, par ses légats envoyés en Gaule, d'importantes concessions : le pacte de Ponthion confirmait, avec plus de précision, certaines promesses antérieures des princes carolingiens, restées sans effet, et tendait surtout à modifier les rapports du pape avec les Etats voisins. C'est d'abord le duc de Spolète qui devient expressément le vassal du Saint-Siège; en outre, un droit éminent de souveraineté est reconnu à Jean VIII sur les Etats lombards du Sud, provenant du partage de l'ancienne principauté de Bénévent[3]. Dès lors le pape va s'efforcer de transformer en vassaux effectifs du Saint-Siège les comtes de Capoue, les princes de Salerne et de Bénévent. C'est à Capoue surtout, la ville la plus rapprochée de l'Etat pontifical, et celle qui a subi déjà, pendant plusieurs années, la domination franque, que la tâche semble d'une exécution facile. Capoue, étant située au centre d'une riche plaine, et commandant les voies de communication entre la Campanie romaine d'une part, Bénévent, Salerne et Naples, d'autre part, il importait beaucoup au pape d'y trouver des sujets fidèles, capables de le renseigner sur la conduite des princes voisins et d'être pour lui, en cas d'intervention armée, de sûrs auxiliaires. L'évêque Landolf, ayant réussi à se réconcilier avec Jean VIII, recommence à jouer le même rôle qu'au temps de Louis II et devient, en quelque sorte, le vicaire du Saint-Siège pour les affaires méridionales. Ainsi la politique de Jean VIII, après le pacte de Ponthion[4], poursuit

1. Erch., 39.

2. Jaffé-L., 3050, 3051, 3046 (*P. L.*, t. CXXVI, col. 685, 686, 681; — Capasso, I, 220).

3. *Libellus de imp. pot.*, *Ss.*, III, 722; — Lapôtre *l. c.*, 309.

4. Les lettres adressées à Landolf de Capoue et à Guaifer de Salerne à cette époque contiennent des allusions fort claires aux récentes promesses de Charles le Chauve : *inter quæ de terræ vestræ pacta prout Christo duce voluissemus statuere, nostro juri potestatique commisit* (Jaffé-L., 3050-3051); — *P. L.*, *l. c.*, col. 685, 686).

un double objet : fonder d'une manière durable la suzeraineté pontificale sur les Etats lombards, en se servant de l'évêque de Capoue, — acquérir ainsi un nouveau moyen de peser sur les Etats maritimes, et les forcer à modifier leur attitude pour entrer dans une ligue générale contre les Sarrasins. La tâche que l'empereur ne peut plus remplir, c'est le pape qui prétend s'en charger, en reculant plus loin vers le Sud les limites de sa puissance temporelle. Voilà comment les affaires de l'Italie méridionale tiennent une si grande place dans les préoccupations de Jean VIII, comme le montrent les lettres si nombreuses adressées aux princes campaniens et les voyages continuels du pape lui-même, ou de ses légats, à Gaëte, à Capoue et à Naples.

Les Sarrasins dans l'Etat pontifical. — Si Jean VIII a réussi, vers 876, à détacher Capoue et Salerne de l'alliance sarrasine, sur les bords du Tibre et aux portes même de Rome, il est incapable d'arrêter les déprédations des bandes musulmanes. Tout en travaillant, par de longs et pénibles efforts, à faire sortir de leur inertie les princes campaniens, c'est du Nord que le pape attend le secours efficace, immédiat, la force militaire, dont il a un pressant besoin. Il s'adresse à Boson de Provence, à l'empereur Charles[1], il attend sans cesse un secours promis, qui n'arrive jamais. Dans cette population épouvantée se répandent les plus terribles nouvelles : on annonce la prochaine arrivée, à l'embouchure du Tibre, d'une flotte musulmane de 100 navires[2]. Les mêmes plaintes, les mêmes lamentations, les mêmes appels se répètent, à maintes reprises, pendant trois ou quatre ans, dans les lettres de Jean VIII aux princes carolingiens. « Le peuple des fidèles est décimé par un carnage continuel, écrit-il à la fin de 876. Ceux qui échappent au glaive ou à l'incendie deviennent les esclaves des envahisseurs et sont condamnés à un perpétuel exil; les villes, les villages, les forteresses tombent en ruines; les évêques se dispersent et ne trouvent plus d'autre refuge que les sanctuaires de Rome : leur demeure est devenue le repaire des bêtes[3]. » Et que dire des païens, ajoute le pape, quand les chrétiens eux-mêmes, c'est-à-dire les seigneurs voisins, comtes ou margraves, se livrent aux mêmes brigan-

1. Jaffé-L., 3043, 3062; — *P. L.*, t. CXXVI, col. 679, 696.
2. Jaffé-L., 3048; — *P. L.*, col. 684.
3. *P. L.*, col. 696.

dages[1] ! Trois mois plus tard (février 877), la Campanie tout entière a été ravagée, les Sarrasins ont franchi l'Anio, pillé la Sabine ; et, tandis qu'ils arrivent souvent la nuit jusque sous les murs de Rome, les pillards chrétiens, venant d'un autre côté, enlèvent les troupeaux, arrêtent les paysans et ne laissent rien intact de tout ce qui appartient au domaine de Pierre[1].

S'il faut, sans doute, dans le langage du pape, faire la part d'une certaine rhétorique et d'une certaine emphase, destinées à frapper plus vivement les souverains carolingiens, il semble bien que ces détails, confirmés dans l'ensemble par les chroniques lombardes de l'Italie méridionale, doivent donner une image assez exacte de la réalité.

Au reste, ces bandes de pillards vont et viennent ; elles s'éloignent dès qu'elles ont assez de butin, pour revenir quelques mois plus tard. Mais dans l'intervalle de ces attaques, rien n'empêche le pape ou ses légats de sortir de Rome et de se rendre en Campanie. En février 877, Jean VIII se plaint que les routes soient trop peu sûres pour permettre à ses légats de s'éloigner. Mais un peu plus tard, il les envoie à Gaëte, et lui-même se rend à Traecte, en mai ou juin 877, pour s'entendre avec l'évêque de Capoue, le prince de Salerne et le principal magistrat ou *prefecturius* de la ville d'Amalfi[2]. L'évêque Landolf et le prince Guaifer servent de médiateurs entre le Saint-Siège et Amalfi : Jean VIII s'engage à fournir un subside de 10.000 *mancusi*, à condition que les vaisseaux d'Amalfi protègent les côtes pontificales, depuis Traecte jusqu'à Civita-Vecchia. Le subside est payé, et le pape rentre à Rome : mais la flotte promise n'arrive point[3] !

Révolution à Naples : avènement de l'évêque Athanase. — Quant au duc de Naples, un synode romain de 876 l'a condamné et excommunié. Mais il s'est mis secrètement d'accord avec le prince de Bénévent, qui est aussi l'allié des Sarrasins, et il continue à braver toutes les remontrances et tous les anathèmes de l'Eglise[4]. Le prince de Salerne, poussé par Jean VIII, lui déclare une guerre acharnée ; 25 notables napolitains, faits prisonniers, sont décapités sur les ordres du pape. Le frère

1. JAFFÉ-L., 3077, 3078, 3081 ; — *P. L.*, t. CXXVI, col. 711, 712, 716.
2. *Id.*, 3082, 3088, 3095-3097 ; — *P. L.*, 722, 729, 735.
3. *Id.*, 3126, 3127-3281 ; — *P. L.*, 749, 750, 878.
4. *Id.*, 3046, 3089, 3090 ; — 3076, 3091.

de Sergius, l'évêque Athanase, reçoit les plus vifs reproches pour n'avoir pas rompu avec un excommunié[1]. Bientôt une révolution éclate à Naples, avec les encouragements de Jean VIII : l'évêque lui-même fait arrêter son frère, s'empare du pouvoir et renvoie Sergius à Rome, après lui avoir fait crever les yeux ! Mais Athanase et les Napolitains jurent solennellement de combattre les Sarrasins, ce qui leur vaut les éloges et les félicitations de Jean VIII[2]. S'il faut en croire le pape, Sergius n'aurait été qu'un détestable tyran, coupable des plus horribles scandales et du meurtre d'une foule d'innocents. Le seul fait certain, c'est que, dès le début de son gouvernement, Sergius avait montré un profond mépris pour les gens d'église, qu'il s'agît de son oncle, le pieux évêque Athanase, ou du pape Hadrien II ; il s'était montré leur implacable adversaire, et, pendant près de neuf ans, Naples était restée, comme le disait, vers 870, le secrétaire de l'empereur Louis II, « une autre Palerme, une autre Afrique[3] ».

Le résultat de la chute de Sergius, c'est que le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir militaire sont réunis dans les mêmes mains. A la fin du VIII^e^ siècle, le premier duc indépendant de Naples, Etienne, était arrivé ensuite à l'épiscopat, mais en résignant, au moins en théorie, ses fonctions civiles. Athanase II resta tout ensemble évêque et duc de Naples jusqu'à sa mort (877-898)[4]. En favorisant, à Naples comme à Capoue, la constitution de seigneuries ecclésiastiques, le pape croyait les rattacher plus étroitement à sa politique. Pendant quelque temps, Naples resta fidèle au Saint-Siège, et lorsque Jean VIII alla trouver en France Louis le Bègue, il s'embarqua[5] sur un vaisseau napolitain. Mais Athanase, après avoir manifesté un grand zèle pour la cause de l'Eglise romaine, ne devait point tarder à reprendre les errements de son frère.

Le Saint-Siège tributaire des Sarrasins. Alliance avec les Byzantins. — Si la politique pontificale triomphait passagèrement sur un point, c'était pour subir, ailleurs, d'autres échecs.

1. Erch., 39 ; — Jaffé-L., 3090 ; — *P. L.*, *l. c.*, col., 724.
2. Erch., 39 ; — Jaffé-L., 3116. ; — *P. L.*, 746.
3. *Chron. Sal.*, *l. c.*, p. 526.
4. Capasso, I, 100.
5. Jaffé-L., 3228, 3229, 3232 ; *Auxilii in defens. Formosi* (Dümmler, *Auxilius und Vulgarius*, p. 63).

Lambert de Spolète, au printemps de 878, arrive brusquement devant Rome, et n'ayant pu s'entendre avec le pape, le retient prisonnier pendant trente jours dans la cité léonine. Une fois délivré, Jean VIII vient se réfugier en France, et pour assurer la paix pendant son absence, il consent à payer un tribut aux Sarrasins[1].

Cependant le stratège byzantin, récemment établi à Bari, cherchait, de son côté, à entraîner les princes lombards, et surtout celui de Bénévent, dans une guerre commune contre les Sarrasins[2]. Jean VIII et le « bajulus » Grégoire poursuivent la même tâche, l'un en Campanie, l'autre en Apulie. S'ils ont à lutter contre des bandes différentes, dans deux régions assez éloignées l'une de l'autre, il n'en est pas moins vrai que tous les chefs sarrasins, depuis ceux de Tarente jusqu'à ceux qui envahissent l'Etat pontifical, se prêtent un mutuel appui, et qu'affaiblir les uns, c'est aussi affaiblir les autres. Un péril commun, des intérêts semblables doivent une fois de plus rapprocher, tôt ou tard, les deux puissances qui, seules, dans l'Italie du Sud, suivent une politique nettement dirigée contre les Sarrasins, et songent à mettre un peu d'ordre dans ce chaos. D'autre part, quelle que soit l'ambition temporelle du Saint-Siège, ses revendications ne peuvent s'exercer en fait que sur un domaine assez restreint; et les risques de conflits, entre lui et les Grecs, sont bien moindres qu'ils ne pouvaient l'être entre les Grecs et l'empereur Louis II.

Au reste, Jean VIII, fidèle d'abord à la tradition franque, n'attend des Byzantins que le secours de leurs vaisseaux : encore n'en demande-t-il qu'un très petit nombre[3], ayant l'espoir d'enrôler à son service la marine d'Amalfi. Mais bientôt le mauvais vouloir des Amalfitains, les déceptions qu'il éprouve de toutes parts, l'impuissance et l'inaction des Francs le décident à sortir de sa réserve : après l'attaque de Lambert de Spolète, il écrit à l'empereur Basile et n'hésite point à lui demander le secours d'une armée[4]. Il est vrai qu'à ce moment la couronne impériale est vacante, et que cette vacance se prolonge pendant près de trois ans.

1. Duchesne, *Les premiers temps de l'Etat pontif.*, p. 142. — Voir lettre à Carloman : Jaffé-L., 3138.
2. Erch., 39.
3. Jaffé-L., 3092; — *P. L.* t. CXXVI, col. 727.
4. Lettre du 26 février 878 (Jaffé-L., 3118; — *P. L.*, 767).

On a supposé que Jean VIII ajournait à dessein le choix d'un empereur, et qu'en négociant avec les différents princes carolingiens il avait la ferme intention de ne pas aboutir[1], afin de ménager la cour byzantine, dont il demandait l'appui. Mais on n'a, pour soutenir cette ingénieuse hypothèse, que de trop vagues indices. Il est impossible d'admettre que le pape ait songé à ne donner aucun successeur à l'empereur Charles le Chauve. L'Eglise romaine, plus attachée que jamais à l'idée impériale, ne concevait pas la défense de Rome et de l'Occident sans l'existence d'un empereur — distinct de celui des Grecs. Si Jean VIII admet qu'une armée byzantine puisse lui venir en aide, à Rome même, ce n'est là, pour lui, qu'un secours accidentel, extraordinaire. Les véritables défenseurs, chargés à ses yeux de protéger la Ville Eternelle contre les seigneurs de Spolète ou de Toscane, voisins aussi dangereux que les Sarrasins, ce sont les princes francs : c'est toujours à eux qu'il s'adresse, avec une insistance et une opiniâtreté que rien ne décourage[2]. Quelques semaines après son appel au basileus, il s'embarque pour la France, avec le projet, d'ailleurs chimérique, de réunir, en une sorte de congrès, les princes carolingiens. Comme il y a plusieurs candidats à la succession impériale, le pape hésite à se prononcer, et il cherche à profiter des divisions entre les princes pour imposer d'avance ses conditions. L'embarras du pape est d'autant plus grand que les Francs de la branche occidentale, pour lesquels il semble avoir une préférence marquée, tiennent médiocrement à l'empire. Il a dû bientôt se retourner vers les chefs des Francs orientaux, Carloman d'abord, puis Charles de Souabe. Mais ceux-ci ajournent sans cesse leur voyage à Rome, condition nécessaire du couronnement impérial : et cependant Jean VIII, toujours faible, toujours menacé par les pillards sarrasins ou les bandes de Spolète, attend avec une fébrile impatience l'arrivée des Francs. Au mois de janvier 880, il ne reste d'autre candidat sérieux à la couronne impériale que Charles de Souabe, proclamé roi d'Italie à Ravenne, en présence du pape. S'il n'avait tenu qu'à Jean VIII, Charles aurait pu, dès ce moment, venir à Rome. Mais d'autres intérêts l'attiraient ailleurs, et voilà comment la dignité impériale reste vacante

1. Gasquet, *l'Empire byzantin et la Monarchie franque*, 460.
2. Jaffé-L., 3204, 3205, 3244, 3251, 3256.

jusqu'au mois de février 881, — où Charles le Gros fait son entrée à Rome[1]. Si le pape lui donne alors la couronne impériale, ce n'est nullement « par résignation et pour avoir été dupé par les Grecs ». Les relations du Saint-Siège avec les Grecs ne font que se resserrer davantage depuis 878, et rien ne prouve que, vers la fin du pontificat, elles tendent à se refroidir.

En 880, cette alliance est si étroite qu'elle n'est pas sans porter ombrage au nouveau roi d'Italie. Charles le Gros s'inquiète des projets des Grecs et de l'attitude du pape ; il faut que Jean VIII le rassure sur ses intentions, en le suppliant de ne pas prêter l'oreille aux faux bruits répandus par ses ennemis[2]. Il est visible que la politique nouvelle du Saint-Siège trouvait à Rome même de violents adversaires. Charles le Gros ne veut point s'engager sur la route de Rome sans savoir exactement à quoi s'en tenir : il demande de nouvelles explications, interroge le pape sur les Grecs, les Arabes et les autres nations étrangères[3]. Jean VIII lui annonce alors la grande victoire que les Grecs viennent de remporter sur la flotte sarrasine : il s'agit probablement de la bataille qui s'est livrée, au nord du détroit de Messine, entre Nasar et les Arabes de Palerme[4].

Depuis que les Byzantins sont établis à Bari, une route nouvelle est ouverte pour les relations entre Rome et Constantinople. Par Capoue et Bénévent, les envoyés du pape peuvent rejoindre directement le stratège de Bari, qui est lui-même en communications faciles avec le centre de l'empire par Durazzo. C'est le stratège de Bari qui devient l'intermédiaire naturel des relations entre Jean VIII et la cour byzantine. C'est lui qui annonce au pape l'arrivée du basileus ; et comme les stratèges byzantins, surtout aux confins de l'empire, ont la plus large initiative, c'est surtout avec ce haut fonctionnaire — le « bajulus » Grégoire — que le pape cherche à s'entendre directement[5].

Le prince de Bénévent se rapproche du pape et des Byzantins. — Pour que ces relations deviennent fréquentes et régulières, il faut que le prince de Bénévent n'y mette point obstacle, et

1. Duchesne, *l. c.*, 145 ; — et Lapôtre, p. 352 ; — Jaffé-L., 3327, 3333, 3345.
2. Jaffé-L., 3321 (*P. L.*, t. CXXXI, col. 907).
3. Jaffé-L., 3327 (*P. L.*, col. 914).
4. Ibn-al-Atir, *Bibl. arabo-sicula*, I, 266 ; — *Vie de S. Elie le jeune*, 23-24.
5. Jaffé-L., 3091, 3239, 3249 (*P. L.*, col. 727, 828, 834).

que les envoyés du pape ou du stratège soient assurés d'être bien accueillis, dans leur passage à travers le pays lombard. Or, si l'évêque de Bénévent se fait l'instrument docile de la politique pontificale, tout autre est l'attitude du prince Adelchis, qui, lorsque les Grecs lui enlèvent Bari, se rapproche, comme nous l'avons dit, des Sarrasins. La situation ne se modifie qu'avec le successeur d'Adelchis, son neveu Gaideris (vers juin 878)[1]. Celui-ci, au contraire, négocie avec le pape et lui demande son appui contre les Sarrasins ; de même, il entre en rapports avec le stratège de Bari, qui le charge aussitôt de transmettre un message au Saint-Siège, et qui manifeste l'intention d'avoir une entrevue avec Jean VIII[2]. En 879, le stratège Grégoire vient pour la première fois en Campanie : accompagné du prince de Bénévent, il se rend à Nole, où il trouve le prince de Salerne, Guaifer et le nouveau comte de Capoue, Pandonolf[3]. Mais c'est en vain qu'on attend le pape : cette fois, c'est Jean VIII qui retarde son voyage, et le stratège byzantin revient sur Bénévent avant d'avoir eu l'entrevue projetée.

Ici la chronique lombarde présente une telle confusion qu'il est impossible de savoir si le pape et le stratège ont fini par s'entendre. Nous savons en tout cas que l'alliance du Saint-Siège avec les Byzantins aboutit à un résultat positif : le basileus a répondu à l'appel de Jean VIII et envoyé des vaisseaux sur le littoral campanien. Vers la fin de l'année 879, c'est-à-dire quelques semaines après le voyage du stratège Grégoire à Bénévent et à Nole, une petite flotte, commandée par le spathaire Grégoire, le turmarque Théophylacte et le comte Diogène, arrive en vue de Naples et remporte une victoire sur les Sarrasins. Le pape s'empresse de les féliciter et se plaint qu'ils ne soient pas venus jusqu'à Rome ; il les supplie de revenir avec d'autres vaisseaux et des troupes, afin de défendre l'Etat pontifical sur terre comme sur mer. Dès l'année suivante, les vaisseaux demandés reviennent, et l'empressement du basileus à resserrer son alliance offensive avec le Saint-Siège fait un singulier contraste avec les continuelles hésitations des petits Etats campaniens[4].

1. Capasso, I, 102.
2. Jaffé-L., 3091, 3225, 3226, 3249.
3. Erch., 41, 42.
4. Jaffé-L., 3303, 3223 (*P. L.*, t. CXXVI, col. 899, 909).

Jean VIII et l'Église byzantine. — A ce moment, l'accord est plus étroit que jamais entre Rome et Byzance; et pour sceller l'alliance politique, Jean VIII a fait toutes les concessions possibles. Après la mort d'Ignace, il a consenti, sur la demande du basileus, à oublier le passé, en reconnaissant Photius, qui vient de succéder à son rival sur le siège patriarcal[1]. De son côté, Basile s'engage à terminer le conflit bulgare, à la satisfaction du Saint-Siège, en lui abandonnant toute juridiction sur l'église de Bulgarie. Cette politique, si contraire à celle de Nicolas I^er^, a valu à Jean VIII bien des reproches et des accusations passionnées. L'opinion s'est établie de bonne heure, dans le clergé latin, qu'il s'était laissé duper par Photius; les chroniques lombardes, composées au Mont-Cassin, et d'ailleurs très défavorables à sa politique campanienne, le représentent comme bien naïf ou bien ignorant[2]. Mais, comme on l'a remarqué[3], tant que Jean VIII a vécu, Photius n'a nullement trompé l'Eglise romaine, et, longtemps après la mort du pape, le patriarche vante avec un respect, qui paraît très sincère, son intrépidité et son esprit politique. Les concessions faites au sujet de la Bulgarie ont été maintenues quelque temps; car il est remarquable que les diocèses bulgares cessent de figurer sur les listes épiscopales officielles. Si plus tard les prétentions romaines sont restées lettre morte, c'est que le roi des Bulgares, sans rompre ouvertement avec Rome, a traité son église comme si Rome n'existait pas. Mais en réalité, la conséquence la plus importante de ces rapports nouveaux entre le Saint-Siège et la cour byzantine, c'est la présence des dromons byzantins sur les côtes de l'Etat pontifical.

Guerre civile en Campanie. — Quant au rôle particulier que joue en Campanie le stratège Grégoire, il semble bien qu'il ne soit guère d'accord avec les projets et les tentatives de Jean VIII. Tandis que l'un cherche à entraîner dans le cercle de l'influence byzantine les deux princes de Bénévent et de Salerne, l'autre veut rester le maître ou, tout au moins, le suzerain de Capoue; mais il se heurte alors aux prétentions de Salerne. La mort de l'évêque Landolf, tout-puissant à Capoue

1. JAFFÉ-L., 3271-72-73 (*P. L.*, t. CXXVI, col. 853, 870).
2. ERCH., 52. — Cf. LEO OST., I, 41.
3. LAPÔTRE, *l. c.*, p. 65.

depuis l'époque de Louis II, ralluma le feu mal éteint de la guerre civile (février ou mars 879). Les neveux de l'évêque se partagèrent à l'amiable le territoire du comté, qui comprenait, avec les deux villes de Capoue, l'ancienne et la nouvelle, les bourgades de Caserte, Cajazzo, Teano, Calinum et Sessa[1]. Mais au bout de quelques semaines, chacun cherche à enlever la part du voisin. Deux partis se forment : d'un côté, Pandonolf, qui a pris le titre de comte, et garde, avec la ville de Capoue, Teano et Caserte; de l'autre, ses cousins, les fils de Landonolf, qui font alliance contre lui avec le prince de Salerne. Pandonolf essaie de gagner à sa cause le prince de Bénévent et le stratège de Bari, qui, revenus ensemble de Bénévent, après l'entrevue manquée de Nole, se rapprochent de Capoue. Le prince Gaideris de Bénévent veut obliger le comte de Capoue à lui prêter hommage, comme à son légitime seigneur : Pandonolf refuse et tous deux se brouillent. Sous les murs de Capoue se rassemblent plusieurs bandes ennemies : Lombards de Salerne, Lombards de Bénévent, Grecs d'Apulie avec le stratège Grégoire. Ceux-ci s'éloignent bientôt, et seul le prince Guaifer de Salerne continue à guerroyer contre le comte de Capoue[2].

Si ces obscures intrigues doivent être ici rappelées, c'est pour nous montrer l'état véritable de la Campanie lombarde et la politique du Saint-Siège. Le comte Pandonolf se reconnaît explicitement, dès l'origine, le vassal fidèle de Jean VIII; il fait mettre le nom du pape en tête de ses diplômes et sur ses monnaies[3]. Contre ses rivaux et ses adversaires, il entend se servir de la protection pontificale et entraîne ainsi le pape en de nouvelles aventures, qui ne sont pas faites pour ramener la paix. Ayant chassé de Capoue l'évêque Landolf le jeune, nouvellement élu, sous prétexte qu'il est d'accord avec le parti ennemi, Pandonolf envoie à Rome son propre frère et demande à Jean VIII de le consacrer évêque, au mépris de toutes les règles canoniques, car le jeune homme était marié et venait seulement, pour la circonstance, d'entrer dans la cléricature. Cette démarche audacieuse provoque un grand scandale dans le clergé local; l'évêque de Teano et l'abbé du Mont-Cassin viennent supplier le pape de résister au comte de

1. Erch., 40.
2. Erch., 41, 42, 47.
3. Erch., 47.

Capoue. Mais Jean VIII, résolu à soutenir son vassal Pandonolf envers et contre tout, essaie de donner satisfaction aux deux partis, en partageant par moitié le diocèse de Capoue; lui-même se rend à Capoue, à la fin de 879, pour consacrer les deux évêques et fixer les limites de leurs diocèses. A ce moment, les petites armées de Salerne, de Bénévent et de Bari n'ont point encore quitté le pays. Quand le pape arrive aux portes de Capoue, il trouve tous les Lombards en armes, et tous les jours, sous ses yeux, les deux partis en viennent aux mains[1].

Politique napolitaine. Les Sarrasins à Agropolis et sur les bords du Liris. — Le comte de Capoue, fort de l'appui du Saint-Siège, trouve un autre allié dans le duc-évêque de Naples, Athanase II, qui a tout intérêt à prolonger la discorde entre ses voisins lombards. Mais d'autre part, voici que, vers la même époque, apparaissent sur le littoral napolitain les vaisseaux de Byzance, vainqueurs des Sarrasins. Il n'est pas douteux que Basile I[er] n'ait donné pour mission aux chefs de cette flotte non seulement de chasser les Sarrasins, mais aussi de rétablir sur toute la côte la suprématie impériale. On a vu comment, dès 870, il accusait les Francs d'avoir empiété sur les droits du basileus, en traitant les Napolitains comme leurs vassaux[2]. En fait, depuis le commencement du IX[e] siècle, ces droits n'étaient plus qu'une vaine théorie, et les ducs de Naples se regardaient comme des souverains indépendants. Il est donc vraisemblable qu'Athanase II repousse énergiquement les prétentions byzantines, et c'est sans doute la raison qui le décide à se rapprocher de nouveau des Sarrasins. Après avoir affecté, pendant quelques mois, le plus grand zèle pour les projets de Jean VIII, le duc-évêque, levant le masque, fait appel aux infidèles, et leur offre un asile au pied du Vésuve[3]. Amalfi s'empresse aussi de négocier avec ses nouveaux voisins, et les bandes sarrasines, au grand désespoir du pape, peuvent reprendre impunément leurs courses à travers la plaine de Campanie. Le comte de Capoue, Pandonolf, occupé surtout à se défendre contre ses rivaux lombards, loin d'empêcher les incursions des musulmans, en prend à son service.

1. Erch., 46, 47; — et *Catal. comitum Capuæ* (*Script. r. l.*, 498); — Jaffé-L., 3277-79-80.
2. Cf. *supra*, p. 100.
3. Erch., 49.

Ainsi ce sont les propres alliés du pape qui favorisent le plus les attaques des Sarrasins [1].

Jean VIII entreprend alors un nouveau voyage dans le Sud; il vient à Naples, cherche à gagner Athanase en lui offrant un fort subside, et arrache de lui la promesse solennelle de rompre avec les Sarrasins, sous peine d'être déposé. Mais la rupture promise est continuellement ajournée; une nouvelle entrevue du pape avec les envoyés de l'évêque, qui viennent jusqu'à Gaëte, n'amène aucun résultat [2]. Enfin, de guerre lasse, en avril 881, Jean VIII excommunie l'évêque de Naples [3]. Mais il faut que les Sarrasins, forts de cette complicité prolongée, menacent l'indépendance même des Napolitains, en saccageant les environs de la ville, en s'apprêtant à y entrer de vive force, pour qu'Athanase, épouvanté, se décide à leur résister. Le pape lui promet l'absolution en exigeant qu'une partie des chefs sarrasins soit envoyée à Rome, et que les autres périssent étranglés [4]. Athanase fait appel à ses ennemis de la veille : les seigneurs lombards, rivaux du comte de Capoue et le prince de Salerne; un instant, l'imminence du danger réunit en un faisceau toutes les forces navales et militaires des Etats campaniens, et les Sarrasins, chassés du golfe de Naples, vont se réfugier à l'est de Salerne, au fond du golfe d'Agropolis, d'où ils peuvent ravager aisément la Calabre [5].

S'ils disparaissent sur un point, c'est pour apparaître bientôt ailleurs; si ceux-ci les éloignent, d'autres les appellent à leur aide, et l'intervention trop active du pape dans les querelles particulières des Etats campaniens, en provoquant des représailles, procure à sa politique des déceptions nouvelles. Au-delà de Terracine et de Fondi, situées à l'extrémité méridionale de l'Etat pontifical, le Saint-Siège possède encore de vastes domaines, débris de ses anciens patrimoines, qui enveloppent le territoire de la ville libre de Gaëte. Le premier magistrat de Gaëte ou *hypatos*, comme le duc de Naples ou le préfet d'Amalfi, est devenu, en réalité, un seigneur indépendant. C'est lui ou ses parents, qui administrent les terres du patrimoine pontifical, soit à Fondi, soit sur les bords du Liris, à

1. Erch., 44.
2. Jaffé-L., 3343 (*P. L.*, t. CXXVI, col. 927).
3. Jaffé-L., 3346.
4. Jaffé-L., 3378.
5. Erch., 49-50; — *Chron. Salern.*, 126, 130.

Traecte[1]. Ainsi la défense de cette partie du littoral contre les corsaires sarrasins offre pour le Saint-Siège un intérêt tout particulier. Mais l'hypatos de Gaëte, Docibilis, toujours rebelle aux remontrances de Jean VIII, s'obstine à négocier avec les musulmans. Il a pour voisin et pour rival le comte de Capoue, qui cherche à s'étendre sur les bords du Liris. Le pape, dans sa colère contre Gaëte, l'abandonne à la vengeance de son fidèle vassal Pandonolf et autorise ce dernier à occuper les patrimoines pontificaux, administrés par l'hypatos de Gaëte. Les soldats du comte de Capoue s'avancent jusqu'à Formies, et les gens de Gaëte sont bloqués dans la péninsule rocheuse, où s'abrite leur ville[2]. C'est alors que Docibilis appelle à son aide les Sarrasins d'Agropolis, qui, dirigés par lui, ravagent les terres du Saint-Siège et occupent Fondi. Pandonolf s'étant retiré, Jean VIII en est réduit à négocier avec Docibilis. Il lui cède Fondi et Traecte, à condition qu'il en chasse les Sarrasins et se reconnaisse, pour la possession de ces nouveaux domaines, le vassal du Saint-Siège. Le traité conclu entre Docibilis et Jean VIII nous a été conservé dans une charte de 1014, dont l'authenticité n'est pas sérieusement contestable[3]. Cet acte présente déjà tous les caractères d'un contrat féodal. Le Saint-Siège, ne pouvant pas garder l'administration directe de ses domaines, les a confiés aux grands propriétaires voisins ; une concession temporaire est devenue viagère, puis bientôt héréditaire. Traecte et Fondi font désormais partie de l'État de Gaëte. Quant aux Sarrasins, s'ils abandonnent Fondi, c'est pour s'établir, non loin de là, sur les bords du Liris ou du Garigliano. — A Capoue, le comte Pandonolf est victime d'une révolte fomentée par son ancien allié l'évêque de Naples, et ce sont ses rivaux qui s'emparent de la ville[4].

Résultats de la politique de Jean VIII. — Jean VIII meurt assassiné le 15 décembre 882 ; il « meurt à la peine, victime d'une situation qui, en dépit de tous ses efforts, n'avait fait que s'aggraver[5] ». Si par son insistance, si plus encore par les menaces et la corruption, il obtient, çà et là, quelques succès,

1. Gay, *l'Etat pontif., les Byz. et les Lomb.* (*Mél. d'arch. et d'hist.*, 1901, p. 504).
2. Leo Ost., I, 43.
3. *Cod. dipl. Caiet.*, I, n° 31 ; — Gay, *l. c.*, p. 505.
4. Erch, 50.
5. Duchesne, *l. c.*, 146.

c'est un résultat de quelques mois ou de quelques semaines. L'œuvre est toujours à reprendre. Par une force invincible, les États maritimes, Gaëte, Naples, Amalfi, sont toujours ramenés vers l'alliance sarrasine. Peu leur importe que les bandes musulmanes ravagent les plaines lombardes ; ce sont surtout leurs voisins et leurs rivaux qui en souffrent. L'essentiel, pour eux, c'est de garder le littoral et d'assurer les intérêts de leur commerce. En négociant avec les Sarrasins, ils ont leur part de butin et continuent de s'enrichir. La politique de Naples et d'Amalfi est avant tout une politique de marchands, qui vivent de pillage, autant que du commerce régulier. Les États qui ont le plus à souffrir des incursions sarrasines, ce sont les principautés lombardes : aussi les princes de Salerne et de Bénévent se laissent-ils plus facilement persuader par le pape ou le stratège byzantin. De ce côté du moins, le double effort de Jean VIII et du stratège Grégoire n'a point été inutile : en 882, les Lombards de Salerne et de Bénévent combattent les Sarrasins, qu'ils traitaient en amis quelques années plus tôt. Mais la guerre civile, qui désole toute la région de Capoue, paralyse leurs forces. Le seul résultat durable de la politique pontificale en Campanie, c'est l'alliance avec les Grecs. Jean VIII a contribué dans une large mesure à les attirer dans la mer Tyrrhénienne, à les ramener dans le golfe de Naples. Sans réussir à chasser les Sarrasins du littoral campanien, les Byzantins arrivent du moins à leur tenir tête et à protéger les côtes de l'Etat pontifical. Si les bandes sarrasines qui parcouraient la campagne de Rome n'ont pas reçu, du côté de la mer, de nouveaux renforts, si elles sont restées trop faibles pour menacer sérieusement la ville de Rome, c'est très probablement à l'intervention de la flotte byzantine, en 879-880, que les habitants de Rome et de l'Italie centrale ont dû leur salut. Trois ans après la mort du pape Jean VIII, et bien que ses successeurs aient de nouveau rompu avec Photius, l'alliance politique subsiste toujours entre Rome et Byzance : Etienne V, en 885, continue de réclamer à Basile les vaisseaux qui doivent protéger l'Etat pontifical[1]. Mais il semble bien qu'à ce moment l'attitude nouvelle du Saint-Siège contribue à refroidir le zèle des Byzantins. Jean VIII, plus conciliant et plus hardi, avait tout sacrifié à cette noble tentative d'une alliance étroite entre l'Eglise romaine et l'em-

1. Jaffé-L., 3403.

pire byzantin contre l'adversaire le plus redoutable de la chrétienté. Cette politique si personnelle était déjà trop contraire aux préjugés latins pour n'être pas violemment combattue. Elle contribua du moins à retarder la rupture entre les deux églises, en même temps qu'à maintenir entre les deux parties du monde chrétien, de plus en plus différentes et de plus en plus étrangères l'une à l'autre, le sentiment et la notion d'un intérêt commun.

Nouvelles incursions des Sarrasins de Campanie; destruction des grandes abbayes lombardes. — Si le littoral italien est mieux défendu contre les incursions nouvelles des corsaires siciliens, dans l'intérieur des terres la situation ne s'est guère améliorée. Les bandes sarrasines ne sont plus assez nombreuses pour se répandre, à la fois, dans toutes les vallées campaniennes et jusqu'aux portes de Rome; elles se dispersent davantage et apparaissent plus rarement. Mais elles forment trois ou quatre colonies permanentes, ayant chacune son centre, sorte de camp retranché, d'où elles sortent, de temps à autre, pour venir se mêler aux querelles des seigneurs lombards, pour aller piller une riche abbaye, ou se jeter brusquement sur une bourgade et y mettre le feu. Outre les colonies du Garigliano et d'Agropolis, on en connaît une autre, établie assez loin dans l'intérieur du pays, sur les hauts plateaux de l'Apennin samnite, au nord de Bénévent : les Sarrasins de Sepino, avec lesquels le comte franc de Spolète, Guy, conclut un accord[1], sont évidemment les mêmes qui, en 881, incendiaient les deux villes d'Isernia et de Bojano[2]. Quelques mois plus tard, les mêmes bandes détruisent le grand monastère bénédictin de Saint-Vincent-de-Vulturne, qui reste abandonné pendant près de trente ans. Maîtres des hautes vallées du Vulturne et de ses principaux affluents, elles envahissent le pays des Marses, recommencent à piller la Sabine, puis reviennent, à travers la Campanie romaine, vers les rives du Liris. A leur tour, les moines du Mont-Cassin subissent, à quelques semaines de distance, deux attaques distinctes : au mois de septembre, c'est le monastère de Saint-Benoît, en haut de la montagne, qui est réduit en cendres; puis vers la fin d'octobre, les moines réfugiés dans le monastère de Saint-Sauveur, à San-Germano, sont brusque-

1. Erch., 79.
2. Erch., 48.

ment enveloppés et périssent en foule autour de leur abbé, Berthaire. Ceux qui échappent au massacre vont chercher un refuge derrière les murailles plus solides de Teano et de Capoue[1]. Cette grande destruction, qui a laissé un souvenir lugubre dans les annales du Mont-Cassin, est de l'année 883. Les deux abbayes bénédictines, devenues, l'une et l'autre, le « repaire des bêtes », ne seront reconstruites et de nouveau habitées que dans le courant du x^e^ siècle.

1. *Chron. Vult.* (Murat., *R. I. S.*, t. 1, 2, p. 405); — *Script. rer. lang.*, p. 251; — Leo Ost., I, 44.

CHAPITRE III

LES SARRASINS CHASSÉS DE CALABRE ET DE CAMPANIE

ÉTABLISSEMENT DU PROTECTORAT BYZANTIN SUR LES LOMBARDS DU SUD (883-915)

I

LES CONQUÊTES DU STRATÈGE NICÉPHORE PHOCAS L'ACTION BYZANTINE A SALERNE ET A NAPLES

Au moment où disparaissait le pape Jean VIII, une lutte active s'engageait en Calabre contre les Sarrasins. Après le retour de Léon Apostyppos, vers 882 ou 883, le basileus envoya en Italie une nouvelle armée, sous les ordres du stratège Etienne Maxentios : elle comprenait, avec les troupes déjà fixées dans le pays depuis la prise de Tarente, les soldats des deux thèmes de Thrace et de Macédoine, une partie des Cappadociens et des Charsianites. Etienne Maxentios vint d'abord assiéger Amantea, mais sans résultat; puis il se fit battre, honteusement, sous les murs de Santa-Severina. Son incapacité notoire le fit rappeler[1]; il fut remplacé par Nicéphore Phocas (vers 885).

C'est surtout à Nicéphore Phocas qu'est due la restauration durable de la puissance byzantine dans l'Italie méridionale : c'est lui qui achève, du moins en Calabre et en Apulie, l'expulsion des Sarrasins, et qui organise la conquête. Par l'éclat de

1. Théoph. Cont., V, 71.

ses services en Italie, et, plus tard, en Bulgarie, il gagne la confiance du fils de Basile Ier, son successeur Léon VI. Avec lui entre dans l'histoire une de ces familles qui ont donné à l'empire byzantin tant de généraux et d'hommes d'Etat de premier ordre ; l'un de ses descendants méritera d'être placé à côté de Basile Ier parmi les souverains les plus remarquables du moyen âge byzantin. Celui-ci, le premier de la race, est à la fois un homme de guerre éminent et un très habile politique. On vante son activité, son infatigable vigilance, sa bravoure intrépide, sa prudence et sa modération dans la victoire[1]. Malheureusement, pour connaître l'œuvre si importante qu'il a su accomplir en Italie, nous en sommes réduits à quelques lignes de l'histoire officielle, — la *Vie de Basile Ier*, par son petit-fils, et la chronique de Skylitzès, auxquelles il faut joindre un bref passage des *Tactica* de Léon le Sage[2]. Sur la guerre de Calabre, les historiens arabes et la chronique lombarde d'Erchempert confirment les textes byzantins, sans y rien ajouter d'essentiel[3].

Les campagnes de Nicéphore Phocas en Calabre et chez les Lombards. — Nicéphore Phocas amenait en Italie de nouveaux renforts, forces régulières des thèmes d'Orient et troupes auxiliaires. Parmi ces dernières, se trouvait en particulier un corps d'élite, formé par les Manichéens d'Asie Mineure : leur chef Diaconitzès était l'ancien lieutenant du fameux Chrysochir, qui avait défendu avec une indomptable énergie contre les soldats de Basile Ier la place forte de Tephrica, située en Cilicie[4]. Ainsi dans cette dernière année du règne de Basile, c'est en Calabre que se trouve la plus forte armée byzantine, recrutée dans les principaux thèmes d'Orient et d'Occident ; c'est sur ce point que l'empereur fait porter le principal effort de sa puissance militaire reconstituée. Il est probable que Nicéphore, sans trop disperser ses forces, a pu les diviser en deux ou trois corps principaux, chargés d'agir en même temps assez loin les uns des autres. Tandis qu'il assiège Santa-Severina, il envoie un détachement sur l'autre versant des montagnes de Calabre, pour bloquer Amantea. — Les deux grandes places sarrasines de la côte occidentale, Amantea et Tropea, sont

1. Théoph. Cont., V, 71.
2. Skyl.-Cedr., t. II, 236, 353 ; — Leonis *Tactica* (*P. G.*, t. CVII, col. 896).
3. Erch., 51 ; — Amari, *l. c.*, t. I, 440.
4. Théoph. Cont., V, 71.

bientôt prises; Santa-Severina succombe à son tour, et de fortes garnisons byzantines sont partout installées. Bientôt les Sarrasins n'ont plus en Calabre une seule forteresse où s'abriter[1].

Mais ce n'est là qu'une partie de l'œuvre de Nicéphore. Le pays qu'il a délivré des Sarrasins, c'est la vieille Calabre byzantine, qui ne comprend pas la vallée du Crati. Il s'agit maintenant de relier cet ancien domaine du basileus aux conquêtes récentes de Tarente et de Bari. Il faut obtenir la soumission des Lombards, depuis Cosenza jusqu'à Brindisi, et en faire les sujets fidèles de l'empire. Dans ces régions, assez éloignées des capitales lombardes, l'autorité des princes de Salerne et de Bénévent est, pratiquement, très faible, surtout après de longues années d'incursions ou d'occupation musulmanes; et si ces princes eux-mêmes, comme le fait celui de Salerne, réclament pour leur capitale la protection militaire des Grecs[2], comment les comtes ou gastaldi, qui se trouvent aux confins de la principauté, pourraient-ils refuser obéissance à ces généraux byzantins, qui arrivent dans leur ville avec une armée imposante, fière de ses récentes victoires? Mais le plus difficile, c'est d'assurer cette obéissance pour l'avenir, c'est d'organiser l'administration nouvelle, en sorte qu'elle puisse se maintenir après le départ des troupes byzantines. Car il est impossible au basileus de laisser en Italie une armée aussi nombreuse, sans risquer d'affaiblir gravement, sur d'autres points, la défense de l'empire. Pour réussir dans cette tâche, les qualités purement militaires et l'énergie du commandement ne suffisent plus : il y faut beaucoup de souplesse et de modération. Il importe de gagner les Lombards, de les accoutumer insensiblement à un changement d'autorité, de leur faire sentir les avantages d'une administration régulière et d'une protection militaire assurée, sans les opprimer par d'inutiles violences.

C'est précisément ce que sut faire Nicéphore Phocas, et voilà pourquoi l'empereur Léon le Sage le cite en exemple dans ses *Tactica* aux généraux qui doivent organiser un pays conquis[3]. A celui qui a pris une ville, il recommande d'agir ensuite avec douceur et bienveillance, de ne pas écraser les habitants par de lourdes contributions, de ne pas les épouvanter par des châtiments. « C'est ainsi que notre stratège

1. Théoph. Cont., *l. c.*; — Erch., 51.
2. Erch., 54.
3. Leonis *Tactica*, XV (*P. G.*, CVII, col. 896).

Nicéphore traita la nation des Lombards. Non seulement il sut les soumettre par des campagnes habilement dirigées, mais il usa de modération et de clémence ; il se montra juste, bienveillant, et leur accorda la liberté et l'exemption des impôts[1]. » Les paroles de Léon le Sage trouvent leur commentaire naturel dans un texte de Skylitzès : par son souci de la justice, Nicéphore Phocas s'attire la reconnaissance des populations qu'il a délivrées du joug sarrasin. Les Italiens élèvent une église pour rappeler le souvenir de ses bienfaits. Les soldats et les officiers byzantins, ayant pris à leur service et gardé comme esclaves un certain nombre d'habitants, Nicéphore les oblige à leur rendre la liberté, et quand l'armée s'embarque à Brindisi, il veille à ce que chaque soldat s'embarque seul[2].

Par malheur, nous n'avons pas un seul texte, de provenance italienne, qui nous renseigne sur l'administration de Nicéphore et nous permette de contrôler par des détails plus précis ces trop brèves indications. Il faut aller en Campanie, à Salerne et à Naples, pour avoir, comme nous le verrons, des données positives sur les progrès de l'intervention byzantine. Mais ces progrès même, conséquence indirecte des victoires de Nicéphore, et l'ensemble des résultats obtenus nous autorisent à croire que Nicéphore mérita réellement, par ses services, les éloges et les faveurs qui lui furent prodigués.

On voudrait au moins savoir quelles sont les limites de la région qu'il a occupée et soumise après sa campagne de Calabre. Dans la ville de Matera, sur les confins de l'Apulie et de la Lucanie, se trouvent, à cette époque, plusieurs fonctionnaires du basileus et une forte garnison byzantine[3] ; d'autre part, des évêchés grecs sont créés dans la Calabre lombarde, à Cosenza, à Bisignano, plus tard à Cassano[4]. De ces faits

1. Leonis *Tact.*, *l. c.* : « ... τὸν ἡμέτερον στρατηγὸν πρὸς τὸ Λαγοβάρδων ἔθνος πεποιηκότα, ὅτε παρὰ τῆς βασιλείας ἡμῶν εἰς τὸ ὑποτάξαι αὐτοὺς ἐξαπεστάλη..... τὴν ἐλευθερίαν αὐτοῖς πάσης τε δουλείας καὶ τῶν ἄλλων φορολογίων χαριζόμενος. »

2. Skyl.-Cedr., II, p. 353. — Lenormant, dans sa *Grande Grèce* (t. I, p. 343), a commenté ce passage avec plus de fantaisie que de vérité. Il nous montre « les Byzantins enlevant dans les campagnes des milliers d'esclaves italiens parmi les fidèles sujets de l'empereur », oubliant que depuis plus de deux siècles ces prétendus sujets avaient perdu tout lien avec l'empire, et « le général recourant à un stratagème pour empêcher le crime de se consommer ». Il n'y a rien de tel dans le texte de Skylitzès.

3. *Chron. Vulturn.* (Muratori, *R. I. S.*, I, 2, 410) ; — Erch., 57.

4. Leonis : Νέα Ταχτικά (Georges de Chypre, éd. Gelzer, p. 77) ; — Parthey, *Notitiæ episcop.*, III et X.

nous pouvons conclure que les Byzantins occupent, au commencement du règne de Léon le Sage, toute la région qui s'étend de la vallée du Crati aux environs de Tarente, ainsi que la Lucanie orientale, avec les vallées du Sinni et du Bradano, au moins dans leur cours inférieur. Mais au nord et à l'ouest de Bari, il nous est impossible de savoir jusqu'où pénètrent les officiers du basileus. Au reste, avant de chercher une limite précise entre le domaine lombard et le domaine byzantin, on doit déterminer, tout d'abord, quels sont les rapports des princes lombards avec les nouvelles autorités byzantines.

Nicéphore Phocas, envoyé en Calabre par Basile I^er^, fut maintenu dans son commandement par le nouveau basileus Léon VI. Mais il ne tarda point à être appelé dans une autre région de l'empire, en Bulgarie. Il devient, après la mort du patrice André, « domestique des scholes », c'est-à-dire général en chef des troupes d'élite, qui étaient directement attachées à la personne de l'empereur. Sa haute dignité lui attira les calomnies et les haines de certains personnages de la cour, qui obtinrent sa révocation. Mais cette disgrâce dura peu de temps, et Nicéphore finit par être nommé stratège d'un des principaux thèmes d'Asie Mineure, celui des Thracésiens. Après sa mort, l'un de ses fils, Bardas, conserva de longues années la confiance de Léon VI[1].

Rôle politique de l'évêque de Naples ; accord avec les Sarrasins. — Le bruit des victoires de Nicéphore Phocas s'était vite répandu jusqu'en Campanie. Les Sarrasins de Calabre ayant appelé à leur aide ceux d'Agropolis et du Garigliano, toutes les forces musulmanes se concentrent, pendant quelques mois, dans le voisinage de Santa-Severina, sur les pentes méridionales de la Sila[2]. A ce moment, il ne reste, sur le littoral campanien, qu'une petite troupe musulmane peu nombreuse, au service de l'hypatos de Gaëte. Mais après la victoire des Grecs, les Sarrasins mis en fuite reviennent, en partie, dans leurs anciens campements, et les deux colonies d'Agropolis et du Garigliano ne tardent pas à se reconstituer. Elles fournissent des mercenaires au duc-évêque de Naples, qui continue de guerroyer contre ses voisins, les Lombards de Capoue et de Salerne[3].

1. Théoph. Cont., VI, 9, 10.
2. Erch., 51.
3. Erch., 55, 56.

Les Sarrasins d'Agropolis sont pour Naples des alliés plus utiles et moins dangereux que lorsqu'ils étaient aux portes de la ville. Athanase II profite de leur appui pour jouer en Campanie un rôle prépondérant. La lutte séculaire entre Napolitains et Lombards pour la possession de la Liburie et de toute la plaine arrosée par le Vulturne se poursuit maintenant à l'avantage de Naples : aux portes de la nouvelle ville de Capoue, l'ancien amphithéâtre, transformé en forteresse, est occupé par un chef lombard, au service du duc-évêque de Naples[1]. L'influence d'Athanase II, qui s'étend bien au-delà des limites du duché de Naples, remplace en Campanie celle de l'évêque Landolf. Tous deux l'emportent par les mêmes moyens, à force de fourberie et d'intrigues ; ils nous offrent comme un premier modèle, plus rude et plus barbare, de ce que seront certains tyrans des petites villes italiennes au xv[e] siècle. On n'aurait d'ailleurs qu'une idée incomplète de ce singulier évêque de Naples, allié des Sarrasins, bravant les anathèmes du Saint-Siège, si l'on n'ajoutait qu'Athanase II fut, pour son temps, un personnage très cultivé, un véritable lettré[2].

Le prince de Salerne et le duc de Spolète provoquent l'intervention byzantine. — Les mercenaires sarrasins, au service de Naples, ravagent continuellement les environs de Salerne et empêchent ainsi le prince d'intervenir dans les querelles des seigneurs de Capoue. Salerne est alors gouvernée par Guaimar, fils de Guaifer, qui avait abdiqué vers 880 pour se retirer au Mont-Cassin, où il mourut quelques mois plus tard[3]. Menacé sans cesse, soit par Athanase, soit par les Sarrasins d'Agropolis, Guaimar se décide, en désespoir de cause, à implorer le secours des Byzantins.

Depuis le voyage du stratège de Bari à Nole et à Capoue, en 879, et l'apparition de la flotte byzantine sur les côtes de

1. Erch., 50.

2. Capasso, I, 220 et n. 3. — La chronique officielle des évêques de Naples l'appelle *vir altioris ingenii, mirabilis prudentiæ*. Dans la famille de Sergius I[er] (dont Athanase II est le petit-fils), les études sont particulièrement en honneur. Le duc Sergius lui-même et son fils Grégoire sont instruits dans les lettres grecques et latines. L'évêque Athanase I[er], savant théologien, enrichit la bibliothèque épiscopale et développe la culture du clergé (Capasso, *l. c.*, I, 214-218).

3. Erch., 48 ; — *Chron. Sal.*, 128 ; — Schipa, *l. c.*, t. XII, 136.

Naples, il n'y a pas trace, pendant plusieurs années, d'une action directe des Byzantins en Campanie. C'est sur les côtes de Calabre, on l'a vu, que sont dirigées les grandes expéditions, et la petite armée grecque qui, en 879, accompagne le stratège Grégoire sous les murs de Capoue ne paraît pas plus nombreuse que les bandes guerrières, commandées par les princes de Salerne ou de Bénévent[1]. Mais après l'occupation de Tarente et leurs premières victoires en Calabre, les Byzantins apparaissent de plus en plus aux princes italiens, menacés par les Sarrasins, comme les seuls protecteurs efficaces. Ce ne sont plus seulement les Lombards du Sud, mais les comtes francs eux-mêmes de l'Italie centrale, qui se détournent de l'empire carolingien : en 883, Guy de Spolète, brouillé avec ses dangereux voisins, les Sarrasins de Sepino, incapable cependant d'arrêter leurs incursions, envoie une ambassade à Constantinople ; il reçoit l'or du basileus et entre ainsi dans la clientèle de l'empire grec. Mais l'empereur Charles le Gros, venu en Italie vers cette époque, le cite devant lui, comme coupable de haute trahison, et le fait arrêter. Guy réussit à s'enfuir[2] ; un peu plus tard, il se réconcilie avec le carolingien.

Charles étant trop faible pour enlever son duché à un vassal infidèle, Guy reste maître de Spolète et de Camerino. Nous ignorons si ses relations avec les Byzantins ont continué. Mais on le voit intervenir fréquemment dans les affaires de ses voisins, les princes lombards, et chercher à étendre le duché de Spolète vers le sud. Entre 883 et 887, les troupes de Guy font campagne, à plusieurs reprises, depuis la Campanie jusqu'à l'Apulie, soit pour combattre les Sarrasins sur les bords du Liris, soit pour se mêler aux querelles locales, ou tenter d'occuper, pour leur propre compte, Bénévent et Siponto[3].

Par toutes ces entreprises, le duc de Spolète faisait indirectement le jeu de la politique byzantine, dont l'intérêt, pour garder plus sûrement l'Apulie, était d'affaiblir les Lombards de Bénévent. Il est donc probable que Guy de Spolète était resté d'accord avec les Grecs. Il pouvait être leur client et leur allié, sans risquer, autant que les princes lombards du Sud, de subir une protection trop onéreuse.

1. Erch., 41, 47. — Cf. *supra*, p. 112, 123.
2. Erch., 79; — *Ann. Fuld.*, 885.
3. Erch., 58, 59, 65.

Le protectorat byzantin à Salerne. — Il est remarquable que le seul de ces princes qui échappe aux attaques de Guy de Spolète, c'est Guaimar de Salerne, qui devient, vers la même époque, le plus fidèle vassal de l'empire byzantin. Lorsque Guaimar demande, contre les Sarrasins d'Agropolis, le secours des Grecs, il reçoit bientôt, probablement par Tarente, de l'or, du blé et des soldats. Une garnison d'auxiliaires byzantins est installée dans la ville et y reste plusieurs années. Le prince de Salerne doit reconnaître, en échange de ce bienfait, la suzeraineté byzantine. C'est pour resserrer ces liens qu'un peu plus tard il se rend lui-même à Constantinople ; accueilli avec bienveillance par les empereurs Léon et Alexandre, il obtient d'eux le titre de *patrice*[1].

Ce voyage de Guaimar a lieu tout au début du règne de Léon VI, un peu avant la révolte du prince Aion de Bénévent, c'est-à-dire probablement vers la fin de 886 ou au commencement de 887. La première demande de secours, adressée aux Grecs, doit être antérieure de quelques mois à peine[2]. Au moment où les Sarrasins reviennent sur Agropolis, après leurs défaites en Calabre (885-886), ils recommencent leurs incursions tout autour de Salerne, et si Guaimar a reçu si promptement le secours qu'il demandait, c'est que probablement ce secours lui a été envoyé par Nicéphore Phocas lui-même, au lendemain de ses victoires, et quand les armées byzantines, ayant occupé Amantea et Santa-Severina, reviennent, en traversant la vallée du Crati, dans les environs de Tarente. On peut soutenir, il est vrai, que le moment où les Sarrasins d'Agropolis, unis à l'évêque de Naples, sont le plus dangereux pour Salerne se place avant leur départ en Calabre, c'est-à-dire vers 883-884. Mais les Byzantins auraient-ils pu, dès cette époque, envoyer si facilement les secours demandés? Il est plus vraisemblable de rattacher l'intervention byzantine à Salerne à la campagne de Nicéphore Phocas. C'est en établissant le protectorat byzantin dans la capitale même de la principauté que Nicéphore fait recon-

1. Erch., 54, 67. — Le témoignage d'Erch. sur le secours envoyé par les Grecs, *a quibus nobiliter est adjutus*, est d'autant plus précieux que le chroniqueur manifeste très vivement son antipathie contre eux (*Id.*, 81). La première charte, où apparaisse le titre : *princeps et patricius*, est de 890 (*Cod. Cav.*, I, n° 111).

2. *Ante hoc tempus*, dit Erch. (67). — Schipa, *l. c.*, t. XII, p. 214.

naître l'autorité du basileus par les Lombards de Cosenza et de la vallée du Crati, théoriquement sujets du prince de Salerne.

Les auxiliaires byzantins à Naples. — L'exemple de Salerne décide l'évêque de Naples à réclamer à son tour des auxiliaires byzantins : on lui envoie trois cents soldats, sous les ordres de Chasanos[1]. Athanase se sert de cette petite troupe pour harceler sans cesse les seigneurs de Capoue. Tandis que les Grecs de Salerne luttent surtout contre les Sarrasins, ceux de Naples font au besoin cause commune avec les Sarrasins contre les Lombards de Capoue. Chasanos prend le commandement de l'armée d'Athanase, où se trouvent, à la fois, des Napolitains, des Sarrasins et des Grecs. Que Naples soit en guerre avec Salerne, et l'on verra des soldats byzantins dans les deux camps.

Chasanos est bientôt rappelé à Constantinople, et le stratège de Bari envoie à Naples un nouveau chef et une nouvelle troupe : le candidatos Jean ou Joannikios recommence à piller Capoue et met en liberté l'ancien comte Pandonolf, prisonnier de ses cousins. Les Grecs et les Napolitains réunis s'installent sur le mont Tifata, près de Sicopolis, et parcourent la campagne jusqu'à Teano[2].

Au mois de janvier 887, Atenolf devient seul comte de Capoue : la guerre entre Napolitains et Lombards se poursuit avec le même acharnement, et les auxiliaires grecs sont toujours au premier rang des soldats d'Athanase. Dans une bataille qui s'engage entre les troupes d'Atenolf et celles d'Athanase on voit, de part et d'autre, des mercenaires sarrasins, ceux-ci avec les Napolitains et les Grecs, ceux-là avec les gens de Capoue, et des auxiliaires lombards, venus des confins de l'Apulie, envoyés à Atenolf par le prince de Bénévent, qui est momentanément son allié[3].

Il est probable que l'évêque Athanase, en prenant à son service des auxiliaires byzantins, a dû reconnaître de nouveau, plus explicitement que ses prédécesseurs, l'antique suprématie du basileus sur le duché de Naples, simple formalité, qui ne semble pas l'engager à grand'chose ! Quelles que soient, en tout cas, les paroles et les promesses dont l'évêque de Naples

1. Erch., 56.
2. Erch., 60.
3. Erch., 65, 70-73.

se montrait volontiers prodigue, il est clair qu'il suit toujours sa politique personnelle et continue d'agir, en Campanie, avec la plus entière indépendance. Sans doute, il ne pouvait déplaire au stratège byzantin de Bari que le turbulent Athanase, par ses continuelles attaques contre Capoue, usât les forces des Lombards. Mais, tant que cette anarchie effroyable se prolongeait en Campanie, comment mettre un terme aux invasions des bandes sarrasines et rétablir sur des fondements durables l'autorité du basileus?

II

L'AUTORITÉ BYZANTINE ET LES BÉNÉVENTAINS RÉVOLTE DU PRINCE AION; BARI PERDUE ET REPRISE (885-888)

Des trois grandes villes lombardes, Salerne est la seule qui semble échapper au fléau de la guerre civile. Tandis qu'à Capoue les nombreux descendants du comte Landolf, incapables de reconnaître, parmi eux, une autorité unique, donnent l'exemple des pires discordes et des parjures les plus cyniques, Bénévent est troublée par plusieurs révolutions de palais, où l'on voit intervenir encore les turbulents seigneurs de Capoue. Le prince Gaideris, renversé dès 881, et livré aux Francs de Spolète réussit à s'échapper et va chercher un refuge à Bari[1]. Le stratège l'envoie à Constantinople, d'où il revient avec la dignité de « protospathaire » pour gouverner, au nom du basileus, l'importante ville d'Oria, située au sud de l'Apulie, à peu près à égale distance de Tarente et de Brindisi. En 885, il se trouve à Trani avec le stratège Grégoire, et confirme de sa signature un privilège du stratège en faveur du Mont-Cassin[2]. Pendant ce temps, son neveu Radelchis, qui l'a remplacé à Bénévent, est chassé au bout de trois ans, victime d'une nouvelle conjuration (juillet-août 884)[3]. Le nouveau prince, Aion, frère de Radelchis, ayant voulu jouer un rôle dans les guerres qui déchirent la Campanie, est attaqué par le duc de Spolète, Guy, qui réussit à l'arrêter et l'emmène prisonnier jusqu'aux portes de Siponto. Délivré par les Lombards de Siponto, qui

1. Erch., 48.
2. Trinchera, *Syllabus*, I.
3. Capasso, I, 103.

forcent le duc de Spolète à rentrer chez lui, Aion est à peine de retour à Bénévent, qu'un de ses vassaux, le « gastaldus » de Sainte-Agathe, se révolte et provoque une nouvelle guerre [1].

Révolte des Lombards de Bénévent et d'Apulie contre le stratège. — C'est à ce moment que le stratège de Bari, profitant des discordes lombardes, cherche à occuper, au nom du basileus, un certain nombre de villes, qui reconnaissaient encore l'autorité du prince de Bénévent. Théophilacte, qui est peut-être, à Bari, le successeur immédiat du *bajulus* Grégoire, vient en Campanie avec une petite armée, probablement au début de l'année 887, pour combattre les Sarrasins du Garigliano, déjà menacés dans leur campement par Guy de Spolète. Le chef byzantin, ayant franchi le Vulturne, arrive jusqu'à Teano, mais les Sarrasins l'obligent à battre en retraite; il passe alors à Naples, puis, au retour, pour employer les troupes qu'il a sous la main, entre de force dans plusieurs villes lombardes [2]. C'est le signal d'une révolte générale qui, de Bénévent, gagne toute l'Apulie. On venait d'apprendre la mort de l'empereur Basile, et il est probable que le prince de Bénévent crut le moment favorable pour reprendre aux Byzantins une partie de leurs conquêtes. Aion, à la tête de ses Lombards, se jette sur Bari et réussit à en chasser la garnison byzantine [3]. Ce grave échec laisse supposer que le nouveau stratège, plein de mépris pour les Lombards et trop convaincu de leur faiblesse ou de leur docilité, avait eu l'imprudence de disperser ses forces. Peut-être aussi les officiers byzantins s'étaient-ils écartés de la politique modérée et conciliante, qui fut celle de Nicéphore en Calabre et dans l'Apulie méridionale. En voulant traiter les Lombards en sujets, ils subissaient la même mésaventure que les Francs de Louis II. Allaient-ils montrer la même impuissance à maintenir leur suprématie?

Pendant que les troupes du stratège cherchaient à reprendre Bari, Athanase de Naples, ayant toujours ses auxiliaires byzantins, attaquait, du côté de l'ouest, la principauté de Bénévent. Le prince Aion revient alors sur la Campanie, laissant les Lombards d'Apulie se défendre seuls contre les Grecs. Il ravage la plaine de Liburie, les environs de Naples, cherche vainement à enlever la forteresse de l'amphithéâtre, dans l'ancienne

1. Erch., 59, 66.
2. Erch., 66.
3. Erch., 71.

Capoue; puis il revient à Bénévent par Sainte-Agathe, où il reçoit la soumission de son vassal rebelle[1].

Envoi d'une armée byzantine et campagne autour de Bari. — Il y avait, semble-t-il, plus d'un an que les Grecs étaient chassés de Bari, quand l'empereur Léon VI, comprenant l'insuffisance des troupes byzantines laissées en Apulie, résolut d'envoyer en Italie une nouvelle armée, sous les ordres du patrice Constantin, l'un des plus hauts fonctionnaires de la cour impériale[2]. Cette armée comprend, au dire des historiens byzantins, tous les thèmes d'Occident. De son côté le prince de Bénévent a pris à son service un corps d'auxiliaires sarrasins. Une bataille s'engage sous les murs de Bari, et les Grecs, surpris par la brusquerie de l'attaque, sont complètement vaincus. Les Sarrasins et les Lombards massacrent les soldats grecs, qui tombent entre leurs mains, et c'est à peine si le patrice Constantin réussit à s'échapper[3].

Cette nouvelle dut produire à Byzance une vive impression : la défaite des Grecs est un des rares événements de l'histoire d'Italie, mentionnés par les historiens de Léon VI. Mais si l'on s'en tenait à leur témoignage, on pourrait croire que la défaite n'a pas été réparée : il est singulier que dans les mêmes textes aucune allusion ne soit faite à la victoire définitive, par laquelle le prestige de Byzance est rétabli en Italie.

Les Grecs, habiles à choisir une bonne position, ne tardent point à réparer leur premier échec : maîtres des environs de Bari, ils obligent Aion à s'enfermer dans les murs de la ville, où il est bientôt bloqué. Pendant ce temps, les Lombards sont abandonnés par leurs auxiliaires Sarrasins ; Aion a demandé des secours au duc de Spolète et au comte de Capoue, mais c'est en vain qu'il les attend.

Le comte de Capoue se rapproche des Byzantins. — Le duc de Spolète vient de quitter l'Italie méridionale pour courir à de nouvelles aventures : ayant appris que l'empereur carolingien Charles est sur le point de mourir, il va en Lombardie pour revendiquer la couronne royale, et tout le pays de Spolète se trouve de nouveau abandonné sans défense aux incursions

1. Erch., 71.
2. Théoph. Cont., VI, p. 356; — Sym. Mag., p. 701; — Cedr., II, 252; — Lup., Protosp., *ad a.* 886. Il était préposé à la table impériale : « τῆς τραπέζης ».
3. Théoph. Cont., *l. c.*; — Erch., 71, 72, 76.

sarrasines[1]. Quant au comte de Capoue, Atenolf, il semblait que le prince de Bénévent pût compter davantage sur son appui : c'était avec des auxiliaires envoyés par Aion qu'il avait réussi à rester seul maître de Capoue ; il s'était reconnu par un serment solennel le vassal de Bénévent ; avec les mêmes troupes, il avait battu les Sarrasins et les Grecs de Naples et, pour la première fois depuis plusieurs années, fait reculer son rival Athanase. La forteresse de l'amphithéâtre, menace perpétuelle pour l'indépendance de la nouvelle Capoue, venait d'être occupée, et l'autorité d'Atenolf s'étendait pour la première fois sur tout le comté de Capoue[2].

Mais, au lieu d'envoyer des renforts aux Lombards de Bénévent, assiégés dans Bari, Atenolf s'adresse au patrice Constantin, pour demander son alliance ; il songe même à faire partir un ambassadeur pour Constantinople, sans doute dans l'espoir d'obtenir un titre qui fasse de lui l'égal de son voisin et rival, le prince de Salerne. Le diacre Dauferius, sur le point de partir pour Tarente, où il doit s'embarquer, se brouille avec le comte Atenolf, et le projet d'ambassade est ajourné à plus tard[3].

Prise de Bari et soumission du prince de Bénévent. — Quant au prince de Bénévent, se voyant abandonné de tous les alliés sur lesquels il comptait, réduit à ses seuls forces, il préféra se soumettre et négocier avec le patrice Constantin. Bari fut rendue aux Grecs, tandis qu'Aion rentrait, sain et sauf, dans sa capitale. Ainsi, vers 888, les Byzantins sont de nouveau les maîtres de l'Apulie ; ils représentent dans l'Italie méridionale la puissance prépondérante, vers laquelle se tournent fatalement les princes lombards, au lendemain de ces guerres interminables qui épuisent leurs forces. Si le prince de Salerne, revenu de Constantinople avec le titre de patrice, est le seul qui soit officiellement vassal du basileus, on peut dire que le prince de Bénévent et le comte de Capoue entrent aussi dans la clientèle de l'empire. Atenolf est aussi mobile dans ses alliances, aussi prompt à oublier ses serments que son voisin l'évêque Athanase[4]. Mais s'il se tourne tantôt d'un côté,

1. Erch., 76, 79.
2. Erch., 72, 73, 74.
3. Erch., 80.
4. Erch. ; — *Chron. Sal.*, 146.

tantôt de l'autre, « comme le roseau », c'est le plus souven avec les Grecs qu'il cherche à faire la paix.

Avant de solliciter l'alliance des Grecs, avant de prêter serment au prince de Bénévent, il s'était reconnu, pendant quelque temps, le vassal du Saint-Siège, afin d'obtenir l'appui du pape Etienne V, qui revendiquait en Campanie les mêmes droits que Jean VIII[1]. Mais en fait la protection du pape devient illusoire, et le Saint-Siège lui-même a plus que jamais besoin du secours des Grecs, comme le montre la correspondance échangée entre Etienne V et Basile[2].

III

LA POLITIQUE BYZANTINE DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE APRÈS LA REPRISE DE BARI; CONFLIT AVEC LA MAISON FRANQUE DE SPOLÈTE (888-900).

La politique byzantine en Campanie ne se heurte plus à aucun obstacle sérieux; nulle puissance, en dehors des seigneurs du pays, ne peut arrêter ou limiter son intervention. L'empire carolingien n'existe plus depuis la déposition de Charles le Gros (novembre 887), bientôt suivie de sa mort. Le duc de Spolète se détourne de l'Italie méridionale, pour ne s'occuper que de la succession du royaume de Pavie. Il semble qu'à ce moment l'empire grec « ait la partie belle, non seulement en Campanie, mais à Rome même et dans toute la péninsule ». Est-il vrai cependant qu'il aurait pu « reprendre pied à Rome, user l'un par l'autre les prétendants de Spolète et de Frioul, et profiter de la faiblesse des royaumes transalpins pour refaire l'œuvre italienne de Justinien[3] » ? Accepter cette conclusion, ce serait peut-être s'exagérer la force des Byzantins. Pour réussir dans une entreprise aussi vaste, il fallait d'abord que l'autorité du basileus sur les princes lombards et sur les petits États du littoral campanien fût mieux assurée. Mais la révolte du prince de Bénévent avait montré combien était superficielle la sou-

1. Erch., 65.
2. Jaffé.-Löw., 3403, 3405; — *Patr. lat.*, t. CXXIX, col. 785.
3. Duchesne, *Les premiers temps de l'Etat pontifical*, p. 152.

mission de l'Italie méridionale, et quels efforts étaient nécessaires pour garder l'Apulie elle-même.

La protection de la Calabre méridionale. — D'autre part, pour protéger la Calabre reconquise, les Byzantins étaient tenus à une continuelle vigilance. Vers 888-889, les Arabes de Sicile ayant attaqué de nouveau la côte italienne au nord de Reggio, une flotte byzantine traverse le détroit de Messine et vient combattre les Sarrasins. Mais elle est complètement battue, non loin de Milazzo; les vaisseaux des chrétiens sont tous saisis, et la panique est telle en Calabre que les habitants de Reggio et des villes voisines se réfugient le plus loin possible dans l'intérieur des terres[1]. — Peu de temps après, ce désastre est réparé : l'amiral byzantin Michel fait prisonnier le chef de l'armée musulmane, envoyée en Calabre, Mogber-ibn-Ibrahim, et reprend possession du détroit de Messine[2]. Puis les musulmans de Sicile, divisés et affaiblis par leurs querelles, révoltés en partie contre l'émir d'Afrique, abandonnent pour quelques années la Calabre. Les chrétiens qui habitent la région montagneuse, au nord-est de l'île, dans les parages de Messine, ont réussi à maintenir à peu près leur indépendance, et la paix se trouve ainsi provisoirement assurée aux Byzantins sur les deux rives du détroit de Messine[3].

Après la nouvelle occupation de Bari, le patrice Constantin et une partie de l'armée byzantine ont dû s'embarquer pour Byzance. Mais le nouveau stratège, Symbatikios, qui s'intitule « protospathaire impérial, stratège de Macédoine, de Thrace, de Céphallénie et de Longobardie[4], » a probablement sous ses ordres des troupes bien plus nombreuses que ses prédécesseurs Théophilacte et Grégoire. Résolu à prévenir, de la part des Lombards de Bénévent, toute tentative nouvelle de révolte, il entreprend bientôt de les soumettre, plus directement, à l'autorité du basileus. Le prince Aion, rentré à Bénévent, s'était empressé d'associer au pouvoir son fils Ursus; mais le jeune prince, âgé de dix ans à peine[5] à la mort de son père, se montre incapable de sauver l'indépendance de sa couronne.

1. Erch., 81; — *Chron. de Cambr.* (*Bibl. ar. sic.*, I, 278); — *Cron. Sic.-Sar.*, éd. Cozza-Luzzi, p. 36; — Amari, I, 425.
2. *Vie de saint Elie le jeune*, 39, 40.
3. Al-Bayan (*Bibl. arabo-sicula*, II, 40); — Amari, I, 427, 431.
4. Trinchera, *Syllabus græc. membr.*, n° 3.
5. Capasso, I, 104.

Les stratèges à Bénévent. Tentatives pour soumettre directement la Campanie. — En juillet 891, le stratège Symbatikios arrivait avec son armée devant les murs de Bénévent : les habitants, ayant fermé les portes, opposèrent aux Grecs une énergique résistance ; mais, après un siège de trois mois, ils furent contraints de capituler, et le stratège, abandonnant Bari, fixa sa résidence à Bénévent[1]. C'est là que viennent le trouver les moines du Mont-Cassin, alors réfugiés à Teano, qui obtiennent de lui, en juin 892, un privilège de confirmation pour tous les domaines du monastère. Vers la même époque, les troupes byzantines ont occupé la grande ville de Siponto, au pied du Gargano[2]. Ainsi les Grecs tenaient pour ainsi dire à leur merci le sanctuaire national des Lombards, cette grotte merveilleuse de Saint-Michel, l'archange guerrier, qui autrefois avait conduit la nation lombarde à la victoire contre l'empire byzantin[3].

Cependant le stratège Symbatikios, bientôt rappelé à Constantinople, est remplacé en août 892 par le patrice Georges, « protospathaire impérial, stratège de Céphallénie et de Longobardie », qui accorde, à cette date, aux moines de Saint-Vincent-de-Vulturne un privilège semblable à celui du Mont-Cassin[4].

Le nouveau stratège veut réduire Capoue et Salerne au même sort que Bénévent. Sous prétexte d'aller combattre les Sarrasins du Garigliano, il vient assiéger Capoue, probablement sans résultat ; puis s'étant mis en relations avec des ennemis du prince de Salerne, il cherche à entrer dans sa capitale par surprise[5]. Mais les Salernitains étaient sur leurs gardes : peu disposés à échanger le protectorat byzantin contre une sujétion plus étroite, prévenus à temps de cette brusque attaque, ils fermèrent leurs portes et obligèrent les troupes byzantines à battre en retraite. Il semble aussi que le patrice Georges, pour achever la soumission des Lombards et leur faire sentir plus directement la suprématie byzantine, ait parcouru en tous sens

1. *Catalog. reg. langob.* (*Script. rer. lang.*, p. 494) et *Chron. S. Bened.* (*Id.* p. 488) ; — *Chron. Salern.*, 143.

2. Trinchera, *l. c.*, III ; — Lupus Protosp., 891.

3. Voir le début de la *Chron. S. Bened.* (*Script. r. l.*, p. 467) : *Horum princeps, militie celestis exercitus Michahel extitit archangelus... Grecorum Romanorumque Langobardi gentes superantes, totam simul Beneventi possiderunt patriam.* — Cf. Erch., 27.

4. *Chron. Vult.* (*R. I. S.*, t. I, 2, 413).

5. *Chron. Salern.*, 145.

l'Apulie et la Calabre, pour lever les milices locales et les conduire en Campanie[1].

Rappelé à son tour, deux ans plus tard, il a pour successeur le stratège Barsaci, qui fixe sa résidence à Bari et ne laisse à Bénévent qu'un fonctionnaire de rang inférieur, le turmarque Théodore. Etait-ce par la volonté du basileus ou de sa propre initiative, était-ce par crainte des intrigues lombardes, ou par une confiance excessive en la docilité des habitants que le nouveau stratège abandonnait ainsi la capitale de la principauté? Nous n'avons aucun moyen de le savoir. En tout cas, les Lombards profitèrent de son départ pour s'affranchir d'un joug qu'ils supportaient avec impatience depuis trois ans. Au début, les stratèges avaient cru gagner la noblesse lombarde par de fréquentes largesses; selon le procédé habituel de la politique byzantine, ils comptaient bien venir à bout de ces barbares par la corruption autant que par la crainte. Mais la docilité apparente des gens de Bénévent dissimulait une hostilité radicale contre leurs nouveaux maîtres. Les Grecs, abusant de leur puissance, comme naguère les Francs, n'arrivent qu'à se faire détester. Les Lombards se plaignent d'être méprisés et maltraités, on les écrase d'impôts, on les traite en esclaves; les officiers byzantins, installés en pays conquis, se livrent à tous les excès; « vols, pillages, parjures, adultères, ne sont qu'un jeu pour eux ». Si quelqu'un réclame ou se plaint, on le fait battre de verges. — Au reste, les Lombards de Bénévent peuvent compter, sinon sur l'appui, au moins sur la neutralité bienveillante de leurs voisins de Capoue et de Salerne, inquiets des progrès menaçants de la domination byzantine. Dans tous les pays lombards : Apulie, Samnium, Lucanie, Campanie, la haine du Grec à ce moment semble générale[2]. Mais pour chasser de Bénévent la garnison byzantine, il faut un secours étranger. Le margrave et duc Guy de Spolète, qu'il ne faut pas confondre avec son parent l'empereur Guy (mort en décembre 894), vient guerroyer contre les Grecs. Avant de marcher sur Bénévent, il va s'entendre à Salerne avec son beau-frère le prince Guaimar[3]; il est probable aussi qu'il est

1. *Chron. Sal.*, *l. c.* : *et sine mora per Calabriæ Apuliæque fines misit, et exercitus coadunavit, faciens famam ut super Agarenos... irrueret.*

2. *Catal. regum lang.* (*Script. r. l.*, 495-497) : *In ipsorum odium fere omnes cultores Apuliæ, Samnii, Lucaniæ, Campaniæ conspiraverunt.*

3. *Chron. Sal.*, 146-147; — *Catal. regum lang.*, p. 496; — Wüstenfeld, *Uber die Herzoge von Spoleto, Forschungen*, III, 417.

poussé à intervenir par sa parente, l'impératrice Ageltrude, sœur du prince défunt Aion de Bénévent.

Les Byzantins chassés de Bénévent et remplacés par les Francs de Spolète. — Tandis que le turmarque byzantin envoie demander des renforts au stratège de Bari, les troupes de Spolète viennent camper aux portes de Bénévent ; aussitôt les Lombards, à l'instigation de leur évêque, les font entrer dans la ville. La petite garnison grecque est chassée et le turmarque n'obtient la vie sauve qu'au prix d'une forte rançon. Mais Guy de Spolète, au lieu de rétablir l'ancienne dynastie, représentée par un enfant, garde le pouvoir pour lui-même et reste le maître de Bénévent, pendant près de deux ans (août 895-897)[1].

Quand il fut sur le point de rentrer à Spolète, c'est à son beau-frère, le prince Guaimar de Salerne, qu'il confia le gouvernement de la ville. Guaimar, espérant ainsi refaire à son profit l'unité de l'ancienne principauté lombarde, marcha sur Bénévent avec son armée. Mais entre les villes rivales les vieilles rancunes se réveillent : Guaimar a une réputation de cruauté qui soulève contre lui bien des haines. En traversant Avellino, — ville dépendant de Bénévent, — il est arrêté par des nobles lombards et chargé de chaînes; on lui crève les yeux, tandis que ses compagnons sont retenus prisonniers. Le duc de Spolète, furieux, vient châtier les gens d'Avellino, qui lui opposent une vigoureuse résistance. Il faut un véritable siège pour soumettre la ville. Guy reste maître de la place et renvoie à Salerne le malheureux Guaimar aveugle[2]. Bénévent est gouvernée par l'évêque Pierre, au nom du duc de Spolète, pendant que celui-ci va recevoir, dans sa capitale, l'empereur Lambert et sa mère Ageltrude.

En fait, c'est l'énergique et ambitieuse Ageltrude qui réussit à maintenir pendant quelque temps l'union de Spolète et de Bénévent. Tandis qu'elle laissait à son parent, le margrave Guy, le soin de rétablir l'ordre chez les Lombards du Sud, elle organisait à Rome la résistance contre le roi de Germanie, Arnoulf, appelé par le pape Formose, et couronné empereur en février 896. Mais Arnoulf, frappé de paralysie peu après son

1. *Catal. reg. lang.*, 494, 497; — Capasso, I, 104.
2. *Chron. Salern.*, 147*.

départ de Rome, disparaît bientôt; Formose étant mort, au commencement de 897, Ageltrude et Lambert reprennent possession de Rome. Alors s'accomplit, contre le cadavre de Formose, exhumé de son tombeau, le sinistre attentat, dont se charge le pape Etienne VI, sans doute à l'instigation de l'implacable Ageltrude[1].

Quelques semaines plus tard, elle vint elle-même à Bénévent (31 mars 897) et reconnut, comme prince, son frère Radelchis, qui avait déjà gouverné les Lombards de 881 à 884. Ainsi, de 895 à 899, la principauté de Bénévent, enlevée aux Grecs qui gardent seulement Siponto et Bari, se rattache étroitement au nouvel empire, fondé par la maison de Spolète[2] : contre les Carolingiens et les Byzantins, Ageltrude et son fils Lambert, reprenant à leur profit la tentative de Louis II, cherchent à constituer une monarchie impériale purement italienne.

Nouvelle révolution. La dynastie des comtes de Capoue prend possession de Bénévent. — Mais quand l'impératrice s'éloigne de Bénévent pour rentrer à Pavie, Radelchis est aussi impuissant que ses prédécesseurs à maintenir son autorité. Comme eux, il est le jouet de cette aristocratie turbulente, aux exigences de laquelle il ne sait rien refuser. Une nouvelle conjuration se forme contre lui et appelle à Bénévent le comte de Capoue Atenolf[3].

Les guerres civiles, qui divisaient depuis tant d'années les descendants de Landolf, semblent terminées : le comte Atenolf, seul maître de Capoue depuis douze ans, a réussi d'une part à éliminer tous ses rivaux, d'autre part à détruire, en Campanie, la prépondérance de l'évêque de Naples. Sur les bords du Vulturne, il a fondé une seigneurie puissante, où son autorité est plus respectée que celle des princes de Bénévent ou de Salerne dans leurs Etats, de plus en plus diminués par la conquête byzantine. Allié des Byzantins, il n'est pas encore leur vassal; il se trouve, en fait, le plus éloigné de Bari, le moins exposé aux entreprises du stratège. C'est dans

1. DUCHESNE, *l. c.*, p. 156.
2. CAPASSO, I, 105; *Catal. regum lang.*, 494; — WUSTENFELD, *Forschungen*, III, 415, 430.
3. *Chron. Salern.*, 154; — CAPASSO, I, c. 106; — *Annales Benevent.*, 900 (*M. G. Ss.*, III, 173).

le comté de Capoue que les Lombards gardent le plus longtemps leur ancienne indépendance.

Tel est le prince qui, en 899, appelé par les Bénéventains, réussit à les pacifier, à se faire reconnaître par eux prince de Bénévent, et à fonder même une dynastie nouvelle ; en effet, il associe bientôt au pouvoir son fils Landolf[1], et désormais, jusqu'à la fin du xi[e] siècle, ce sont les descendants d'Atenolf et de Landolf qui restent les maîtres de Bénévent et de Capoue. Ainsi se termine l'ère de troubles et de violences, inaugurée en 840 par la révolte de Sikenolf et des nobles de Salerne contre la prépondérance de Bénévent. Le prince Radelchis, déposé en 899, est le petit-fils du premier Radelchis, le rival de Sikenolf. Durant ces soixante années, c'est la même famille qui a gouverné Bénévent, sauf de 891 à 897, où la ville est occupée successivement par les Grecs et par les Francs de Spolète. Mais la plupart de ces princes ont été chassés de leur capitale, ou sont morts assassinés. Quant aux tentatives des souverains étrangers, Francs ou Byzantins, pour établir à Bénévent leur domination directe, elles ont abouti, nous l'avons vu, au même insuccès.

Avec l'avènement d'Atenolf de Capoue, s'ouvre, dans l'histoire de la principauté lombarde, une période nouvelle, où la paix semble mieux assurée, où l'autorité du prince est mieux respectée. L'union de Bénévent et de Capoue sous une même dynastie donne à ce nouvel Etat une force et une stabilité plus grandes : par sa position même, Bénévent a des rapports plus faciles et plus directs avec la plaine arrosée par le Vulturne qu'avec l'Apulie. Mais Bénévent, plus éloignée de la mer et des riches régions du littoral, devient une ville secondaire. Capoue la remplace, comme capitale de l'Etat lombard, rival de Salerne. Atenolf et ses successeurs, attirés surtout vers la plaine de Campanie, où ils ont à lutter encore contre les Sarrasins du Garigliano, n'ont plus le même intérêt à disputer l'Apulie aux Grecs, et désormais les stratèges de Bari peuvent plus sûrement affermir l'autorité byzantine sur tout le littoral de l'Adriatique, jusqu'au pied même du Gargano. Quand le turmarque Théodore est chassé de Bénévent, en 895, on ne voit pas que les Grecs aient perdu leurs autres conquêtes ; leurs soldats continuent de parcourir la campagne de Bénévent,

1. *Catal. com. Cap.* (*Script. r. l.*, 499) ; — Capasso, I, 108.

au moment même où les Francs de Spolète rétablissent Radelchis[1]. A l'est de Bénévent, et dans les murs de Siponto ils restent les maîtres.

La principauté de Salerne, dont Capoue se détache définitivement, est restée, depuis 890, fidèle vassale de Byzance, et le prince Guaimar s'intitule encore *patrice*, quand son beau-frère, Guy de Spolète, enlève Bénévent aux Grecs[2].

Léon VI et les Francs de Spolète. — En face de cette maison de Spolète qui fait reculer les Grecs, après avoir été leur alliée, et qui menace pendant quelques années leur expansion dans l'Italie méridionale, on voudrait savoir quelle a été l'attitude de l'empereur Léon VI. La situation générale de l'empire, à cette époque, et notamment le péril bulgare nous expliquent que la cour byzantine n'eût pas les moyens d'envoyer en Italie une nouvelle armée. Mais sa diplomatie est-elle restée inactive? Nous n'avons, pour répondre à cette question, que d'assez vagues indices. Deux ambassadeurs byzantins viennent trouver le roi de Germanie, Arnoulf, à Ratisbonne, en 894 et en 896[3]. Il est difficile d'admettre que le basileus, à deux reprises différentes et à deux dates aussi rapprochées l'une de l'autre, envoie des présents à Arnoulf sans un dessein politique bien arrêté. Le premier de ces ambassadeurs, Anastase, rencontre le roi à son retour d'Italie, après la campagne victorieuse, engagée en Lombardie contre les Francs de Spolète. Si le voyage d'Anastase a un résultat, c'est au moins de donner à la cour byzantine une information directe sur la guerre déjà commencée entre le roi des Francs orientaux et son rival l'empereur Guy. Deux ans plus tard, arrive l'évêque Lazare, auquel Arnoulf témoigne une particulière déférence, et qu'il renvoie, au bout de quelques jours, en le comblant d'honneurs[4]. A ce moment même, la rivalité entre Arnoulf et Lambert de Spolète, fils de Guy, est plus violente que jamais, puisqu'ils se disputent non seulement la couronne d'Italie, mais aussi la possession de Rome, d'où les Allemands viennent d'être chassés. A ce conflit la cour byzantine ne pouvait pas assister indifférente, et il est probable qu'elle a vu les entreprises

1. *Catul. regum lang.*, 497.
2. *Cod. Cavensis*, t. I, nos 102 à 111.
3. *Ann. Fuld.*, 894 et 896.
4. *Ann. Fuld.*, 896.

d'Arnoulf contre la maison de Spolète avec la plus grande faveur.

Un projet de mariage entre la fille du basileus et le roi carolingien de Provence. — Mais nous avons, sur les efforts de Léon VI pour nouer des relations avec les adversaires de l'impératrice Ageltrude et de Lambert, une indication plus précise, et d'autant plus curieuse à signaler qu'elle a passé jusqu'ici complètement inaperçue des historiens.

Dans une lettre écrite au pape Anastase III par le patriarche de Constantinople, Nicolas le Mystique, pour justifier sa résistance à l'empereur Léon VI, dans l'affaire du quatrième mariage, il y a une allusion très nette à un traité conclu avec les Francs, au moment où l'empereur, après la mort de sa seconde femme, était sur le point de contracter un troisième mariage[1]. Voici comment s'exprime le patriarche : « Le troisième mariage, ai-je dit à l'empereur, était déjà indigne de ta majesté ; mais il avait une excuse, dans l'accord que tu avais conclu avec le Franc. Car il était convenu que tu lui destinais comme épouse ta fille unique. C'était ce parent (cousin ou neveu)[2] de Berthe, auquel est arrivée l'infortune que l'on sait. Puisque ta fille devait partir pour le pays des Francs, la présence d'une femme dans le palais impérial était nécessaire. »

La princesse Berthe, dont parle ici Nicolas le Mystique, et qui était sans doute fort connue à Rome, au commencement du x^e^ siècle, ne peut être que la femme du margrave Adalbert de Tuscie, fille de Lothaire II et de Waldrade, dont le rôle politique très actif nous est connu par les textes contemporains[3] : c'est elle qui vers 900 attire en Italie, pour l'opposer à Bérenger, le roi Louis de Provence, couronné empereur quelques mois plus tard. Or « ce Franc », qui a failli devenir le gendre du basileus, qui peut-il être, sinon Louis de Provence lui-même, plus tard connu sous le nom de Louis l'Aveugle, depuis que son rival Bérenger lui a fait arracher les yeux ? N'est-ce-pas le malheur auquel le patriarche fait allusion ? La cour byzantine a dû en être très vite informée par les légats du Saint-

1. *Patr. Gr.*, t. CXI, col. 195 (lettre 32).

2. « Ἦν δὲ ὁ τῆς Βέρτας ἀνεψιὸς, ᾧ συνέπεσε δυστυχῆσαι οἷα δεδυστύχηκε », (*l. cit.*).

3. Liudpr., *Antapodosis*, I, 39 ; II, 36, 39. — Cf. l'épitaphe de Berthe, à la fin des *Liudprandi opera* (*Monum. Germ.*, ed. 8°, p. 167).

Siège, qui sont venus à Constantinople vers la même époque[1].

Louis de Provence, comme Berthe de Tuscie, est d'origine carolingienne : petit-fils de Louis II par sa mère Irmingarde, c'est au nom de son aïeul qu'il doit la faveur d'une partie de la noblesse italienne[2]; mais ce n'est pas seulement en Italie, c'est aussi à Byzance que la descendance du « grand Charles » garde tout son prestige. Il suffit de rappeler ici le curieux chapitre du livre de l'*administration de l'Empire*, où le fils même de Léon VI, Constantin Porphyrogénète, expose la généalogie du roi Hugues, fils de Berthe de Tuscie, et raconte aussi les tristes aventures de Louis l'Aveugle[3].

Si le troisième mariage de Léon VI est de 899[4], c'est aux environs de l'année 898 que la cour byzantine engage des négociations avec Louis de Provence : il est probable que ce projet d'union devait avoir pour corollaire une alliance contre les Francs de Spolète qui, réconciliés avec Bérenger, occupaient à ce moment l'Italie du Nord : peut-être faut-il chercher dans les rapports avec Arnoulf et dans l'entrevue de Ratisbonne, en 896, l'origine première de ces négociations. Le roi de Germanie, incapable de reprendre l'Italie du Nord à Lambert de Spolète et à Bérenger, ne pouvait trouver un meilleur allié que le carolingien Louis de Provence, auquel il avait, dès le début, donné son appui. Pourquoi ne l'aurait-il pas poussé à envahir à son tour l'Italie, pour y revendiquer l'héritage de son aïeul ? C'est ainsi qu'un intérêt commun a pu rapprocher, de 896 à 898, contre la maison de Spolète, le roi de Germanie, le roi de Provence et l'empereur de Byzance.

Mais Lambert de Spolète et Arnoulf de Germanie meurent peu après[5]; quand Louis de Provence passe les Alpes, en 900, pour disputer la couronne d'Italie à Bérenger, il est probable qu'il se soucie peu des projets byzantins. La fille de Léon VI est restée à Constantinople, puisque, un peu plus tard, elle est couronnée « Augusta[6] ». Après la mort de Lambert, la puissance de la maison de Spolète s'effondre en Italie ; au centre de la péninsule, il n'y a plus de seigneurie indigène assez forte

1. *Vita Euthymii*, éd. de Boor, XIII, 11, p. 44; XV, 12.
2. Poupardin, *le Royaume de Provence*, p. 164 et s.
3. *De Adm. imp.*, c. xxvi.
4. *Vita Euthymii*, éd. de Boor, introd., p. 104.
5. Lambert est mort le 15 octobre 898 ; Arnoulf, le 8 décembre 899.
6. *Vita Euthymii*, éd. de Boor, p. 102, 109 ; — Théoph. Cont., VI, 17.

pour menacer, par son extension vers le sud, le développement de l'influence byzantine. La dynastie nouvelle qui réunit Bénévent à Capoue et abandonne l'Apulie aux Grecs sera bientôt conduite à rechercher, comme sa rivale de Salerne, le protectorat de l'empire.

IV

LE PÉRIL SARRASIN AU DÉBUT DU Xe SIÈCLE; DERNIÈRES LUTTES EN CAMPANIE, VICTOIRE DU GARIGLIANO (915)

C'est la lutte contre les Sarrasins, enfin terminée en 915 par la victoire du Garigliano, qui amène le stratège et les princes lombards à un accord plus étroit. Si le péril sarrasin, dont les habitants de la Calabre, dans les dernières années du IXe siècle, sont presque entièrement délivrés, menace toujours la Campanie, c'est que la colonie musulmane du Garigliano, bien protégée contre ses voisins par des travaux de défense, est assez nombreuse et assez forte pour envoyer des bandes de pillards rançonner les villes lombardes. Il n'est plus question des Sarrasins d'Agropolis, qui ont dû sans doute se joindre à leurs coreligionnaires[1] : le camp établi sur les hauteurs qui dominent la rive droite du Garigliano, tout près de son embouchure, reste le seul refuge des musulmans en Campanie[2]. C'est un asile inexpugnable, où ils peuvent entasser leur butin, faire vivre leurs familles et leurs serviteurs. Nous ignorons si cette colonie campanienne s'est accrue de nouveaux renforts, venus de Sicile ou d'Afrique. Quant aux chrétiens de Naples et de Gaëte, ils continuent, selon toute vraisemblance, d'entretenir avec leurs voisins musulmans des relations généralement pacifiques.

Mais dans les premières années du Xe siècle, une autre invasion musulmane, dont la Calabre eut seule à souffrir provoqua sur le littoral campanien une véritable panique. Depuis que la paix était rétablie autour du détroit de Messine (vers 889), les Arabes de Sicile avaient cessé d'inquiéter la côte

1. Amari, II, 161.

2. Liudpr., *Antapod.*, II, 44, le *mons Garilianus* doit être identifié avec le « monte d'Argento », ou *castrum Argenti*, dont il est question dans les chartes de Gaëte (Fedele, *Arch. della R. Soc. Romana di Storia Patria*, 1899, p. 198).

calabraise. En 900, ce sont des troupes envoyées d'Afrique qui font brusquement irruption sur le sol italien. L'émir de Kairouan, le terrible Ibrahim-ibn-Ahmed, après avoir brisé la puissance de la noblesse arabe, étouffé dans le sang plusieurs révoltes, entreprit de châtier ses vassaux turbulents de Sicile, qui avaient eu la faiblesse de traiter avec l'infidèle[1] ; il chargea son fils Abd-Allah d'aller soumettre les insurgés de Palerme et de reprendre la guerre sainte contre les chrétiens. L'armée africaine débarquait à Mazzara le 1er août 900, et tandis qu'elle occupait Palerme, beaucoup de Siciliens allaient se réfugier chez les Grecs, soit à Taormine, qui était restée l'une des dernières forteresses byzantines dans l'île, soit en Calabre et dans les autres provinces de l'empire[2].

Les Africains en Calabre. — Abd-Allah, maître de Palerme, tourne ses forces contre les chrétiens de Taormine et de Catane, qui ont profité des troubles de la Sicile pour se préparer à une vigoureuse résistance. Cependant les Grecs concentrent des troupes à l'extrémité de la Calabre, afin de porter secours aux chrétiens de l'île, et d'entrer en rapports avec les rebelles musulmans. En 901, Abd-Allah vient attaquer Reggio, met en fuite les troupes byzantines et livre la ville au pillage : les Arabes y trouvent beaucoup d'or et d'argent, des étoffes de luxe; ils font plusieurs milliers de prisonniers. Les villes voisines, pour prévenir une attaque, s'empressent d'offrir une contribution de guerre[3]. Pendant ce temps, une flotte byzantine est arrivée à Messine : le fils d'Ibrahim repasse le détroit, réussit à s'emparer de trois cents vaisseaux grecs, et pour empêcher Messine de donner asile aux Impériaux, détruit les murs de la ville. Après une nouvelle et rapide incursion sur les côtes italiennes[4], il rentre à Palerme et cherche à rétablir l'ordre par la fermeté de son administration.

Malgré ses victoires, l'armée africaine n'avait pas poursuivi ses avantages. Ce n'était pas ce que voulait l'émir Ibrahim, fanatique partisan de la guerre. D'ailleurs, menacé en Afrique

1. Amari, II, 45 ; — Jean Diacre, *Translatio S. Severini* (Capasso, I, 291).
2. Ibn-Haldun (*Bibl. ar.-sic.*, II, 185).
3. Ibn-al-Atir (*Bibl. ar.-sic.*, I, 400); — Al-Bayan (*Id.*, II, 18); — Jean Diacre, *Translatio S. Severini* (Capasso, I, 291).
4. Ibn-al-Atir (*l. c.*, I, 392 et 400). — Si l'interprétation d'Amari (II, 72) est exacte, Abd-Allah aurait occupé la ville de *Nardo*, dans la Terre d'Otrante.

même par les haines que soulève sa tyrannie, par l'appui que ses ennemis ont trouvé à la cour de Bagdad, l'émir se décide à renoncer au pouvoir : il rappelle son fils en Afrique, et lui-même passe en Sicile, afin d'entreprendre la guerre sainte[1]. En 902, il vient assiéger Taormine, qui succombe quelques mois plus tard, après une héroïque résistance, malgré l'armée de secours envoyée de Constantinople. Les Arabes mettent le feu à la ville, massacrent une grande partie de la population, poursuivent les fuyards et les traquent, comme des bêtes fauves, jusqu'au fond des vallées, dans l'épaisseur des bois ; l'évêque Procope est égorgé[2]. D'autres places, autour de Taormine, sont également prises et leurs murs rasés. Une foule de chrétiens s'enfuient en Calabre. Mais Ibrahim passe le détroit avec toute son armée (3 septembre 902), et la horde furieuse, chassant devant elle les chrétiens épouvantés, s'avance jusqu'au nord de la Calabre, dans la vallée du Crati. Sa marche est si rapide, l'invasion est si brusque, que les nouveaux renforts envoyés de Constantinople n'ont pas le temps d'arriver. Plusieurs villes cherchent vainement à arrêter l'envahisseur, en lui promettant de payer tribut ; peut-être Ibrahim reçoit-il aussi à ce moment les députés des villes campaniennes, Salerne, Amalfi, Naples[3]. Tous sont renvoyés avec mépris, et l'armée africaine, continuant ses pillages et ses massacres, vient camper près de Cosenza, vers la fin de septembre 902.

La nouvelle de cette invasion, plus redoutable et plus violente que les précédentes, frappa de terreur toute l'Italie méridionale : les Napolitains, qui s'attendaient à voir l'orage fondre sur eux d'un jour à l'autre, s'empressèrent de raser les murs du *Castellum Lucullanum*, petite bourgade située en avant de Naples et qui, en cas d'attaque du côté de la mer, devait être la première occupée[4]. On se répétait avec effroi les menaces et les paroles injurieuses du conquérant africain, qui se vantait d'aller jusqu'à Rome détruire « la cité de ce ridicule vieux Pierre[5] ».

1. *Transl. S. Sever., l. c.* ; — Nuwayri (*Bibl. ar.-sic.*, II, 151).
2. *Transl. S. Sever., l. c.* ; — Ibn-al-Atir (*l. c.*, I, 392).
3. *Tanta mentis elatio bachatus est, ut Italicarum legatis urbium, qui ad eum fœderis causa venerant, loqui dedignaretur* (*Transl. S. Sever., l. c.*).
4. C'est aujourd'hui la colline de Pizzofalcone.
5. *Forsitan sperant, quod mihi reniti possit Græculus aut Franculus...*

Cependant les habitants de Cosenza, ayant cherché en vain à négocier, s'enferment derrière leurs murailles : ils ont assez de vivres pour se laisser bloquer par l'armée assiégeante et se préparer à une longue résistance. Tout d'un coup, on apprend qu'Ibrahim a succombé, victime d'un accès de dysenterie (octobre 902). L'armée arabe, découragée par la mort de son chef, renonce au siège de la ville ; le petit-fils d'Ibrahim, qui prend le commandement, se contente de lever une contribution de guerre et ordonne la retraite[1].

Paix provisoire en Calabre. — Les populations chrétiennes, affranchies de leur épouvante par la soudaine disparition d'Ibrahim, retrouvèrent, pendant plusieurs années, la paix et la sécurité : il n'y a plus trace d'invasion musulmane avant 914. La guerre civile continuait en Sicile ; l'Afrique était troublée par une révolution dynastique, qui parut absorber pour quelque temps toutes les forces des Arabes. Les sectateurs des Chiites, très nombreux dans la population berbère, ayant chassé l'émir Aghlabite de Kairouan, la dynastie nouvelle des Fatimites s'empara du pouvoir et vint s'établir dans une autre capitale : Mehdia. Les Siciliens cherchèrent à profiter de cette révolution pour rompre tout lien avec l'Afrique ; l'émir Ibn-Khorob, maître de Palerme depuis 913, prétendit rattacher la Sicile au khalifat de Bagdad[2].

L'attaque de la Calabre en 914 ne fut qu'une tentative passagère : les vaisseaux de l'émir, en partie dispersés par une tempête, furent bientôt détournés de la lutte contre les chrétiens par la flotte, que les Fatimites envoyèrent d'Afrique pour rétablir leur suzeraineté sur la Sicile[3]. Peut-être, dès cette époque, la veuve de Léon VI, Zoé, qui exerce la régence pendant la minorité du jeune Constantin, se décide-t-elle à traiter avec les musulmans, pour pouvoir concentrer toutes ses forces contre les Bulgares. Les Arabes siciliens se contentent d'une contribution régulière, qui leur est consentie par les Grecs, et

Vadant et certo certius teneant quia non solum illos verum etiam et civitatem Petruli senis destruam (*Id.*, p. 294).

1. Ibn-al-Atir, *l. c.*, I, 395 ; — Nuwayri, *l. c.*, II, 151 ; — Amari, II, 95. — Outre les textes arabes et la *Transl. S. Severini*, il faut citer la *Vie de saint Elie le jeune* (Boll. 17 août, c. 49) et Lup. Protosp.

2. Amari, II, 124-139, 149.

3. *Chron. Cambr.* (*Bibl. ar.-sic.*, I, 280) ; — Ibn-al-Atir (*Id.*, I, 408) ; — Ibn-Haldun (*Id.*, II, 187).

semblent renoncer à toute expédition nouvelle sur les côtes de Calabre[1].

Luttes en Campanie. — Mais si la Calabre est pacifiée, les Lombards de Campanie continuent de batailler contre les Sarrasins du Garigliano : en 903, ceux-ci ont battu les chrétiens sur les bords du fleuve; en 905, ils s'unissent aux Napolitains et massacrent des gens de Capoue. Cependant Atenolf, prince de Capoue, réussit un peu plus tard à détacher Naples de l'alliance sarrasine et à former une ligue où Naples et Amalfi se joignent aux Lombards : il fait construire un pont de bateaux, pour franchir le fleuve. Mais les Sarrasins, aidés des gens de Gaëte, se jettent sur les alliés et en tuent un grand nombre[2].

Vers la même époque, c'est-à-dire dans les dix premières années du x^e^ siècle, les Sarrasins apparaissent de nouveau dans les environs de Rome; ils occupent la Sabine, les villes de Narni, d'Orte, de Nepi; maîtres de la vallée du Tibre, au nord de Rome, ils franchissent le fleuve pour pénétrer jusqu'en Tuscie; ils s'installent en Sabine, dans le monastère abandonné de Farfa. D'après le moine du Mont-Soracte, chroniqueur de la fin du x^e^ siècle, ces bandes sarrasines des environs de Rome seraient sorties de la colonie du Garigliano[3]. Mais il est plus naturel de croire qu'elles étaient formées en partie des anciennes bandes de Sepino et de Bojano, qui vers 887 s'étaient répandues dans tout le duché de Spolète, après le départ de Guy pour l'Italie du Nord. En somme, depuis 880 jusqu'en 915, les Sarrasins parcourent librement, à intervalles plus ou moins éloignés, les hautes vallées du Vulturne, du Liris et de son affluent le Sacco, de l'Anio et de la Nera, affluents du Tibre.

Dans la campagne romaine, vers 905, la situation est la même qu'au temps de Jean VIII; les villages sont déserts, les églises abandonnées tombent en ruines[4]. Quand le moine de Mont-Soracte dit que, pendant près de trente ans, les Sarrasins règnent dans l'Etat romain, il n'y a dans ces brèves paroles

1. Cedr., II, 353; — Amari, II, 153.
2. *Catal. com. Cap.* (*Script. r. l.*, 499); — Leo Ost., I, 50.
3. *Bened. Chron.*, c. 27 (*M. G., Ss.*, III, 713); — *Chron. Farf.* (Gregorio di Catino, éd. Balzani, t. I, p. 32); — Duchesne, *l. c.*, p. 166.
4. Jaffé-Löw., 3535; — *Patr. lat.*, t. CXXXI, col. 973.

qu'une très légère exagération. Vers la fin du ix[e] siècle et au commencement du x[e], l'occupation musulmane pèse beaucoup plus lourdement sur l'Italie centrale que sur l'Italie méridionale, et ce lent refoulement des bandes sarrasines vers le nord est une conséquence des progrès de la domination byzantine. Il semble que la cour byzantine, satisfaite d'avoir délivré l'Apulie et la Calabre du péril de la domination arabe, abandonne à son sort la Campanie, où d'ailleurs l'autorité du basileus est tres faible, puisqu'elle doit compter avec la politique particulière des princes lombards et du duc de Naples. Il est vrai que l'empereur Léon VI, moins belliqueux que son père, moins énergique aussi et moins heureux, est réduit sur plusieurs points à la défensive. Il est vrai que la guerre avec les Bulgares l'oblige à replier ses forces vers le centre de l'empire. Cependant un texte isolé, faisant allusion à des subsides envoyés aux princes « francs » vers 904, nous montre que Léon VI ne s'est pas tout à fait désintéressé de la lutte contre les Sarrasins de Campanie[1]. A défaut de troupes, il envoie des subsides, soit au comte de Capoue, soit peut-être au nouveau margrave qui, depuis 898, gouverne le duché de Spolète.

Le prince de Capoue-Bénévent entre dans la clientèle byzantine. — Pour provoquer de sa part une intervention plus active, il faut un appel d'Atenolf, prince de Capoue et Bénévent. Celui-ci, sentant son impuissance, envoie à Constantinople, vers 909, son fils Landolf, associé au pouvoir depuis quelques années, pour demander le secours d'une armée byzantine ; le basileus promet son appui, à condition que le prince se reconnaisse explicitement le vassal de l'empire. Atenolf meurt sur ces entrefaites, et Landolf, rentré à Capoue avec la permission du basileus, prend le titre de *patrice impérial*[2]. Son frère Atenolf II gouverne avec lui la principauté ; mais Landolf seul a le titre byzantin, qui, dans la hiérarchie officielle, le place à côté du prince de Salerne et des stratèges des principaux thèmes.

Le prince de Capoue arrive à détacher Naples de l'alliance sarrasine, puisqu'un traité conclu vers 911 entre Landolf et le duc Grégoire a pour condition principale une alliance offen-

1. Sym. Mag., p. 707, c. 14. — Cf. Hirsch, *Byzantinische Studien*, p. 315.
2. Leo Ost., I, 52; — Capasso, t. I, 110; — *Cod. Cav.*, I, n° 131; — Di Meo, *Annali critico-diplom.*, V, 143, 164, 169.

sive contre les Sarrasins[1] — résultat aussi peu durable qu'au temps de l'évêque Athanase, car un peu plus tard, au moment où arrivent les troupes byzantines, Naples et Gaëte sont en paix avec les musulmans.

La mort de l'empereur Léon VI (911), la faiblesse de son frère Alexandre (911-913) retardent l'envoi du secours promis. D'autre part, le pape Jean X, qui occupe le trône pontifical en mars 914, cherche à s'entendre avec le margrave Albéric de Spolète, pour débarrasser des bandes sarrasines la vallée du Tibre. il entre en rapports avec le prince de Capoue et, sur l'avis de ce dernier, envoie lui aussi une ambassade à Constantinople, pour demander, comme ses prédécesseurs Jean VIII et Etienne V, le secours des Grecs[2]. Pendant ce temps, la défense s'organise à Salerne et dans le duché de Spolète : un notable de Rieti se met à la tête d'une petite armée qui chasse les Sarrasins de la haute vallée de l'Anio ; les chrétiens de Nepi et de Sutri remportent une autre victoire, non loin des bords du Tibre[3], et les musulmans se replient vers le sud, à travers la plaine du Latium, pour aller rejoindre le camp du Garigliano. Les troupes de Rome et de Spolète, ayant à leur tête le pape et le margrave Albéric, marchent à leur poursuite.

La suprématie byzantine reconnue à Naples et à Gaëte. Bataille du Garigliano. — Mais déjà le stratège de Longobardie, Nicolas Picingli, est arrivé en Campanie avec les troupes de Calabre et d'Apulie, auxquelles se joignent des renforts envoyés de Constantinople. Il s'est arrêté d'abord à Naples pour forcer le duc Grégoire à quitter le parti des Sarrasins[3]. La présence des forces imposantes, amenées par le stratège, l'or byzantin, la promesse d'un titre officiel étaient des arguments sans réplique : le duc de Naples et son complice l'hypatos de Gaëte se décident à reconnaître la suzeraineté byzantine et à rompre tout lien avec les musulmans. L'hypatos de Gaëte

1. Ce traité est rappelé dans un traité de 933 (Capasso, III, 144, et *Pactiones de Leburiis* dans *Edictus ceteræque Langob. leges*, (*Ex Monum. germ.* ed. 8°, p. 183).

2. Liudpr., *Antapod.*, II, 52. — Duchesne, *l. c.*, p. 167. — Vers la même époque, ou quelques mois plus tard, l'abbé du Mont-Cassin, Jean, alors établi à Capoue, est envoyé par les princes à Constantinople et s'arrête en route à Conversano (*Chart. Cup.*, n° 6, charte d'avril 915).

3. Bened. *Chron.*, 29.

3. Leo Ost., I, 52.

fait renouveler par les nobles romains, au nom du pape, la donation de Fondi et des patrimoines pontificaux, faite en 882 par Jean VIII : le traité est signé en présence du stratège, du duc de Naples et des princes lombards, Atenolf de Capoue et Guaimar de Salerne, qui ont amené leurs troupes sur les bords du fleuve[1].

Sous la pression du danger commun, la ligue chrétienne s'est reconstituée, plus forte, mieux armée qu'elle ne le fut jamais au IX^e^ siècle. Pendant que la flotte byzantine remonte l'embouchure du Garigliano, les troupes chrétiennes, accourues de toutes parts, Romains et Spolétans, venus du nord, Lombards de Capoue et de Salerne, venus de l'est et du sud-est, milices d'Apulie et de Calabre, troupes byzantines, se rapprochent et forment, autour des Sarrasins, un cercle infranchissable. Le pape et le margrave de Spolète combattent en personne à la tête de leurs soldats. Le stratège Nicolas Picingli, qui dirige les opérations, vient camper au pied de la colline principale, qui est le réduit de la défense sarrasine. Les musulmans, se voyant bloqués, n'ayant plus de vivres, se décident, après trois mois de siège, à tenter une sortie. Ils mettent le feu à leur campement et arrivent à s'échapper, en se dispersant par petites bandes dans les montagnes voisines. Mais ils sont poursuivis par les chrétiens plus nombreux, et c'est à peine si quelques-uns échappent au massacre[2].

Quelques mois après cette grande victoire, qui se place en 915[3], le roi d'Italie, Bérenger, vient à Rome se faire couronner empereur. Par une ironie singulière, le vaniteux personnage qui revendique ce titre n'a pris aucune part à la guerre contre les Sarrasins[4]; en dehors de la plaine lombarde, son autorité est nulle dans la péninsule. La ligue de 915 s'est formée sans lui, et comme s'il n'existait pas, par une entente directe entre le pape, le margrave de Spolète, le prince de Capoue et la cour

1. *Cod. dipl. Caiet.*, I, n° 130 (placitum de 1014).

2. Leo Ost., I, 50. — Liutpr., II, 51.

3. La mention « indictione III^a^ », qui correspond à l'année 915, se trouve dans le *Cod. Casin.*, 353, et dans les *Annales beneventani* (Cf. Capasso, I, 107; — et Fedele, *Archivio d. R. Soc. Rom. di Storia Patria*, 1899, p. 198). Cette date doit être adoptée de préférence à celle de 916, qu'on tire d'un passage de Léon d'Ostie *triennio*... Fedele (*l. c.*) fait remarquer que ce passage a été effacé dans une correction faite par l'auteur même de la *Chronique*. S'il y a quelque intérêt à rectifier cette erreur de date, c'est qu'elle nous permet d'établir que la bataille du Garigliano est antérieure à l'arrivée de Bérenger à Rome.

4. *Gesta Berengarii*, éd. Dümmler (p. 50).

byzantine. C'est le stratège byzantin qui organise, pour la lutte décisive, cette masse incohérente et confuse de troupes venues de toutes parts.

La victoire du Garigliano fait disparaître la dernière colonie musulmane, établie sur le littoral de la mer Tyrrhénienne. La Campanie et l'Italie centrale sont définitivement affranchies des incursions sarrasines. Cet événement décisif donne à la puissance byzantine en Italie un prestige hors de pair : la suprématie du basileus est reconnue de la manière la plus explicite sur toutes les rives de l'Italie méridionale, depuis Gaëte jusqu'au pied du mont Gargano. Le duc de Naples et l'hypatos de Gaëte se parent avec orgueil des dignités que leur a conférées, de la part du basileus, le stratège de Bari. L'hypatos Jean, fils de Docibilis, fait construire sur les bords du Garigliano, à la limite de ce domaine tout entier restitué à l'Etat de Gaëte, une tour fortifiée qui rappelle le souvenir de l'expulsion des Sarrasins.

LIVRE III

LE RÉGIME BYZANTIN DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

DEPUIS LE RÈGNE DE LÉON VI JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE NICÉPHORE PHOCAS (886-963)

CHAPITRE I

L'ADMINISTRATION BYZANTINE : LES THÈMES ET LES ÉTATS LOMBARDS VASSAUX

AU COMMENCEMENT DU Xe SIÈCLE

I

COMMENT SE FORMENT LES THÈMES DE LONGOBARDIE ET DE CALABRE

Sous le règne de Léon VI, le domaine byzantin, dans l'Italie méridionale, se divise en deux thèmes : *Longobardie* et *Calabre*. La question de savoir comment ces thèmes ont été formés, à quelle date ils apparaissent et quelles sont leurs limites respectives, est loin d'être élucidée. Dans les textes de Constantin Porphyrogénète, qui seuls nous renseignent à ce sujet[1] d'une manière explicite, le départ est assez difficile à faire entre les erreurs ou les confusions, dues à l'ignorance de l'auteur, et les indications dignes de foi qu'on peut en tirer. Il ne suffit pas de signaler ces erreurs, il faut encore en expliquer l'origine. Il importe aussi de relever avec soin dans les chroniques ou les chartes de provenance italienne, comme dans les textes byzantins, les noms et les titres des hauts fonctionnaires, qui ont exercé un commandement dans l'Italie méridionale, au moment où s'organise la conquête.

Origine du thème de Calabre. — Si l'on compare tout d'abord les trois listes de thèmes que nous trouvons dans les œuvres

1. *De them.*, éd. Bonn, p. 59, 61; — *De adm. imp.*, c. XXVII.

de Constantin Porphyrogénète[1], on observera que deux d'entre elles, les plus récentes, mentionnent le thème de Longobardie, et qu'aucune ne cite le thème de Calabre. Il y a bien un stratège en Calabre, mais tant que le basileus garde l'espoir de recouvrer la Sicile, le seul thème officiellement maintenu sur les listes est celui de Sicile, dont la Calabre n'est qu'une dépendance. Quand les villes de la côte dalmate paient tribut aux princes slaves de Croatie, on cesse de considérer la Dalmatie comme un thème distinct[2], bien que ces villes gardent encore un certain lien avec l'empire. Mais l'orgueil byzantin se refuse à reconnaître l'abandon de la Sicile, même quand les Sarrasins en ont presque achevé la conquête. Après la chûte de Syracuse et de Taormine (878, 902), le thème de Sicile n'a plus, pour ainsi dire, qu'une existence théorique et idéale ; *en fait*, c'est la Calabre, ancien duché du thème sicilien, qui est gouvernée par un stratège[3]. C'est à Reggio que réside probablement ce haut fonctionnaire[4], et le choix même de cette capitale prouve qu'il doit rester en relations étroites avec les chrétiens de la côte orientale de Sicile, ceux qui ont résisté le plus longtemps aux Arabes, et qui ont réussi, dans quelques bourgades de la montagne, à l'ouest et au sud de Messine, à garder une certaine indépendance.

En Calabre même, l'autorité du stratège s'étend sur un territoire plus vaste que celui de l'ancien duché, au commencement du VIII^e^ siècle. La Calabre du temps de Léon VI s'est agrandie des domaines lombards de la vallée du Crati, avec les villes de Cosenza et de Bisignano. Quant à la Terre d'Otrante, qui formait, au VIII^e^ siècle, une annexe de la Calabre, il semble qu'après la conquête de l'Apulie et de Bari elle ait dû être rattachée naturellement au thème nouveau de Longobardie ; c'est pourtant un fait remarquable que les circonscriptions ecclésiastiques, telles qu'elles sont fixées à l'époque de Léon VI, reproduisent les cadres anciens : l'évêché de Gallipoli, sur la côte

1. *De them.* ; — *de cerim.*, II, 50, et II, 52 (la plus ancienne des trois est celle qui se trouve II, 52 ; elle date des premières années du règne de Léon VI (Cf. RAMBAUD, *l'Emp. grec au X^e^ siècle*, p. 175).

2. Le thème de Dalmatie n'est mentionné que dans la liste du *de cerim.*, II, 50 ; il a disparu dans le livre *des thèmes*. Sur les rapports de la Dalmatie avec les princes croates, voir le *de adm. imp.*, c. XXIX. — RAMBAUD, *l. c.*, p. 178.

3. *De adm. imp.*, c. L (p. 225).

4. Cf. *Vie de saint Elie d'Enna*, 58, 59 et *Vie de saint Elie de Reggio*, 54.

occidentale de la Terre d'Otrante, dépend de la métropole calabraise de Santa-Severina[1].

La ville d'Otrante, dès le règne de Basile, est la résidence d'un haut fonctionnaire, qui relève directement de l'empereur : le stratège Grégoire, qui a le titre de « bajulus » impérial, qui occupe Bari en 876, pour négocier ensuite directement avec le pape Jean VIII et les princes lombards[2], est indépendant du stratège de Sicile, enfermé dans Syracuse jusqu'en 878, puis probablement dans Taormine. Le long séjour du bajulus Grégoire à Bari (de 876 à 885), nous autorise à le considérer en fait comme le premier stratège de Longobardie. Cependant on ne peut pas dire encore qu'à cette date la Longobardie forme un thème distinct, une province nouvelle nettement définie.

Longobardie. — Le mot *Longobardie* a, en réalité, un sens large et un sens restreint, qui se confondent dans la pensée des Byzantins du X^e^ siècle. Les anciens chroniqueurs, par exemple Théophane, qui écrit au commencement du IX^e^ siècle, distinguent la grande et la petite Longobardie, c'est-à-dire le royaume lombard qui a sa capitale à Pavie, — et le duché de Bénévent[3]. Mais à l'époque de Constantin Porphyrogénète, les Byzantins n'ont retenu qu'une chose : presque toute la péninsule a été occupée par les Longobards et dès lors l'Italie s'est appelée Longobardie[4]. L'auteur du livre des thèmes et de « l'administration de l'empire » sait fort bien, et il indique à peu près exactement quelles sont les villes qui ont échappé à la conquête lombarde[5]; mais, en dehors de ce fait, il n'a sur la géographie de la péninsule et sur son histoire depuis le VI^e^ siècle que les notions les plus vagues. Toute l'histoire des Lombards d'Italie se ramène pour lui à celle des Lombards de l'ancien duché de Bénévent, sur lesquels la cour byzantine a reçu des informations précises par les ambassades venues de

1. Νέα ταχτικά (Georges de Chypre, éd. Gelzer, p. 57).

2. Cf. *supra*, p. 110, 123; — Erch., 38, 41; — Lup. Protosp. *ad a.* 875; — *Lettres de Jean VIII* (Jaffé-Löw., 3092 et 3239); — Trinchera, n° 1.

3. Théoph., éd. de Boor, I, p. 464. — Cf. Reiske, *Comm. de Cerim.*, II, 783; — et Assemani, *Ital. histor. Script.*, I, p. 27.

5. Théoph. Cont. (*Vie de Basile*), V, 53 : « Κατὰ τὴν Ιταλίαν ἡ νῦν Λαγοβαρδία ὠνομασταί. »

5. « Otrante, Gallipoli, Rossano, Naples, Gaëte, Sorrente, Amalfi » (*De adm. imp.*, XXVII, p. 120). Il faut faire une exception pour Otrante, que les Lombards ont occupée, en fait, pendant quelques années.

Salerne et de Capoue, au temps de Léon VI. Il considère Capoue comme la première ville de l'Italie du Sud, et il a recueilli certains détails sur la construction de la nouvelle Capoue[1]. En réalité, pour l'écrivain impérial, les mots « thème de Longobardie » désignent tantôt la péninsule tout entière, y compris Venise, tantôt l'Italie du Sud, jusqu'aux limites de l'Etat pontifical[2]. Dans la pensée de l'empereur, ce thème ne procède pas d'une création récente, mais d'une restauration de l'ancienne suprématie byzantine. Théoriquement, il représente tout ce que le basileus revendique, en Italie, en dehors de l'ancienne Calabre byzantine, dépendance de la Sicile. Ce sont les conquêtes entreprises depuis l'occupation de Bari qui vont peu à peu en déterminer l'étendue réelle.

Les premiers stratèges de Longobardie. — Le stratège de Bari est chargé à la fois d'un rôle militaire et d'un rôle diplomatique : c'est lui qui entre en rapports avec les princes lombards, qui leur transmet les présents ou les promesses du basileus, et qui cherche à les entraîner dans la lutte contre les Sarrasins. C'est lui qui vient en Campanie, soit pour intervenir dans les querelles locales, soit pour combattre les Sarrasins[3]. Mais en même temps, d'autres stratèges, d'un rang au moins égal au sien, font campagne dans une autre région de la Longobardie, aux environs de Tarente. Ce sont d'abord les stratèges des anciens thèmes, ceux de Thrace et de Macédoine, du Péloponnèse et de Dyrrachion, envoyés avec leurs troupes dans l'Italie méridionale, comme Léon Apostyppos qui occupe Tarente vers 880. Un peu plus tard, le stratège Etienne Maxentios a sous ses ordres, outre le contingent des thèmes de Thrace et de Macédoine, les troupes déjà fixées en Longobardie : il occupe, dit l'historien de Basile, la contrée qui est assignée à son commandement[4]. Son successeur, Nicéphore Phocas, nous apparaît aussi comme un véritable gouverneur militaire de la Longobardie. Cependant l'un et l'autre font campagne surtout en

1. *De adm. imp.*, *l. c.*, p. 120. — La principale source des informations du Porphyrogénète sur l'Italie du Sud doit être cherchée dans les ambassades d'Atenolf et de Landolf, princes de Capoue.

2. Cf. *de adm. imp.*, *l. c.*, et *de thematibus*, p. 61.

3. Cf. *supra*, p. 110, 120, 142, le rôle des stratèges Grégoire, Théophilacte, etc.

4. Théoph. Cont., V, 64, 71 : « Ὃς τὴν ἀποδειχθεῖσαν τῆς ἀρχῆς χώραν καταλαβών. »

Calabre, puis dans la région de Tarente et de Brindisi; et rien n'indique qu'ils aient résidé à Bari.

C'est encore le stratège Grégoire qui se trouve à Bari, au moment où Etienne Maxentios débarque en Italie : il a probablement pour successeur direct le stratège Théophilacte, qui vient à Teano, vers 886, et, en revenant à Bari, cherche à occuper plusieurs villes lombardes[1]. Les stratèges de Bari ne doivent donc pas être confondus avec ceux qui rétablissent la domination byzantine à Tarente ou dans le nord de la Calabre, bien que ceux-ci aient aussi à soumettre des Lombards. Grégoire et Théophilacte ne semblent avoir, avec eux, qu'une petite armée, très inférieure en nombre à celles qui font campagne entre Amantea et Tarente, et qui, la conquête terminée, retournent en Thrace, en Macédoine et dans les différents thèmes dont elles font partie. Etienne Maxentios et Nicéphore Phocas sont des généraux en chef, chargés d'une mission spéciale, investis de pouvoirs extraordinaires pendant la durée de la campagne. Ils ne sont pas encore les gouverneurs d'un thème, régulièrement constitué et distinct des autres thèmes de l'empire.

Après leur départ, c'est le stratège de Bari qui reste en Italie le plus haut représentant du basileus. Cependant un patrice byzantin, du nom de Georges, réside à Tarente vers 887-888 : il veut obliger les habitants à choisir un évêque grec, qui reconnaisse la juridiction du patriarche de Constantinople[2]. Faut-il en conclure que Tarente, après le départ de Nicéphore Phocas, demeure le centre d'un commandement militaire, distinct de celui de Bari? Rien ne prouve qu'il y ait à Bari un autre stratège, contemporain du patrice Georges : nous savons, au contraire, qu'à cette époque les Byzantins viennent d'être chassés de Bari par le prince Aion de Bénévent! — Le patrice Constantin, envoyé par Léon VI, pour reprendre la ville, commande les troupes de plusieurs thèmes[3], et il est rappelé aussitôt la guerre finie : on ne voit point qu'il reste en Longobardie comme gouverneur du thème.

Le premier personnage, qui s'intitule expressément « stratège de Longobardie », c'est Symbatikios, maître de Siponto et de Bénévent en 891 : encore faut-il remarquer qu'il com-

1. Cf. *supra*, p. 142; — Erch., 66.
2. *Lettres d'Etienne V* (Jaffé-Löw., 3436, 3437).
3. Théoph. Cont., VI, 6.

mande, en même temps, d'autres thèmes, et qu'au bout de quelques mois il retourne en Orient avec les troupes de Thrace et de Macédoine, amenées par lui en Italie[1]. Mais son successeur à Bénévent, le patrice Georges, ne s'intitule plus que « stratège de Céphallénie et de Longobardie » : peut-être est-ce le même personnage que nous trouvons à Tarente, trois ou quatre ans plus tôt. Le stratège qui le remplace ensuite abandonne Bénévent pour retourner à Bari.

Ainsi, pendant les premières années de l'occupation byzantine, et jusque vers 892, on ne peut pas dire encore que la Longobardie forme, aux yeux des Byzantins, un thème distinct : en fait, l'autorité suprême, en Calabre comme en Apulie, appartient le plus souvent à des généraux en chef, chargés d'une délégation extraordinaire, et qui réunissent le commandement de plusieurs thèmes. Cependant la ville de Bari devient la résidence habituelle d'un haut fonctionnaire, qui représente, d'une façon permanente, les intérêts byzantins dans l'Italie méridionale.

Le thème de Céphallénie : ses rapports avec la Longobardie. — Les titres portés par les stratèges Symbatikios et Georges nous montrent que la Cephallénie, c'est-à-dire les îles Ioniennes, et la Longobardie, sont unies, pendant quelque temps, sous l'autorité d'un même gouverneur militaire. Ce fait est confirmé par Constantin Porphyrogénète, dans son livre sur *l'administration de l'Empire :* « La stratégie de Céphallénie ou des îles était anciennement une simple turme de la stratégie de Longobardie ; c'est Léon le Sage qui en fit une stratégie[2]. » D'après ce passage, le thème de Longobardie serait antérieur à celui de Céphallénie. Mais on observe, d'autre part, que la liste la plus ancienne du livre des Cérémonies[3] contient seulement le thème de Céphallénie : la Longobardie n'est citée que dans les listes plus récentes ; et si les stratèges Symbatikios et Georges, en énumérant leurs titres, nomment le thème de Céphallénie avant celui de Longobardie, n'est-on pas fondé à croire que le premier nommé est le plus ancien des deux[4] ? Les îles Ioniennes sont

1. Cf. *supra*, p. 147.
2. *De adm. imp.*, c. L (p. 225).
3. *De cerim.*, II, 52.
4. Un chroniqueur byzantin, énumérant les thèmes d'Occident dont les troupes sont envoyées en Italie avec le protovestiaire Procope, vers 880,

occupées par les Grecs, et victorieusement défendues par eux contre les Arabes, alors qu'ils commencent à peine à s'établir en Apulie. On a vu que l'empereur Basile Ier emploie d'abord toutes les forces militaires et navales de l'empire à la défense de la mer Ionienne et des îles. Il est vraisemblable qu'à ce moment les garnisons de Céphallénie et de Zante ont été renforcées, et que les îles, qui d'abord se rattachaient au Péloponnèse, en ont été séparées pour former un thème distinct[1]. Ce nouveau thème maritime s'agrandit peu à peu par la conquête des côtes de Calabre et de l'Apulie méridionale. Mais à mesure que l'occupation byzantine s'étend dans l'intérieur des terres, c'est l'Italie ou « Longobardie » qui exige le plus de troupes ; la défense des îles passe au second plan, et peut-être, à ce moment, n'y laisse-t-on qu'un simple turmarque. C'est l'empereur Léon VI, qui après l'ère des grandes conquêtes sépare définitivement la Longobardie et les îles Ioniennes, pour y établir de part et d'autre un stratège.

Si l'auteur du livre de *l'administration de l'Empire* nous représente, à tort, le thème de Longobardie comme le plus ancien, c'est qu'il cherche à reculer le plus loin possible dans le passé les titres de la domination byzantine sur les côtes italiennes. Il s'attache surtout à montrer que la Longobardie est une ancienne terre impériale, occupée pendant quelque temps par les Lombards, et reprise sur eux par son père et son aïeul. De tout ce passé, d'ailleurs, il n'a que les notions les plus vagues et le souvenir le plus confus ; il place à la même époque l'impératrice Irène et le patrice Narsès, qu'il accuse d'avoir attiré en Italie les Lombards. Il se représente le gouvernement de l'Italie comme partagé entre deux patrices, dont l'un gouverne la Sicile, la Calabre, Naples et Amalfi, — et l'autre Bénévent, Pavie et Capoue[2]. Dans cette conception singulière, on retrouve peut-être le souvenir des rapports d'Arichis avec la cour byzantine, à la fin du VIIIe siècle, quand l'impératrice Irène envoie les insignes de patrice au duc de Bénévent. De même, si le Porphyrogénète fait de Naples la résidence du patrice de Sicile,

nomme les stratèges de *Sicile*, *Céphallénie*, *Dyrrachion* et *Péloponnèse* (Georges LE MOINE, 20 ; — Cf. Léon GRAMM., p. 258).

1. C'est ce qui résulte d'un passage du *De them.*, l. II, p. 54 qui est en contradiction avec le texte cité du *De adm. imp.* Sur le thème de Céphallénie, cf. les sceaux, énumérés par Schlumberger (*Sigillographie byzantine*, p. 207-208).

2. *De adm. imp.*, c. XXVII, p. 118 et suiv.

n'est-ce pas encore un souvenir de la même époque, alors que la ville de Naples était le principal foyer des intrigues byzantines ?

Telle est, pour le fils de Léon VI, l'origine des deux thèmes italiens. Des faits précédents nous pouvons conclure que le thème de Longobardie commence, vers 892, à prendre une place distincte dans la nomenclature officielle de Byzance. Quant à la Calabre, elle ne devient probablement la résidence habituelle d'un stratège qu'après la chute de Taormine. En 902, lors de l'attaque d'Ibrahim, il y a encore un patrice et stratège de Sicile, établi à Taormine ; un peu plus tard, l'amiral de la flotte byzantine, chargée de protéger les abords du détroit de Messine, réside à Reggio comme gouverneur de la Calabre[1].

Les guerres incessantes qui remplissent les premières années du règne de Léon VI, la présence de nombreuses troupes étrangères, qui ne se trouvent en Italie que pour un temps assez court, ne permettent pas encore de fixer, d'une manière certaine, les cadres de l'administration byzantine. C'est quand la paix est rétablie, soit au sud avec les Sarrasins, soit au nord avec les Lombards de Bénévent, que l'organisation nouvelle prend une forme régulière. La limite septentrionale du thème de Calabre doit être probablement la limite naturelle de l'ancien Bruttium, c'est-à-dire le cours du Sinni ; le reste du pays, Terre d'Otrante, Lucanie méridionale, Apulie, forme le thème de Longobardie.

Il est encore plus difficile de fixer avec quelque certitude les limites septentrionale et occidentale de la Longobardie byzantine. A vrai dire, ces limites sont tout à fait factices, essentiellement mobiles, et, pour les Byzantins, elles ne représentent aucune réalité : comment distinguer avec précision le domaine laissé aux princes lombards de Salerne ou de Capoue-Bénévent, et celui qu'administrent directement les officiers du basileus ? Les Byzantins regardent les deux principautés lombardes comme faisant partie intégrante du thème[2]. Les princes lombards, il est vrai, prétendent garder les mêmes droits que leurs prédécesseurs et gouverner le même territoire qu'avant la conquête byzantine, avec cette différence que ces droits et cette autorité sont placés désormais sous la protection du basi-

1. *Vie de saint Elie d'Enna* 58.
2. Const. Porph. *De adm. imp.*, xxvii, p. 118.

leus. Du côté des Byzantins, comme du côté des Lombards, il y a opposition entre les prétentions théoriques et la réalité.

II

LES RAPPORTS AVEC LA POPULATION LOMBARDE

Pour comprendre comment s'organise, en fait, l'administration byzantine dans l'Apulie et la Lucanie lombardes, il faut d'abord se rendre compte exactement des relations qui unissent les princes lombards au pouvoir impérial. Dans un diplôme de Guaimar, prince de Salerne, et patrice impérial, diplôme écrit en 899[1], il est fait mention d'un chrysobulle des empereurs Léon et Alexandre, qui confirment au prince de Salerne la possession de toute la terre lombarde, d'après l'accord conclu entre Sikenolf et Radelchis (par le traité de 849) ; en vertu de ce privilège, le prince jouit de la même autorité que tous ses prédécesseurs ; les hommes qui sont à son service ou dans sa dépendance peuvent, dans les mêmes conditions, garder leurs terres, leurs esclaves et leurs colons. En conséquence, le prince de Salerne, faisant une donation à l'église de Saint-Maxime et lui accordant un privilège d'immunité, prétend la garantir, par ce privilège, contre toute usurpation possible, non seulement des « gastaldi » lombards, mais des officiers byzantins, quels qu'ils soient, stratèges, protospathaires ou spathaires. Nous n'avons pas, malheureusement, le texte du chrysobulle impérial, auquel fait allusion le diplôme de Salerne. Peut-être la cour byzantine a-t-elle voulu, durant l'occupation de Bénévent par les Francs de Spolète, reconnaître Guaimar comme le seul successeur légitime des anciens princes lombards : mais il faudrait savoir par quelles formules on lui garantissait la possession de l'ancienne principauté. Une telle promesse a dû être faite en termes généraux, qui n'engageaient pas à grand'chose ; en fait, elle ne pouvait avoir qu'une valeur toute théorique, puisque, depuis assez longtemps, Capoue d'une part, Tarente et le nord de la Calabre d'autre part, avaient cessé d'obéir au prince de Salerne.

Le seul fait positif à retenir de ce diplôme, c'est qu'il nous

1. *Cod. dipl. Cav.*, t. I, n° 111.

aide à comprendre les rapports de protecteur à protégé, qui unissent le basileus aux princes lombards. Ceux-ci ne se contentent pas, en entrant dans la hiérarchie byzantine, par la collation d'un titre officiel, de prêter un serment de fidélité à l'empire; ils placent sous sa sauvegarde leurs droits de souverain et de propriétaire; et ce n'est pas là une vaine formule, du moins à l'origine, si l'on se souvient que Salerne est défendue, pendant plusieurs années, par une garnison byzantine [1]. Ainsi, les princes lombards ont à côté d'eux, dans les villes même où leur autorité souveraine est toujours reconnue, des officiers ou des dignitaires byzantins, qu'ils invoquent comme des auxiliaires utiles, ou qu'ils subissent comme des protecteurs gênants. Mais loin de leurs capitales, dans les régions situées à une assez grande distance de Capoue, de Bénévent, ou de Salerne et occupées, pendant de longues années, par les Sarrasins, l'autorité du prince est, en fait, complètement détruite au profit des officiers byzantins. Les anciens fonctionnaires ou notables lombards, comtes, gastaldi, grands propriétaires, entrent, peu à peu, par une sorte d'attraction fatale, dans les cadres de l'administration byzantine : le stratège leur prodigue, sans compter, les titres pompeux qui flattent leur naïf orgueil de demi-barbares : protospathaires, spatharo-candidats, simples spathaires [2]. A côté d'eux, les officiers grecs restent sans doute assez nombreux, surtout au début de la conquête, pour que l'assimilation se fasse lentement au profit de Byzance, et que la fidélité de ces nouveaux fonctionnaires soit mieux garantie par leur mélange avec les Byzantins d'origine.

Les trois régions du thème de Longobardie. — Ainsi, dans le thème de Longobardie, il n'y a pas de ligne de démarcation bien tranchée entre la région administrée directement par le stratège de Bari et les principautés vassales. On peut y distinguer, en quelque sorte, trois régions ou zones principales : 1° sur le littoral de l'Adriatique et de la mer Ionienne, autour de Bari et de Siponto, autour de Tarente et dans la vallée du Crati, le pays où l'autorité des princes lombards a complètement disparu au profit du stratège et de ses représen-

1. Cf. *supra*, p. 139; — Erch., 54.

2. *Chart. Cup.*, n°s 4, 5, 7 : la charte n° 7 (datée de 917) est signée par sept témoins indigènes, dont six ont le titre de *imperialis spathario candidato*. Cf. Trinchera, *Syllabus*, n°s 3, 4, 5.

tants; 2° l'ancien comté de Capoue, les environs de Bénévent et de Salerne, où l'autorité des princes lombards s'exerce à peu près comme autrefois, les officiers byzantins n'apparaissant que par exception et à titre d'auxiliaires; 3° une zone intermédiaire, où l'autorité des princes et celle du stratège ne sont pas nettement définies : les gastaldi lombards et les officiers byzantins, — Lombards ou Grecs d'origine, — s'y trouvent les uns à côté des autres, ayant à peu près les mêmes attributions. C'est dans cette région que l'action byzantine, tour à tour brutale ou insinuante, cherche à s'étendre, de manière à resserrer dans des limites de plus en plus étroites le domaine des princes lombards; il s'agit soit d'éliminer peu à peu les fonctionnaires lombards, pour les remplacer par des Grecs, soit plutôt de les faire entrer dans les cadres byzantins; on profite des rivalités qui divisent l'aristocratie lombarde, pour substituer lentement le gouvernement direct de Byzance à un protectorat trop vague et trop précaire, mais on laisse une large place, dans l'administration locale, aux notables du pays.

Un exemple précis nous permettra de mieux saisir sur le vif la présence simultanée des fonctionnaires lombards et byzantins dans cette zone intermédiaire, au début de la conquête. Après la destruction, par les Sarrasins, du monastère bénédictin de Saint-Vincent-de-Vulturne, l'abbé et les moines réfugiés à Capoue ou à Bénévent, et réduits à un état voisin de la misère[1], cherchent des ressources dans une meilleure exploitation de leurs domaines; quelques-uns de ces domaines sont forts éloignés, et il s'agit de trouver, dans leur voisinage, des cultivateurs qui consentent à les prendre à bail pour une période de temps assez longue. C'est ainsi que les terres de l'abbaye, situées dans le gastaldat d'Acerenza, aux confins de la Lucanie et de l'Apulie, sont affermées, pour vingt-neuf ans, à un personnage du nom de Godinus, protospathaire impérial, habitant la ville de Matera[2]. Godinus est évidemment un Lombard d'origine, comme l'indique le nom de son père Radelchis, qui, lui aussi, avait le titre de protospathaire. Mais, pour que cette cession soit valable, il faut le consentement du prince de Salerne, souverain légitime du gastaldat d'Acerenza et protecteur de l'abbaye. Le prévôt du monastère va trouver le prince

1. Leo Ost., I, 44; — *Chron. Vult.*, *l. c.*, I, 2. 405.
2. *Chron. Vult.*, *l. c.*, I, 2, 410.

Guaimar, qui charge un de ses fidèles de se rendre à Matera comme avoué des moines. La convention entre les deux parties est ratifiée par un *judex* de Matera, assisté des notables de la ville; le *judex* Léon est un fonctionnaire byzantin, décoré du titre de *strator imperialis*, écuyer impérial.

Ainsi la ville de Matera, entre 886 et 890[1], est administrée directement par les officiers du basileus, et déjà quelques-uns des principaux habitants ont reçu les dignités officielles, qui les font entrer dans la hiérarchie byzantine. Mais, comme c'est toujours l'ancien droit lombard qui est observé dans les conventions entre particuliers, on fait encore appel, dans certains cas, à l'intervention du prince de Salerne et de ses délégués. L'ancienne ville lombarde d'Acerenza reste le siège d'un gastaldus, nommé par le prince de Salerne. Mais l'autorité réelle de ce gastaldus est de plus en plus limitée par l'action des officiers byzantins, installés dans le voisinage. La place forte de Matera paraît être, à vrai dire, une ville nouvelle, qui doit toute son importance, d'abord à l'occupation arabe, puis à l'occupation byzantine. Il est très probable qu'à l'ancienne population lombarde se joint un fort élément byzantin, puisque la garnison byzantine de Naples semble formée, en grande partie, de *Greci Materienses*[2]. On voit, par cet exemple, comment l'administration byzantine a dû étendre peu à peu le cercle de son action. Elle accepte, par la force des choses, le droit local et les coutumes locales; elle ne cherche nullement à les supprimer. Là où les anciens fonctionnaires lombards exercent encore une autorité réelle, ils seront, pour ainsi dire, les collaborateurs des officiers byzantins, en attendant qu'ils se laissent corrompre et se transforment eux-mêmes en agents directs du basileus ou de son représentant, le stratège de Bari.

L'attitude des stratèges et les principes de la politique impériale. — En effet, dans les rapports entre notables lombards et officiers byzantins, la corruption joue un grand rôle. Aux titres et aux dignités se joignent des cadeaux, et sans doute

1. Le texte publié par Muratori porte : *anno septimo imperantibus Leone et Alexandro sanctissimis imperatoribus mense martio per ind. XV.* Les deux chiffres indiqués ne sont pas d'accord et supposent une erreur. Di Meo (*Annali*, V, 37) adopte la date 889, pour des raisons assez plausibles.

2. Erch., 57, 72.

aussi, dans bien des cas, la promesse d'un traitement régulier sur la caisse impériale ou la caisse du stratège. L'empereur Léon VI, dans le portrait qu'il trace des Francs et des Lombards, insiste sur leur avidité, leur âpreté au gain. Il se plaint même que leur exemple ait exercé une fâcheuse influence sur les Byzantins envoyés en Italie : « Nous avons appris par expérience, dit-il, que ceux qui sont restés quelque temps en Italie, à force de vivre avec les Lombards, ont fini par adopter leurs mœurs barbares et par devenir aussi avides [1]. »

Un tel système coûtait fort cher, et les stratèges ne pouvaient en continuer l'application qu'en frappant le pays de charges nouvelles : comme ils ne recevaient pas de traitement régulier[2], c'était le thème lui-même qui devait les entretenir; ce qu'ils donnaient d'une main, ils cherchaient à le reprendre de l'autre. Sans doute aussi, certains stratèges, entraînés par le succès même de leur politique, pleins de mépris pour ces barbares si faciles à corrompre, en ont profité pour empiéter, de la façon la plus brutale, sur l'autorité encore reconnue aux princes et garantie par les promesses de la cour byzantine : c'est ainsi qu'ils ont provoqué la révolte de Bari, au commencement du règne de Léon VI et, plus tard, celle de Bénévent [3]. On a vu comment l'empereur Léon VI propose aux stratèges l'exemple de Nicéphore Phocas, qui a soin de faire respecter les droits des anciens propriétaires du sol et de n'imposer aux habitants aucune charge financière nouvelle. Il est probable que cet exemple dut être souvent oublié par la suite, et c'est pour cette raison que l'empereur y insiste. Cependant, instruits par l'expérience, les officiers byzantins sont ramenés peu à peu à la politique prudente et souple qui, seule, peut leur assurer la soumission durable des Lombards. Telle a été, sans doute, l'attitude des stratèges dans les vingt premières années du x^e^ siècle, lorsque la paix est rétablie dans la région de Bénévent, et que le prince de Capoue, après celui de Salerne, reconnaît explicitement le protectorat byzantin. Dans les villes même où il n'y a plus d'officiers lombards, ce qui est vrai au moins pour toutes les villes du littoral, le succès de l'administration byzantine dépend, dans une large mesure, des bons rapports avec les princes lombards : la fidélité des notables

1. Leonis *Tactica*, xviii, 80, col. 965.
2. Const. Porph., *de Cerim.*, II, 50 : « Οἱ τῆς δύσεως στρατηγοὶ οὐκ ἐρογεύοντο. »
3. Cf. *supra*, p. 142, 149.

du pays, même encadrés dans la hiérarchie byzantine, n'est vraiment assurée, que s'ils ne trouvent autour d'eux, dans les villes où l'autorité des princes nationaux garde encore un certain prestige, aucune incitation à la révolte. Aussi le stratège de Bari doit-il veiller à ce que ces relations pacifiques ne soient point troublées ; tâche délicate, car il doit ménager l'orgueil des princes lombards, qui, en se reconnaissant comme les vasseaux du basileus, n'entendent être, d'aucune manière, les subordonnés du stratège : celui-ci doit traiter avec eux, au moins en apparence, d'égal à égal, et c'est sans doute pour être mieux protégés contre ses usurpations qu'ils tiennent tant à la dignité de *patrice impérial*.

Il n'est pas douteux que l'empereur Léon VI, éclairé par la révolte de Bari et par l'échec de ses stratèges à Bénévent, n'ait cherché, en suivant une politique plus conciliante, à établir des relations pacifiques durables avec les princes lombards et les ducs de Spolète. Le curieux chapitre des Τακτικά, où il est question des « Francs et des Longobards », nous révèle la pensée intime du fils de Basile I^er^ sur les nouveaux vassaux et alliés de l'empire en Italie. Puisque des doutes se sont élevés sur l'attribution à Léon VI de ce livre des Τακτικά, dont certains passages sont évidemment d'origine plus ancienne[1], il importe d'observer que ce chapitre porte en lui-même sa date : en le rapprochant du passage déjà cité, où l'empereur fait l'éloge du stratège Nicéphore Phocas[2], on se convaincra aisément que cette partie du livre appartient en propre à l'empereur Léon VI, et qu'il faut en placer la composition dans les dernières années du règne, après la pacification de l'Italie méridionale.

L'auteur rappelle, pour l'instruction de ses stratèges, quelle est la manière de combattre des Francs et des Lombards, et quel est le caractère particulier de chacun de ces deux peuples. Mais il se défend de vouloir leur faire la guerre. Comment songer à combattre « ceux qui sont en paix avec l'empire, ses alliés, des hommes qui partagent notre foi et qui nous sont soumis[3] ? » Il distingue nettement les Francs, qui sont seulement des alliés, et les Lombards, qui sont des sujets, ὑπηκόοι. Peut-

1. *Byzant. Zeitschrift*, II, 606, et III, 437. Une grande partie du Code pénal militaire, inséré dans les *Tactica*, a pour auteur Léon III l'Isaurien.

2. *Tactica*. xv. 38 col. 896.

3. « Οὐ χάριν τῆς αὐτῶν ἐκστρατείας, πῶς γὰρ τῶν εἰρηνεύοντων, καὶ συμμάχων, καὶ ὁμοθρήσκων καὶ ὑπηκόων ; » (*Tact.*, xviii, col. 963.)

être Léon VI, en parlant des Francs, fait-il allusion aux princes carolingiens, avec lesquels il échange des ambassades, entre 890 et 900. Mais le même mot désigne, selon toute vraisemblance, les ducs de Spolète, qui ne sont en conflit avec Byzance qu'à l'époque où l'impératrice Ageltrude fait occuper Bénévent. Après la chute de la dynastie franque des Guy et des Lambert, des relations pacifiques ont dû s'établir entre le nouveau margrave et la cour byzantine : ainsi s'explique cette brève allusion d'un chroniqueur byzantin aux subsides que reçoivent les Francs[1], au moment où les Bulgares ravagent la Macédoine et où les Sarrasins menacent Thessalonique. La politique pacifique de Léon VI à l'égard des princes lombards et des autres seigneurs italiens est continuée après lui, et son triomphe le plus certain, c'est la grande alliance conclue en 915 entre le stratège de Longobardie, les princes lombards, le duc de Naples, le pape et le margrave de Spolète. Au reste, dans la politique générale de l'empereur, surtout pendant les dernières années de son règne, il y a une tendance manifeste à rendre plus étroites et plus intimes les relations entre la cour byzantine et le monde latin.

III

LA COLONISATION BYZANTINE

Pour en revenir au thème de Longobardie, il reste une dernière question à résoudre : dans la population du thème, quelle est l'importance de l'élément proprement byzantin ? Y a-t-il eu, à la suite des conquêtes de l'armée byzantine, une immigration sérieuse des autres régions de l'empire, une tentative de colonisation ? *A priori*, on serait tenté de le croire, car les exemples de ce genre ne manquent pas dans l'histoire de Byzance. Il faut distinguer, il est vrai, deux modes de colonisation, dont le seul trait commun est d'être l'œuvre directe de l'Etat. Tantôt on voit des Grecs, transplantés et dispersés au milieu des Slaves, pour arriver peu à peu à les helléniser ; c'est ce qui arrive en Péloponnèse, au temps de

1. Sym. Mag., p. 707, c. 14.

l'empereur Nicéphore (802-811)[1]; — tantôt, et le plus souvent, on recrute des colonies militaires dans les populations turbulentes du Liban et de l'Arménie, pour les envoyer un peu partout, très loin de leur pays. Telles sont les nombreuses colonies de Mardaïtes du Liban, qui se trouvent cantonnées soit en Asie Mineure, soit dans les thèmes de Céphallénie et de Nicopolis; telles sont les colonies arméniennes, qu'on disperse en Sicile, en Thrace, en Macédoine[2], pour débarrasser les confins orientaux de l'empire d'éléments dangereux, et les transformer en instruments utiles de défense ou d'attaque.

Dans l'Italie méridionale, nous trouvons, sous les règnes de Basile Ier et de Léon VI, quelques rares exemples de cette double colonisation. Une veuve très riche du Péloponèse, qui possède une immense fortune, — terres, troupeaux, esclaves, — en lègue la plus grande partie à l'empereur. Sur l'ordre de Léon VI, 3.000 de ces esclaves sont affranchis et forment une colonie qu'on envoie, peu de temps après la conquête, dans le thème de Longobardie[3]. Aucun texte ne nous permet de savoir dans quelle région s'est établie cette colonie, si elle a formé un groupe unique, ou si, au contraire, elle a été répartie par les stratèges sur plusieurs points. Si l'on songe que la lutte contre les Sarrasins, un peu avant la prise de Bari par les Francs, a été particulièrement acharnée dans la région de collines et de steppes, — le pays actuel des *Murgie*, — qui s'étend à l'ouest de la plaine d'Apulie, depuis le cours supérieur de l'Ofanto et le mont Vulture jusqu'aux environs de Tarente, on sera disposé à croire que les places fortes de cette région, en partie incendiées ou détruites, étaient séparées par de véritables déserts. Il a fallu, après la conquête byzantine, repeupler les champs et rebâtir les villes : si des bourgades secondaires, comme Matera, deviennent des centres importants de population, c'est probablement qu'on y a établi, en assez grand nombre, des colons byzantins. Le même fait a pu se produire dans toutes les régions dévastées par les Sarrasins, et notamment dans la Lucanie méridionale et dans le nord de la Calabre.

Mais l'histoire des esclaves de Danelis est un fait isolé, dont

1. Théoph. ed. de Boor, I, p. 486.

2. *De Cerim.*, II, 44; — *De Adm. imp.*, c. L. — Cf. Rambaud, p. 218, 251. — Sur les Arméniens de Sicile, cf. Théoph. ed. de Boor, I. 469; — Amari, I, 223.

3. Théoph. Cont., V, 74, 77.

il serait imprudent de tirer des conséquences trop générales[1]. Quant aux soldats des autres thèmes, qui ont été envoyés, à plusieurs reprises, dans l'Italie méridionale, il semble bien que, la conquête finie, la plupart soient rentrés dans leurs provinces respectives. Quelques-uns cependant ont dû se fixer dans le pays et y recevoir des terres. C'est sans doute le cas des auxiliaires arméniens, venus avec Etienne Maxentios et Nicéphore Phocas, vers 885 : en accordant des privilèges d'immunité aux monastères du Mont-Cassin et de Saint-Vincent-de-Vulturne, pour leurs domaines d'Apulie, les stratèges nomment, parmi les usurpateurs possibles de ces domaines, les officiers des trois nations : Grecs, Lombards, Arméniens[2].

En fait, rien ne nous autorise à croire que ces colonies aient été très importantes : nous n'avons, il est vrai, pour la fin du IX^e^ siècle et le commencement du X^e^ siècle, qu'un assez petit nombre de chartes[3]; mais, si on y joint celles de la période suivante, l'impression d'ensemble qui en résulte, c'est que dans la population d'Apulie, les indigènes, Lombards et Latins, sont en grande majorité; la prédominance de la langue latine et du droit lombard en est une preuve suffisante.

1. Cependant, d'après un texte inséré dans la *chronique* de Cedrenus (II, 225 c), la ville de Gallipoli aurait été reconstituée, à l'époque de Basile, avec des colons venus d'Héraclée du Pont.

2. Trinchera, *Syllabus*, n° 3; — *Chron. Vult.*, *l. c.* 413.

3. Dans le *Syllabus* de Trinchera, il y a 6 chartes antérieures à 960; dans le *Cartulaire* de Conversano, 16; dans les *Chartes* de Trani, 4; la plus ancienne du *Codice Barese* est de 939 (t. IV, n° 1).

CHAPITRE II

LES ÉGLISES DE CALABRE ET D'APULIE APRÈS LA CONQUÊTE BYZANTINE

Après l'occupation de la Calabre et de l'Apulie, le gouvernement byzantin dut se préoccuper, tout en organisant les thèmes nouveaux, d'y restaurer la hiérarchie ecclésiastique. Cette tâche était d'autant plus nécessaire, que le long séjour des Sarrasins avait eu pour conséquence la ruine ou l'abandon d'un grand nombre d'églises. D'autre part, l'un des moyens les plus efficaces pour rendre durable et permanente l'influence byzantine sur les populations nouvellement soumises, c'était de créer, parmi elles, des centres nouveaux de vie ecclésiastique, c'était d'envoyer à la suite des stratèges des évêques et des prêtres grecs. Dans le pays des Lombards, dévasté par des guerres incessantes, il devait être assez facile, semble-t-il, de substituer lentement un clergé grec à l'ancien clergé latin, qui, en bien des endroits, avait dû être dispersé ou décimé par l'invasion sarrasine. Au reste, pour opérer ce changement, il n'était pas nécessaire de faire venir des clercs d'Orient. Les progrès de la domination arabe en Sicile amenaient sur le continent italien un flot continuel d'émigrants chrétiens, laïcs, prêtres ou moines ; et plus la puissance byzantine s'enracinait en Italie, plus croissait cette émigration. C'est surtout par les réfugiés de Sicile, — nous le verrons plus loin, — que se multiplient, au cours du x^e^ siècle, les monastères calabrais. Il faut montrer d'abord quel est, après la conquête byzantine, l'état des diocèses, d'abord dans la région qui dépend du patriarche de Constantinople, — puis dans les pays restés latins et soumis à la juridiction romaine.

I

LES ÉGLISES GRECQUES EN CALABRE ET TERRE D'OTRANTE

Si nous connaissons, par les œuvres de Constantin Porphyrogénète, les thèmes nouveaux créés au temps de Léon VI, nous avons aussi, pour la même époque, une liste officielle des diocèses de tout l'empire. Jusqu'aux recherches récentes de M. Gelzer[1], il régnait quelque incertitude sur l'origine et la date des différents catalogues épiscopaux, publiés autrefois par Leunclavius, puis, de nos jours, par Parthey[2]. Car si plusieurs de ces catalogues ont été remaniés au XII^e^ siècle, à l'époque des Comnène, il est évident qu'ils sont formés d'éléments beaucoup plus anciens. Mais, tandis que les uns attribuaient les premières listes à l'empereur Léon le Sage, d'autres prétendaient y voir une œuvre de Léon V l'Arménien ; d'autres remontaient même jusqu'à Léon III l'Isaurien[3]. M. Gelzer a publié le texte inédit de la « diatypose » de Léon VI « Νέα Ταχτικά », et il a montré que la *Notice I* du recueil de Parthey se compose, en réalité, de deux éléments très distincts : 1° la description civile du monde romain par Georges de Chypre, écrivain du VII^e^ siècle ; — 2° une notice purement ecclésiastique, ayant pour auteur le moine arménien Basile, qui a vécu au commencement du IX^e^ siècle, au temps des empereurs Michel II et Théophile (entre 840 et 842).

Avant la conquête byzantine, parmi les évêchés grecs du duché de Calabre (qui comprend, en réalité, le sud de la Calabre et la Terre d'Otrante), un seul est le siège d'un métropolitain : c'est celui de Reggio[4]. Encore la métropole de Reggio est-elle, au début du IX^e^ siècle, de création toute récente. Car, au temps de l'impératrice Irène et du II^e^ concile de Nicée (787), si les évêques de Calabre venus à Constan-

1. Cf. son *Introduction* à Georges de Chypre : *Descriptio Orbis Romani ; Jahrbücher f. prot. Theol.*, t. XII, p. 528 ; et *Abhandlungen der Akad. der Wissenschaften. München*, 1901, p. 549 (*ungedruckte Texte der Notitiæ episcopatuum*).

2. Parthey, *Synecdemus Hieroclis et notitiæ græcæ episcopatuum*, 1866. — Cf. Gay, art. cité (*Rev. d'hist. et litt. relig.*, 1900, [p. 233]).

3. Cf. Assemani, *l. c.*, t. III, p. 496 ; — Fabre, *Liber censuum*, fasc. I, p. 20 ; — Minasi, *le Chiese di Calabria*, p. 230.

4. *Basilii notitia* (dans Georges de Chypre, éd. Gelzer, p. 27).

tinople forment, avec leurs collègues de Sicile, un groupe spécial, aucun d'eux ne paraît avoir le pas sur les autres, par son titre ou ses prérogatives [1]. Ni la Sicile, ni la Calabre ne forment encore une province ecclésiastique ; elles relèvent directement du patriarcat de Constantinople.

Un siècle plus tard, à l'époque de Léon VI, il n'en est plus de même : l'auteur des Νέα Τακτικά mentionne, dans la nouvelle Calabre, deux métropoles, dont l'une, celle de Reggio, a douze suffragants, et l'autre, Santa-Severina, en a quatre. Dans l'ancienne Calabre ou Terre d'Otrante, il n'y a qu'un siège archiépiscopal, Otrante, qui n'a pas de suffragants : ce n'est donc pas une métropole, mais un siège « autocéphale ». L'évêché de Gallipoli est rattaché à la métropole calabraise de Santa-Severina [2].

La province de Reggio. — Parmi les douze suffragants de Reggio, il y a plusieurs groupes à distinguer : 1° les sept diocèses anciens de Vibona, Tauriana, Locres (ou Sainte-Cyriaque), Squillace, Cotrone, Nicotera, Tropea, qui existaient bien avant l'époque des Iconoclastes, et dont les évêques assistent presque tous au IIe concile de Nicée, en 787 ; — 2° les trois diocèses nouveaux de Rossano, Amantea et Nicastro, dont la création est une conséquence de la conquête byzantine : comme cette conquête n'est pas achevée au moment de la mort de Basile, c'est sans doute l'empereur Léon VI et le patriarche Etienne, successeur de Photius, qui ont établi des évêques dans ces trois villes. Amantea devient siège épiscopal, quand les troupes du basileus en ont chassé définitivement l'émir sarrasin, qui de cette ville, située sur la côte de la mer Tyrrhénienne, avait fait sa capitale. Nicastro, comme son nom l'indique, est une cité nouvelle, bâtie sur une hauteur fortifiée ; elle remplace le diocèse disparu de Tempsa, situé plus près de la mer. De même Rossano, ville plus ancienne, mais de second ordre, remplace le diocèse de Thurii, situé près du littoral de la mer Ionienne, non loin de l'embouchure du Crati. Ces deux antiques cités, Thurii et Tempsa, sont mentionnées, pour la dernière fois, à la fin du VIIe siècle [3]. Elles ont été ruinées, sans

1. Mansi, XII, 993, 1096 ; XIII, 139.
2. Georges de Chypre, p. 57 et 77.
3. Voir les signatures du concile romain de 680 (Hard., III, 1127). — Cf. Duchesne, *les Evêchés de Calabre* (*Mélanges Fabre*, p. 1).

doute, au cours du IXe siècle, par les incursions sarrasines. — 3° Les deux diocèses de Cosenza et de Bisignano, situés dans la vallée du Crati, appartiennent à cette région de la Calabre, que les Lombards ont occupée depuis la fin du VIIe siècle jusqu'au milieu du IXe, et qui fut rattachée théoriquement, par le traité de 849, à la principauté de Salerne[1]. Au moment de la conquête lombarde, la Calabre est encore rattachée au patriarcat romain, et c'est à peine si la liturgie grecque commence à s'y introduire : aussi les anciennes églises de Cosenza et de Bisignano sont-elles restées des églises latines, dépendant directement du Saint-Siège : on voit leurs évêques assister, en 743, à un synode romain, à côté des autres évêques lombards de Lucera, Bénévent et Capoue[2]. Mais c'est surtout dans cette partie septentrionale de la Calabre que l'invasion sarrasine a dû tout bouleverser : très probablement, il n'y a plus de relations directes entre Rome et ces églises lointaines, et l'autorité byzantine n'a pas dû rencontrer de résistance, en installant dans ces deux villes, après l'expulsion des Sarrasins, des évêques soumis au métropolitain de Reggio et au patriarche de Constantinople. Plus tard même, nous ignorons à quelle époque, un évêché nouveau est créé dans la même région, c'est celui de Cassano, mentionné dans les listes épiscopales, postérieures aux Νέα Ταχτικά de Léon VI[3].

Cependant, si la population de ces villes était restée latine, on peut se demander comment l'autorité byzantine a réussi à lui imposer des évêques grecs. Un fragment de lettre du pape Etienne V nous apprend qu'à Tarente le patrice byzantin veut empêcher l'évêque élu d'aller à Rome se faire consacrer par le pape, et qu'il prétend installer à sa place un prêtre grec, dépendant du patriarcat de Constantinople[4]. Il résulte de cette lettre que la lutte est assez vive entre le clergé local et le représentant du basileus. On peut admettre, avec une grande vraisemblance, que le cas de Tarente n'est pas isolé. Dans les premières années du Xe siècle, un évêque de Cosenza, nommé Itelgrimus, échange des terres avec l'abbé de Saint-Vincent-de-Vulturne, qui possède certains

1. Cf. *supra*, p. 62.
2. Mansi, XII, 367.
3. Parthey, *Not.*, III et X.
4. Jaffé-Löw., 3436, 3437.

domaines en Calabre[1] : il semble bien que cet Itelgrimus soit un Lombard, sorti du clergé local et resté fidèle aux traditions latines. On se demandera dès lors si les listes épiscopales dressées à Byzance donnent bien une image exacte de la réalité, et s'il y a eu vraiment des évêques grecs à Cosenza et à Bisignano. Malheureusement, nous n'avons aucun autre document qui nous aide à contrôler la valeur de ces catalogues officiels. Il faut observer que l'évêché de Tarente, revendiqué, au dire d'Etienne V, par le patriarche de Constantinople, ne se trouve nulle part sur les listes officielles byzantines : ceci semble indiquer que, du moins au temps de Léon VI, le clergé local latin et le Saint-Siège ont obtenu gain de cause à Tarente, — tandis qu'à Cosenza les prétentions du patriarcat ont été maintenues par la cour byzantine.

Rapports des Latins et des Grecs au nord de la Calabre. — Les compromis entre Rome et Byzance. — Il est très possible qu'au nord de la Calabre, dès le début de l'occupation byzantine, il y ait à la fois un clergé grec et un clergé latin. Deux hypothèses se présentent : ou chacun de ces deux groupes a. dans la même ville, son évêque distinct, fait étrange et dont il serait singulier qu'il ne restât aucun indice ; ou bien, par une sorte de *modus vivendi* ou de tolérance tacite, les évêques de Cosenza et de Bisignano, élus dans le clergé local lombard, vont se faire consacrer à Reggio par le métropolitain byzantin, sans qu'ils cessent, pour cette raison, d'user dans leurs églises de la liturgie latine. On ne doit pas oublier qu'à cette époque, si grandes que soient les différences entre les deux rites, elles le sont beaucoup moins que plus tard : les clercs grecs et latins sont accoutumés, dans certaines villes, à célébrer ensemble certaines fêtes, comme c'est l'usage courant à Rome, au VIII[e] siècle et plus tard encore, dans l'église de Naples[2].

Au reste, les relations qui existent entre la cour byzantine et le Saint-Siège, surtout vers la fin du règne de Léon VI, sont bien faites pour favoriser la concorde et écarter toutes les occasions de conflit. Le fils de Basile, bien qu'élève de Photius, se montre, une fois empereur, aussi hostile à son ancien maître que les plus intransigeants des successeurs de Jean VIII sur

1. *Chron. Vult.*, p. 418.
2. Diehl, *l. c.*, p. 261. Fabre : *le polyptique du chanoine Benoît*, p. 11, 20. Cf. plus loin, p. 243.

le siège romain. Quelques mois après son avènement, Photius est déposé, envoyé dans un monastère et remplacé par le jeune frère de Léon VI, Etienne. Le nouveau patriarche, âgé de seize ans, n'est qu'un instrument docile entre les mains du basileus : mais pour briser la résistance du parti photien, Léon VI a besoin de l'appui de Rome et le recherche avec empressement[1]. Il est vrai que, de part et d'autre, surgissent de graves difficultés, qui arrêtent les négociations entre Rome et Byzance, notamment à l'époque du pape Formose; puis les révolutions violentes qui bouleversent Rome, après la mort de Formose, apportent de nouveaux retards au rétablissement de l'union. Mais quand le pape Jean IX réussit enfin à pacifier l'Eglise romaine (898), il est d'accord avec Léon VI et le patriarche Antoine Cauléas, successeur d'Etienne, pour mettre un terme aux luttes violentes entre les partisans d'Ignace et ceux de Photius; il couvre par une amnistie générale les conflits du passé et ne désavoue aucun de ses prédécesseurs, pas plus le conciliant Jean VIII, qui avait reconnu Photius, qu'Etienne V et Formose, qui avaient renouvelé contre lui les anciens anathèmes[2]. C'est sans doute à ce moment que se place l'ambassade à Constantinople de l'évêque Nicolas et du cardinal Jean, mentionnés dans un écrit contemporain[3]. Plus tard, quand le patriarche Nicolas le Mystique se brouille avec le basileus, dont il refuse de bénir le quatrième mariage, c'est dans les complaisances de Rome que le basileus cherche un appui contre l'intraitable rigueur de Nicolas. Le pape Serge III, dont la vie scandaleuse fait un contraste étrange avec la noble et austère figure du patriarche byzantin, s'empresse de faire droit aux réclamations impériales, en envoyant à Constantinople des légats, chargés de soutenir l'empereur contre le patriarche[4] : Nicolas le Mystique, comme Photius, est contraint d'abdiquer.

Si tels sont les rapports entre Léon VI et l'Eglise romaine, on s'explique mieux que la situation du clergé de Calabre, aux confins des deux patriarcats, reste assez indécise. D'une part, le Saint-Siège, surtout après Etienne V, est de moins en moins

1. Cf. Hergenröther, *Photius*, II, 683 et suiv.; — *Vita Euthymii*, éd. de Boor, *Introd.*, p. 148.
2. Mansi, t. XVIII, col. 201.
3. Le *Clerotologion* de Philothée, daté de 900 (*de Cerim.*, II, 52).
4. *Vita Euthymii*, éd. de Boor, XIII, p. 46.

capable de faire valoir, au sud de la péninsule, des revendications quelconques; d'autre part, le basileus, éclairé sur les inconvénients d'une politique trop violente, renonce à helléniser les Lombards malgré eux: s'il consent à leur laisser leurs institutions et leur droit, il ne cherche point à modifier de force leur langue et leur liturgie. Mais, de même que les « gastaldi » recherchent avec empressement les titres byzantins, de même les évêques lombards du nord de la Calabre, se détournant de Rome, ont pu demander au métropolitain de Reggio, représentant du patriarche, l'investiture byzantine.

La province nouvelle de Santa-Severina. — L'archevêché d'Otrante. — Une autre région de la Calabre subit, à l'époque de Léon VI, des transformations plus profondes. La ville de Santa-Severina, reprise aux Sarrasins par Nicéphore Phocas en 885-886, devient le centre non seulement d'un diocèse nouveau, mais d'une métropole nouvelle, indépendante de Reggio : autour de Santa-Severina se groupent, sur les pentes orientales du massif de la Sila, les quatre diocèses, également nouveaux, d'Umbriatico, Cerenzia, Isola-di-Capo-Rizzuto, Belcastro, moins étendus que les autres diocèses calabrais[1]. Il y a quelque chose d'un peu étrange dans la constitution de cette province ecclésiastique, formant comme un îlot isolé, au milieu de la province de Reggio : il est clair que l'autorité byzantine entendait donner à Santa-Severina une importance toute particulière[2] et en faire le foyer d'une propagande religieuse plus intense : peut-être est-ce dans cette région que sont attirés surtout les réfugiés siciliens, ou les colons, envoyés des autres parties de l'empire.

Tandis que la péninsule de Calabre compte en tout dix-sept diocèses, il n'y en a que deux dans la Terre d'Otrante : l'ancien évêché de Gallipoli, rattaché à la métropole de Santa-Severina, et l'archevêché d'Otrante, qui n'est pas une métropole. Au concile tenu par Photius à Constantinople, en 879, on voit apparaître l'évêque Marc d'Otrante[3] : s'il reçoit, un peu plus tard, le

1. Νέα Ταχτικά (Georges de Chypre, p. 77). — Cf. les identifications de Fabre, *Liber Censuum*, fasc. I, p. 24.

2. Un écrivain grec de Sicile, contemporain des Normands, nous apprend que Santa-Severina s'appelait aussi la ville de la victoire « Nicopolis » (Nil Doxopater, *Patr. Gr.*, t. CXXXII, col. 1087).

3. Mansi, XVII, 374. Avec Léon de Reggio, il représente seul l'épiscopat de l'Italie méridionale.

titre d'archevêque, c'est pour rester en rapports plus étroits avec le patriarche de Constantinople, dont il dépend directement ; l'importance de la ville lui vaut une prérogative spéciale et un rang à part dans la liste des évêchés byzantins d'Italie. Il n'y a pas d'autres sièges épiscopaux, à l'extrémité sud-est de l'Italie byzantine. L'évêché de *Lippiæ* (Lecce), mentionné au VI^e^ siècle[1], a disparu depuis. Un document du XV^e^ siècle fait allusion à une prétendue lettre du pape Paul I^er^, où il serait question d'un évêque de Nardò. Mais on ignore sur quels documents repose cette tradition très suspecte[2].

II

LES ÉGLISES LATINES D'APULIE

Les églises de Tarente, Brindisi et Oria. — A l'ancienne Calabre se rattachaient les deux villes épiscopales de Tarente et de Brindisi, conquises et gardées par les Lombards depuis la fin du VII^e^ siècle. Tandis que le clergé d'Otrante devient purement grec, celui de Tarente et de Brindisi est resté latin et soumis au patriarcat d'Occident. L'évêque de Tarente assiste au synode romain de 743[3]. Vers le milieu du IX^e^ siècle, Tarente est un centre commercial important, visité par des marchands de Salerne et d'Amalfi[4]. Rattachée à la nouvelle principauté lombarde de Salerne, elle ne tarde point à être occupée par les musulmans, qui la gardent jusqu'en 880. Il n'est pas douteux que Tarente, en raison même de son importance, ne soit devenu un des centres principaux de l'administration byzantine. Au commencement du règne de Léon VI, le patrice Georges y réside, et avec lui probablement une assez forte garnison. Mais, à côté des immigrés grecs, la masse de la population reste latine ; c'est un évêque latin qui est élu, puisque le patrice le chasse et veut le remplacer par un prêtre, que le patriarche de Constantinople doit consacrer[5]. Contre cette attitude du patrice,

1. Greg., *Epist.* VI. 21.
2. Ughelli, *Italia Sacra*, t. I, 1039.
3. Mansi, XII, 367.
4. *Chron. Sal.*, 79 ; — Erch., 80.
5. Cf. *supra*, p. 187 ; — Jaffé-Löw., 3436.

le pape Etienne V proteste énergiquement; et comme, vers la même époque, se trouve à Constantinople l'évêque d'une ville voisine, Théodose d'Oria[1], on peut en conclure que la protestation du Saint-Siège a été transmise directement à l'empereur. Nous avons déjà remarqué que le diocèse de Tarente n'est pas mentionné dans les listes officielles des églises de l'empire. S'il y a, plus tard, un évêque grec à Tarente, ce n'est pas avant la seconde moitié du x^e^ siècle.

Quant à la ville de Brindisi, elle fait partie, à cette époque, du diocèse latin d'*Oria*, et on n'y trouve pas trace de la présence d'un évêque grec. A la suite des premières incursions sarrasines, l'évêque de Brindisi a dû se retirer dans l'intérieur des terres, pour fixer sa résidence dans la ville d'Oria, mieux fortifiée et plus facile à défendre. L'évêque Théodose d'Oria, légat du Saint-Siège auprès de Léon VI, est un personnage fort actif, dont le rôle nous est connu par plusieurs textes[2]: dans ce pays si troublé par l'occupation musulmane, il emploie tous ses efforts à la restauration du culte chrétien. C'est lui qui fonde à Oria l'église cathédrale, consacrée à la Vierge : il y fait transporter différentes reliques, venues de Rome ou d'Apulie; d'après un texte du xi^e^ siècle, il aurait obtenu du prince de Bénévent une partie des reliques de saint Leucius, l'un des patrons du diocèse de Brindisi, dont le corps a été transporté à Bénévent, lors de l'invasion sarrasine[3]; c'est lui qui fonde ou restaure, à Oria, le culte d'un saint ermite de Palestine, Barsanophius, dont il semble bien que la légende soit une traduction du grec[4]. Mais un texte plus curieux encore, qui nous révèle l'activité de l'évêque Théodose, c'est un fragment de législation canonique, contenant les décrets d'un synode diocésain, tenu à Oria vers la même époque[5]. On y voit comment l'occupation sarrasine avait favorisé le relâchement de la discipline ecclésiastique. Beaucoup d'églises sont abandonnées; la simonie s'est partout répandue; les charges sont données au plus offrant; les prêtres

1. Jaffé-Löw., 3405.

2. Cf. Ughelli, *Italia Sacra*, IX, 67. *Codex diplomaticus brundusinus* 1^er^ vol. recueil manuscrit conservé aux archives municipales de Brindisi). Le nom de l'évêque Theodosius se trouve dans une inscription citée au *Corpus*, t. IX, n° 233 (p. 21).

3. Ughelli, VII, 892. C'est l'histoire de la *Translatio S. Leucii*, qui se trouve aussi dans *Boll. A. S.*, jan., I, 672.

4. Boll., *Apr.*, II. 23.

5. *Spicilegium Casinense*, p. 377.

ont transformé en domaines privés les biens confiés à leur administration : il faut que l'évêque prenne des mesures sévères pour combattre tous ces abus.

L'Apulie centrale et septentrionale : disparition des anciens évêchés. — Au nord de Brindisi et de Tarente, dans l'Apulie proprement dite, occupée par la colonie musulmane de Bari entre 840 et 870, la conquête byzantine n'a d'autre effet que de favoriser la restauration des anciennes églises latines, toujours unies au siège de Rome. Au reste, dans cette vaste région, les villes épiscopales sont peu nombreuses. Si l'on dresse la liste des diocèses d'Apulie, au commencement du VII^e^ siècle, on est surpris de voir combien la conquête lombarde en a fait disparaître. Avant l'arrivée des Lombards, il y a des évêques, au sud de l'Ofanto, dans les villes de *Canosa*, *Bari*, *Acheruntia*, *Egnatia*, *Venosa*, qui sont toutes d'anciens *oppida* romains ; puis à *Trani* et à *Cupersanum* (Conversano), localités moins importantes; au nord de l'Ofanto, on trouve des évêques à *Siponto*, *Salapia*, *Arpi*, *Æcæ*, *Larino*, *Luceria*, *Herdoniæ*[1]. Il importe de noter, d'ailleurs, que même à cette époque le nombre des diocèses reste inférieur à celui des anciennes *civitates* romaines. Mais après la conquête lombarde, plusieurs de ces villes sont abandonnées ou ruinées. Peu de régions, en Italie, ont autant souffert de l'invasion des Lombards et des guerres incessantes, qui en sont la suite, que cette fertile plaine apulienne, où la cupidité des bandes pillardes de toute origine, Lombards, Grecs ou Slaves, trouvait sans peine de quoi se satisfaire. C'est ainsi que disparaissent, à partir du VII^e^ siècle, les noms de plusieurs villes, mentionnés dans les documents de l'époque antérieure : il n'est plus question ni d'*Egnatia*, ni de *Salapia*, ni d'*Arpi*, ni d'*Herdoniæ*. Les évêchés de Venosa et de Cupersanum, qui apparaissent de nouveau au XI^e^ siècle, sont à ce moment des créations récentes[2].

Quand l'empereur byzantin Constant II essaie, vers 660, de reprendre l'Apulie, l'évêque de *Luceria* va chercher un refuge à Lesina, plus près de la mer : ce n'est là sans doute qu'un

1. Cf. les signatures des conciles de 465, 499, 501 et 502, 536 ; — Hard., II, 799 B, 961-970, 1399. Pour les noms des civitates, cf. *Corpus I. L.*, t. IX, p. 27 et tab. II (d'après les notes d'un cours inédit de M^gr^ Duchesne).

2. Cf. Di Meo, *Annali*, I, 70 ; — et Hirsch, *l. c.*, trad. Schipa, p. 38, n. 4. — *Liber Censuum*, éd. Fabre, fasc. I., p. 30.

changement peu durable, car, en 743, il y a un évêque de Lucera qui, avec d'autres évêques lombards, vient assister à un synode romain[1]. Mais au pied du Gargano, l'église épiscopale de Siponto, qui existe encore en 649, est supprimée, trente ou quarante ans plus tard, par le duc Romuald, qui la réunit à l'église de Bénévent, récemment restaurée ; et depuis cette époque, les évêques de Bénévent continuent d'administrer ensemble les deux églises[2]. D'ailleurs, jusqu'à la fin du VII^e^ siècle, les Lombards du Sud, maîtres de l'Apulie, semblent beaucoup plus voisins du paganisme que du christianisme[3]. Le duc Romuald et la duchesse Theoderada sont les premiers à entreprendre la restauration de quelques églises. Theoderada, qui gouverne le duché lombard, pendant la minorité de son fils Gisulf (689-706), rétablit le siège épiscopal de Canosa, abandonné probablement depuis l'époque de saint Grégoire[4], et bâtit une église en l'honneur de saint Sabinus, — un évêque du VI^e^ siècle, — qui est vénéré comme le protecteur principal de Canosa, et plus tard de Bari. Mais que sont ces deux ou trois églises, restaurées par les ducs lombards, à côté de toutes celles qui ont disparu? Au commencement du IX^e^ siècle, avant l'occupation sarrasine, les seuls diocèses dont on puisse affirmer l'existence en Apulie sont ceux de Lucera et de Canosa ; peut-être aussi y a-t-il un évêque à Trani, s'il faut accepter comme exacte la signature d'un concile de 761[5]. Mais la bourgade de Trani, peu importante à cette époque, se trouvant très voisine de Canosa, cette mention isolée reste suspecte. Il en est de même pour le siège de Bari : car il n'est pas certain que la mention « Sebastianus Bariensis » d'un synode romain de 826[6] se rapporte à Bari de Pouille.

L'église de Canosa-Bari. — Si nous savons qu'au X^e^ siècle l'église de Bari est unie à celle de Canosa[7] nous ignorons à quelle époque précise remonte cette union. L'histoire des évêques de Bari est encombrée d'un fatras de documents apo-

1. *Script. rer. lang.*, p. 590 (*ex Vita et transl. S. Pardi*); — MANSI, XII, 367.
2. HARD., III, 689 ; — *Script. r. l.*, 556 (*Vita Barbati*) ; — UGHELLI, t. VIII, 34 et s.
3. *Vita Barbati, l. c.* ; — et HIRSCH-SCHIPA, p. 37.
4. *Greg. I epist.* (JAFFÉ-LÖW., 1121, 1246, 1247) ; — *Vita S. Sabini* (*Script. r. l.*, 586 ; — et *Acta S.*, febr., II, 323).
5. HARD., III, 2003.
6. MANSI, XIV, 1000.
7. *Codice Barese*, t. I, n^os^ 3, 7.

cryphes ou suspects, au milieu desquels il est fort malaisé de découvrir quelques données précises et sûres. Longtemps les historiens locaux se sont appuyés sur le récit d'un soi-disant prêtre Grégoire, qui aurait écrit, en 892, l'histoire de l'image miraculeuse de la Vierge de Bari : il est démontré que ce récit a été fabriqué au XVIII[e] siècle par le chanoine Calefati[1] ! Les listes publiées par Ughelli dans son *Italia Sacra* d'après des catalogues du XVII[e] siècle ne méritent pas plus de confiance[2]; et, si l'on remonte plus haut encore, jusqu'à l'époque normande, on s'aperçoit que les luttes continuelles entre le clergé de Canosa et celui de Bari ont donné lieu à bien des fraudes. Ainsi, depuis l'époque lombarde jusqu'au milieu du X[e] siècle, l'histoire de l'église de Bari nous est presque entièrement inconnue.

La *Chronique de Salerne* nous apprend qu'au début de l'occupation sarrasine un évêque de Canosa, nommé Pierre, se réfugie à Salerne, et qu'il y reste fort longtemps, puisqu'un peu plus tard les habitants de Salerne le choisissent pour leur évêque[3]. Nous ignorons si, dès cette époque, Bari fait partie du diocèse de Canosa ; mais il est manifeste que, depuis l'occupation sarrasine, entre 840 et 870, il n'y a pas plus d'évêque à Canosa qu'à Bari[4]. Partout les clercs et les moines prennent la fuite, et se dispersent dans les régions, qui ne sont pas encore atteintes par la guerre. Lorsque les deux princes de Bénévent et de Salerne font la paix entre eux et se partagent le pays lombard, en 849, ils s'entendent pour ordonner aux évêques, aux moines, aux clercs, de quelque rang qu'ils soient, de rentrer dans les villes ou les monastères, où ils habitaient avant la guerre[5]. Mais comme l'occupation sarrasine se prolonge, surtout en Apulie, pendant près de vingt ans encore, il est probable que ces prescriptions sont fort mal observées. Les

1. Voir l'*Introd.* du *Codice Barese*, I., p. x et s., et CANTU, *Arch. storico Italiano*, nuova serie, t. XII, p. 3.

2. UGH., t. VII, 589. L'histoire de Bari par Petroni, qui accepte sans discussion les faux de Calefati, est aussi peu véridique.

3. *Chron. Sal.*, c. 97. Ce texte même n'a qu'une autorité fort suspecte. Car, si la liste des évêques de Salerne, donnée par le chroniqueur, est exacte, il s'ensuit que Pierre de Canosa s'est réfugié à Salerne bien *avant* l'arrivée des Sarrasins.

4. Schulz, dans les *Denkmäler der Kunst in Unteritalien*, I. p. 21, fait allusion à une bulle du pape Sergius II qui unit le siège de Canosa à Bari. Je ne sais de quelle source apocryphe il a tiré ce renseignement sans valeur.

5. *Edictus*, p. 196 (n[os] 5, 6 et 7).

conciles, tenus à la fin du IXe siècle, à Oria, à Siponto ou à Bénévent, pour restaurer la discipline ecclésiastique, nous montrent en quel triste état se trouve alors le clergé apulien, et comment beaucoup de prêtres, restés dans le pays, ont fini par adopter les mœurs musulmanes; les clercs vagabonds rentrent dans les villes, et les évêques se plaignent qu'on les reçoive dans les églises, sans savoir d'où ils viennent[1]. Aussitôt que les musulmans sont chassés, la hiérarchie se rétablit dans les principaux centres. C'est sans doute à ce moment que le siège épiscopal de Canosa est transféré à Bari. Mais il importe de le remarquer : sur cette translation, le témoignage le plus précis et le plus ancien que nous possédions, c'est la tradition de l'église de Bari, telle qu'elle existe *à la fin* de la période byzantine. Dans les dernières années du XIe siècle, les habitants de Bari sont persuadés qu'ils possèdent le corps de saint Sabin de Canosa, et l'archidiacre Jean raconte, dans son récit de l'*Inventio S. Sabini*, qu'on a découvert une inscription ainsi conçue : *Angelarius episcopus attulit corpus B. Sabini*[2]. Mais cette inscription n'existe plus et il est impossible d'en apprécier la valeur. Celle qui l'a remplacée, et qu'on peut lire encore aujourd'hui, date de la fin du XIIe siècle[3]. Même sans tenir grand compte de ce texte, il est naturel de supposer que Bari devient, après l'expulsion des Sarrasins et l'arrivée d'un stratège byzantin, le principal siège épiscopal d'Apulie.

Il est probable aussi que les stratèges ont cherché, comme à Tarente, à établir, au centre du thème de Longobardie, un évêque grec relevant du patriarcat de Constantinople. Mais dans l'état actuel des textes, ce n'est là qu'une hypothèse : pas un fait précis ne nous permet d'affirmer que cette tentative ait été couronnée de succès. Quand on voit avec quelle facilité la population de Bari accueille vers 887 le prince de Bénévent, révolté contre Byzance, on peut croire que le clergé local et les habitants sont encore moins disposés qu'à Tarente à subir un évêque étranger.

1. *Spicilegium Casinense*, p. 377 et 386 (Oria et Siponto). — D'autres canons d'un concile tenu probablement à Bénévent vers la même époque ont été récemment découverts par le P. Morin dans un manuscrit de Londres (*Revue bénédictine*, avril 1900).

2. Baronius, *Ann. eccl.*, 1091; — Boll., *Acta S.*, febr., II, 329; — Ughelli, VII, 594.

3. Fantasia, *il duomo di Bari*, p. 21 suiv.

L'église de Siponto et le sanctuaire du Gargano. — Quant à l'Apulie septentrionale, sauf le diocèse de Lucera, elle se rattache tout entière au diocèse de Bénévent. L'histoire de l'église de Siponto, qui perd son indépendance à la fin du VII^e^ siècle, mérite ici une mention spéciale. Elle doit surtout son importance au voisinage du sanctuaire national des Lombards, l'église de Saint-Michel au Mont-Gargano, déjà fréquentée, sans doute, par de nombreux pèlerins. C'est surtout pendant les guerres du VII^e^ siècle, à la suite des victoires remportées sur les troupes de l'empereur Constant II, que le « chef des milices célestes » est vénéré par les Lombards comme le protecteur attitré de leur nation[1]. Le roi Grimoald, qui bat les Grecs près de Siponto, transporte le culte de saint Michel de la « Longobardie » du Sud à celle du Nord, et de Bénévent à Pavie. Si le duc Romuald, une fois la guerre finie, réunit l'église de Siponto à celle de Bénévent, c'est pour établir un lien plus étroit entre sa capitale et la basilique du Gargano. L'union s'est faite sur la demande de l'évêque Barbatus, qui restaure à Bénévent le culte chrétien[2] : mais le Saint-Siège n'a pas été consulté, et c'est beaucoup plus tard qu'on a fabriqué, pour justifier la suppression du diocèse de Siponto, une bulle du pape Vitalien, contemporain de Romuald et de Barbatus[3]. Au temps du prince Sicard de Bénévent, vers 839, on savait fort bien que les droits de l'évêque de Bénévent sur l'église de Siponto dérivaient d'une usurpation, contraire aux règles canoniques et non ratifiée par le Saint-Siège[4].

C'est vers cette époque qu'ont été rédigés la *Vita Barbati*, où l'on rappelle dans quelles circonstances les églises de Siponto et du Gargano ont été confiées à l'évêque de Bénévent, et le récit de l'*Apparitio sancti Michaelis*. Pour ce dernier texte, on a dit que, si les manuscrits sont du IX^e^ siècle, la rédaction est certainement plus ancienne[5]. Il est très possible que ce récit repose sur un texte plus ancien, antérieur au IX^e^ siècle. Mais il y a, dans la rédaction actuelle, des éléments beaucoup plus récents. L'auteur rattache l'apparition de

1. Gothein, *die Culturentwicklung Süditaliens*, p. 67 et suiv. — Cf., dans *Script. r. l.*, *Chron. S. Ben. Casin.*, 2 (p. 469), et Erch. 27.
2. *Vita Barbati* (*Script. r. l.*, 556).
3. Jaffé Löw., † 2098.
4. *Chron. Vult.*, 388.
5. Gothein, *l. c.*, p. 69. Pour l'*Apparitio S. Michaelis*, voir *Script. r. l.*, 549 ; — et Boll., *Acta S.*, sept., VIII, 56.

saint Michel à une victoire remportée par les Lombards sur les « Napolitains encore païens ». Il y a ici un souvenir manifeste des batailles qui se sont livrées, autour de Siponto, dans le courant du VII^e^ siècle[1]. Mais une confusion s'est établie entre les troupes byzantines d'Apulie et les Napolitains, qui sont, au commencement du IX^e^ siècle, les adversaires acharnés des Lombards : n'est-ce pas une preuve que le rédacteur de ce récit est un contemporain des princes de Bénévent, successeurs d'Arichis? Il écrit, sans nul doute, à une époque fort éloignée de ces guerres du VII^e^ siècle, dont le souvenir s'est transmis jusqu'à lui. Il affirme, par exemple, que les Napolitains, encore plongés dans le paganisme, ne se convertissent qu'après leur défaite : erreur naïve et grossière, qui est toute naturelle sous la plume d'un clerc lombard du IX^e^ siècle. On la retrouve, d'ailleurs, au début de la *Chronique de saint Benoît*, écrite au Mont-Cassin vers la même époque[2].

Tant que les deux villes de Bénévent et de Siponto obéissent au même prince, les prétentions de l'évêque de Bénévent ne trouvent aucune résistance à Siponto même : elles ne sont contestées que par les monastères, qui se trouvent en conflit avec l'évêque pour la possession de certaines terres. Lorsque les Byzantins commencent à s'emparer des pays lombards, les habitants de Siponto restent fidèles au prince de Bénévent, qui trouve derrière leurs murailles un sûr asile[3]. Mais bientôt les deux villes appartiennent à deux maîtres différents, et même ennemis. Quand les Grecs, chassés de Bénévent, gardent Siponto, ne vont-ils pas faire effort pour rompre toute relation entre les évêques de Bénévent et le clergé de Siponto? Comme on avait le souvenir très net d'une époque où Siponto était le siège d'un évêché spécial, il était facile de faire revivre dans le clergé local une tradition ancienne. Si au milieu d'une population toute latine les Byzantins ne pouvaient installer un évêque grec, ils pouvaient du moins rétablir l'ancien évêché latin. Un texte, rédigé très probablement vers cette époque, la *Vie de saint Laurent, évêque de Siponto*, nous montre comment un clerc de Siponto a pu être encouragé à revendiquer l'ancienne autonomie de son église[4]. L'auteur

1. Paul Diacre, *Hist. Langob.*, IV, 46 (*Script. r. l.*, 135).
2. *Script. r. l.*, p. 469.
3. Erch., 59. — Cf. *supra*, p. 142.
4. *Script. r. l.*, 543; — et Boll., *Acta S.*, febr., II, 56.

anonyme rappelle les faits qui se trouvent déjà dans l'*Apparitio sancti Michaelis*, dont il s'est certainement servi. Mais il insiste sur le rôle particulier de l'évêque de Siponto, sur les circonstances de son élection ; il fait de ce Laurentius un parent de l'empereur byzantin, et rappelle l'époque lointaine, antérieure à l'arrivée des Lombards, où le pays était disputé entre les Grecs et les Goths ; son récit se rattache manifestement à une époque où il n'est pas permis d'élire un évêque, même latin, sans la permission de l'empereur[1]. Il ne suffit pas de dire que ce texte appartient à la seconde moitié du IX^e^ siècle : on peut le dater sûrement de l'époque où, Siponto étant occupé par les Byzantins (depuis 891), ceux-ci songent à y rétablir un évêque indépendant de Bénévent.

Mais ici encore, rien ne prouve que les tentatives byzantines aient abouti à un résultat durable : on ne connaît pas, au X^e^ siècle, d'évêque de Siponto, et les évêques de Bénévent continuent probablement d'administrer ensemble les deux églises, dont ils n'ont pas cessé de revendiquer la possession. Ils ont fait reconnaître leurs droits par les empereurs francs, par Louis II, en 866, et par Charles le Chauve, en 875[2]. C'est sans doute pour obtenir contre les prétentions rivales, soutenues par Byzance, l'appui du Saint-Siège, qu'ils ont fait fabriquer la bulle fausse du pape Vitalien. Vers le milieu du X^e^ siècle, les papes ne reconnaissent qu'un seul diocèse pour toute la région, qui s'étend de Bénévent au Gargano : non seulement Siponto, mais Larino, Ascoli, Bovino, sont directement soumis à l'évêque de la capitale lombarde[3].

Au reste, depuis que le prince Atenolf de Capoue, maître de Bénévent, se rapproche de Byzance, l'intérêt des Grecs n'est plus le même à rompre le lien de fait qui, depuis deux siècles, unit Siponto et le sanctuaire de saint Michel à l'église de Bénévent. Au contraire, la politique byzantine ménage les princes lombards, pour être plus assurée de leur fidélité : si l'évêque de Bénévent, qui est le plus souvent un proche parent

1. Assemani (*Ital. hist. Script.*, I, 403) a déjà fait cette remarque.

2. Cf. le diplôme de Charles le Chauve, délivré à Rome, le 26 décembre 875, au lendemain du couronnement de l'empereur, à la requête de l'évêque Aion (*Mittheilungen f. Ost. Gesch.*, t. V, p. 397).

3. Bulle de 943 (JAFFÉ-LÖW., 3623 ; — UGH., VIII, 50).

ou un frère du prince, continue à exercer sa juridiction sur toute l'étendue de ce vaste diocèse, ce n'est qu'avec le concours des autorités byzantines, établies sur le littoral : là encore, il a besoin de la protection byzantine, et c'est peut-être pour les stratèges de Bari un moyen de le tenir en tutelle.

CHAPITRE III

L'ITALIE MÉRIDIONALE ET LA POLITIQUE BYZANTINE

AU TEMPS DE ROMAIN LÉCAPÈNE ET DE CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE (919-959)

I

INCURSIONS SARRASINES ET RÉVOLTES DES PRINCES LOMBARDS SOUS LE RÈGNE DE ROMAIN LÉCAPÈNE (919-944)

La politique inaugurée dans l'Italie méridionale par l'empereur Léon VI doit se juger surtout par ses résultats : pour mieux la connaître, il importe de savoir si la puissance byzantine s'est affermie, après cette victoire du Garigliano, qui devait, semble-t-il, porter si haut le prestige du basileus. Si au contraire, de nouveaux périls contribuent à l'affaiblir, il faut en rechercher la cause et montrer dans quelle mesure la cour byzantine et les stratèges de Longobardie ou de Calabre ont réussi à s'en défendre.

Au moment où disparaît la dernière colonie musulmane de Campanie, le danger des incursions sarrasines menace, plus ou moins, les côtes de Calabre. Si une paix assez longue a suivi la révolution fatimite d'Afrique et les troubles intérieurs qui divisent les Arabes de Sicile, à peine les Fatimites ont-ils rétabli, dans l'île pacifiée, leur autorité directe, que les corsaires reprennent leurs entreprises de pillage. C'est en 917 qu'est renversé l'émir indépendant de Palerme. Dès lors le gouvernement du Mehdi africain intervient directement sur les

côtes d'Italie; ce sont des flottes et des armées d'Afrique qui attaquent les villes de Calabre les plus rapprochées de la Sicile. Il ne semble point, du reste, que ces courses de pillage soient des entreprises de conquête : si les corsaires viennent périodiquement rançonner les populations calabraises, ils ne cherchent point à les assujettir. La prise de Reggio, saccagée en 918, reste un fait isolé et sans conséquence[1].

Traités avec les Arabes : les stratèges de Calabre Eustathios et Jean Muzalon. — Les stratèges byzantins s'efforcent d'établir avec ces dangereux voisins une sorte de *modus vivendi :* puisqu'on ne peut échapper au pillage, il faut chercher, du moins, à le maintenir dans certaines limites et transformer la rançon qu'exigent les Arabes en un tribut régulier. Comme il était impossible, dit le chroniqueur Skylitzès[2], de lutter en même temps contre les Sarrasins d'Orient et ceux d'Occident, comme les Bulgares, d'autre part, venaient de rompre la trêve, on résolut de traiter avec les Arabes de Sicile. Le stratège de Calabre, Eustathios, l'un des chambellans de l'empereur, s'engage à payer un tribut de vingt-deux mille pièces d'or. Il est assez difficile de fixer la date de ce traité. Amari pense qu'il a été conclu au temps d'Ibn-Khorob, avant la restauration fatimite[3], c'est-à-dire vers 915 ou 916. Mais ses raisons ne sont pas très solides. Skylitzès laisse entendre que les Bulgares ont déjà recommencé la guerre : en ce cas, le traité est postérieur à 917[4]. D'ailleurs la suite du texte montre qu'il précède immédiatement l'avènement de Romain Lécapène (décembre 919). Il est plus vraisemblable de placer le traité d'Eustathios tout de suite après la prise de Reggio, en 918. On s'explique ainsi que cette attaque soit un fait isolé, et qu'il n'y ait plus de nouvelles tentatives contre la Calabre avant les années 922 ou 923. D'autre part, il n'est pas surprenant que Skylitzès confonde les Sarrasins d'Afrique avec leurs sujets de Sicile.

Le stratège Eustathios est remplacé en Calabre par le patrice Jean, surnommé Muzalon ou Bizalon. Mais celui-ci, pour payer le tribut aux Arabes, aggrave les impôts et par ses

1. *Chron. Cambr.* (*Bibl. ar.-sic.*, I, 280); — AMARI, II, 157-170.
2. SKYL.-CEDR., II, 354.
3. AMARI, II, 153.
4. SKYL.-CEDR., II. 282, MURALT, *Chronogr. byz.*, 493.

exactions provoque une révolte. Il est assassiné, peu de temps après l'avènement de Romain Lécapène, c'est-à-dire vers 920, ou peut-être seulement vers 921-922, d'après le témoignage de la chronique[1] grecque de Sicile récemment publiée. Au dire de Skylitzès, les rebelles de Calabre auraient appelé à leur aide le prince des Lombards, Landolf de Capoue.

Nous pouvons contrôler le texte du chroniqueur par un récit plus digne de foi, puisqu'il a pour auteur un Calabrais qui a vécu, au plus tard, dans la seconde moitié du x[e] siècle : c'est le moine qui a écrit la biographie de saint Elie de Reggio[2]. « Insolent et plein d'orgueil, le patrice Jean Bizalon nourrit contre le basileus de perfides desseins; il est prêt à se révolter et à se tourner vers les païens : le moine Elie lui ayant adressé les plus sévères reproches, le stratège, furieux, le menace de la prison et du dernier supplice. A quelque temps de là, il est égorgé par quelques hommes de sa suite. » Ainsi, d'après ce texte, ce ne sont pas les Calabrais qui se révoltent contre le basileus, c'est le stratège qu'ils accusent de les trahir. Le seul point où les deux textes soient d'accord, c'est que Jean Muzalon se rend odieux par ses exactions. Comme il est assassiné à Reggio ou dans les environs immédiats, il est peu probable que les meurtriers se soient tournés vers le prince de Capoue.

Révolte des Apuliens et du prince de Capoue (921-922). — Rôle du patriarche Nicolas le Mystique. — Il y a, dans la chronique byzantine, une confusion évidente entre le stratège de Calabre, Jean Muzalon, et le stratège de Longobardie, Ursileon, qui, lui aussi, périt à Ascoli, vers la même époque[3], dans une bataille sanglante où les Byzantins ont contre eux les princes lombards, soutenus par les Apuliens rebelles. Maîtres d'Ascoli, les princes lombards Landolf et Atenolf prennent possession de presque toute l'Apulie. Si les Calabrais ne songent qu'à se débarrasser d'un gouverneur détesté, il semble que les Apuliens fassent vraiment acte de révolte contre le basileus. C'est là un fait grave, qui nous montre combien la domination byzantine est fragile en pays *lombard et latin*. Mais pour apprécier exactement le caractère de cette révolte, il faudrait connaître

1. *Chron. Sic.-Sar.*, éd. Cozza-Luzzi, p. 42-72; — Cedr., II, 354.
2. *Vie de saint Elie*, 54.
3. Lup. Protosp., *ann.* 921; — *Catal. com. Cap.*, p. 500.

quelle est au juste l'attitude du prince de Capoue : or nous sommes assez bien renseignés sur ce point par plusieurs lettres, fort curieuses, du patriarche de Constantinople, Nicolas le Mystique.

Ce personnage a joué un rôle politique important au commencement du x^e^ siècle; déposé par l'empereur Léon VI, à cause de son attitude intransigeante dans le conflit du quatrième mariage (la tétragamie), peut-être aussi à cause d'une tentative de haute trahison, il est rétabli sur le siège patriarcal presque tout de suite après la mort de l'empereur. C'est lui qui préside, au début de la minorité de Constantin VII, le conseil de régence, et qui dirige, à ce titre, toute la politique de la cour. Ecarté bientôt des affaires par la jalousie de l'impératrice-régente, Zoé, il reprend, à l'avènement de Romain Lécapène, toute son influence[1].

Sa correspondance nous montre quelle importance on attachait, dans les milieux politiques de Byzance, aux succès de l'empire en Italie. Dans une lettre à un inconnu, le patriarche rappelle avec orgueil le règne glorieux de Basile : parmi les hauts faits de ses généraux, il place au premier rang la prise de Bari, la soumission de la Longobardie, la conquête de Tarente et des autres places enlevées aux Sarrasins[2]. Or, nous avons de lui un groupe de lettres adressées à différents personnages de l'Italie méridionale, très peu de temps après le meurtre du stratège Ursiléon; l'une au prince Landolf qui a le titre « d'anthypatos » ou proconsul, les autres : au protospathaire impérial Gaido qui est, sans doute, un noble Lombard; à l'archevêque d'Otrante, aux archiprêtres, prêtres, aux grands et au peuple de Longobardie[3]. Ces documents nous aident à mieux comprendre la révolte des Apuliens. Les troubles qui éclatent dans la ville d'Ascoli coûtent la vie non seulement au stratège, mais à plusieurs officiers byzantins. Or, au len-

1. *Vita Euthymii*, éd. de Boor, p. 168-176 et s.; — Hergenröther, *Photius*, III, 684.

2. *Patr. gr.*, t. CXI, col. 276 (l. 75).

Il est en relations avec Nicolas Picingli, le stratège de Longobardie, qui contribue, en 915, à la victoire du Garigliano : c'est à son corps défendant que Nicolas est venu gouverner cette lointaine province « autrefois si malheureuse, maintenant si prospère ». Il a fallu les instances personnelles du patriarche pour le décider à accepter cette charge, col. 371 (l. 144).

3. *L. c.*, col. 285, 288, 289 (l. 82 à 85); la dernière de ces lettres est adressée πρὸς τοὺς ἀρχιερεῖς, καὶ ἱερεῖς καὶ ἄρχοντας καὶ τὸ λοιπὸν πλῆθος τοῦ λαοῦ Λογγιβαρδίας.

demain de ces troubles, les nobles apuliens, et le prince Landolf avec eux, s'empressent d'écrire à Constantinople pour protester de leur fidélité à l'empire et donner une excuse à leur révolte. Toute la faute, disent-ils, en revient au stratège, dont le gouvernement inique méritait un châtiment. Les Apuliens demandent au basileus de ne pas poursuivre les coupables et de prendre en considération le ressentiment légitime de la population. Ils s'adressent aussi au patriarche, dont ils savent l'influence; ils laissent entendre que le seul moyen de rétablir la paix et d'assurer en même temps leur soumission à l'empire, c'est de nommer stratège le prince de Capoue, Landolf. En présentant cette requête au gouvernement byzantin, les chefs de la noblesse lombarde d'Apulie sont entièrement d'accord, ils ne s'en cachent pas, avec le prince de Capoue. Puisque Landolf a déjà reçu les titres d' « anthypatos » et de patrice, pourquoi n'obtiendrait-il pas de la cour byzantine une dignité nouvelle? Ainsi le prince lombard n'entend point se soustraire à l'autorité byzantine, mais s'en servir, au contraire, pour reconstituer, sous le protectorat lointain du basileus, l'ancienne principauté lombarde.

Il est naturel qu'à Byzance une requête aussi audacieuse n'ait pas reçu un accueil favorable. Aux premières nouvelles des troubles d'Apulie, on avait interprété les événements dans un tout autre sens : aux yeux de la cour, c'était le prince de Capoue qui était le grand coupable; on l'accusait de trahir l'empire, d'oublier ses serments et les bienfaits dont l'avaient comblé les empereurs; on l'accusait aussi d'avoir occupé indûment plusieurs villes ou forteresses, qui ne lui appartenaient pas[1]. Comment ce rebelle et cet usurpateur pouvait-il être sincère dans ses protestations de fidélité? Cependant le patriarche promet d'intercéder en sa faveur : à la requête des Apuliens, appuyée, il faut le remarquer, par l'archevêque grec d'Otrante[2], il se garde d'opposer une fin de non-recevoir. Selon lui, cette proposition mérite un sérieux examen. Mais, pour que le basileus puisse faire droit aux demandes de Landolf et des Apuliens, il faut qu'ils se soumettent d'abord à certaines conditions : le prince lombard, tout en renouvelant d'une manière plus explicite ses anciens serments, doit donner un gage de sa

1. *P. G.*, t. CXI, col. 285 (l. 82 à Landolf).
2. *L. c.*, col. 288 (l. 83).

fidélité : qu'il abandonne les places occupées par ses troupes, qu'il envoie des otages à Byzance, et notamment son second fils, auquel sera conférée une dignité impériale; alors peut-être pourra-t-il mériter la bienveillance du basileus et être nommé stratège[1].

Les Apuliens acceptaient volontiers les bénéfices de l'administration byzantine, à condition que le personnel des fonctionnaires fût choisi avec soin dans l'aristocratie locale. Mais, si à Byzance on montrait beaucoup d'empressement à faire entrer les chefs lombards dans les cadres secondaires de la hiérarchie, il ne pouvait en être ainsi des plus hautes charges. L'autorité suprême ne pouvait être livrée, sans contrôle, à un Lombard, encore moins au prince de Capoue; et plus le stratège était puissant, plus il importait qu'il fût étranger au pays. On comprend, malgré les belles paroles du patriarche, que l'accord n'ait pu se faire entre la cour byzantine et Landolf. A partir de 925, ce dernier ne porte plus dans les chartes les titres de patrice et d'anthypatos, ce qui semble indiquer qu'en fait les relations sont rompues entre la cour byzantine et le prince de Capoue. Nous savons, d'autre part, que l'Apulie a été évacuée par Landolf, puisqu'il l'envahit de nouveau quelques années plus tard. Mais faut-il attribuer cette retraite à l'intervention du patrice Cosmas de Thessalonique, dont parle Skylitzès? Il semble que le chroniqueur byzantin ait confondu les deux révoltes de 921 et de 929[2].

Incursions des Hongrois, des Sarrasins et des Slaves (922-929). — Au reste, une nouvelle invasion, venue du nord, menace les Lombards de Bénévent et de Capoue, tandis que les incursions sarrasines viennent affaiblir la puissance byzantine au sud de l'Apulie. En 922, les premières bandes hongroises apparaissent en Campanie[3]. Vers la même époque, les musulmans recommencent leurs attaques sur la côte de Calabre et occupent la petite ville de Sainte-Agathe, près de Reggio[4]. Mais le péril est aggravé par l'intervention d'autres corsaires : les Africains trouvent des auxiliaires redoutables chez les Slaves de l'Adria-

1. *L. c.*, col. 285.
2. Gatt. I. 105; *access.* 45, 47. — Lup., *ad a.* 929; — Cedr., II, 353.
3. *Catal. comitum Cap.* (*Script. r. l.*, p. 499).
4. Al-Bayan (*Bibl. a. s.*, II, 27); — *Chron. Camb.* (*Bibl. a. s.*, I, 281); — *Cron. Sic. Sar.*, p. 43, 75.

tique, dont plusieurs se mettent au service du Mehdi. Depuis le temps où la flotte de Nicétas combattait à la fois les Sarrasins de Bari et les pirates païens de la Narenta, beaucoup de Slaves étaient devenus, de gré ou de force, les mercenaires et les serviteurs des émirs arabes[1]. En outre, il restait toujours, dans les îles de l'archipel illyrien, des chefs de pirates indépendants, qui faisaient la course pour le compte des Arabes de Sicile ou d'Afrique. C'est ainsi que les habitants de l'Apulie, qui depuis la conquête de Bari et de Tarente jouissaient d'une tranquillité presque complète, subissent de nouveau, à partir de 924-925, d'incessantes attaques. En 925, une armée venue d'Afrique, et commandée par le premier ministre du mehdi, débarque près de Tarente et s'avance jusqu'à Oria : dans cette grande ville, riche, populeuse, où réside une importante colonie juive, le stratège de Calabre est venu s'enfermer[2]. Il est fait prisonnier avec une partie de la garnison, la ville est pillée et les Arabes sont émerveillés de tout ce qu'ils trouvent, étoffes de luxe et draps précieux. Cependant le stratège obtient sa liberté moyennant une forte rançon ; des otages sont livrés à l'ennemi et une trêve est conclue, qui assure la paix pour quelques mois à toute la Calabre[3].

Il semble qu'à ce moment le roi des Bulgares, Syméon, en guerre avec Romain Lécapène, ait recherché contre les Byzantins l'alliance des Arabes. Des ambassadeurs bulgares et africains furent arrêtés, au retour d'Afrique, par les vaisseaux byzantins qui croisaient au large des côtes de Calabre ; on les emmena prisonniers à Constantinople. Romain Lécapène garda les Bulgares, mais renvoya les Arabes, en renouvelant au mehdi la promesse d'un tribut régulier, qui devait lui être payé par le stratège de Calabre. Le mehdi consentit à ratifier la trêve d'Oria. D'après la chronique de Skylitzès, le souverain d'Afrique aurait fait remise aux Byzantins de la moitié du tribut, qu'ils payaient depuis Eustathios. Mais nous ignorons à quelle

1. Amari, II, 169, 218. Un des quartiers les plus populeux de Palerme prend le nom de « Schiavonia ».

2. Le savant juif Sciabtai Domnolo, médecin et astronome, raconte, dans la préface d'un de ses livres, qu'il fut fait prisonnier par les musulmans, lors du siège d'Oria, sa ville natale ; il fut racheté à Tarente, quelques mois plus tard (Amari, *l. c.*, p. 171, n. 7. — Cf. *Il commento di Sabbatai Domnolo sul libro della creazione*, éd. David Castelli, Florence, 1880, p. 6).

3. Lup. Prot. *ad a.* 924 ; — *Chron. Camb.* (*Bibl. ar.-sic.*, I, 283). — Al-Bayan (*Id.*, II, 27) — Amari, *l. c.*, II, 172.

date se place cet accord[1]. En tout cas, le traité de 925 fut bientôt rompu. L'émir de Sicile et le chef slave Saian, conduisant une flotte de plus de 50 vaisseaux, viennent en 926 assiéger Tarente. La ville est prise, une partie de la garnison massacrée, le reste transporté en Afrique. Puis la flotte sicilienne, contournant l'extrémité de la péninsule, attaque Otrante; mais une épidémie qui éclate soudain parmi les Arabes les oblige à battre en retraite[2].

En même temps, un chef slave d'Illyrie, Michel, était venu surprendre et piller Siponto (926)[3]. Le corsaire Saian, l'un des vainqueurs de Tarente, ravage les côtes de la mer Tyrrhénienne, impose de lourdes contributions aux villes de Salerne et de Naples, puis, dans une nouvelle expédition, il dirige sa flotte vers l'Adriatique, et, dépassant le promontoire du Gargano, se jette sur Termoli, après avoir dispersé quelques vaisseaux byzantins[4]. Quant aux villes de Calabre, elles échappaient à ce pillage systématique par le paiement régulier du tribut. Contre ces désastres successifs, on ne voit pas que les Byzantins prennent de sérieuses mesures de défense, et ce seul fait nous montre l'affaiblissement de leur puissance maritime. Mais, s'ils ne sont plus en état de faire la police de la mer Ionienne ou de l'Adriatique, le péril sarrasin reste cependant moins grave qu'au début du règne de Basile I[er]. L'attaque même de Tarente ne semble point se rattacher à un plan d'ensemble des Arabes pour reprendre l'Italie méridionale. Au reste, l'état de la Sicile à cette époque nous montre que le mehdi, loin de suivre une politique de conquête et d'annexion violente, laisse des relations pacifiques s'établir entre les musulmans et les chrétiens de l'île : plusieurs bourgades de la côte orientale, où la majorité de la population est chrétienne, semblent avoir gardé ou repris une certaine indépendance[5]. Après la mort du mehdi (934), les villes de Calabre cessent de payer régulièrement le tribut habituel, et bientôt la révolte des habitants de Girgenti, qui entraînent à leur suite une grande partie des Arabes de l'île (937-941), détourne de l'Italie, pendant plusieurs années, les forces musulmanes.

1. Cedr., II, 356; — Amari, II, 173.
2. Ibn-al-Atir. (*Bibl. a.-s.*, I, 412); — *Chron. sic. sar.*, p. 43, 75.
3. *Ann. Bar. ad a.* 928; — Lup., *ad a.* 926.
4. Al-Bayan, II. 28; — *Chron. Camb.* (*l. c.*, I, 285).
5. Amari, II, 182, 184, 185 et suiv.

Révolte des princes de Capoue et de Salerne (929-934). — Ce sont les princes lombards, plutôt que les Arabes, qui profitent des désastres subis par les Byzantins entre 925 et 929 : ils y trouvent un prétexte pour s'affranchir d'une tutelle devenue inutile. En 926, le prince Landolf de Capoue, allié cette fois à son neveu Guaimar, prince de Salerne, envahit l'Apulie[1]. Jusqu'en 926, il semble que le prince de Salerne, patrice impérial, soit resté le vassal fidèle de l'empire : on ne le voit point intervenir dans la querelle entre Landolf et le stratège de Bari[2]. Mais il est curieux d'observer qu'à partir de 926, c'est-à-dire au moment où les Sarrasins apparaissent de nouveau à Oria, à Tarente, à Salerne, à Naples, les chartes de Salerne, comme d'ailleurs celles de Capoue[3], ne font plus aucune mention des dignités byzantines, auparavant portées par les princes. Soit que le basileus les abandonne, plus ou moins volontairement, aux incursions arabes, peut-être afin de mieux préserver la Calabre, soit que, tout simplement, la protection byzantine, faute de troupes et de flottes, devienne purement illusoire, les princes lombards ne tiennent plus aucun compte des liens très vagues qui les unissent à l'empire. Ouvertement rebelles, ils s'attaquent au stratège de Bari, dans l'espoir de reprendre aux Byzantins une partie de l'Apulie. Le margrave de Spolète, Teobald, vient au secours de Landolf, d'abord battu par l'armée du stratège. Mais les troupes réunies de Spolète et de Bénévent reprennent bientôt leur revanche, et la rébellion se prolonge jusqu'en 934[4].

La Lucanie et le nord de la Calabre sont envahis à leur tour par le prince de Salerne. Dans cette suite de combats obscurs, auxquels font allusion les chroniques, la seule mention précise que la tradition ait gardée est celle d'une bataille, livrée à Basentello, entre Acerenza et Venosa, contre le stratège Anastase[5]. Pendant sept années entières, au dire de Liutprand, la haute Apulie reste occupée par Landolf. Ce texte est con-

1. Lup. Protosp. *ad a.* 929. — Guaimar avait épousé Gaitelgrima, fille d'Atenolf II (*Chron. Sal.*, 159).

2. Cf. les chartes du *Cod. Cav.*, I, nos 133 à 143 (Guaimar, prince et patrice, fils de Guaimar, prince et patrice). Le stratège de Bari est parrain d'un fils de Guaimar (*Chron. Sal.*, 158).

3. *Cod. Cav.*, n° 144 ; — Gattola, I, 105, *access.*, p. 45. — Cf. di Meo, *Annali*, V, 205.

4. Liudpr., *Antapod.*, IV, 8; *Leg.* 7.

5. *Chron. Sal.*, 158.

firmé par un passage du livre des Cérémonies, où sont énumérées les troupes que Romain Lécapène envoie en Longobardie deux ans de suite.

Expéditions byzantines en 934-935. — Alliance avec le roi Hugues. — En 934, c'est le patrice Cosmas qui part pour l'Italie avec une petite escadre de onze vaisseaux ou *chelandia*, auxquels se joignent sept grandes barques de Russes, montées par 415 rameurs. Les troupes choisies pour cette expédition d'Italie sont surtout des troupes de cavalerie, formées des éléments les plus divers : 200 chefs Thracésiens et Macédoniens; des soldats de la garde impériale, pris dans les corps d'élite, la « grande hétairie » et les « basilikoi »; enfin, des fédérés : Turcs, Arméniens, Chazares. Cela fait un ensemble de 1.450 cavaliers[1]. Sans doute faut-il y joindre un certain nombre de serviteurs ou d'hommes d'armes, attachés à la personne des chefs. Nous sommes loin, en tout cas, des grandes armées du temps de Basile et de Léon VI; et celle-ci semble plutôt une escorte imposante, destinée à rehausser, par l'éclat de ses armes et la variété de ses costumes, le prestige du patrice Cosmas, qui vient trouver les Lombards en négociateur plutôt qu'en combattant. Cosmas est évidemment le même personnage que Skylitzès appelle « patrice de Thessalonique[2] ». Il était déjà connu du prince Landolf, et c'est pour cette raison que le basileus l'envoyait en Italie. En effet, dit Skylitzès, Cosmas a une entrevue avec le prince de Capoue; il l'invite à quitter les terres de l'empire et à rentrer en grâce auprès du basileus, en se faisant son ami et son allié. Il lui représente à quels dangers il s'expose, lui et son peuple, par cette révolte obstinée. Mais le chroniqueur byzantin se trompe en plaçant l'intervention de Cosmas et la soumission des Lombards tout de suite après leur première révolte, en 921. Il rapproche arbitrairement des faits très éloignés les uns des autres, et il montre une singulière ignorance, en attribuant à la seule influence de Cosmas la fin de la guerre. C'est encore le passage du livre des Cérémonies qui nous donne ici le commentaire précis des allusions de Liutprand.

Un an après le patrice Cosmas, un nouveau fonctionnaire

1. Const. Porph., *de Cerim.*, II, 44, p. 660.
2. Cedr., II, 353.

byzantin fut envoyé en Italie, avec une autre escadre de onze vaisseaux, détachés de la flotte impériale : mais la mission principale, confiée au protospathaire Epiphanios[1], c'était de remettre au roi d'Italie, Hugues, de riches présents, pour prix de son alliance contre les princes lombards : Landolf et Atenolf, de Capoue et Bénévent, Guaimar et Guaifer de Salerne. Il s'agit ici d'Hugues de Provence, petit-fils par sa mère du carolingien Lothaire II, et couronné roi à Pavie dès 926. Les présents apportés de Byzance, étoffes précieuses, manteaux de luxe, boîtes de parfums, sacs d'encens, étaient destinés non seulement au roi Hugues, mais à ses comtes et à ses évêques : il y a une mention spéciale pour le margrave de Spolète, qui occupe le territoire limitrophe du thème de Longobardie. Quelques années plus tôt, ce personnage est l'allié des princes lombards[2] : c'est une raison pour que la diplomatie byzantine cherche à le corrompre, d'accord avec le roi Hugues, qui tient d'autant plus à revendiquer ses droits de suzerain sur le duché de Spolète que, vers la même époque, les portes de Rome lui restent fermées. Il a donc fallu une alliance offensive entre l'empire byzantin et le roi d'Italie pour mettre fin à la révolte des Lombards[3]. Cependant la paix qui se rétablit alors est bien précaire, puisque, vers 936, le prince Atenolf de Bénévent vient attaquer Siponto, et qu'en 940 un combat s'engage à Matera, entre le stratège byzantin et les Lombards[4].

On a vu que la guerre s'était propagée jusque dans le nord de la Calabre, c'est-à-dire dans le bassin du Crati, par l'intervention du prince de Salerne. Une inscription de Tarente mentionne la soumission des rebelles de Calabre et la construction d'une nouvelle citadelle[5] : l'événement se place, sans nul doute, après l'attaque des Sarrasins en 927. Mais, dans l'inscription elle-même, il est fait allusion au secours qu'auraient prêté les Sarrasins. Comme nous savons qu'entre 930 et 935 les Byzantins sont en paix avec les Sarrasins de Sicile, et que, selon la remarque déjà faite, les entreprises des corsaires

1. *De Cerim.*, II, 44, p. 661.
2. Cf. *supra*, p. 209; — Liudpr., *Antap.*, IV, 8.
3. Liudpr., *Leg.* 7.
4. *Ann. Benev. ad a.* 936; — Lup. Protosp. *ad a.* 940.
5. Reiske, *comm. de Cerim.*, II, 783; — *Corpus inscr. gr.*, n° 8709. — Cf. di Meo, *l. c.*, V, 318. — Il met en doute l'authenticité de l'inscription, mais la date qu'il suppose (950) est très contestable.

sur le littoral apulien n'ont pas eu de suite, on peut en conclure qu'il y a eu, contre les Lombards révoltés du bassin du Crati et de la Lucanie méridionale, un véritable accord entre le stratège byzantin et les chefs musulmans. Les Byzantins qui n'ont pu empêcher, entre 925 et 927, le pillage d'Oria et de Tarente, profitent, quelques années plus tard, des troubles de Sicile et contribuent même à entretenir chez les musulmans la guerre civile : ne les voit-on pas, entre 937 et 939, envoyer des navires chargés de blé aux Arabes rebelles[1] ?

II

LES ARMÉES BYZANTINES EN CALABRE ET EN CAMPANIE, SOUS LE GOUVERNEMENT PERSONNEL DE CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE (944-959).

Lorsque l'empereur Constantin Porphyrogénète, après la chute de Romain Lécapène et de sa famille, inaugure son gouvernement personnel, l'empire est en paix avec les Sarrasins de Sicile et d'Afrique, toujours affaiblis par leurs querelles et par les luttes qu'ils soutiennent contre les corsaires indépendants de la Cyrénaïque. Plusieurs rebelles de Sicile sont venus chercher un refuge sur les terres de l'empire. Comme la guerre civile se prolonge plusieurs années, une affreuse disette frappe l'île : c'est alors qu'un stratège de Calabre réalise d'énormes bénéfices, en livrant aux Arabes du blé et des vivres, que les Calabrais lui ont fourni à très bas prix[2]. Si les campagnes de Sicile restent incultes et ne peuvent plus nourrir les habitants, il y a dans les villes d'énormes réserves d'or et d'argent : aussi les Arabes paient-ils les marchandises qui leur sont envoyées par le stratège aussi cher qu'il le veut. Mais le basileus fait faire une sévère enquête sur l'administration des stratèges[3], surtout dans les thèmes d'Occident, dont les gouverneurs, n'ayant pas de traitement fixe, abusent beaucoup plus facilement d'une autorité sans contrôle, pour écraser d'impôts leurs sujets. Le stratège de Calabre, accusé

1. Amari, II, 192.
2. Cedr., II, 357.
3. Théoph. Cont., p. 436.

d'avoir réalisé des gains illicites et scandaleux, est dépouillé non seulement de sa charge, mais de tous ses biens. Après son départ, les Arabes restent à la merci des Grecs de Calabre. L'émir d'Afrique n'ose pas réclamer des fugitifs musulmans, faits prisonniers par les Grecs et emmenés à Constantinople : quant au tribut annuel, payé par les villes de Calabre avant la mort du dernier mehdi, il n'en est plus question[1].

Mais, en 947, la paix est rétablie entre les partis musulmans en Sicile. Le nouveau mehdi africain, Al-Mansûr, nomme comme émir de l'île El-Hâsan[2], qui fait reconnaître partout l'autorité des Fatimites, et qui bientôt réclame au stratège de Calabre le paiement de l'ancien tribut : les Calabrais, menacés par une nouvelle apparition des corsaires siciliens, font appel au basileus, et celui-ci, résolu à ne pas subir les exigences des Arabes, prépare une expédition contre la Sicile[3].

Guerre contre les Sarrasins en Calabre (950-952). — Tandis que la flotte est commandée par Macrojohannès, les troupes assez nombreuses, qu'elle transporte sur les rives italiennes, sont placées sous les ordres du patrice Malakenos, qui doit joindre ses forces à celles du stratège de Calabre, Paschalios. De son côté, El-Hâsan avait réclamé des renforts à son suzerain, l'émir d'Afrique : celui-ci lui envoya une petite armée de 7.000 cavaliers et 3.500 fantassins, commandés par un chef slave, El-Faragh[4]. Avec ses troupes de Sicile et les auxiliaires d'Afrique, El Hâsan vint assiéger Reggio et entra presque aussitôt dans la ville, désertée par ses habitants; puis s'avançant au nord-est, il attaqua la ville de Gerace, qui, par sa forte position sur une colline assez éloignée de la mer, était capable d'une résistance plus sérieuse. Déjà les assiégés commençaient à souffrir de la soif, quand El-Hâsan, apprenant la prochaine arrivée de l'armée byzantine, — celle de Malakenos et de Paschalios, — s'empressa de conclure une trêve avec les chefs de la ville, moyennant la promesse d'un tribut. Remontant vers le nord, il rencontra bientôt l'avant-garde des Grecs, qui, trop peu nombreuse pour arrêter les envahisseurs,

1. Cedr., II, 358.
2. Amari, II, 207.
3. Cedr., II, 358.
4. *Chron. Cambr.* (*Bibl. a. s.*, I, 289); — Ibn-Haldun (*Id.*, II. 195).

battit en retraite. Nous ignorons où se trouvait alors le gros de l'armée byzantine : peut-être le patrice Malakenos n'avait-il pas encore débarqué à Otrante. En tout cas, les Arabes arrivèrent, presque sans combat, jusque sur les bords du Crati, franchirent le fleuve et assiègèrent Cassano; les habitants, comme ceux de Gerace, n'obtinrent la paix qu'à condition de payer tribut, après quoi les troupes d'El-Hâsan rentrèrent à Messine[1].

Au printemps de 952, sur des ordres nouveaux venus d'Afrique, l'émir sicilien repasse en Calabre. Il rencontre le patrice Malakenos et le stratège de Calabre, tout près de Gerace, et remporte sur eux une grande victoire : le patrice est tué, et le stratège Paschalios s'enfuit à grand'peine[2]. El-Hâsan recommence alors le siège de Gerace. Mais il reçoit, sur ces entrefaites, un fonctionnaire du palais impérial, Jean Pilatos, *a secretis*, envoyé par le basileus pour traiter de de la paix[3]. Un accord est conclu, qui est plutôt une trêve qu'une paix régulière. Les Byzantins sont obligés de consentir à la construction d'une mosquée dans la ville de Reggio ; ils s'engagent à la respecter et lui reconnaissent le droit d'asile pour les habitants ou réfugiés musulmans de Reggio. Peu de temps après, on voit les corsaires siciliens renouveler leurs incursions sur les côtes de Calabre, et, dans plusieurs bourgades, les populations chrétiennes épouvantées prennent la fuite vers le nord[4].

Les troubles d'Apulie. — Pendant ce temps, le thème de Longobardie est envahi par les Hongrois. Déjà, vers 938, ils avaient ravagé la plaine de Liburie, obligé le monastère du Mont-Cassin à leur payer tribut, jeté l'épouvante dans toute la région qui s'étend des bords du Liris jusqu'à Salerne[5]. Moins de dix ans plus tard, leurs bandes apparaissent en Apulie et s'avancent jusqu'à Otrante[6]. Les désastres et la misère, qui sont la suite de cette nouvelle invasion, contribuent sans doute à rallumer la guerre civile, en faisant renaître les vieilles querelles entre

1. *Chron. Cambr.*, *l. c.* (I, 289) ; — Ibn-Haldun (II, 195 ; — Ibn-al-Atir (I, 415, 421).
2. Lup. Protosp. *ad a.* 951 ; — Ibn-al-Atir, *l. c.* ; — Cedr., II, 358.
3. Cedr., *l. c.*
4. Ibn-al-Atir, *l. c.* ; — Amari, II, 248. — Cf., pour les ravages des Sarrasins en Calabre, *Vie de saint Nil*, 29, 30.
5. Leo Ost., I, 55.
6. *Ann Benev.*, 947.

les officiers byzantins et une partie de la population lombarde. Mais les sèches mentions des chroniques locales ne peuvent suffire à nous expliquer la véritable cause de ces troubles. Pourquoi y a-t-il une émeute sanglante à Bari, en 946? Quel est le personnage, désigné sous le nom de « Platopodi », qui assiège Conversano en 947[1]? Cependant, quand on voit les Byzantins assiéger en 950 la ville d'Ascoli, située dans cette zone intermédiaire, que se disputaient sans cesse les Lombards de Bénévent et le stratège de Bari, on devine qu'ils ont à réprimer une révolte assez grave. Les défaites subies en Calabre, la retraite des troupes byzantines, après la bataille de Gerace, ne sont pas faites pour relever le prestige militaire de l'empire. Il est très probable que les princes lombards ont profité du désarroi où se trouvaient alors les Grecs, pour recommencer leurs entreprises aux confins de l'Apulie ou de la Lucanie.

Sur cette nouvelle révolte, nous ne sommes renseignés que par un passage très vague du continuateur de Théophane : « Les provinces de l'Occident voulurent secouer le joug de l'empire : les habitants de la Longobardie et de la Calabre eurent cette audace, à cause de l'éloignement où ils se trouvaient; ils en vinrent même à conclure la paix avec les Sarrasins et à s'emparer, par la force, des villes, des forteresses, des bourgades voisines. Les Napolitains, eux aussi, se révoltèrent[2]. » Il semble bien que le chroniqueur rassemble ici en une seule phrase des faits qui s'étendent sur une durée de plusieurs années. Sans doute fait-il allusion aux troubles de Bari, Ascoli, Conversano, entre 946 et 950, troubles qui ont dû se renouveler dans les années suivantes, puisque l'expédition destinée à y mettre un terme n'est pas antérieure à 955[3]. Quant aux relations pacifiques avec les Sarrasins, elles n'étaient pas, à cette date, en contradiction avec la politique de la cour byzantine, puisque c'est un ambassadeur du basileus qui, après la défaite de 952, vint négocier avec l'émir de Sicile. Mais il est possible que les Byzantins n'aient voulu conclure qu'une simple trêve, pour avoir le temps de reconstituer leurs forces. Peut-être, au contraire, les rebelles de Longobardie et de Calabre ont-ils cherché à faire durer la paix, contre la volonté

1. Lup. Protosp. *ad ann.* 946, 947, 950.
2. Théoph. Cont., p. 453.
3. Lup. Protosp., 956; — *Chron. Cambr.* (*Bibl. a.-s.*, I, 290); — Théoph. Cont., VI, 30, p. 453.

du basileus, en refusant de s'associer à une nouvelle campagne.

Expédition du patrice Marianos Argyros. — Il est facile de concilier les deux versions différentes du continuateur de Théophane et de Skylitzès. D'après le premier, l'expédition, envoyée en 955 ou 956, dans l'Italie méridionale, sous les ordres du patrice Marianos Argyros, avait pour but principal la soumission des Napolitains et des Lombards rebelles ; d'après le second, elle était dirigée contre les Sarrasins de Sicile[1].

Nous savons d'autre part que, vers la même époque, les Sarrasins vinrent attaquer la ville de Naples et cherchèrent, après un combat de plusieurs heures, à en forcer les portes. Mais le bruit s'étant répandu qu'une flotte nombreuse, envoyée par le basileus, était sur le point d'arriver, et que le terrible feu grégeois menaçait leurs vaisseaux, ils traitèrent avec les Napolitains et promirent de s'éloigner, à condition que la ville leur paierait une forte contribution. Les Napolitains s'empressèrent de leur offrir tous les vases précieux d'or et d'argent, qui se trouvaient dans le palais épiscopal[2]. Leur attitude même semble indiquer qu'ils redoutaient l'arrivée des Grecs autant que l'occupation sarrasine. On sait d'ailleurs que, vers le milieu du x^e^ siècle, le duc de Naples fait alliance avec les Lombards de Capoue et de Bénévent contre Salerne et Amalfi[3], et si le duc Jean de Naples se trouve près de Siponto, vers 949, il semble bien que ce soit pour combattre, d'accord avec les Lombards, les troupes byzantines[4]. Il s'agit donc, pour les Grecs, de rétablir la suprématie byzantine en Campanie : en rapprochant tous ces faits, nous sommes amenés à conclure que l'expédition envoyée vers Naples, qui provoque le brusque départ des Sarrasins, est bien celle du patrice Marianos Argyros. Le chef byzantin se propose de rappeler aux Napolitains comme aux Lombards leurs obligations de vassaux de l'empire et, en même temps, de tenter un grand effort du côté de la Calabre, pour venger la défaite du patrice Malakenos et forcer les Arabes de Sicile à ne plus inquiéter les côtes italiennes.

1. Amari, II, 251 ; — Skyl.-Cedr., II, 358. — Le nom de Romain Argyre, donné par Skyl., est évidemment une erreur.
2. *Ex miraculis S. Agrippini* (*Scr. r. l.*, p. 464).
3. *Chron. Sal.*, 161.
4. *Ann. Benev.*, ad a. 949.

L'importance de l'entreprise nous ramène aux temps de Basile Ier et de Léon VI. Le Porphyrogénète semble rompre, décidément, avec la politique de Romain Lécapène, qui n'envoyait aux officiers byzantins d'Italie que de faibles secours, et qui, d'ailleurs, avait réussi à vivre en paix avec les Sarrasins d'Occident, pendant presque tout son règne. Tandis qu'une flotte nombreuse, sous les ordres de Crambéas et de Moroléon, se dirige vers la mer Tyrrhénienne, le patrice Marianos Argyros, qui commande l'armée de terre, emmène avec lui les troupes des thèmes de Thrace et de Macédoine[1]; en outre, il est investi de l'autorité suprême sur toute l'Italie byzantine, car il porte le double titre de stratège de Calabre et de Longobardie.

C'est vers 956 que Marianos Argyros se trouve en Campanie, puisqu'à cette date l'abbé du Mont-Cassin, Aligern, obtient de lui pour son monastère un diplôme de protection[2], et que, d'autre part, le prince de Salerne, Gisulf, reprend par exception, dans cette même année, le titre byzantin de patrice, autrefois porté par son père et son aïeul. Si le stratège a soumis les Napolitains par la force, il a sans doute exigé des princes lombards le renouvellement des anciens serments de fidélité à l'empire. Mais on ne voit pas qu'il ait rien tenté contre leur indépendance. Le texte du continuateur de Théophane dit que les rebelles de Calabre et de Longobardie ont fait leur soumission et reconnu la suprématie du basileus : il est bien probable que les Longobards, dont il est question, considérés comme sujets de l'empire, sont surtout les habitants des villes apuliennes.

Cependant Marianos Argyros, après avoir rétabli l'autorité du basileus dans les thèmes italiens, devait conduire ses troupes contre les Sarrasins de Sicile. Une nouvelle armée africaine, commandée par Ammâr, frère de l'émir Hâsan, vint hiverner à Palerme, vers la fin de 956, pour reprendre, au printemps suivant, l'attaque des côtes de Calabre. Mais un chef byzantin, simple commandant de navire ou *protocarebos*, du nom de Basile, ayant débarqué à Reggio, détruit la mosquée musulmane : puis, prenant audacieusement l'offensive le long des côtes de Sicile, il s'empare de Termini. En 958, Hâsan et Ammar, ayant uni leurs forces, se dirigèrent de nou-

1. Théoph. Cont., p. 453.
2. Trinchera, *Syllabus* n° 6.

veau vers la Calabre : une tempête dispersa leurs vaisseaux. On ignore comment se termine la guerre : d'après Skylitzès, les Sarrasins, pris d'une panique soudaine, seraient retournés en Sicile ; d'après une chronique arabe, la seule qui parle de ces événements, c'est le patrice byzantin qui aurait été mis en fuite[1]. Quoi qu'il en soit, une nouvelle paix fut signée entre Arabes et Byzantins, et elle dura jusqu'à l'avènement de Nicéphore (958-963).

III

RAPPORTS DE LA COUR BYZANTINE AVEC ROME ET LES PRINCES ITALIENS

Les troubles d'Apulie, les révoltes des princes Lombards, d'abord en 921, puis entre 928 et 935, nous ont montré que le basileus Romain Lécapène, renonçant aux grandes expéditions, cherche surtout à triompher des rebelles par la diplomatie et par la corruption. Ses rapports avec le roi Hugues nous font voir comment la cour byzantine étend peu à peu dans toute la péniusule le cercle de son influence : la seule manière de tenir en respect les turbulents vassaux de Capoue ou de Salerne, c'est de faire en sorte qu'ils ne trouvent aucun appui chez leurs voisins italiens du Nord. Placés aux confins de l'empire, ils resteront nécessairement indociles, tant qu'ils auront l'espoir de trouver des complices en Italie même, parmi les seigneurs indépendants du basileus. Pour compenser leur faiblesse dans les principautés lombardes, les Byzantins cherchent à se créer des alliances durables au-delà de ces principautés. Ainsi s'explique la politique italienne, suivie au cours du x^e^ siècle par Romain Lécapène et Constantin Porphyrogénète ; cette politique est d'ailleurs un héritage de l'empereur Léon VI, qui attachait tant d'importance aux relations avec les Francs d'Italie, c'est-à-dire surtout les seigneurs de Spolète[2].

État politique de l'Italie centrale et de l'Italie du Nord. — L'état de l'Italie centrale et de l'Italie du Nord depuis la chute

1. Cedr., II, 368 ; — *Chron. Camb.* (*Bibl. a. s.*, I, 290).
2. Cf. *supra*, p. 180.

des Carolingiens favorise singulièrement les projets de la politique byzantine. Tandis qu'un ordre politique nouveau s'établit dans l'Italie méridionale, l'anarchie ne fait que croître dans le reste de la péninsule. Le nom d'empereur est un vain titre, et, parmi les princes qui le portent encore, aucun n'est en état de continuer la tradition carolingienne. Depuis la mort de Lambert (898) et la disparition de la maison franque de Spolète, les princes italiens qui ont le titre d'empereur n'ont plus la moindre action dans les affaires de l'Italie centrale : tel est le cas du malheureux Louis l'Aveugle, puis de Bérenger de Frioul, couronné à Rome en décembre 915 ; les ducs de Toscane et de Spolète, auxquels Bérenger laisse le soin d'assister le pape Jean X, ne reconnaissent que très vaguement sa suzeraineté[1]. Bientôt le titre impérial est abandonné, mais on se dispute âprement celui de roi d'Italie.

Les seigneurs italiens, qui veulent toujours, au dire de Liutprand, avoir deux maîtres « afin de contenir l'un par la crainte de l'autre[2] », se partagent entre deux factions rivales. L'empereur Bérenger s'était vu disputer la couronne d'Italie par Rodolphe de Bourgogne. Après la mort de Bérenger, assassiné à Vérone en 924, Rodolphe eut pour rival Hugues de Provence, maître de la Basse-Bourgogne, qui fut couronné roi à Pavie en 926[3].

Pendant ce temps, le Saint-Siège, après une série de scandales et de tragédies atroces, était devenu la propriété des comtes de Tusculum, dont la puissance est fondée, au commencement du x^e^ siècle, par le « sénateur et consul des Romains » Théophylacte et sa femme Théodora : l'archevêque de Ravenne, élu en 914 sous le nom de Jean X, au grand scandale d'une partie du clergé, est une créature de Théodora. Il montre cependant une remarquable énergie, soit qu'il fasse appel aux Byzantins et leur prête un concours actif pour chasser les Sarrasins du Garigliano, soit qu'il cherche, vers la fin d'un pontificat, qui a duré quatorze ans, à secouer le joug de Marozie, fille de Théodora, en faisant appel au roi Hugues. Mais Marozie, qui avait épousé en secondes noces le margrave Guy de Toscane, réussit à se débarrasser du pape, qui mourut en

1. Cf. *supra*, p. 162; — et Duchesne, *l. c.* p. 166.
2. Liudpr., I, 37.
3. Cf. Poupardin, *le Royaume de Provence sous les Carolingiens*, p. 220.

prison (928), et dès lors elle exerça, comme sa mère, l'autorité suprême sur l'Etat romain[1]. Les successeurs de Jean X sont les créatures de Marozie : en 931, elle donne le Saint-Siège à son fils naturel Jean XI; puis, après la mort de Guy de Toscane, elle offre sa main au roi Hugues, qui entre à Rome. A peine installé au château Saint-Ange, et avant d'avoir pu se faire donner la couronne impériale, vacante depuis la mort de Bérenger, Hugues est chassé par un fils de Marozie, Albéric, qui réussit à soulever la noblesse romaine contre l'étranger, et prend le titre de prince des Romains[2]. Ainsi, vers le milieu du x^e^ siècle, ce n'est plus l'Italie du Nord, c'est l'Italie centrale, qui devient le théâtre d'une lutte acharnée entre deux rivaux. Hugues et Albéric sont les seigneurs italiens les plus puissants de cette époque : Hugues gouverne, sans opposition sérieuse, toute l'Italie du Nord et le marquisat de Toscane ; c'est un de ses parents qui est maître des marches de Spolète et de Camerino. Mais l'Etat romain lui échappe, et les murs de Rome lui restent fermés. C'est en vain qu'il cherche à y entrer, soit en négociant avec Albéric, qui en 936 devient son gendre, soit en attaquant la ville (941) : toutes ses tentatives échouent, et le fils de Marozie reste dans Rome le maître absolu[3]. Les papes qui succèdent à Jean XI, demi-frère d'Albéric, ne sont qu'en théorie souverains temporels. En fait, c'est toujours la dynastie de Théophylacte qui gouverne Rome et l'Eglise romaine.

Relations de Romain Lécapène avec Rome. — Hugues et Albéric recherchent à l'envi l'amitié du basileus et semblent attacher le plus haut prix à son alliance. De son côté, Romain Lécapène fait à ces ouvertures le plus favorable accueil, soit pour obtenir du roi d'Italie et de ses vassaux de Spolète ou de Toscane un secours militaire contre les princes lombards, soit pour avoir, dans certaines circonstances, le concours du Saint-Siège par l'intermédiaire du prince des Romains. Depuis que le conflit de la « tétragamie » a provoqué à Constantinople un véritable schisme, qui se prolonge longtemps après la mort de Léon VI, il y a toujours entre Rome et la cour byzantine des relations assez actives. Après qu'en 920 l'union a été rétablie entre les

1. Duchesne, *l. c.* 170.
2. Liudpr., III, 46.
3. Liudpr., IV, 2, 3 ; V, 3.

partisans de Nicolas le Mystique et ceux de l'ancien patriarche Euthymius, Romain Lécapène et le patriarche Nicolas envoient des ambassadeurs au pape Jean X, pour faire ratifier par lui toutes les mesures prises à Constantinople[1]. Le patriarche et le basileus, sans reconnaître au Saint-Siège aucune supériorité de juridiction, prétendent fonder sur une entente étroite avec Rome la restauration durable de la paix et de l'unité dans l'Eglise d'Orient. On ignore comment Jean X répondit aux lettres de Nicolas ; mais il a probablement cherché à maintenir l'union et les bons rapports, puisqu'on le voit s'adresser au patriarche de Constantinople, pour faire parvenir ses légats auprès du roi de Bulgarie[2].

Plusieurs années après la mort de Nicolas le Mystique, Romain Lécapène voulut faire approuver par le Saint-Siège l'élévation au siège patriarcal de son fils Théophylacte, un enfant de treize ans[3] : comme autrefois le basileus Léon VI, il avait besoin de la complaisance du pape, pour combattre l'opposition, assez naturelle, d'une grande partie du clergé byzantin. A Constantinople comme à Rome, la puissance ecclésiastique est à la merci de l'autorité séculière, puisqu'elle est livrée là-bas au fils du basileus, ici au frère du prince des Romains : Albéric et Jean XI ne pouvaient rien refuser, à cet égard, aux instances de Lécapène. Quatre légats, dont deux évêques, partirent de Rome pour assister, dans Sainte-Sophie, à la consécration solennelle du jeune patriarche Théophylacte. L'évêque de Crémone, plus tard ambassadeur d'Otton à Byzance, reproche vivement à Albéric et au pape Jean XI leur excessive complaisance pour les prétentions du patriarcat byzantin[4]. D'autre part, on a conservé une très curieuse lettre, adressée par Romain Lécapène au pape Jean XI, pour le remercier de ses bons offices. A son tour, l'empereur envoie à Rome le protospathaire Anastase, et demande que la consécration du patriarche soit officiellement reconnue par un concile général de l'Eglise d'Occident[5].

En même temps, les ambassadeurs romains avaient offert à

1. Hergenröther, *Photius*, III, 684 ; — *Lettres de Nicolas le Mystique* [*Patr. gr.*, CXI, col. 248 (n° 53)].
2. *Patr. gr.*, CXI, col. 176 (n° 28).
3. Pitra, *Analecta novissima*, t. I, 122, 475 ; — Sym. Mag. (Théoph. Cont., 745).
4. Liudpr., *Leg.* 62.
5. Pitra, *Anal. noviss.*, *l. c.*

l'empereur pour son fils la main d'une fille de Marozie, sœur d'Albéric et du pape. « La famille dominante cherche à s'allier aux parvenus impériaux de Constantinople, et ce fait est plus significatif encore, si l'on tient compte de la résolution avec laquelle Albéric tranche derrière lui toutes les attaches provençales, italiennes ou germaniques[1]. » Mais sur ce point, Romain Lécapène se montre moins empressé qu'Albéric. Il juge dangereux d'envoyer son fils à Rome, selon la proposition qui lui est faite. Il demande que Marozie vienne elle-même à Constantinople avec sa fille : on lui fera le plus honorable accueil. D'après un chroniqueur contemporain, bien placé pour savoir tout ce qui se passe à Rome, le moine du Mont-Soracte, c'est Albéric qui aurait lui-même songé à épouser une princesse byzantine : il aurait envoyé, à cet effet, une ambassade spéciale à Constantinople[2]. Il s'agit probablement de deux négociations distinctes, qui toutes deux d'ailleurs ont également échoué.

En tout cas, jusqu'à sa mort, le prince des Romains se montra particulièrement jaloux d'écarter toute influence venue du Nord ou de l'Occident. Lorsque le pape Agapit voulut, une première fois, faire appel au roi de Germanie, Albéric s'y opposa : en 951, il ferme les portes de Rome aux envoyés du roi Otton, qui venait de se faire couronner à Pavie roi d'Italie[3]. Mais en dépit de sa toute-puissance et de la faiblesse du Saint-Siège, Albéric avait senti dans les tentatives de résistance du pape Agapit un danger pour l'avenir de sa maison. « Il vit bien que, surtout après sa disparition, il n'y aurait pour sa famille d'autre ressource que dans la possession du pouvoir ecclésiastique. Son fils Octavien, d'abord destiné à l'empire, fut orienté vers le pontificat[4]. » Les nobles et le clergé romain s'engagèrent par serment à le choisir comme pape après la mort d'Agapit. En 954, Octavien devint, par la mort de son père, « prince et sénateur des Romains », et un an plus tard, par la mort du pape, ce jeune homme de seize ans fut proclamé chef de l'Eglise. Il est naturel qu'au début de son pontificat Jean XII reste fidèle aux relations traditionnelles avec Byzance : ses actes officiels portent, suivant l'ancien proto-

1. Duchesne, *l'Etat pontifical*, p. 175.
2. Bened. *chron.*, 34 (*M. G.*, *Ss.*, III, 700).
3. Dümmler, *Kaiser Otto der Grosse*, 195.
4. Duchesne, *l. c.*, 176.

cole, abandonné depuis Hadrien I[er], les années de règne du basileus[1].

Ni le chef de l'Eglise romaine, ni le « très illustre prince de Rome » ne peuvent porter ombrage à la cour byzantine, puisque l'ancienne Rome, se séparant des nations barbares d'Occident, n'oppose plus d'empereur aux souverains de la nouvelle Rome. Albéric est placé parmi les alliés officiels de l'empire : quand arrivent à Byzance les ambassadeurs de l'ancienne Rome, ils se déclarent, au nom de leur prince, des nobles et de tout le peuple romain, les très fidèles serviteurs de la majesté impériale ; le logothète leur répond, en demandant d'abord comment se portent le pape, les évêques, prêtres et diacres de l'Eglise romaine, puis le prince des Romains[2].

Relations avec le roi Hugues. — Pour la défense des intérêts de l'empire en Italie, l'alliance du roi Hugues avait une toute autre importance : c'est surtout avec le rival d'Albéric que la cour byzantine entretient des rapports suivis. Dès 926, au lendemain de son couronnement à Pavie, le nouveau roi d'Italie envoie des ambassadeurs à Byzance, pour notifier son avènement au basileus[3]. Nous avons vu comment, en 935, Romain Lécapène conclut avec Hugues une alliance offensive contre les princes de Capoue et de Salerne[4]. D'après le témoignage de Liutprand, cette alliance seule aurait permis aux Grecs de venir à bout d'une révolte qui durait depuis sept ans[5]. La soumission des princes lombards, les relations ultérieures entre Hugues et la cour byzantine, nous autorisent à croire que les troupes de Toscane et de Spolète sont bien venues combattre avec les Grecs contre les Lombards sur les confins de l'Apulie : les seigneurs italiens, vassaux de Hugues, sont de véritables condottieri soldés par la cour byzantine.

En 941, c'est le roi Hugues qui sollicite à son tour l'appui de la flotte byzantine[6] pour chasser les Sarrasins, établis sur la côte de Provence, à la Garde-Frainet, demande d'autant plus

1. Migne, *Patr. lat.*, cxxxiii, col. 1025 : *Transmissio excommunicationis* (959. — Cf. Jaffé-Löw., 3685).
2. De Cerim., II, 47, p. 680.
3. Liudpr., *Antap.*, III, 22-24. — Cf. Rambaud, *Constantin Porphyrogénète*, 308.
4. Cf. *supra*, p. 211.
5. Liudpr., *Leg.* 7.
6. Liudpr., *Antap.*, V, 9.

naturelle que déjà les vaisseaux grecs ont fait de fréquentes apparitions dans le bassin occidental de la Méditerranée, soit qu'ils stationnent le long des côtes de Corse et de Sardaigne, soit qu'ils poursuivent les vaisseaux arabes jusque sur le littoral de Provence[1]. En 941, Hugues propose tout un plan d'action commune, comme autrefois Louis II pour Bari. Tandis qu'il attaquera le camp sarrasin du côté de la terre, les vaisseaux du basileus devront bloquer la côte et intercepter toute communication avec l'Espagne. Romain Lécapène promet d'envoyer des secours, mais il demande en même temps au roi Hugues la main de sa fille pour son petit-fils le jeune Romain, fils de Constantin Porphyrogénète. Une nouvelle ambassade, envoyée par Hugues, vient répondre au basileus que le roi n'a pas de fille; mais, « si l'on veut accepter, à Byzance, la fille d'une de ses concubines, il pourra en donner une, d'une rare beauté[2] ». Romain Lécapène accepte, pour son petit-fils, la bâtarde du roi d'Italie, et s'empresse d'envoyer à Hugues, avec de riches présents, le secours promis. Le protospathaire et stratège de Longobardie, Paschalios, vient à la cour d'Hugues chercher la jeune fille, qui est accompagnée à Constantinople par l'évêque Sigefrid de Parme. Selon l'usage, la future basilissa reçoit, à la cour byzantine, un nom nouveau, celui d'Eudokia[3]. Cependant la flotte byzantine arrive en vue des côtes de Provence et réussit à disperser les vaisseaux sarrasins. Mais la colonie musulmane n'est chassée définitivement de la Garde-Fraînet que beaucoup plus tard, vers la fin du x^e^ siècle[4].

Des nombreux projets de mariage qui avaient occupé, depuis Charlemagne, la cour byzantine et les Francs, le seul qui se réalise est celui de la fille d'Hugues avec le futur empereur Romain II. Le père de celui-ci, Constantin Porphyrogénète, essaie de justifier cette alliance, qui dut soulever à Byzance bien des critiques : dans son livre sur *l'Administration de l'empire*, on trouve un chapitre consacré à la *Généalogie de l'illustre roi Hugues*[5]. Ce texte si curieux nous montre ce qu'on savait dans l'entourage du basileus, vers 950, sur les querelles ita-

1. Flodoardi *ann.* 931 (*M. G.*, *Ss.*, III, 373).
2. Liudpr., *Antap.*, V, 14.
3. Liudpr., *l. c.*, V, 20; — Théoph. Cont., VI, 46, p. 431. — C'est probablement le même *Paschalios* que Cedrenus nomme comme stratège de Calabre, lors de l'expédition à Malakenos (Cf. *supra*, p. 213).
4. Poupardin, *le Royaume de Provence*, p. 262.
5. *De adm. imp.*, c. 26.

liennes, et comment les ambassadeurs italiens, Sigefrid de Parme et ses compagnons, dans leurs conversations avec Constantin, l'ont informé des affaires d'Occident. Hugues se rattache directement à la dynastie carolingienne, puisqu'il est le petit-fils de Lothaire, qui appartenait à la famille du « grand Charles, seul maître de tous les royaumes d'Occident. » Le Porphyrogénète connaît fort bien, de réputation, le père et la mère d'Hugues : Adalbert de Tuscie et Berthe. Mais pour démontrer que Hugues descend de Charlemagne par les hommes, il fait d'Adalbert de Tuscie le fils de Lothaire, alors qu'il n'en était que le gendre. Il sait aussi quels sont les princes qui se disputent, à cette époque et dès le commencement du x^e^ siècle, la couronne d'Italie : Louis l'Aveugle, Bérenger, Rodolphe de Bourgogne.

La « Francie » dans les textes byzantins. — Les formules des lettres adressées aux souverains étrangers[1] mentionnent, parmi les souverains d'Occident, les rois de « Saxonie, de Baiourie, de Gaule, de Germanie », auxquels les empereurs écrivent : « à notre frère spirituel, l'illustre roi un tel » ; puis, un peu plus loin, le roi de *Francie*, pour lequel la formule est plus solennelle et plus pompeuse : « Constantin et Romain Augustes, *autocratores*, empereurs des Romains, à notre frère spirituel, aimé et désiré... le très noble et illustre roi de Francie ». M. Rambaud[2], commentant ce texte, traduit Francie par *Franconie :* d'où il faudrait tirer cette conclusion étrange, que la cour byzantine est en relations spéciales avec la maison de Franconie, et qu'elle semble la tenir en particulière estime, plutôt que les maisons de Bavière, de Souabe ou de Saxe. Mais il est difficile d'admettre que le mot *Francie* ait pour les Byzantins un sens aussi précis : la Francie, d'une manière générale, c'est le pays des Francs, qu'ils soient de Gaule, de Germanie ou d'Italie : les ducs de Spolète, à la fin du ix^e^ siècle, Guy et Lambert, sont des *Francs*, comme Arnoulf de Germanie ou Louis de Provence[3]. La nomenclature officielle, reproduite dans le chapitre des *Cérémonies*, n'a pas été inventée, de toutes

1. De Cerim., II, 48, p. 689 et suiv.
2. *L'Empire grec au X^e^ siècle*, p. 309.
3. Cf. *supra*, p. 152, 153 ; — Voir aussi Liudpr., *Leg.* 33 : *Ex Francis, quo nomine tam Latinos quam Teutonicos comprehendit.* — Dümmler, *Auxilius und Vulgarius*, p. 31.

pièces, à l'époque de Constantin Porphyrogénète ; elle reproduit en réalité d'anciennes formules, usitées dès le temps de Léon VI et des derniers Carolingiens : quand l'empire carolingien se démembre, il y a, de fait, un roi de Gaule, un roi de Germanie ou de Souabe, un roi de Bavière. Quant au roi de Francie, distingué et mis à part par une mention spéciale, il faut y voir, sans doute, le roi des Francs d'Italie, suzerain de Toscane et de Spolète : et si une formule nouvelle a été ajoutée aux anciennes formules, c'est que celle-ci s'adresse, selon toute vraisemblance, au roi Hugues, qui, en sa qualité de descendant des Carolingiens, est aussi regardé comme un Franc. Il est vrai qu'ailleurs le basileus emploie le nom de « roi d'Italie »[1]. Mais il se peut très bien que les deux titres soient appliqués, indifféremment, au même personnage. Comment expliquer autrement que, dans cette liste des souverains d'Occident, avec lesquels la cour byzantine entretient des relations régulières, il ne soit pas question du roi d'Italie, alors qu'on nomme « le prince des Romains[2] »?

En résumé, c'est le roi d'Italie, regardé à Byzance comme l'héritier de la dynastie carolingienne, et le seul souverain des *Francs*, qui est en Occident le principal allié du basileus, et le plus utile. Comme il ne possède pas Rome et qu'il ne peut plus revendiquer le titre impérial, on n'a pas à redouter de sa part ces tentatives d'usurpation, ces revendications orgueilleuses, qui avaient indisposé, contre d'autres Carolingiens, les prédécesseurs du Porphyrogénète. C'est ainsi que la séparation de Rome et du royaume d'Italie, au temps d'Hugues et d'Albéric, favorise la politique italienne de Byzance et lui permet de trouver dans ces deux personnages des alliés plus sûrs et plus fidèles.

Politique italienne de Constantin Porphyrogénète. — La chute de Romain Lécapène, l'année même où se conclut le mariage entre Romain et Eudokia, la retraite du roi Hugues, qui, battu par Bérenger d'Ivrée, renonce à la couronne et abandonne l'Italie en 946, pour aller mourir, quelques mois après, en Provence, n'ont pas interrompu les relations entre la cour byzantine et la famille de l'ancien roi. Le basileus Constantin Porphyrogénète se regarde comme le protecteur naturel du

1. *De adm. imp.*, c. 26.
2. De Cerim., II, 47 et 38.

fils d'Hugues, le jeune Lothaire, frère ou demi-frère de la princesse Eudokia. Ayant appris le triomphe de Bérenger, qui, devenu roi d'Italie, ne laisse à Lothaire qu'une ombre de pouvoir, il s'adresse au nouveau roi et lui recommande d'agir, à l'égard du jeune Lothaire, comme un tuteur fidèle[1]; le Porphyrogénète se pique, sans doute, de défendre en Italie, comme à Byzance, le principe de légitimité. Mais d'autre part, il cherche à maintenir, avec Bérenger, les mêmes relations qu'avec Hugues : le dignitaire byzantin, qui apporte au roi la lettre du basileus, doit lui demander d'envoyer à Constantinople des ambassadeurs, « pour que le basileus puisse témoigner au roi toute son affection ». C'est alors que Bérenger envoie à Constantinople l'évêque de Crémone. Liutprand, qui venait précisément d'apprendre le grec, et qui avait souvent entendu parler, dans sa famille, de cette cour byzantine, où son père et son beau-père avaient représenté le roi Hugues. On sait quelle source précieuse sont les écrits de Liutprand pour l'histoire de l'Italie au x^e^ siècle : grâce à lui, nous connaissons cette ambassade de Bérenger beaucoup mieux que les précédentes[2]. De Pavie l'évêque se rend à Venise, où il rencontre un ambassadeur byzantin, l'eunuque Salomon, qui rentrait précisément à Constantinople, après avoir été en Espagne et en Germanie; il emmenait avec lui l'évêque de Mayence, qui allait saluer le basileus de la part du nouveau roi de Germanie, Otton I^er^. Le 25 août, le dignitaire byzantin et les deux évêques, l'Allemand et l'Italien, quittent Venise : ils arrivent à Constantinople moins d'un mois plus tard. L'évêque de Crémone est ébloui de la magnificence impériale, du luxe de la cour, des solennités par lesquelles on fête l'arrivée des ambassadeurs étrangers. Mais en même temps, il est humilié et blessé dans sa vanité de n'être qu'un si petit personnage, à côté de l'ambassadeur du roi de Germanie et de celui du roi d'Espagne. Tandis qu'ils apportent de magnifiques présents, son maître, fort avare, ne l'a chargé d'offrir au basileus qu'une simple lettre : si, plus tard, il se met avec tant d'empressement au service d'Otton, la confusion et le dépit qu'il a éprouvés, lors de son premier voyage à Constantinople, y sont bien pour quelque chose.

Cependant la faiblesse de Bérenger, peut-être aussi son ava-

1. Liudpr., *Antap.*, VI, 2.
2. Liudpr., *l. c.*, VI, 4-6.

rice, le font dédaigner par le basileus; le jeune Lothaire est mort en 950, et la cour byzantine n'a plus pour ainsi dire d'intérêts de famille en Italie. L'influence du roi Bérenger se limitant à l'Italie du Nord, son alliance est beaucoup moins utile à l'empire que celle du roi Hugues. Aussi les relations deviennent-elles plus rares, et il semble même qu'entre 950 et 960 elles aient subi une complète interruption. On ne sait au juste ni à quelle époque, ni pour quel motif, le fils de Bérenger, Adalbert, envoya plus tard à Romain et Constantin une lettre injurieuse. Au contraire, la cour byzantine entretient d'excellentes relations avec le rival de Bérenger et d'Adalbert, le roi Otton, qui, par le prestige de ses victoires sur les Hongrois, apparaît aux Grecs non seulement comme un allié de luxe, mais surtout comme un allié utile[1].

L'action diplomatique ne suffit plus pour maintenir, au sud de la péninsule, le prestige affaibli de l'empire. Tandis que Romain Lécapène, confiant surtout dans ses alliances, cherche à isoler les princes lombards, son successeur est amené, par la force des choses, à tenter de nouveau un grand effort militaire, pour rétablir sa suprématie en Campanie et refouler les Sarrasins dans leur île. Qu'il s'agisse de diplomatie ou d'envoi de troupes, les affaires italiennes absorbent une trop grande part des ressoures de l'empire[2] pour qu'il soit facile au basileus de poursuivre en même temps les deux tâches : garder dans sa clientèle ou dans son alliance les princes italiens, qui ne sont pas ses vassaux; combattre au sud les Sarrasins et, par une vigoureuse offensive, affranchir la Calabre du tribut. La politique byzantine s'affaiblit elle-même, en cherchant à étendre trop loin le cercle de son influence. Aussi n'arrive-t-elle qu'à des demi-succès, souvent bien fragiles. La continuité même et la variété de ses efforts sont plus dignes d'attention que les résultats obtenus. A la mort du Porphyrogénète, la paix est rétablie avec les Sarrasins de Sicile : mais l'obligation du tribut s'impose toujours aux chrétiens de Calabre. Quant à la situation réelle des principautés lombardes en face de l'empire, il nous reste à voir si l'examen des chartes privées ou des rares diplômes de cette époque ne nous permettra pas d'éclaircir et d'expliquer, par des données nouvelles, les faits déjà mentionnés.

1. Liudpr., *leg.* 5; — Dümmler, *l. c.*, 172; — Böhmer, *Regesta Imp.*, 174 a.
2. Cf. ce que dit Liutprand des sommes envoyées par Romain Lécapène à Hugues, roi d'Italie : *immensa data pecunia* (*Leg.* 7).

CHAPITRE IV

LES VASSAUX DE BYZANCE DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

VERS LE MILIEU DU Xe SIÈCLE

I

LES PRINCIPAUTÉS LOMBARDES; COMMENT ELLES SE DÉTACHENT DE L'EMPIRE; LA RESTAURATION DES GRANDES ABBAYES

Les deux révoltes du prince Landolf Ier de Capoue et Bénévent, sour le règne de Romain Lécapène, l'appui qu'il trouve dans les populations apuliennes, puis, à partir de 929, chez son parent, le prince de Salerne, nous ont montré combien sont factices les liens, si étroits en apparence, qui, au lendemain de la victoire du Garigliano, unissaient les principautés lombardes à l'empire. Un signe bien visible de ce changement, c'est la disparition totale, dans les chartes et dans les diplômes, des anciens titres byzantins, conférés par le basileus Léon VI et renouvelés, après lui, par le stratège Nicolas Picingli, au nom de la régente Zoé. Entre 910 et 920, le patriciat de Landolf Ier, puis, à partir de 915, la dignité nouvelle d' « anthypatos » et le patriciat de son frère Atenolf, sont mentionnés avec le plus grand soin par les notaires lombards[1]; et l'on a vu comment le patriarche Nicolas le Mystique donne encore au prince rebelle ce nom d'« anthypatos », comme

1. *Cod. Cav.*, t. I, n° 131 ; — *Chron. Vult.*, 415, 416, 417 ; — Gattola, *Access.*, p. 47.

pour lui rappeler les obligations spéciales qu'il doit au basileus[1]. Mais à partir de 925, il n'est plus question d'aucun de ces titres dans les actes rédigés à Capoue, à Bénévent, ou dans les localités voisines, et pourtant ce sont les mêmes princes qui continuent de gouverner ensemble, car Landolf Ier ne meurt qu'en 943, précédé de deux ou trois ans par son frère Atenolf[2].

Indépendance du prince de Capoue-Bénévent. — Avant de mourir, il avait associé au pouvoir ses deux fils, d'abord Aténolf III, qui réside à Bénévent, puis Landolf II. Celui-ci, ayant chassé son frère, resta seul maître de Capoue et Bénévent, mais il donna le titre de prince à son fils Paldolf, qui devait lui succéder pacifiquement vers 961[3]. Aucun d'eux ne porte plus le titre de patrice. A défaut de cette indication, n'y a-t-il pas, dans l'usage de dater les chartes par les années de règne des empereurs byzantins, une preuve indirecte que la suprématie du basileus est encore reconnue? Mais ce signe lui-même disparaît dans les actes connus de 925 et de 928, et notamment dans les diplômes des princes de Capoue[4]. En revanche, on voit, vers la même époque, l'abbaye de Saint-Vincent-de-Vulturne solliciter la protection des empereurs byzantins pour ses domaines récemment acquis ou recouvrés, qu'il s'agit de défendre contre les entreprises de la noblesse lombarde ou des princes eux-mêmes[5]. La date byzantine reparaît un peu plus tard dans le prononcé d'un jugement rédigé à Capoue, en 936 ou 937, au lendemain de la soumission de Landolf par l'alliance des Byzantins avec le roi Hugues[6]. Mais, vers la même époque, elle est omise à Bénévent: d'où l'on pourrait conclure que, si Landolf se retire vers sa capitale et renonce à tenir tête aux troupes

1. Cf. *supra*, p. 204; — *Patr. gr.*, t. CXI, col. 285.

2. *Ann. Benev.* (*ad ann.* 941, 943); — DI MEO, *Annali*, V, 268; — CAPASSO, I, 110.

3. *Chron. Sal.*, 159; — *Ann. Benev.* (*ad ann.* 944); — DI MEO, *l. c.*, V, 371; — CAPASSO, I, 118.

4. GATTOLA, I, 105; *Access.*, 45, 47; — UGHELLI, VIII, 51 (charte de 927 et non de 942); — DI MEO, V, 205.

5. *Chron. Vult.*, p. 427. La traduction du chrysobulle impérial commence par ces mots : *Romano et Constantinus, Christophorus et Stephanus et Constantinus...* La date ind. XV se rapporte à l'année 927 et non à l'année 942 (donnée à tort par di Meo, V, 276), car en 942, Christophore, fils aîné de Romain Lécapène, n'est plus vivant.

6. *Chron. Vult.*, 419; — DI MEO, V, 247.

byzantines, tel n'est pas le cas de son frère Atenolf, qui, de Bénévent, vient attaquer Siponto[1].

Au reste, les notaires lombards mentionnent exclusivement les années de règne de l'empereur Constantin, comme si, à leurs yeux, Romain Lécapène n'était qu'un usurpateur. A partir de 943, avec les nouveaux princes Landolf II et Paldolf Ier, les chartes de Capoue ne sont plus datées que par les années des princes lombards[2]. Au contraire, les chartes de Bénévent, en 945, en 949, en 950, en 955, mentionnent de nouveau le basileus Constantin[3]. Mais, comme durant toute cette période Bénévent reste unie à Capoue, on voit qu'il est fort malaisé de tirer du seul examen des chartes et des usages différents des notaires une conclusion positive sur la soumission des princes à la suprématie byzantine. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'à Bénévent, plus rapprochée de Bari et des villes apuliennes occupées par les Grecs, le souvenir de l'ancienne vassalité se conserve mieux qu'à Capoue : ce n'est plus guère, en tout cas, qu'un souvenir.

Le prince de Salerne. — Quant au prince de Salerne, qui le premier, à la fin du IXe siècle, avait obtenu le titre de patrice et reconnu explicitement la suzeraineté byzantine, il suit bientôt l'exemple de son voisin de Capoue : dans les chartes très nombreuses, que nous a conservées le *Codex Cavensis*, Guaimar II, qui a succédé à son père en 901, ne porte plus, à partir de 926, le titre de patrice[4]. Son fils Gisulf, qui lui succède vers 946, paraît tout aussi indépendant de Byzance, au moins jusqu'à la grande expédition de Marianos Argyros en 956. Mais si, à ce moment, il reprend pour quelques mois le titre byzantin, autrefois porté par son père et son aïeul, à peine le stratège a-t-il quitté la Campanie que ce patriciat temporaire est de nouveau oublié[5]. Ainsi, à Salerne comme à

1. Ugh., X, 471 ; — di Meo, V, 254. — *Ann. Benev.* (*ad ann.* 936).
2. *Chron. Vult.*, 422, 423, 426, 429 ; — Gattola, I, 130 ; *access.*, 53, 55, 56.
3. Borgia, *Mem. stor. di Benevento*, III, 23 ; — *Chron. Vult.*, 425, 426, 449. Un *memoratorium* de Jean, abbé du monastère des saints Lupulus et Zozime à Bénévent est daté : *anno tricesimo sexto domini Constantini magni imperatori, et decimo anno Landolfi gloriosi principis et sexto anno principis Paldolfi, mense februarii sexta indictione* (*Archives capit. de Bénévent ; Instrumenta varia*, vol. CCCLXXXIX, n° 2) ; — di Meo, V, 347 (soit l'année 949).
4. *Cod. Cav.*, I, nos 144 et suiv.
5. *Cod. Cav.*, I, nos 190, 194 ; — Schipa, *Princip. di Salerno* (*l. c.*, t. XII, p. 239).

Capoue, il n'y a plus qu'un lien nominal entre l'empire et les princes lombards, devenus en fait des souverains indépendants. Peu importe que l'empereur Constantin Porphyrogénète les enregistre encore au nombre des vassaux, qui reçoivent de la cour byzantine une κέλευσις[1] : ce n'est plus là qu'une vaine formule, une apparence vide. Peu importe que le stratège Marianos Argyros, pendant un cour séjour en Campanie, oblige les princes, par des serments plus ou moins vagues, à reconnaître cette vassalité. Le changement n'est pas durable et ne survit pas au départ des troupes byzantines. Le rétablissement de la paix, considéré à Byzance comme une marque de soumission, ne prouve qu'une chose : c'est que les princes lombards renoncent à conquérir de nouvelles villes du côté de l'Apulie et de la Calabre.

L'autorité du stratège en Longobardie. — Quant au stratège de Bari, il ne peut plus, comme les premiers fonctionnaires byzantins, envoyés dans l'Italie méridionale par Basile Ier et Léon VI, intervenir activement en dehors de l'Apulie, à moins qu'il ne reçoive des renforts extraordinaires. Réduit à la défensive, il a grand'peine à maintenir l'autorité du basileus, à une certaine distance du littoral apulien, dans cette zone intermédiaire où les populations lombardes font si facilement appel, sous le moindre prétexte, à l'intervention des *gastaldi* voisins ou des princes eux-mêmes. Lorsque la *Chronique de Salerne* affirme que, vers 930, l'Apulie et la Calabre presque tout entière obéissent aux princes lombards[2], il faut voir dans ces mots une sorte d'amplification oratoire, qui ne représente que très vaguement la réalité des choses. Mais il n'est pas douteux que les Byzantins ont grand'peine à rester les maîtres de Siponto, d'Ascoli, de Matera[3] et peut-être, plus au sud, de la vallée du Crati. Ce qui les empêche de perdre définitivement ces villes, c'est que les princes lombards dispersent leurs forces et, après une campagne entreprise en Apulie, se tournent tout d'un coup vers une autre région; c'est qu'ils ne savent pas rester unis. Landolf II, vers 950, fait alliance avec le duc de

1. De Cerim., II, 48, p. 690.
2. *Chron. Sal.*, 158, 159 : *Cum pene omnes civitates Apuliæ simulque et Calabriæ suis viris attrivisset... illo in tempore omnes Calabriæ regiones simulque et Apuliæ pene Guaimari dicioni omnimodis obtemperabant.*
3. *Ann. Benev.*, *ad ann.* 936 ; — Lup. Protosp., 940, 950.

Naples contre le prince Gisulf de Salerne, allié de son côté aux gens d'Amalfi[1]. Puis il signe la paix avec Gisulf, et les deux princes tournent leurs forces réunies contre le duc de Naples, pour lui enlever la ville de Nole, toujours disputée, depuis le IXe siècle, entre Napolitains et Lombards.

D'autre part, il semble que Landolf ait reçu du roi Hugues, vers 944, le titre de margrave de Spolète[2], au moment où l'invasion hongroise oblige les habitants de l'Italie centrale et de la Campanie à se défendre contre un nouvel adversaire. Ne voit-on pas, vers la même époque, le roi Hugues accorder un diplôme de protection aux moines du Mont-Cassin, alors établis à Capoue, non seulement pour les biens qu'ils revendiquent dans les Abruzzes ou la région de Spolète, mais pour leurs domaines de l'Italie méridionale[3]? Peut-être même y a-t-il ici l'indice d'une tentative du roi d'Italie pour revendiquer à son tour un certain droit de suzeraineté sur les principautés lombardes : en tout cas, la tentative n'aboutit point, puisque, très peu de temps après, Hugues est rappelé vers le nord.

Nous ignorons si Landolf II a réussi à conserver le margraviat de Spolète. Ce qu'il importe de retenir, c'est que le prince de Capoue et Bénévent, de plus en plus indépendant de Byzance, mais occupé à diverses entreprises, n'est pas, pour le stratège de Bari, un très redoutable ni très persévérant adversaire.

Affermissement des dynasties lombardes. — Faut-il donc croire que du IXe au Xe siècle il n'y ait rien de changé dans la Campanie lombarde, et que l'histoire monotone des princes de Capoue nous présente toujours la même succession de guerres civiles, ou de luttes sans cesse reprises contre les envahisseurs étrangers? Ce n'est là qu'une apparence. En fait, les troubles y sont moins fréquents et moins graves, l'anarchie y est moins profonde qu'au temps où les bandes sarrasines pénétraient, sans obstacle, jusqu'au cœur de l'Apennin. Les corsaires musulmans se bornent à piller les côtes et n'avancent plus dans l'intérieur des terres. Les invasions hongroises, qui seules, au Xe siècle, renouvellent en Campanie la terreur de la barbarie étrangère, passent comme des ouragans et ne durent que

1. *Chron. Sal.*, 161.
2. *Chron. Vult.*, 422 : *in ipso tempore Landulfus princeps marchio efficitur.*
3. Gattola, *acc.* 48; — Leo Ost., I, 59.

quelques semaines ou quelques mois. Mais on doit reconnaître que l'autorité des princes lombards sur leurs sujets a gagné en force et en prestige. Ce n'est pas un fait négligeable que la longue durée des règnes de Landolf Ier et de Landolf II à Capoue, de Guaimar II et de Gisulf à Salerne. S'il y a encore des conjurations et des révoltes, on ne voit plus, comme à la fin du IXe siècle, ces révolutions de palais qui bouleversent sans cesse les capitales lombardes. Par l'usage, imité de Byzance, d'associer leur fils au pouvoir, les princes assurent la transmission régulière de l'autorité dans la même famille. Chacun de ces deux Etats forme une véritable monarchie, qui se fortifie par l'hérédité et qui réussit à rendre plus étroite la subordination des comtes et des gastaldi au prince. Le mouvement de dissolution, commencé vers le milieu du IXe siècle, et qui semblait devoir entraîner fatalement le morcellement du pays lombard en une foule de petits Etats rivaux, est arrêté provisoirement par des forces contraires. Entre 880 et 890, quand les comtes de Capoue, partagés en factions rivales, se disputent avec acharnement la possession d'un territoire très restreint, on dirait que dans toutes les villes campaniennes vont surgir de nouveaux seigneurs, capables de défendre victorieusement leur indépendance contre toute tentative des princes. Entre 950 et 960, quand le comte d'Aquino refuse d'obéir au prince Landolf, maître de Capoue, de Bénévent et d'un vaste territoire qui s'étend jusqu'aux confins de l'Apulie, il est traité en rebelle et obligé de se soumettre[1]. De même le comte de Venafro, dans la haute vallée du Vulturne, est traduit devant le tribunal du prince et tenu de rendre compte des usurpations dont se plaignent les moines de Saint-Vincent-de-Vulturne[2]. Gisulf, prince de Salerne, dispose en maître de plusieurs villes ou forteresses situées en pleine Lucanie, aux sources du Sinni et de l'Agri : il constitue des apanages, à *Lauria* et à *Marsico*, en faveur de l'un de ses oncles et de ses cousins[3].

Dans cet affermissement de l'autorité du prince, n'y a-t-il pas une conséquence indirecte de l'intervention byzantine, de la diminution des guerres et de l'établissement d'un certain ordre politique? L'exemple d'une administration moins impar-

1. *Chron. Sal.*, 162 ; — Leo Ost., II, 1.
2. *Chron. Vult.*, 423.
3. *Chron. Salern.*, 176.

faite et mieux organisée a exercé, pour ainsi dire, une influence contagieuse sur les petites cours lombardes ; n'oublions pas, du reste, que le premier Guaimar et le premier Landolf, si fiers de leur titre de patrices, ont fait le voyage de Constantinople et que, rentrés dans leurs petites capitales, entourés d'un nouveau prestige, ils gardent le souvenir vivant d'une cour fastueuse, d'une savante hiérarchie de fonctionnaires, où ils ont admiré le modèle d'un gouvernement fort. Ainsi l'influence byzantine fait revivre, au x^e^ siècle, dans l'Italie du Sud, avec une force nouvelle, ces traditions administratives romaines, qui, depuis l'apparition des premiers Etats barbares, semblaient seules capables d'assurer l'autorité monarchique.

Restauration des abbayes : le Mont-Cassin et le Vulturne. — Un autre indice nous montre les progrès de la paix et de la sécurité dans les pays lombards, vers le milieu du x^e^ siècle : c'est la restauration des deux grandes abbayes bénédictines, le Mont-Cassin et Saint-Vincent-de-Vulturne, détruites presqu'en même temps, vers 883 ou 884, par les pillards sarrasins. On a vu quelle est, dès cette époque, l'importance exceptionnelle de ces deux monastères, indépendants des puissances locales, princes ou évêques, et protégés contre eux par les privilèges des empereurs et des papes[1]. L'abbé Berthaire, tué au milieu de ses moines, est le dernier représentant de l'influence franque dans ce monastère du Mont-Cassin, qui était déjà, depuis plusieurs générations, un centre unique de culture intellectuelle et de savantes études[2]. La ruine de l'abbaye avait entraîné naturellement l'abandon d'une grande partie de ses domaines, la fuite des paysans, qui se dispersèrent dans les montagnes voisines. Les moines échappés au massacre s'étaient réfugiés dans la ville de Teano[3], et c'est là que, pour la première fois, leur chef entre en rapports avec le stratège byzantin de Longobardie, pour essayer de recouvrer, par sa protection, les terres de « Saint-Benoît[4] ». Mais c'est en vain que les abbés, successeurs de Berthaire, cherchent à restaurer la vie monastique, soit au Mont-Cassin, soit dans la ville nouvelle, créée au pied

1. Cf. *supra*, p. 70.
2. Leo Ost., I, 33 et suiv. *M. G.*, *Poetæ latini ævi carolini*, t. III, p. 390 ; — Tosti, *Storia di Montecassino*, t. I, p. 307 (éd. de 1888).
3. Leo Ost., I, 45.
4. Trinchera, *Syllabus*, n° 3.

de la montagne par Berthaire, qui l'avait baptisée du nom savant d' « Eulogimenopolis ». Les guerres, qui pendant tant d'années encore désolent la Campanie, font échouer toutes leurs tentatives. D'ailleurs, les moines de Teano sont à la merci du prince lombard, qui leur impose pour abbé, vers 914, l'un de ses parents, l'archidiacre de l'église de Capoue[1]; l'incendie de leur monastère les obligeant à chercher un nouveau refuge, le nouvel abbé Jean, que Landolf, un peu plus tard, devait envoyer en ambassade à Constantinople[2], persuade à ses compagnons de se transporter à Capoue, où ils sont placés sous la protection immédiate des princes. Son crédit au palais, ses amitiés nombreuses, la richesse de ses parents, lui permettent de construire dans la capitale lombarde un vaste monastère, où sont reprises et continuées les traditions du Mont-Cassin : l'abbé Jean fait copier et enluminer un grand nombre de manuscrits, dont quelques-uns, conservés jusqu'à nos jours, contiennent des catalogues et des fragments de chronique, fort importants pour l'histoire des Lombards du Sud[3]. Enfin, c'est le même personnage, qui reprenant avec plus de suite les travaux de restauration, à peine ébauchés par ses prédécesseurs, rétablit une colonie monastique au Mont-Cassin, abandonné depuis plus de trente ans; mais, si l'église du Cassin est reconstruite et embellie, c'est le monastère de Capoue qui reste la résidence de l'abbé et le centre principal des moines. Cependant, par une transformation naturelle, à mesure que la communauté, plus nombreuse et plus prospère, étend davantage son activité, reprend possession de ses anciens domaines ou en acquiert de nouveaux, la protection des princes lui devient plus onéreuse; l'écho de ses plaintes arrive au pape Agapit, très favorable d'ailleurs à l'indépendance monastique, et qui encourage, de tous ses efforts, le retour au Mont-Cassin[4]. Le Napolitain Aligern, élu abbé à Capoue en 949, se décide enfin à quitter le voisinage dangereux de la cour lombarde pour rentrer dans l'ancien monastère. Mais, loin de s'affranchir des princes de Capoue, il s'appuie d'abord sur eux, pour

1. Leo Ost., I, 53.
2. *Chartul. Cupersanense*, n° 6 (Charte de 915).
3. Leo Ost., I, 53; — Tosti, *l. c.*, t. I, 295-298. — Le plus important de ces manuscrits est le *Cod. Casin.*, 353, où se trouve la *Chronica S. Bened. Casin.* (*Script. r. l.*, p. 467). — Cf. Bertaux, l'*Art dans l'Italie méridionale*, p. 194.
4. Leo Ost., I, 59; — Jaffé-Löw., 3664.

lutter contre les comtes d'Aquino, qui détiennent une grande partie de la vallée du Liris, et pour fortifier, aux dépens de ces derniers, la nouvelle seigneurie monastique dont le Mont-Cassin est le centre. Alors se dressent, pour protéger le monastère, ses domaines, ses fermes, les églises qu'il possède dans la vallée, de nouvelles murailles, des tours et des donjons. A l'abri de ces murailles, se multiplient de nouveaux villages, où sont attirés, pour cultiver les terres de l'abbaye, les paysans dispersés, depuis le temps des incursions musulmanes, dans les montagnes voisines. Autour du monastère central se construisent de nouvelles dépendances, tandis que les peintres et les mosaïstes achèvent la décoration de l'église[1]. La longue carrière de l'abbé Aligern, qui gouverna le Mont-Cassin près de trente-six ans (949-985) lui permit de mener à bonne fin toutes ses entreprises, d'assurer l'exploitation régulière des domaines les plus éloignés, et de rétablir, d'une manière durable, la suzeraineté de l'abbaye sur un grand nombre d'églises, de chapelles rurales ou de petits monastères, dispersés un peu partout dans la marche de Spolète, la principauté de Capoue et Bénévent, l'Apulie byzantine[2]. Il se fit donner par les princes lombards comme par le stratège byzantin les pleins pouvoirs nécessaires pour revendiquer, dans toute l'Italie méridionale, les terres abandonnées ou reprises, sous ses prédécesseurs, par les propriétaires laïcs[3].

Seule l'abbaye de Saint-Vincent-de-Vulturne pouvait rivaliser avec le Mont-Cassin. C'est aussi au cours du x^e^ siècle, sous le règne des princes Landolf I^er^ et Atenolf II, Landolf II et Paldolf, qu'elle reprit une vie nouvelle, d'abord aux portes de Capoue, puis au lieu de sa fondation, près des sources du Vulturne. La reconstruction de l'ancien monastère s'accomplit entre 915 et 930, au moment où les moines du Cassin s'établissaient dans la ville de Capoue[4]. Tout autour de l'abbaye, et plus loin dans les montagnes, les terres abandonnées sont

1. Leo Ost., I, 60 ; II, 1, 3. — Aligern fait construire la *Rocca Janula*. Cf. les diplômes de Paldolf et Landolf (961) mentionnant, pour la première fois, les églises de Saint-Ambroise, de Saint-André, de Saint-Georges, récemment construites sur le territoire d'Aquino (Gattola, *Access.*, p. 58).

2. Leo Ost., II, 2, 5, 6. — Sur les revendications antérieures à Aligern, cf. *Id.*, I, 56, 58, 60.

3. Gattola, *Access.*, 56-60 ; — Trinchera, *Syllabus* n° 6 (diplôme de Marianos Argyros, conservé par une traduction du *Registre* de Pierre Diacre).

4. *Chron. Vult.*, p. 415, 416 ; — Leo Ost., I, 53.

remises en culture, des baux sont conclus avec les paysans, l'abbé fait venir des colons des régions voisines, et notamment du pays des « Marses » et du comté de « Valva »; partout, dans cette haute vallée du Vulturne, devenue à la fin du IXe siècle un véritable désert, renaissent les villages et les centres de population. A mesure qu'on avance vers la seconde moitié du Xe siècle, se multiplient les dons, les acquisitions nouvelles : les moines du Vulturne, comme ceux du Cassin, afferment des terres et des pêcheries jusque sur les bords de l'Adriatique, au nord du Gargano[1]. Par la dispersion de leurs domaines, de nouveau mis en valeur, ils échappent à la tutelle exclusive des princes lombards. Ils ont besoin de la protection du roi d'Italie, suzerain de Spolète, comme de celle du basileus et de son représentant le stratège de Longobardie[2]. Ainsi depuis la vallée du Liris et du Vulturne jusqu'aux confins de l'Apulie, les habitants cessent de redouter les incursions sarrasines, et surtout à partir de 950, quand les dernières bandes hongroises ont disparu, la sécurité plus grande fait renaître partout le travail.

Mais plus les populations lombardes s'éloignent de ces temps de misère et d'anarchie, plus les comtes, les gastaldi et les princes supportent avec impatience le voisinage de ces officiers byzantins, dont la tutelle est désormais inutile. Alors renaissent entre Lombards et Byzantins de fréquentes querelles ; et tandis que l'autorité des princes, plus stable et mieux respectée par leurs sujets, cherche à s'étendre dans les régions perdues par les Lombards au IXe siècle, le prestige de l'empire est presque anéanti.

II

LES ANCIENNES DÉPENDANCES BYZANTINES DU LITTORAL CAMPANIEN DEPUIS LA FIN DU IXe SIÈCLE JUSQU'AU MILIEU DU Xe

Parmi les vassaux byzantins de l'Italie méridionale, il faut mettre à part le groupe des Etats maritimes du littoral campanien, Naples, Amalfi, Gaëte. Comme ils avaient toujours échappé à la conquête lombarde, les Byzantins du Xe siècle

1. *Chron. Vult.*, 429, 448, 449.
2. *Chron. Vult.*, 427.

étaient autorisés à dire qu'ils n'avaient jamais cessé de faire partie de l'empire. Mais nous avons vu qu'en fait ces villes du littoral, vers le milieu du IXe siècle, sont complètement détachées de Byzance et forment de petits États souverains. Quand la flotte et les troupes du basileus se montrent de nouveau sur le littoral campanien, trouvent-elles un accueil plus empressé dans les anciennes villes byzantines que chez les princes lombards? Il n'en est rien. Tout au contraire, comme les habitants du littoral ont à redouter davantage les revendications byzantines, ils semblent montrer à l'égard des nouveaux venus plus de réserve et plus de méfiance. Le duc-évêque de Naples, Athanase II, ne se décide qu'après le prince de Salerne à demander l'envoi d'auxiliaires byzantins[1]. Mais il ne cherche point à se lier à l'empire d'une manière plus étroite; on ne le voit point envoyer d'ambassade à Constantinople, ni solliciter une dignité byzantine. Surtout, il continue de suivre sa politique particulière, qui, le plus souvent, est contraire aux intérêts généraux de l'empire. C'est l'alliance sarrasine qui reste le principal obstacle à l'union des villes du littoral campanien avec l'empire byzantin. Sans doute, les Grecs de Sicile et de Calabre peuvent aussi, à l'occasion, conclure des traités avec leurs voisins musulmans : mais ce ne sont que des trêves plus ou moins longues, au milieu d'un état de guerre continuel. Pour les gens de Gaëte et de Naples, la guerre contre les Sarrasins est l'exception; les relations pacifiques sont la règle. Ce n'est pas d'une simple trêve qu'il s'agit dans leurs traités, mais d'une véritable alliance.

Voilà comment, sous le règne de Léon VI et tant que les Sarrasins occupent les bords du Garigliano, ce sont les princes lombards qui seuls sollicitent l'appui du basileus, seuls envoient des ambassades à Constantinople et obtiennent le titre de patrice. C'est avec les Napolitains et les gens de Gaëte que la colonie sarrasine fait le plus souvent cause commune contre les Lombards. Il faut que le stratège de Longobardie vienne lui-même en Campanie, joignant ses forces à celles du pape et du margrave de Spolète, il faut que les Napolitains sentent leur faiblesse et le danger de leur isolement, pour qu'ils se décident enfin, les derniers de tous, à entrer dans la ligue contre les Sarrasins. C'est alors que le duc de Naples et

1. Cf. *supra*, p. 110.

l'hypatos de Gaëte, obtenant à leur tour le titre de patrice impérial, deviennent les égaux des princes lombards. Après la victoire du Garigliano, l'alliance sarrasine ne leur offre plus le moindre avantage ; ils subissent comme les autres, pendant plusieurs années, le prestige de l'empire.

Le duché de Naples. — Le duché de Naples, formé d'une grande ville et de petites bourgades, comme Pouzzoles, Cumes, Sorrente, entourées de champs fertiles, qui sont les domaines de l'aristocratie napolitaine, reste gouverné par les descendants de Sergius Ier. Athanase II, petit-fils du fondateur de la dynastie, a pour successeur, en 898, le duc Grégoire, son frère ou son cousin, qui meurt en 915, peu après la bataille du Garigliano [1]. L'autorité ducale, désormais distincte de l'autorité épiscopale, se transmet régulièrement de père en fils, avec Jean II, fils de Grégoire (915-919), Marin Ier (919-928) et Jean III (928-963). Le fils est d'avance associé au pouvoir par son père, selon le système pratiqué dans les cours lombardes, à l'imitation de Byzance. Dans tous les Etats vassaux de l'Italie méridionale, Lombards ou non, le principal effet du protectorat byzantin, c'est de fortifier le principe de légitimité, c'est d'établir des monarchies héréditaires.

Un trait particulier de l'histoire du duché de Naples, jusqu'au commencement du xe siècle, c'est la puissance et le rôle politique des évêques, qui, à certaines époques, semblent avoir voulu faire de Naples, à l'image de Rome, une sorte d'Etat ecclésiastique [2].

L'évêque Athanase Ier (850-872), favorable à l'influence franque, et brouillé avec son neveu, le duc Sergius II, avait dû quitter Naples. Ni l'intervention de l'empereur franc, ni celle du pape n'avaient pu briser la résistance de Sergius : l'évêque mourut en exil, et, durant plusieurs années, l'église napolitaine resta séparée, par l'autorité ducale, de la communion romaine [3]. On a vu comment l'élection d'Athanase II, frère de Sergius, fut enfin reconnue par le Saint-Siège. Le nouvel évêque, en s'emparant par la violence de l'autorité

1. Capasso, I, 106 ; — Schipa, *Ducato di Napoli* (*Archivio Storico Napol.*, XVIII, 260).

2. Cf. *supra*, 18, 119, 137.

3. *L. c.* ; — Capasso, I, 213 ; — et *Script. r. l.* — Extraits de la *Vita Athanasii* (Capasso, I, 94).

ducale (877), avait mis fin aux conflits, sans cesse renaissants, entre les deux pouvoirs ; et, comme il resta, pendant plus de vingt ans, le maître absolu de Naples, au spirituel comme au temporel, son long gouvernement donna au duché napolitain une puissance nouvelle. Allié aux Sarrasins, indifférent aux anathèmes du Saint-Siège, qu'il trompe sans cesse par de nouveaux parjures, Athanase II ne se contente plus de tenir tête aux Lombards de Capoue, rivaux séculaires des Napolitains : il les menace par des agressions continuelles. C'est alors qu'il se rapproche de l'empire byzantin, sans se lier par des engagements trop étroits.

Après sa mort, un de ses oncles, Etienne, autrefois évêque de Sorrente, puis réfugié à Naples après toutes sortes d'aventures, est élu évêque à un âge déjà fort avancé[1]. Comme le duc Grégoire, autre neveu d'Etienne, est plein de déférence pour le vieillard[2], il semble que l'autorité épiscopale tienne toujours à Naples le premier rang : même après la mort de l'évêque Etienne, on voit, dans certains actes, le nom de l'évêque cité avant celui du duc[3]. Mais au cours du x^e^ siècle le rôle de l'épiscopat napolitain s'efface de plus en plus, et rien ne prouve, d'ailleurs, que les évêques continuent d'appartenir à la famille ducale. L'autorité des ducs est désormais assez forte pour s'exercer sans limite et sans obstacle, comme dans les Etats voisins de Capoue et de Salerne.

Dans les villes lombardes, l'évêque est aussi, très souvent, proche parent du prince, et il lui arrive parfois de jouer un rôle politique important, comme le montre l'histoire de l'évêque Landolf de Capoue, à l'époque de l'intervention franque. Mais ce n'est là qu'une exception : nulle part, dans l'Italie méridionale jusqu'au commencement du x^e^ siècle, la puissance de l'épiscopat n'apparaît aussi forte qu'à Naples. C'est qu'il y a, dans la ville de saint Janvier, une tradition ecclésiastique très ancienne, qui n'a pas été interrompue ni brisée violemment par l'invasion lombarde, une tradition qui est, en quelque sorte, le fondement même de l'autonomie napolitaine. Tandis que Bénévent, Salerne et Capoue doivent toute leur importance aux princes lombards, les Napolitains s'enorgueillissent de l'antiquité de leur ville, dont l'histoire se confond pour eux avec

1. Capasso, I, 226 ; — Dümmler, *Auxilius und Vulgarius*, p. 37, 96 et suiv.
2. *Transl. S. Severini*, 9.
3. Diplôme de 907 dans Capasso, III, 2-4.

celle de leurs évêques. Plusieurs d'entre eux : Agrippinus, Agnellus, Severus, sont vénérés, à côté de saint Janvier, comme les patrons et les défenseurs de la ville[1]. La puissance épiscopale, fondée sur de lointains souvenirs, sur des églises et des monastères dont le nombre et la richesse se sont lentement accrus, forte aussi des privilèges que lui avait assurés la législation impériale, tient donc à Naples une tout autre place que dans les capitales lombardes.

D'autre part, par son instruction et sa culture, le clergé de Naples, au commencement du x^e^ siècle, est supérieur au clergé romain : dans toute l'Italie méridionale latine, seule l'abbaye du Mont-Cassin peut rivaliser avec l'église napolitaine comme centre d'études et de littérature ecclésiastique.

Comment ne pas rappeler ici le rôle joué, dans la seconde moitié du IX^e^ siècle, par l'évêque Athanase I^er^, qui institua des écoles et fit copier des manuscrits, en même temps qu'il embellissait les églises de la ville, en les faisant décorer de peintures et de tapisseries[2]? Si ces faits sont antérieurs à la restauration byzantine, si Athanase I^er^ est avant tout un Latin, en relations étroites avec la cour franque, comme avec Rome et le Mont-Cassin[3], on doit remarquer cependant combien la connaissance du grec est restée à Naples une tradition vivante.

Le frère d'Athanase I^er^, Etienne, évêque de Sorrente, et plus tard à son tour évêque de Naples, connaît aussi bien le grec que le latin, « tant pour les lettres que pour le langage commun[4] ». Si à Rome un tel fait devient de plus en plus rare, à Naples, au contraire, les exemples en sont fréquents. Entre le monde grec et le monde latin Naples est à la fin du IX^e^ siècle, en Italie, le principal centre d'échanges intellectuels : c'est là surtout qu'arrivent les manuscrits grecs et qu'on trouve des clercs capables de les comprendre et de les traduire. La traduction de légendes grecques occupe, pour une large part, l'activité intellectuelle du clergé napolitain, comme le montre l'exemple de l'évêque Athanase II, qui a traduit lui-même la passion de saint Aretas et de ses compagnons, martyrs orientaux, et qui a encouragé autour de lui des œuvres semblables[5].

1. Voir *Chronic. episc.* (Capasso, I, 158 et s.).
2. Capasso, I, 214, 218.
3. Cf. *supra*, p. 73, 104, 107.
4. Auxilii *libellus* (Dümmler, *Auxilius und Vulgarius*, p. 99).
5. Capasso, I, 220, n. 3.

Si la langue courante, dans la population napolitaine, est le latin, le prestige du grec se conserve longtemps encore par certains usages fort répandus ; dans beaucoup de chartes, les témoins écrivent les noms latins en caractères grecs[1]. — Si l'usage du grec devient moins populaire, il faut bien cependant que les clercs continuent à le connaître, car il garde une place importante dans la liturgie napolitaine. Dans les grandes cérémonies, dans les processions solennelles, lorsqu'on transporte à Naples le corps de quelque saint, les chœurs grecs alternent avec les chœurs latins : « La foule accourt, hommes et femmes de tout âge, et chacun, selon ses moyens, entonne le chant des psaumes, dans l'une et l'autre langue[2]. Tous ensemble, laïcs et clercs, chantent en grec et en latin, dans une commune prière, les louanges de Dieu[3]. » D'après certains érudits du XVIII^e siècle, le clergé grec de Naples, formant une corporation distincte, aurait possédé six des principales églises de la ville ; les jours de grande fête, il se rendait à l'église cathédrale des Latins, appelée la *Stephania*, pour chanter en grec le *Credo* et certaines leçons des Ecritures. Déjà le savant Assemani a fait justice de cette légende[4] : non seulement il n'y a pas à Naples d'évêque grec, mais les principales églises sont desservies par des clercs latins. Il n'y a qu'un petit nombre de monastères purement grecs, suivant la règle de saint Basile[5], mais ils sont encore assez importants pour que les moines grecs puissent sauvegarder, par leur présence aux grandes cérémonies, l'ancienne égalité des deux langues. — Au reste, l'usage des chants grecs et latins se conserve aussi au IX^e siècle chez les moines latins du Mont-Cassin ; et les Romains du temps d'Albéric, vers le milieu du X^e siècle, font toujours entendre, à certaines fêtes populaires, un vieux chant grec[6].

Cependant, même à Naples, ces traditions anciennes s'affaiblissent peu à peu, malgré la restauration byzantine et le rétablissement des relations avec l'empire. — Il semble, au

1. *Reg. Neap.*, n^os 1, 2, 6, 9, 21, 105 (CAPASSO, t. II, et *Reg. Neap. arch. monum.*, t. I, *passim*).
2. *Translatio S. Athanasii* (CAPASSO, I, 282).
3. *Ex vita Athanasii*, 1 (CAPASSO, I, 213 et *Script. r. l.*, p. 443).
4. RODOTA, *Dell' origine ... del rito greco in Italia*, I, p. 341 ; — ASSEMANI, *Ital. hist. script.*, IV, 4, 112, 139.
5. CAPASSO, III, 170.
6. LEO OST., I, 32. *Polyptyque* du chanoine Benoît (publié par Paul FABRE, *Travaux et Mémoires des Facultés de Lille*, t. I, 1889).

contraire, que les anciens monastères basiliens de la ville aient quelque peine à se recruter, puisque, dans la première moitié du x^e^ siècle, on voit les deux monastères grecs des Saints-Serge-et-Bacchus et de Saint-Sébastien se réunir en un seul[1]. Mais, d'autre part, la culture du grec, considéré comme langue savante, est remise en honneur dans le clergé latin de Naples, et c'est par là surtout que se manifeste l'influence de la civilisation byzantine. D'ailleurs les traductions nombreuses du grec en latin, faites à cette époque, ne sont pas les seules œuvres où s'emploie l'activité des clercs napolitains.

Il se produit dans l'église de Naples, au temps de l'évêque et duc Athanase II, une véritable renaissance littéraire, qui est avant tout une renaissance latine. Athanase II fait écrire la vie de son oncle Athanase I^er^, composée avec un soin particulier et de visibles préoccupations littéraires[2]. Il encourage le principal historien de l'Eglise napolitaine, le diacre Jean, qui continue le *Liber Pontificalis*, ou la chronique des évêques de Naples, depuis l'avènement d'Etienne I^er^ en 763 jusqu'à la mort d'Athanase II. Assurément, il y a, dans l'œuvre du diacre Jean, plus d'érudition, plus de vues générales, une narration plus vivante et plus personnelle que dans les parties contemporaines du *Liber Pontificalis* romain.

Le même personnage a écrit différents opuscules sur le culte des saints les plus vénérés de la population de Naples; il raconte avec des détails souvent précieux pour l'historien les « translations » dont il a été le témoin oculaire. La plus importante est celle de saint Severinus, qui est une source de premier ordre pour l'histoire de la grande invasion sarrasine en Calabre, en 902. En apprenant l'arrivée d'Ibrahim et la panique des habitants de la Calabre, les Napolitains s'empressent de détruire le *Castrum Lucullanum*, où l'on vénérait les restes de saint Severinus; c'est alors que cette relique est transportée solennellement dans un monastère napolitain.

Dans le récit très vivant de la « translation » de saint Sossius[4], de Misène à Naples, l'auteur se met lui-même en

1. *Reg. Neap.*, dans Capasso, II, n^os^ 18, 24.
2. *Vita Athanasii*, *l. c.*
3. Jean Diacre s'est servi de saint Jérôme, d'Isidore de Séville, de Bède, de Grégoire de Tours, etc. Il connaît aussi le *Liber Pontificalis* romain (Capasso, I, 148).
4. Capasso, I, 302-306. Pour la *transl. S. Severini*, cf. *supra*, p. 156.

scène : on le voit chercher le tombeau du saint au milieu des ruines d'une ville abandonnée, couvertes de bois et de ronces ; interroger anxieusement les débris de muraille, les lettres à demi effacées, vestige d'une ancienne inscription ; on le voit aussi s'arrêter tout d'un coup pour contempler avec admiration la forme gracieuse d'une fenêtre, en haut d'un grand mur. Tous ces détails nous montrent, dans le diacre Jean, un esprit curieux, avisé, et qui ne manque pas de finesse.

Tandis que l'Eglise romaine, dans les dernières années du IX^e^ siècle, retombe dans la barbarie, l'Eglise napolitaine, moins troublée par les guerres civiles, reste un centre de culture. Le diacre Jean compose ses derniers écrits sous le pontificat d'Etienne [1], successeur d'Athanase II (898-907). C'est de la même époque que sont ces écrits de polémique, suscités par la querelle entre partisans et adversaires du pape Formose. Le pape Serge III, ayant prétendu déposer les prêtres ordonnés par Formose, rencontre une vive opposition : mais c'est dans le clergé napolitain que le parti des défenseurs de Formose trouve ses polémistes les mieux instruits, les plus habiles et les plus hardis : le prêtre Auxilius, d'origine étrangère, peut-être franque, mais de bonne heure fixé à Naples, le grammairien Vulgarius, qui cultive la poésie et la dialectique [2].

Il n'est pas sans intérêt de voir en quels termes s'exprime, dans certaines œuvres des clercs napolitains de cette époque, et notamment dans la *Vie d'Athanase I^er^*, le patriotisme local : l'origine de Naples se perd dans la nuit des temps, « d'où il est permis de supposer qu'elle est la plus ancienne de toutes les villes d'Italie. Par sa puissance, par la beauté de ses édifices et de ses forteresses, par le charme de sa campagne, par la fervente piété de ses habitants, elle ne le cède à aucune ville d'Occident, si ce n'est Rome. Le poète de Mantoue en a chanté la gloire, et l'empereur Octavien Auguste lui a donné son nom. Bélisaire ajoute à l'enceinte de la ville sept tours magnifiques, et Narsès lui donne une étendue nouvelle, en créant un vaste port, si bien défendu par de solides constructions que les navires les plus chargés de marchandises y trouvent un sûr asile [3] ». Ainsi se confondent, dans l'imagina-

1. Capasso, I, 148.
2. Dümmler, *Auxilius und Vulgarius*, p. 27, 39 ; — Duchesne, *Les premiers temps de l'Etat pontifical*, p. 164, n. 1.
3. *Vita Athanasii*, 1.

tion des Napolitains du x^e^ siècle, les souvenirs antiques et ceux de l'époque de Justinien. Mais Naples se gouverne elle-même : quelles que soient ses relations avec l'Orient, on ne voit nulle part que ses habitants se considèrent comme des sujets de l'empire byzantin.

Tels sont les principaux traits qui donnent à la ville et au duché de Naples, vers la fin du règne de Léon VI, leur physionomie originale. L'histoire de Naples, dans le cours du x^e^ siècle, est beaucoup moins connue : cependant nous avons assez de documents pour observer qu'entre 915 et 960 les ducs de Naples ne semblent pas unis à l'empire par un lien plus étroit que les princes lombards de Capoue et de Salerne. Si le duc Grégoire a fini par obtenir, lors de la bataille du Garigliano, la dignité de patrice, on ne voit pas qu'aucun de ses successeurs continue de porter ce titre. Ils ne s'intitulent jamais que *consul et dux*, selon l'ancienne coutume : l'épithète d' « éminentissime » précède parfois ces mots[1]. Mais les chartes napolitaines sont toujours datées beaucoup plus soigneusement que les documents lombards par les années de règne des empereurs byzantins, et il n'y a point d'interruption dans cet usage[2]. D'autre part, les Napolitains n'ont qu'un intérêt fort médiocre à prendre part aux révoltes périodiques des princes de Capoue ou de Salerne contre l'empire; ils ne sont pas menacés, comme ceux-ci, dans leurs convoitises territoriales, par l'expansion de la puissance byzantine en Apulie ou en Lucanie. Durant tout le règne de Romain Lécapène, ils restent en relations pacifiques avec Byzance. Lorsque le duc Jean III, entre 930 et 939, renouvelle avec le prince Landolf un ancien traité d'alliance, conclu entre le prince Atenolf et le duc Grégoire, vers 907 ou 908, il fait une réserve significative sur sa « fidélité » à l'empire[3], comme pour bien marquer qu'il n'entend pas suivre le prince de Capoue dans ses entreprises contre le stratège de Longobardie. Il est vrai que la situation se modifie à l'époque de Constantin Porphyrogénète, quand le stratège Marianos Argyros veut châtier les Napolitains rebelles. Mais c'est là un fait isolé, dont il serait imprudent de tirer des conséquences générales. Si, le plus sou-

1. Capasso, III, 5, 7, 8, *préf.*, p. ix, x ; — *Reg. Neap.*, *Id.*, II, n^os^ 52, 64.
2. *Reg. Neap.* (Cap. t. II).
3. « *Salva fidelitate sanctorum imperatorum* ». (*Pactiones de Leburiis Edictus*, p. 185).

vent, les relations de Naples avec Byzance restent pacifiques, c'est qu'elles ne sont ni bien étroites ni bien régulières. Rien ne prouve que la vassalité des Napolitains se traduise par des obligations précises. Une seule fois, dans les textes du x^e^ siècle, nous trouvons la mention d'une ambassade envoyée par le duc à la cour byzantine : encore est-elle signalée comme un fait exceptionnel, résultat d'une « certaine nécessité », dont nous ignorons la nature[1]. L'archiprêtre Léon, envoyé à Constantinople par le duc Jean III, profite de son voyage pour rapporter à Naples plusieurs manuscrits, et notamment une *Histoire d'Alexandre le Grand*. Nous apprenons ainsi que le duc et sa femme Theodora, une Romaine, parente probablement d'Albéric, entretiennent avec soin les traditions littéraires si vivantes à Naples. Jean fait copier un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels il est intéressant de signaler ceux des historiens Josèphe, Tite-Live et Denys ; il fait traduire du grec en latin l'histoire d'Alexandre, rapportée par son ambassadeur. Si le duché de Naples, au milieu du x^e^ siècle, se rattache à l'empire byzantin, c'est bien plutôt par ses relations intellectuelles avec Byzance que par une vassalité, devenue toute nominale.

L'État d'Amalfi. — Dans la campagne contre les Sarrasins du Garigliano, il est question des milices de Naples et de Gaëte, mais le nom d'Amalfi n'apparaît point, et l'on ne voit pas que les habitants de cette ville jouent dans la lutte un rôle quelconque. Si les autres villes du littoral campanien, anciennes dépendances byzantines, ont quelques vaisseaux, elles entretiennent aussi des troupes, elles prennent une part active aux guerres qui désolent la Campanie, parce que les chefs qui les gouvernent, le duc de Naples et l'hypatos de Gaëte, veulent jouer un rôle politique et agrandir leur territoire. Mais les gens d'Amalfi sont avant tout des marins et des marchands, et leur marine est devenue la plus nombreuse et la plus importante, entre toutes celles du littoral. On a vu comment Amalfi, vers le milieu du IX^e^ siècle, avait échappé à la fois à la tutelle de Naples et aux tentatives de conquête de Salerne[2]. Tandis que, dans les villes voisines, l'autorité souveraine tend à devenir la

1. Pertz, *Archiv*, IX, 692 ; — Capasso, I, 339.
2. Cf. *supra*, p. 54.

propriété d'une seule famille, ou n'est disputée, en tout cas, qu'entre deux ou trois personnages, plus puissants que les autres, les Amalfitains semblent avoir confié le gouvernement à des magistrats annuels, d'abord un seul, puis deux en même temps[1]. C'est le comte Pierre qui ouvre la liste des magistrats de la République, vers 840. Cette liste des premiers comtes ou préfets d'Amalfi est insérée dans la *Chronique de Salerne*, écrite à la fin du x^e^ siècle : l'auteur prétend l'avoir copiée dans les archives de la ville. C'est assurément le document le plus ancien que nous ayons sur l'histoire primitive d'Amalfi. La nomenclature qui se trouve dans les premiers chapitres du *Chronicon Amalfitanum*, publié par Muratori[2], est postérieure, et semble contenir pas mal de lacunes. Elle n'est d'accord avec la liste précédente que pour un petit nombre de noms. Ces magistrats annuels appartiennent sans doute aux notables de la ville, aux principales familles, qui, en réalité, se partagent l'autorité souveraine. Le titre tout temporaire de *comte* finit par prendre, à Amalfi, un sens beaucoup plus étendu que dans les Etats lombards; il est appliqué à un bien plus grand nombre de personnes; il désigne proprement toute une classe sociale; il ne tarde point d'ailleurs à être héréditaire et à devenir le signe distinctif des familles les plus riches, qui représentent la noblesse amalfitaine. A mesure que le titre de *comes* ou *comite* devient plus commun, il cesse de désigner les magistrats annuels : ceux-ci s'appellent dès lors *prefecti* ou *prefecturii*. Comme le duc de Naples, le préfet d'Amalfi fait précéder son nom des anciennes épithètes attribuées aux magistratures romaines, *gloriosus*, *eximius*, *magnificus*[3]. Si la plupart de ces préfets appartiennent à des familles amalfitaines, il semble bien que tout lien ne soit pas rompu avec Naples : Sergius, magistrat d'Amalfi entre 860 et 870, est le fils du duc Grégoire[4] et, par conséquent, le petit-fils de Sergius I^er^, fondateur de la dynastie napolitaine.

Cette coutume singulière de magistratures annuelles n'a pas duré très longtemps; dans le dernier quart du IX^e^ siècle, on voit que les préfets d'Amalfi, comme leurs voisins de Naples

1. *Chron. Salern.*, 90. — Cf. CAMERA, *Mem. stor. dipl. della città e ducato di Amalfi*, I, 93
2. *Antiq. Ital.*, I, 208.
3. *Chartes du IX^e^ siècle*, citées dans CAMERA, I, 95, 113.
4. *Et iterum Sergius filius Gregorii magistri militis* (*Chron. Sal.*, 90.)

ou des principautés lombardes, ont fini par établir le système monarchique et qu'ils cherchent à rendre le pouvoir héréditaire. Tel est le préfet *Marin*, qui, fait prisonnier par Sergius de Naples, réussit, quelques années plus tard, à rentrer dans la ville. C'est lui qui est en relations avec l'empereur Louis II et le pape Jean VIII; vers 872 ou 873, son fils Pulcharis est associé au pouvoir et reste seul *prefecturius* en 877[1].

Au moment où les Byzantins apparaissent pour la première fois sur le littoral campanien, les nombreux vaisseaux d'Amalfi sont surtout au service des Francs ou du Saint-Siège, — sauf à se brouiller ensuite avec eux pour négocier avec les Sarrasins. Leurs opérations commerciales sont déjà fort étendues; leurs marchands viennent à Tarente[2] et sur la côte de l'Etat pontifical : ils ont un trafic régulier avec le port d'Ostie, où ils acquittent des droits de douane au pape Jean VIII[3]. Il n'est pas douteux que leur commerce ne s'étende jusqu'en Sicile[4], ce qui explique leurs relations amicales avec les corsaires musulmans. Ils ont déjà des comptoirs en Orient, probablement à Antioche, en Syrie, puisque dans la liste des premiers comtes est nommé à deux reprises un *vicarius Antiochenus*[5]. Après la mort de Jean VIII, il n'y a plus trace d'une intervention quelconque du Saint-Siège dans les affaires d'Amalfi. Mais on ne voit pas davantage les Amalfitains obéir à Byzance. Au reste, nous sommes aussi mal renseignés que possible sur l'histoire d'Amalfi à cette époque : un très petit nombre de chartes nous donne les noms des *prefecti*, qui ne sont connus autrement que par une chronique tardive et peu sûre[6]. Il semble bien qu'après Pulcharis, le contemporain du pape Jean VIII, la préfecture soit disputée entre plusieurs personnages; puis, au commencement du x^e^ siècle, apparaît *Manson I^er^*, qui réussit à garder le pouvoir assez longtemps et qui le transmet à son fils *Mastalus I^er^*. C'est alors que, pour la première fois, se manifeste la dépendance

1. Erch., 25-27; — *Vita Athan.*, 7; — *Lettres de Jean VIII* : Jaffé-Löw., 2960, 3088, 3281.
2. *Chron. Sal.*, 79.
3. Jaffé-Löw., 3308; — *Patr. lat.*, t. CXXVI, col. 901.
4. Nicet. Paphl., *Patr. gr.*, t. CV, col. 215.
5. Murat., *Antiq. Ital.*, I, 209, c. 9.
6. Le livre de Camera, *Memorie storiche dipl. della città e ducato di Amalfi*, n'est précieux que par le texte des chartes, qu'il est seul à donner. Mais son récit de l'histoire primitive d'Amalfi est fait sans aucune critique.

d'Amalfi à l'égard de l'empire byzantin : Manson Ier reçoit une dignité byzantine, mais il n'a que le titre modeste de *spatharius candidatus*, d'après un document de l'année 907[1]. Nous ignorons si son fils Mastalus reste en relations avec Byzance : bien qu'il gouverne Amalfi, au moment de la campagne de 915 et de la victoire du Garigliano, on ne voit pas qu'il joue un rôle quelconque dans la ligue formée contre les Sarrasins; seul entre tous les seigneurs campaniens, son nom n'est pas cité dans les textes assez nombreux et d'origine diverse qui nous renseignent sur ces événements : d'où on peut conclure, sans témérité, que les marins d'Amalfi, à cette époque, entretiennent toujours avec les corsaires musulmans de Sicile ou d'ailleurs des relations amicales. Dans une charte, datée probablement de 920, Mastalus et son fils Léon sont appelés simplement *gloriosissimi judices*, sans aucune dignité byzantine[2], au moment même où tous les princes de l'Italie méridionale, y compris le duc de Naples et l'hypatos de Gaëte, sont entrés dans la hiérarchie officielle de l'empire. Mais, très peu de temps après, Mastalus porte le titre nouveau de « patrice impérial » et son fils Léon celui de « protospathaire[3] ». A quel fait se rapporte ce changement, qui semble se placer vers l'année 921 ou 922? Nous l'ignorons[4]. En tout cas, les marins d'Amalfi sont, parmi les habitants du littoral campanien, les derniers qui reconnaissent explicitement la suprématie byzantine, plusieurs années après la victoire du Garigliano. Il semble cependant qu'ils la reconnaissent dès lors mieux que Naples, puisque Mastalus Ier continue de s'intituler *patrice impérial* vers 936[5], quand toute mention semblable a disparu dans les documents napolitains de la même époque. Dans la ville d'Amalfi, comme dans les autres Etats de l'Italie méridionale, l'autorité centrale s'affermit et devient plus stable : les derniers actes écrits au temps de Mastalus Ier, patrice impérial, mentionnent la cinquante-deuxième année de son gouvernement[6]. Associé au pou-

1. Camera, I, 125.
2. Camera, I, 128.
3. Camera, I, 128.
4. Cependant, une lettre du patriarche Nicolas le Mystique à « l'Archon » d'Amalfi nous apprend que plusieurs Amalfitains ont été faits prisonniers par les Sarrasins, et que « l'Archon » compte sur l'intervention byzantine pour en obtenir le rachat (*Patr. gr.*, t. CXI, col. 371, n° 145).
5. Camera, I, 132 ; — di Meo, *Annali*, V, 264.
6. Camera, I, 136.

voir par son père, en 900 ou 901, il reste seul préfet ou *archôn*, selon la traduction byzantine, entre 914 et 952. Après lui, son petit-fils Mastalus II ne réussit pas à garder très longtemps la magistrature suprême : il est renversé et mis à mort par Sergius Ier, qui fonde une nouvelle dynastie et prend le titre nouveau de *duc*[1]. Comme cette révolution date probablement de 957 ou 958, elle a sans doute quelque rapport avec la révolte des Napolitains, châtiée par le stratège Marianos Argyros. Mais il est douteux que Sergius Ier et son fils Manson, « glorieux ducs »[2] d'Amalfi, aient obtenu, dès le début de leur gouvernement, la dignité de patrice. On ne la voit de nouveau mentionnée dans les chartes que beaucoup plus tard.

L'État de Gaëte. — Dans la seconde moitié du IXe siècle, à l'époque du pape Jean VIII, la ville de Gaëte nous apparaît déjà comme formant le centre d'un Etat souverain, dont le territoire s'étend jusqu'aux bords du Garigliano. Les premières chartes de Gaëte mentionnent les noms de différents magistrats : comte, *prefecturius*, consul ou, selon la traduction grecque, « hypatos », dont il est difficile de fixer avec précision le rôle et l'importance[3]. L'emploi de ces noms vient de l'époque, encore toute voisine, où Gaëte n'était qu'une dépendance du duché de Naples. Mais le terme, qui peu à peu l'emporte sur tous les autres pour désigner le premier magistrat, le chef de ce petit Etat, c'est celui d'*hypatos*. En 866, apparaissent Constantin et Marin, le père et le fils, « gloriosi hypatoi »[4]; en 867 Docibilis ne s'intitule encore que *magnificus prefecturius*. Mais Jean VIII, s'adressant à Docibilis et à son fils Jean, les appelle *gloriosi hypatoi*[5], et dès lors, il est facile de suivre la succession régulière des consuls de Gaëte : si le terme de « prefecturius » n'a pas disparu, il ne désigne plus que des magistrats ou des officiers de rang secondaire, subordonnés à « l'hypatos ».

A partir de Docibilis Ier, les consuls ou *hypatoi* de Gaëte forment une dynastie héréditaire : le fils est régulièrement investi de l'autorité souveraine du vivant de son père. On doit

1. Murat., *Antiq. Ital.*, I, 210, c. 13 ; — Camera, I, 142.
2. Charte de 964 (Camera, I, 143).
3. *Cod. dipl. Caiet.*, t. I, nos 10, 12, 13.
4. *Cod. dipl. Caiet.*, I, no 12.
5. Jaffé-Löw., 3087.

observer que ce système s'établit régulièrement à Gaëte, avant de s'établir dans les villes lombardes, et même avant que les Etats campaniens soient en relations régulières avec la cour byzantine. Docibilis I[er] disparaît entre 909 et 913. Son fils Jean continue de gouverner avec Docibilis II depuis 914[1]. C'est alors seulement que la suprématie byzantine est nettement établie sur Gaëte : Jean I[er], investi de la dignité de patrice impérial, à la veille de la bataille du Garigliano[2], occupe ainsi, dans la hiérarchie de l'empire, une place égale à celle du duc de Naples et du prince de Capoue. Le titre de patrice reste mentionné dans les chartes de Gaëte jusqu'en 934 : à cette époque, Jean I[er] disparaît, et ses fils Docibilis II et Jean II, qui ne sont plus patrices, font précéder le nom traditionnel « d'hypatoi » par celui de *duces*[3]. A partir de cette date, les notaires de Gaëte cessent aussi d'indiquer les années de règne des empereurs byzantins. Il est intéressant de rappeler que ce changement coïncide avec la grande révolte des princes lombards de Capoue et Salerne, entre 929 et 935, révolte qui a nécessairement pour effet d'entraver toutes relations entre Byzance et les habitants du littoral campanien. Dès lors, il suffit que disparaisse le patrice impérial Jean I[er], pour qu'il n'y ait plus de lien réel entre l'empire et les nouveaux ducs de Gaëte. Au reste, si l'Etat de Gaëte, par ses institutions et ses coutumes, et notamment par l'usage du droit romain[4], se rapproche beaucoup plus de Naples que de Capoue et Salerne, — pour avoir toujours échappé, comme Naples, à la domination directe des Lombards, — il n'en est pas moins vrai que, par sa position même, Gaëte est exposé à subir l'influence lombarde et le contre-coup des événements ou des révolutions, qui bouleversent la région de Capoue. D'autre part, le Saint-Siège a dû abandonner aux « hypatoi » de Gaëte, ou aux membres de l'aristocratie locale, l'administration de ses vastes patrimoines[5]:

1. *Cod. dipl. Caiet.*, I, n[os] 21, 22 ; — Federici, *Degli duchi e consoli di Gaeta* p. 141.

2. Leo Ost., I, 52 ; — *Cod. dipl. Caiet.*, I, n[o] 25.

3. *Cod. dipl. Caiet.*, I, n[os] 35, 36. — Une charte antérieure (n[o] 33, année 931) porte déjà la mention. *Temporibus domini Johannis imperialis patricii et Docibili glorioso* duci *et hypati.*

4. *Cod. dipl. Caiet.*, I, n[os] 151, 154, et les donations faites par des femmes, agissant d'elles-mêmes et sans l'intervention d'un « mundoald » (n[os] 20, 23, 58).

5. Cf. *supra*, p. 128 et l'article déjà cité sur *l'Etat pontifical, les Byzantins et les Lombards* (*Mélanges, l. c.*, XXI, 487). Donations de Jean VIII et Jean X insérées dans le *placitum* de 1014 (*Cod. dipl. Caiet.*, I, n[o] 130).

les petites villes de Traecte et de Fondi sont occupées par des *comtes* ou des *prefecturii*, proches parents des « hypatoi ». La ville même de Terracine, considérée généralement comme faisant partie de l'Etat pontifical, a pour gouverneur ou *dux* en 924 un certain Anatolius, frère cadet du patrice impérial Jean I[er] de Gaëte[1].

Dans la seconde moitié du x[e] siècle, les souvenirs de la suprématie byzantine s'effacent de plus en plus. Le titre même d'« hypatoi » est abandonné, comme s'il n'avait plus aucun sens pour les gens de Gaëte. Un nouveau titre apparaît dès lors, aux environs de 960, c'est celui de *consul et dux*[2], copié de l'usage napolitain. Ainsi les chefs héréditaires des deux Etats de Gaëte et d'Amalfi adoptent vers la même époque, pour ne plus l'abandonner, le nom qui les met sur le même rang que le duc de Naples. L'évolution qui s'est faite dans le langage a été beaucoup plus lente que dans la réalité, puisque, en fait, depuis déjà près d'un siècle, Gaëte et Amalfi sont indépendantes de Naples et forment des Etats souverains.

D'autres usages, d'autres traditions, qui rappellent les anciens liens de Gaëte avec Byzance, se continuent jusqu'au milieu du x[e] siècle. Dans les chartes privées, les témoins qui signent emploient quelquefois, comme à Naples, l'écriture grecque pour des noms latins[3]. Enfin une particularité spéciale aux documents de Gaëte, c'est la mention des « presbiteri grecolatini », remplissant les fonctions de notaire ou « protonotaire ». Ce sont sans doute des prêtres, également au courant des deux langues, bien que leur langue naturelle soit assurément le latin[4]. Ce terme spécial disparaît après l'année 959.

1. *Col. dipl. Caiet.*, I, n° 31.
2. *Col. dipl. Caiet.*, I, n° 55. La date de la charte citée n'est pas fixée avec certitude : on hésite entre 957 et 972. Toutefois, 957 paraît plus probable.
3. *Col. dipl. Caiet.*, I, n[os] 5, 12. — Federici, *l. c.*, p. 106.
4. *Col. dipl. Caiet.*, I, n[os] 21, 22, 25, 28, 32, 37, 39, 51, 59.

CHAPITRE V

LES MOINES GRECS EN CALABRE ET LA COLONISATION RELIGIEUSE BYZANTINE

Entre toutes les régions de l'Italie méridionale, directement soumises au basileus, c'est en Calabre, où dominent, bien avant l'époque de Basile I^er^, la langue et la liturgie grecques, que la vie religieuse est la plus intense. On a vu comment la restauration byzantine y crée de nouveaux diocèses et y constitue, sous l'autorité des métropolitains de Reggio et de Santa-Severina, une forte hiérarchie. Mais en outre la Calabre devient par excellence la terre des moines et des ermites ; elle est au x^e^ siècle une nouvelle Thébaïde, dont la réputation se transmet, à travers tout le monde byzantin, jusqu'à Constantinople et à Jérusalem. Pendant que le prestige politique du basileus s'affaiblit chez les Lombards, en Campanie et même en Apulie, c'est surtout par l'activité des moines, par le progrès de leur expansion au nord de la Calabre, que la langue, le culte, la civilisation de Byzance, pénétrant plus avant sur le sol italien, font triompher l'hellénisme en des régions nouvelles, restées jusqu'alors toutes latines.

Plusieurs vies de saints, dont la valeur est d'autant plus grande qu'elles sont écrites par des contemporains, par des hommes qui ont connu les héros de ces récits et qui ont vécu auprès d'eux, nous renseignent sur les ascètes calabrais, sur les monastères fondés par eux, sur l'influence qu'ils exercent. Entre ces différents personnages, on peut distinguer deux principaux groupes : 1° ceux qui ont vécu à l'extrémité méridionale de la Calabre, aux environs de Reggio, dans les solitudes de

l'Aspromonte; 2° ceux dont la vie s'est passée surtout au nord de la Calabre, soit près de Rossano, soit au-delà du Crati (sur la rive gauche) et jusqu'aux confins de la Lucanie. A cette division topographique correspond assez bien une division chronologique. Les saints de ce deuxième groupe appartiennent à la seconde moitié du x^e^ siècle ; plusieurs d'entre eux, quittant la Calabre, sont allés jusqu'en Campanie et à Rome même, au moment des luttes entre les Byzantins et les empereurs germaniques : c'est le cas de saint Nil et de saint Sabas. Les premiers, au contraire, sont de la fin du IX^e^ siècle et du commencement du x^e^. Contemporains des grandes luttes entre Byzantins et Sarrasins, autour du détroit de Messine, ils nous apparaissent comme les véritables initiateurs du renouveau de la vie monastique en Calabre et nous montrent, en même temps, à quelles migrations incessantes sont condamnés les moines par l'état du pays. Enfin, qu'il s'agisse du premier ou du second groupe, il est utile de remarquer que plusieurs de ces ascètes sont des Siciliens d'origine[1].

Saint Elie de Castrogiovanni et saint Elie de Reggio. — Deux biographies surtout nous renseignent sur la première période : celle d'Elie le Sicilien, né à Castrogiovanni, mort à Thessalonique, celle d'Elie de Reggio, surnommé le Spéléote, l'homme de la grotte, ou encore le Manchot, né et mort en Calabre[2]. Au reste, les deux Elie se sont connus, et ils ont passé une grande partie de leur vie à peu près dans la même région[3]. Mais le plus célèbre et le plus curieux à connaître est assurément le plus ancien des deux, Elie le Sicilien, dont la vie agitée et les nombreux voyages sont fertiles en incidents. Il est né entre 820 et 830, avant l'occupation musulmane[4]. L'arrivée des Arabes à Castrogiovanni chasse ses parents dans une ville voisine, le bourg de

1. Amari, dans son *Histoire des Musulmans de Sicile*, cite souvent les textes hagiographiques. Quelques-unes de ces vies sont analysées par M^sr^ Lancia di Brolo dans sa *Storia della chiesa in Sicilia*, 2 vol. in-8°.

2. Boll., *Acta Sanctorum*, 17 août; — et Gaetani, *Vitæ Sanctorum siculorum*, t. II, p. 65; — Boll., *Acta Sanctorum*, 11 septembre. Les chiffres indiqués dans les notes suivantes correspondent aux paragraphes du texte des Bollandistes.

3. Cf., dans la *Vie de saint Elie le Spéléote* (11 septembre), 31, 55, 76.

4. Dans les textes du x^e^ siècle, il est appelé couramment Elie : « ὁ Νέος ». Pour la date de sa naissance, antérieure de quelques années à la prise de Castrogiovanni, cf. Amari, I, 512. — Lancia di Brolo, II, 365. — Minasi, *Lo Speleota*, annot. 8, p. 175.

Sainte-Marie, qui, quelques années plus tard, est conquis à son tour. Un grand nombre de chrétiens sont faits prisonniers et emmenés comme esclaves. Mais, parmi les conquérants africains, il y a aussi des chrétiens qui achètent pour leur compte une partie de ces esclaves : tel est le cas du jeune Elie, qui est emmené en Afrique au service d'un maître chrétien. Le vaisseau qui les porte est attaqué, non loin des côtes, par une petite escadre byzantine, qui délivre les prisonniers et rend Elie à sa famille. Bientôt une nouvelle attaque des musulmans les sépare. Elie, captif pour la seconde fois, devient encore l'esclave d'un chrétien d'Afrique; arrivé en Afrique, il change de maître, et il est vendu à un riche propriétaire, qui en fait son homme de confiance et son intendant [1]. Ces curieux détails nous montrent quelle était l'importance de la population chrétienne, au milieu du IX^e^ siècle, dans les pays de conquête musulmane. Cependant Elie attire l'attention de tous par son zèle d'apôtre : il guérit les malades et prêche l'Evangile; et les musulmans, comme les chrétiens, viennent l'entendre en foule. Mais les nobles Arabes, inquiets de cette propagande, l'accusent auprès de l'émir : Elie est jeté en prison, menacé de subir la peine capitale, puis délivré par une faveur particulière de l'émir, qui l'oblige cependant à quitter l'Afrique. L'apôtre se fait alors pèlerin et passe plusieurs années en Orient : il se rend d'abord à Jérusalem, visite les lieux saints, les bords du Jourdain, le lac de Génésareth, le mont Thabor, et va jusqu'au Sinaï : il rêve alors de se faire moine, pour suivre l'exemple de ces ermites de Palestine rencontrés chemin faisant. Après être resté trois ans à Jérusalem, auprès du patriarche, son humeur aventureuse l'entraîne plus loin. Il va visiter Alexandrie, puis veut se rendre en Perse ; mais des bruits de guerre l'empêchent de continuer sa route, et il se détourne vers Antioche. Il s'embarque enfin pour retourner en Afrique : il fait le voyage avec des Sarrasins, qui l'interrogent sur sa religion, et réussit même, au dire de son biographe, à en convertir plusieurs [2].

Nous saisissons ici sur le vif ce qu'étaient, en fait, les relations quotidiennes entre chrétiens et musulmans, en dehors des périodes de guerre, et dans les pays où les Arabes, étant

1. *Vie* (17 août), 1, 6, 7, 10.
2. *Vie*, *l. c.*, 16 à 22.

les maîtres depuis plusieurs générations, témoignaient une assez large tolérance à leurs sujets chrétiens. Ayant vécu si longtemps en terre musulmane, Elie connaissait fort bien, sans doute, la langue et les mœurs arabes. Quelques années plus tard, lorsqu'il ira en Epire, il sera très mal vu de la population chrétienne et traité en suspect par le gouverneur byzantin, qui le fait arrêter comme espion[1].

Cependant Elie, à son retour d'Antioche, ne reste pas longtemps en Afrique. Il va retrouver sa mère en Sicile, dans la capitale même des Arabes, à Palermè, peu de temps après la prise de Syracuse et lors de la campagne de l'amiral byzantin Nasar, c'est-à-dire vers 880[2]. Le pèlerin errant cherche enfin un asile où il puisse, loin des maux de la guerre, embrasser la vie monastique. Il se rend à Taormine, encore au pouvoir des Byzantins, et y trouve un compagnon de voyage, qui se fait son disciple. Tous deux, apprenant la prochaine arrivée d'une armée arabe, s'embarquent pour le Péloponnèse, et vont passer quelque temps à Sparte, puis à Buthrotum en Epire; mais l'hostilité de la population les force à chercher un refuge dans l'île de Corfou. C'est de là que, revenant vers l'Italie, ils débarquent en Calabre, près de Reggio, où Elie fonde son premier monastère, celui de Salinas[3]. Un peu plus tard, Elie et Daniel, traversant de nouveau la mer Ionienne, iront faire un court séjour à Patras[4].

A cette époque, les relations sont fréquentes entre la Sicile ou la Calabre et le Péloponnèse ou l'Epire. Nos deux moines ne sont pas les seuls, qui cherchent un refuge sur les côtes orientales de la mer Ionienne : le Calabrais Fantin se retire en Péloponnèse; Athanase de Catane s'enfuit à Patras et devient, un peu plus tard, évêque de Méthone; Luc de Taormine va mourir à Corinthe[5]; un prêtre de Reggio, Démétrius, devient évêque de Corfou[6]. Le second Elie vient aussi à Patras et habite, pendant huit ans, une grotte située à quelque distance de la

1. *L. c.*, 26.
2. *L. c.*, 23. Cf. *supra*, p. 111.
3. *L. c.*, 24, 25, 27. Sur le monastère de Salinas et la vallée des Salines, situés à 22 kilomètres au sud de Reggio, entre le cap dell'Armi et Pentidattilo, voir Minasi, *lo Speleota*, p. 183.
4. *L. c.*, 35.
5. Boll., 30 août (*Vie de Fantin*); — Gaetani : *Vitæ Sanctorum siculorum*, II, 41, 52.
6. *Vie de saint Elie de Sicile* (17 août), 35.

ville : quand il veut retourner en Calabre, l'évêque de Patras et les habitants cherchent à le retenir de force[1].

Attirés surtout vers la Grèce et l'Orient, les moines de Sicile ou de Calabre visitent aussi les sanctuaires de Rome : Elie le Sicilien et Daniel se rendent directement par mer de Reggio à Rome[2], au temps du pape Etienne V (885-891). Elie de Reggio, au début de sa vie monastique, ayant entrepris le pèlerinage de Rome, passe quelque temps dans une petite maison très modeste, où il vit solitaire, dans le plus complet dénûment. Mais, dans la capitale de la chrétienté latine, et bien qu'il puisse y trouver des moines parlant sa langue, l'ermite calabrais se sent plus étranger, plus abandonné qu'à Patras, en terre hellénique, et il se hâte de retourner en Calabre[3].

Pour en revenir à Elie le Sicilien, on voit que sa vie, pendant près de trente ans, est occupée surtout par des voyages continuels, des courses aventureuses à travers tous les pays méditerranéens. Ce moine errant ne commence à se fixer qu'à son retour de Patras, lorsqu'il revient à son monastère de Salinas, près de Reggio. Encore va-t-il chercher un peu plus tard un nouveau refuge à Amalfi[4] : il s'y trouve au moment de la chute de Taormine (902). En Calabre même, le moine Elie change fréquemment de résidence : après s'être arrêté d'abord à quelque distance au sud de Reggio, il s'enfuit plus loin dans l'intérieur, pour éviter le voisinage de la ville et les visites trop fréquentes que lui attire sa renommée. Au bout de quelques mois, passés dans la plus complète solitude, on le voit, de temps à autre, revenir dans les villes pour annoncer aux habitants les désastres dont ils sont menacés, pour les adjurer de faire pénitence et d'apaiser par un changement de vie la colère de Dieu ; puis il reprend le chemin de la montagne, cherchant une grotte reculée, pour se livrer, loin des hommes, à d'effrayantes austérités[5].

Mais il est fort difficile aux anachorètes calabrais de vivre tout à fait séparés de la société humaine. Prophètes, guérisseurs ou faiseurs de miracles, ils sont ramenés, par une

1. *Vie de saint Elie le Spéléote* (11 septembre), 21, 22, 28.
2. *L. c.*, 34.
3. *L. c.*, 8, 11, 12.
4. *L. c.*, 47.
5. *L. c.*, 28, 29, 41-44.

invincible puissance, vers ces foules sur lesquelles ils exercent, par leur sainteté, un prestige extraordinaire. Les grands, comme les humbles, subissent ce prestige; ils veulent s'entretenir avec le moine, le recevoir dans leurs demeures, avec les témoignages les plus expressifs de leur vénération[1]. La renommée d'Elie le Sicilien est telle que la cour elle-même et le basileus en sont informés : Léon le Sage, en accordant au monastère fondé par Elie certains privilèges, témoigne le désir de le connaître; un fonctionnaire byzantin, chargé d'une lettre personnelle du basileus pour Elie, vient en Calabre et décide le vieil ermite à reprendre son bâton de voyageur. Le vaisseau, qui l'emporte vers la Grèce, passe au sud de Corfou et arrive à l'entrée du golfe de Corinthe, à Naupacte (Lépante), où Elie débarque. Il traverse l'Hellade, mais il tombe malade en route et meurt aux environs de Thessalonique. On lui fait des funérailles solennelles, auxquelles assistent le stratège et ses soldats. Le patrice Bardas vient s'incliner avec un pieux respect devant les restes du saint, qui, dit-on, opère des miracles, et il s'empresse d'aller en rendre compte à l'empereur. Léon VI aurait bien voulu, dit le biographe, faire transporter à Byzance une aussi précieuse relique : mais Elie ayant demandé, avant de mourir, que son corps fût ramené en Calabre, c'est un riche Calabrais, en résidence à Constantinople, qui se charge d'exécuter ses dernières volontés. Le cortège funèbre traverse la Macédoine et l'Epire; puis, arrivé sur le littoral, à Thesprotum, remonte vers le nord, jusqu'à Buthrotum, d'où l'on s'embarque pour la Calabre; c'est à Rossano que nos Calabrais reprennent la route de terre, jusqu'au monastère d'Aulinas, où ils déposent le corps d'Elie[2]. Son tombeau devient le centre d'un culte nouveau et donne au monastère, qu'il a fondé dans les dernières années de sa vie, une importance exceptionnelle; enrichi par la munificence du basileus Léon VI, qui lui attribue sans doute des terres du fisc, il est placé ainsi sous le patronage immédiat du pouvoir impérial[3]. Ce monastère d'Aulinas, situé près de la ville épiscopale de Tauriana, à quelque distance de Palmi, 45 kilomètres environ au nord de Reggio, ne doit pas être confondu avec l'autre monastère,

1. *Vie de saint Elie de Sicile*, 39, 44, 47; — *Vie de saint Elie le Spéléote*, 38, 59.
2. *L. c.*, 45, 61, 66.
3. *L. c.*, 68.

occupé précédemment par le même personnage, au sud de Reggio, sur la côte du détroit de Messine, dans la localité dite *Salinas*, les Salines[1].

Le second Elie, Elie de Reggio, né vingt-cinq ou trente ans après le Sicilien, a beaucoup moins couru le monde[2] : sauf un séjour de quelques mois à Rome, un séjour de huit ans en Grèce, à Patras, il n'a point quitté la Calabre méridionale : sa vie nous montre que, dans la première moitié du x^e^ siècle, à part quelques alertes, comme la grande panique de 902-903, il y a eu pour les habitants de la Calabre, les plus rapprochés de la Sicile, d'assez longues périodes de paix et de sécurité.

Mais Elie de Reggio, comme le Sicilien, dans la région plus limitée où s'exerce son activité, passe souvent d'un point à un autre, change de retraite, et tantôt vit en anachorète solitaire, tantôt rentre dans un monastère, où de nombreux disciples se pressent autour de lui, tandis que des bourgades voisines accourent, pour le voir ou l'entendre, des hommes de tout rang et de toute classe[3]. Au reste, le moine hésite tout d'abord à retenir ses disciples enthousiastes, dont la ferveur est souvent inconstante. Parmi tous ceux qu'attire sa renommée « comme l'aimant attire le fer », plusieurs ne viennent qu'en passant ; pour nous montrer comment son héros retient une partie de ses auditeurs, en fait des disciples et fonde une nouvelle communauté monastique, le biographe inconnu se sert d'une gracieuse image. « Un jour, Elie, dans son sommeil, a une vision : autour de sa tête voltige un essaim d'abeilles, qui, sans le frapper de leur aiguillon, susurrent leur agréable musique ; s'éloignant doucement, il trouve un grand vase tout neuf, et inclinant la tête, il recueille les abeilles dans le vase, comme dans un jardin, orné d'arbres toujours verts et plein de fleurs. Mais il observe qu'un petit nombre d'entre elles restent attachées à sa barbe, puis, peu après, s'éloignent, en voltigeant çà et là. A son réveil, ayant réfléchi sur cette vision, il comprit que la volonté de Dieu était qu'il réunit les frères ensemble, afin de leur procurer le salut. Mais quelques-uns se perdent, en repoussant les conseils de perfection monastique par la sagesse de la chair[4] ». A lire le récit du biographe

1. Minasi, *lo Speleota*, p. 182.
2. Lancia di Brolo, II, 375 ; — Minasi, *l. c.*, p. 13 et suiv.
3. *Vie*, *l. c.*, 36, 38, 39.
4. *L. c.*, 40.

d'Elie, il est visible que ces communautés monastiques se passent aisément de monastère, au sens étroit du mot : leur demeure est presque aussi misérable que celle des anachorètes, vivant solitaires au fond d'une forêt. Si l'on trouve deux ou trois grandes cavernes, au flanc d'une montagne, on a vite fait de tailler le roc, d'abattre les arbres qui l'entourent, d'agrandir une étroite ouverture, pour laisser entrer plus de lumière ; d'autres grottes situées dans le voisinage servent de magasins à provision[1].

Ainsi, dans la première moitié du x[e] siècle, on voit apparaître, au sud de la Calabre, tous les types d'ermitages. Comme la nature du sol s'y prête admirablement, partout se creusent des *laures*, isolées ou en groupe, pareilles à celles dont on a retrouvé la trace dans les collines calcaires de la région de Tarente, ou dans les environs de Brindisi[2]. Ailleurs, plus près des villes, autour d'un ancien sanctuaire abandonné, se fondent des monastères d'une construction moins primitive. Pour être plus précis, les vies des deux Elie nous font connaître en particulier deux régions monastiques nettement distinctes : 1° les environs de Reggio et du bourg de Sant'Agata[3] (détruit par le tremblement de terre de 1783) ; 2° le pays des collines de Palmi et Seminara, assez loin au nord de Reggio, autour de cette dépression du littoral de la mer Tyrrhénienne, dite « la Piana », où s'élevait encore, au commencement du x[e] siècle, l'antique ville de Tauriana, détruite un peu plus tard par les Sarrasins : c'est ici qu'il faut chercher, selon toute vraisemblance, et la grotte de Saint-Elie-de-Reggio et le monastère « impérial » d'Aulinas, fondé par Elie le Sicilien[4].

Les moines de la Calabre septentrionale ; les saints Christophore et Sabas, Luc et Vital. — « Le Mercourion ». — Parmi les moines d'une époque un peu plus récente, qui appartiennent à une autre région de la Calabre, le plus célèbre est saint Nil de Rossano, dont la vie a été souvent citée. A côté

1. *Vie, l. c.*, 43, 48, 52.
2. Diehl, *l'Art byzantin dans l'Italie méridionale*, p. 15, 41, 111.
3. *Vie de saint Elie le Spéléote*, 48 ; cf. sur les monastères basiliens de cette région, postérieurs à l'époque byzantine : De Lorenzo, *Le quattro Motte esistente presso Reggio di Calabria*, p. 132, 165, 247 ; — et l'histoire de S. Agata, dans : *Un secondo manipolo di monografie e memorie reggine e calabresi*, du même auteur.
4. Minasi, *lo Speleota*, p. 192-204.

de lui se placent d'autres moines, très vénérés aussi par les Grecs calabrais du x^e^ siècle, mais moins connus, soit qu'ils aient eu des biographes plus médiocres, soit que leur rôle ait été beaucoup plus effacé. Il est vrai que, pour quelques-uns d'entre eux, les textes, qui nous les révèlent, étaient encore inédits il y a peu d'années ; d'autres ne sont conservés que par des traductions latines, probablement assez fautives, dont l'original grec est perdu. Mais les uns et les autres contiennent de précieux détails et nous aident surtout à établir, avec une certaine précision, la topographie de plusieurs monastères ou régions monastiques, dont il ne reste d'autre trace, le plus souvent, que certains noms de lieux.

Deux textes récemment publiés par le P. Cozza-Luzzi, d'après un manuscrit du Vatican, méritent une mention spéciale : ce sont les vies des saints Christophore et Macarios et de saint Sabas, composées par un des plus hauts dignitaires de l'Eglise d'Orient, le patriarche Oreste de Jérusalem[1]. Oreste et son frère Arsène, élevés dans la religion de l'Islam, vécurent plusieurs années à la cour du sultan fatimite Al-Aziz, qui avait épousé leur sœur. Ayant plus tard abjuré le mahométisme, ils réussirent à garder leur influence, et tandis qu'Oreste, après un assez long séjour en Italie, devenu patriarche de Jérusalem, allait servir d'intermédiaire entre la cour fatimite du Caire et celle de Byzance, son frère Arsène était élu patriarche grec d'Alexandrie. Oreste a dû séjourner en Italie et à Rome, entre 980 et 985, et c'est sans doute à cette époque qu'il a eu l'occasion de connaître les ascètes calabrais, Christophore et ses deux fils Macarios et Sabas[2].

De l'œuvre écrite par Oreste, il faut rapprocher les trois Vies de saint Luc d'Armento, de saint Vital et de saint Léon-Luc, qui ne sont connues que par des traductions latines[3]. Ces trois personnages, comme Christophore et ses deux fils, sont des Siciliens d'origine : tous ont passé plusieurs années dans le célèbre monastère de Saint-Philippe-d'Argyre ou d'Agyre, à l'ouest d'Acireale, au sud de l'Etna. C'est vers le milieu du

1. *Studi e documenti de Storia e diritto*, 1891-1892 (t. XII, 34, 135, 312, et t. XIII, 375). Cf., sur cette publication, faite avec une grande négligence, *Byzant. Zeitschrift*, I, 635, et III, 211, et les variantes indiquées dans les *Analecta Bollandiana*, XI, 184, et XII, 317.

2. Pitra, *Analecta Sacra*, I, 300 : — Schlumberger, *Épopée byzantine*, II, 202.

3. Boll., *Acta Sanctorum*, 13 oct., 9 mars et 1^er^ mars ; — Gaetani, *Vitæ Sanctorum siculorum*, II, 100, 86, 80 ; — Lancia di Brolo, *l. c.*, II, 379, 409.

x^e siècle, entre 940 et 960, au moment où les Sarrasins, reprenant l'offensive, cherchent à soumettre complètement les villes chrétiennes de la Sicile orientale, que de nombreux moines siciliens s'enfuient sur le continent. Mais la Calabre méridionale étant, à cette époque, aussi peu sûre que l'île voisine, c'est au-delà de la vallée du Crati, sur les confins de la Calabre et de l'ancienne Lucanie, qu'ils cherchent une retraite et fondent de nouveaux monastères.

Christophore, riche habitant de Collesano, — dans les environs de Troina, — reçoit l'habit monastique de saint Nicéphore, higoumène du monastère de Saint-Philippe-d'Argyre. Sa femme et ses fils suivent bientôt son exemple. Quand le pays est désolé par la guerre et la famine, ils partent à travers les montagnes, avec d'autres chrétiens qui les ont rejoints : arrivés à Rametta, ils s'embarquent pour la Calabre; leur vaisseau aborde sur la côte occidentale, près d'une localité dite le bourg des « Caronites », qui ne doit pas être très éloignée de Nicotera[1]. Après avoir erré quelque temps au hasard, ils pénètrent dans l'intérieur des terres, jusqu'à une région montagneuse et boisée, où se trouvent des moines en grand nombre, les uns habitant des grottes ou des ermitages séparés, les autres vivant en commun dans de vastes monastères[2]. Quelle est au juste cette région où la vie monastique est déjà florissante, avant l'arrivée des émigrants siciliens? Il importe d'autant plus de l'identifier que le nom en revient souvent dans d'autres textes : c'est le *Mercourion*, dont il est déjà question dans la vie de saint Nil. Le célèbre moine de Rossano y a vécu plusieurs années, après s'être enfui de sa ville natale. Lorsqu'il y arrive, il y trouve, lui aussi, de nombreux moines et, parmi eux, trois personnages, qui ont déjà un renom de sainteté parmi les habitants de la Calabre : Jean, Fantin et Zacharie[3].

Remarquons tout d'abord qu'il ne s'agit point ici d'un monastère de Saint-Mercure, comme l'a dit fort inexactement Lenormant[4] ; le Mercourion est un nom de pays ou de région : « τὰ Μερκουριακὰ μέρη » dit le biographe de saint Nil; une

1. *Vie de saint Sabas*, 7. — *Caroni* et *Caroniti* sont deux bourgades de l'arrondissement de Nicotera (*Dizionario corografico dell'Italia*).
2. *Vie de saint Sabas*, 7 ; — des *saints Christophore et Macarios*, 9.
3. *Vie de saint Nil* (*Acta Sanctorum*, 26 sept. et *Patr. Gr.*, t. CXX, col. 28), 4, 29.
4. *La Grande-Grèce*, I, 349.

« éparchie », dit le biographe de saint Sabas. Les commentateurs, même les plus récents, ont cru retrouver cette région au sud-ouest de la Calabre, près de Palmi, non loin de l'emplacement des anciennes villes ruinées de Metauria et de Tauriana, c'est-à-dire dans le pays déjà rendu célèbre par la présence des deux Elie[1]. Il y a en effet, dans ces parages, une ancienne localité du nom de San-Mercurio : mais ceci ne prouve nullement que le pays se soit appelé le Mercourion. D'ailleurs, il est assez étrange qu'aucune allusion ne soit faite aux deux Elie dans les textes en question. En outre, il ressort clairement de la vie de saint Nil que le Mercourion n'est pas très éloigné de Rossano : c'est à Rossano que les moines viennent acheter ce qui leur est nécessaire ; des gens de la ville viennent, à plusieurs reprises, visiter Nil dans sa grotte. Les deux seules villes, souvent mentionnées dans ce texte important, sont celles de Rossano et de Bisignano, et la suite du récit nous montre clairement que Nil, tant qu'il est resté en Calabre, ne s'est jamais beaucoup éloigné de la vallée du Crati[2]. D'autre part, le biographe de saint Sabas dit formellement que « l'éparchie de Mercourion » est située sur les confins de la Calabre et de la Longobardie ; elle touche à « l'éparchie lombarde de Latinianon », située entre Cassano et Tarente, dans la haute vallée du Sinni[3]. Enfin, la traduction latine de la Vie de saint Léon-Luc mentionne la *civitas Mercuria*, qui n'est pas loin des montagnes de Mormanno, à l'ouest de Castrovillari[4]. C'est donc au nord de la vallée du Crati, entre Cassano et Castrovillari, peut-être encore plus à l'ouest, qu'il faut chercher la région du Mercourion. Or on signale une localité dite *San-Giovanni di Mercurio*, près d'Orsomarzo, village situé sur un affluent du Lao, qui se jette dans la mer Tyrrhénienne, un peu au sud de Scalea[5]. Au nord d'Orsomarzo, un autre affluent du même torrent s'appelle le *Mercure*. De tous ces faits il

1. Schlumberger, *Epopée byzantine*, I, 466 ; — Minasi, *S. Nilo di Calabria*, 266.

2. *Vie de saint Nil*, 29, 32, 35.

3. Καλαβρίας μεταξὺ καὶ Λαγοβαρδίας κειμένη (*l. c.*, 7-9). — Sur Latinianon, cf. le traité de partage entre Bénévent et Salerne (*Edictus* p. 197) ; — et Racioppi, II. 8. cf *supra*, p. 62, n. 3.

4. *Vie de saint Léon-Luc* (*Acta Sanctorum*, 1er mars ; — et Gaetani, II, 80).

5. Minasi, *S. Nilo di Calabria*, 268. — J'ai déjà indiqué cette identification dans un mémoire sur « Saint Adrien de Calabre », paru dans les *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiés à l'occasion du jubilé de Mgr de Cabrières*, 1899 (t. I, 293).

résulte clairement : 1° qu'il faut renoncer à chercher les monastères et les grottes du Mercourion au sud de la Calabre, aux environs de Palmi; 2° qu'ils se trouvaient, très probablement, sur les pentes méridionales et occidentales du massif, dont le point culminant est au Monte-Pollino.

Les moines siciliens s'établissent au Mercourion, à peu près en même temps que Nil. Christophore et ses fils bâtissent une église nouvelle, consacrée à saint Michel, autour de laquelle se groupent plusieurs cellules de moines. Un peu plus tard, quand les Sarrasins envahissent la Calabre et que le patrice Malakenos est vaincu et tué (vers 952), tout le pays est occupé par les bandes musulmanes[1]. Les Siciliens du Mercourion se retirent plus au nord, dans les montagnes qui dominent la haute vallée du Sinni : sur les bords du fleuve, près de la petite chapelle de saint Laurent, ils construisent un monastère, où Christophore meurt quelques années plus tard. Mais de cette colonie sicilienne, le personnage le plus illustre est saint Sabas, second fils de Christophore. Après avoir vécu de longues années, soit à Saint-Michel du Mercourion, soit à Saint-Laurent du Sinni, Sabas quitte la Calabre, à la suite d'une nouvelle invasion sarrasine. Il s'embarque, avec quelques compagnons, sur la côte tyrrhénienne, non loin de l'embouchure du Lao, et se dirige vers Terracine. C'est de là qu'il vient à Rome; puis il va vivre, quelque temps, dans une grotte solitaire, près d'Amalfi; il fonde ensuite un monastère à Lagonegro, dans une partie de la Lucanie qui dépend du principat de Salerne. Les moines de Lagonegro, comme ceux de Saint-Michel-du-Mercourion et des bords du Sinni le reconnaissent pour chef; vers la fin de sa vie, Sabas retourne à Rome, où il meurt vers 990. Un autre texte nous apprend que Christophore, le père de Sabas, a séjourné quelque temps près du mont Mula, non loin de Cassano : c'est de là qu'il descend dans la région du Mercourion et fonde un monastère au village de Vena. Le Sicilien Léon, surnommé Luc, originaire de Coriglione, est le disciple de Christophore et devient, à son tour, l'higoumène du monastère de Vena, où il reste plus de vingt ans[3].

Le moine Luc, de Demenna (près de Messine), a été tout

1. *Vie de saint Sabas*, *l. c.*, 9.. — Cf. *supra*, p. 214.
2. *Vie de saint Sabas*, 18, 19, 49, 50. — *Vie des saints Christophore et Macarios*, 19. — Lancia di Brolo, II, 417.
3. *Vie de saint Léon-Luc* (*Acta Sanct.*, 1er mars).

d'abord le disciple d'Elie de Reggio, dans le monastère des environs de Seminara[1]. Mais, entre 950 et 960, lorsque les compagnons d'Elie sont chassés de la Calabre méridionale par l'invasion de l'émir Hâsan, Luc s'enfuit vers le nord, au-delà de la vallée du Crati, et s'établit à Noia (aujourd'hui Noepoli), non loin du Sermento, torrent qui se jette dans le Sinni; puis, s'enfonçant dans l'intérieur des terres, il arrive dans la haute vallée de l'Agri, au monastère abandonné de Saint-Julien; il le restaure, l'agrandit, et bientôt le monastère, relevé de ses ruines, devient le centre d'une nombreuse communauté. Luc et ses compagnons sont en conflit avec un grand propriétaire voisin, du nom de Landolf, qui veut empêcher l'extension de leurs domaines. Il faut probablement reconnaître dans ce Landolf l'un des vassaux du prince de Salerne, maître — nous le savons par ailleurs — de la haute vallée de l'Agri et de la bourgade fortifiée de Marsico[2].

Plus tard, lorsque la Lucanie et le nord de la Calabre sont envahies par les troupes d'Otton de Germanie, Luc va chercher un autre asile : dans les montagnes, au nord de l'Agri, il trouve un endroit élevé, plus facile à défendre et dont la nature elle-même a fait une sorte de forteresse; il y construit une église dédiée à la Vierge et à saint Pierre; là se forme une nouvelle bourgade, où Luc attire les moines d'autres monastères, et avec eux la foule des misérables qui cherchent un refuge contre le passage continuel des gens de guerre : c'est le bourg d'Armento, qu'un texte du XIV^e^ siècle qualifie d'*oppidum munitissimum*, aujourd'hui pauvre village, situé à un carrefour de routes, sur une masse de rochers abrupts, à l'est de Montemurro, entre l'Agri et son affluent de rive gauche, le Sauro[3]. Luc reste jusqu'à sa mort au monastère d'Armento, et c'est surtout sous le nom de saint Luc d'Armento qu'il est connu dans la tradition des moines grecs de l'Italie méridionale. Il meurt en 984, ayant auprès de lui Sabas, qui est venu le voir de son monastère du Sinni[4].

Peut être Luc d'Armento a-t-il été le fondateur du monas-

1. *Vie de saint Luc* (d'Armento), 13 oct.

2. *Chron. Salern.*, 176. — La traduction latine de la *Vie de saint Luc* dit que Luc parcourt *totam* Marsorum *provinciam ;* mais c'est évidemment une erreur du traducteur.

3. *Vie de saint Luc*, *l. c.* — *Dizionario corografico univ. dell'Italia* (*reame di Napoli*), au mot *Armento.*

4. LANCIA DI BROLO, II, 417.

tère basilien des saints Elie et Anastase de Carbone, qui a continué à vivre jusqu'au XVII[e] siècle[1] : à cette époque, la bibliothèque de Carbone est l'une des plus importantes de la Calabre grecque ; ses manuscrits sont transportés au Vatican, et c'est précisément dans ce fonds qu'on a récemment découvert les textes si précieux d'Oreste de Jérusalem[2].

Un autre Sicilien, Vital, venu de Castro-Novo, dans le val de Mazzara, a connu Luc d'Armento et a fondé, comme lui, plusieurs monastères dans les vallées du Sinni et de l'Agri. Caché d'abord aux environs de Cassano, dans la Calabre septentrionale, il cherche de préférence les lieux les plus déserts et les plus sauvages ; il séjourne quelque temps dans un endroit appelé *Petra Roseti*, au nord de Castrovillari, qui sert de refuge aux voleurs et aux brigands : Vital les chasse et fonde un monastère. Puis, franchissant les pentes du Monte Pollino, il arrive en Lucanie, dans la haute vallée de l'Agri, près du bourg de San-Chirico-Raparo ; on le trouve, bientôt après, dans une grotte solitaire, non loin de Sant'Angelo-di-Aspreno, sur les pentes du mont Raparo ; de là, il passe sur la rive gauche de l'Agri, à Misanelli, qui n'est pas très éloigné d'Armento. Près de sa grotte de Sant'Angelo, il restaure l'église ruinée des Saints Adrien et Nathalie, et construit à côté un monastère[3]. Plus tard enfin, quand les bandes sarrasines apparaissent en Lucanie, Vital s'enfuit assez loin vers le nord, jusqu'au mont Vulture, où l'on trouve encore les restes de laures byzantines[4]. Il réside quelque temps près de Rapolla, y fonde un monastère et meurt dans les dernières années du X[e] siècle.

Ainsi, vers 960, et dans la seconde moitié du X[e] siècle, le champ d'action des moines grecs s'étend de plus en plus vers le nord ; les colonies monastiques byzantines, franchissant les limites de la Calabre, gagnent de proche en proche les pays latins, qui se rattachent soit à la principauté de Salerne soit à l'Apulie byzantine.

1. Cf. L'histoire du monastère de Carbone, écrite en latin par Paul-Em. Sanctorius, en 1601.

2. Batiffol, *Römische Quartalschrift*, 1889, p. 31 ; — et *Rev. des Quest. Hist.*, 1889, p. 186 ; — Pitra, *Analecta Sacra*, I, 300.

3. *Vie de saint Vital* (*Acta Sanct.*, 9 mars). Bertaux, *l. c.*, p. 122.

4. Dans la grotte de saint Michel de Monticchio, sur les flancs du Vulture, on trouve des peintures et des traces de décoration du plus pur style byzantin, qui remontent certainement au XI[e] siècle (Bertaux, *l. c.*, p. 132, 145, *I Monumenti medievali della regione del Vulture*. Naples, 1897).

Autour des saints moines, dont les hagiographes nous ont conservé le nom et l'histoire, se groupent beaucoup d'émigrants siciliens. Christophore et sa famille entraînent avec eux en Calabre de nombreux compagnons, moines ou laïcs ; et, dans une bourgade des environs de Nicotera, ils retrouvent des parents qui avaient émigré avant eux[1]. Les moines, originaires de la même ville, sont assez nombreux pour former une communauté distincte ; Sabas, parcourant les monastères du Mercourion, visite un jour celui des Syracusains, une autre fois celui des gens de Taormine[2]. Il est très probable qu'il y a eu, depuis 920 ou 930, un courant d'émigration presque continu de Sicile en Calabre et en Lucanie, et que ce courant s'est accéléré, en quelque sorte, dans la seconde moitié du x^e^ siècle. Beaucoup de fugitifs, qui n'embrassent pas la vie monastique, suivent les moines et contribuent comme eux à fortifier l'élément byzantin dans des régions restées latines jusqu'à l'époque de Léon VI. Les villages surgissent à côté des monastères, comme dans les forêts de la Gaule à l'époque mérovingienne. Plus la population et la langue arabes se propagent dans la Sicile orientale, plus la population et la langue grecques se propagent en Lucanie, et jusque sur les confins de la Campanie et de l'Apulie. Dans ce pays âpre et sauvage, où beaucoup de villages et d'églises ont été ruinés par la guerre, les invasions ou la famine, le renouvellement peut se faire plus vite et plus profondément qu'ailleurs. C'est ainsi qu'une grande partie de la Lucanie devient presque aussi grecque que la Calabre. Le nom nouveau de *Basilicate*, qui n'est employé couramment qu'au XII^e^ siècle, et dont il faut évidemment chercher l'origine dans le mot de *basilikoi*, « officiers du basileus », exprime un peu plus tard cette transformation[3].

Saint Nil de Rossano. La vie monastique au milieu du X^e^ siècle. — Mais, parmi les moines de Calabre, la physionomie qui se détache avec le plus de relief est celle de saint Nil. Pour mieux comprendre le rôle et l'influence de ces moines, jusque dans les pays nouvellement hellénisés de la Lucanie et de l'Apulie,

1. *Vie de saint Sabas*, 6.
2. *Vie de saint Sabas*, 17, 30.
3. RACIOPPI, *Storia dei popoli della Lucania e della Basilicata*, II, 17-21. Cf. du même, sous le pseudonyme : HOMUNCULUS, *Storia della denominazione di Basilicata*, 1874.

c'est toujours à ce texte, souvent cité, qu'il faut revenir[1]. La vie de saint Nil reste, par l'abondance des détails comme par le talent de l'auteur, le chef-d'œuvre de l'hagiographie calabraise, et les autres documents dont nous avons parlé, en dehors des détails topographiques, ne font guère que confirmer ce qu'on savait déjà par le biographe de saint Nil.

Il y a, dans cette vie, deux périodes distinctes : jusque vers l'âge de soixante ans, Nil est resté en Calabre, sans beaucoup s'éloigner de sa ville natale; puis il émigre en terre latine, séjourne quelque temps près du Mont-Cassin, aux environs de Gaëte, enfin aux portes de Rome, à côté de l'ancienne Tusculum. Cette seconde période sera l'objet d'une étude spéciale, où nous chercherons à montrer l'action des moines grecs en pays latin, au moment où les empereurs germaniques interviennent dans les affaires de l'Italie méridionale. Mais le séjour de Nil en Calabre appartient à une époque antérieure : en étudiant la première partie de sa vie, on comprendra mieux comment s'organise la vie monastique, et quel est le rôle des moines dans la société calabraise, vers le milieu du x^e^ siècle, entre 950 et 960.

Nil, né vers 910[2], appartient à l'une des premières familles de la ville de Rossano : il reçoit à ce titre une éducation très soignée. Il paraît qu'à cette époque les jeunes gens de son entourage s'occupaient volontiers de magie ou de sorcellerie. Nil méprise ce genre de distractions, « bien que les livres qui touchent à ces matières ne lui manquent pas; car c'est un esprit subtil et curieux[3] ». De bonne heure il est attaché, comme simple clerc, à l'église de la Vierge. Mais, en dépit de ses goûts sévères, il se laisse entraîner par les charmes du monde; séduit par la beauté d'une jeune fille, de condition très modeste, il l'aime et vit avec elle; de leur union naît un enfant. Quelque temps après, Nil, frappé par une grave maladie, se décide brusquement à changer de vie. Cachant ses projets à tout le monde, sauf à un moine, qui lui sert de guide, il s'enfuit loin de la ville, franchit un grand fleuve, sans

1. Cf. en particulier Lenormant, *Grande Grèce*, I, 346; — et Schlumberger, *Epopée byzantine*, I, 453.

2. Il meurt en 1005, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Sur la date de sa mort, connue par une inscription de Grotta-Ferrata « ἐκοιμήθη ὁ ἅγιος Νεῖλος ἔτος ϛφιδ' (6513); » cf. Sciommari, *Note ed osservazioni istoriche spettanti all' insigne badia di Grotta-Ferrata, ed alla vita de S. Bartolomeo*, Rome, 1728, p. 103.

3. *Vie de saint Nil*, 2.

doute le Crati, et va se retirer dans l'un des monastères du Mercourion[1].

Le haut fonctionnaire byzantin, stratège ou turmarque, qui se trouve alors à Rossano, envoie aux moines des lettres menaçantes, où il déclare que, s'ils accueillent le clerc fugitif, les biens du monastère seront confisqués. Lenormant[2] affirme, sans la moindre preuve, que l'antique organisation municipale romaine était encore celle de Rossano, et que Nil, en sa qualité de décurion, était responsable des impôts sur sa personne et sur ses biens. Mais il n'y a pas trace, dans les villes calabraises du x^e^ siècle, de curie ni de décurion, et tout ce commentaire de Lenormant repose sur une série d'hypothèses gratuites. Nil était clerc, attaché à l'église de la Théotokos; le crédit dont jouissait sa famille, l'une des premières de la ville, l'émotion soulevée par ce brusque départ, expliquent assez l'intervention de l'autorité byzantine.

L'higoumène auquel Nil était venu demander un asile, effrayé par les lettres reçues de Rossano, envoie le jeune homme dans une région plus éloignée. Nil, se rapprochant de la côte (celle de la mer Tyrrhénienne), marche pendant plusieurs jours et arrive au monastère de Saint-Nazaire. C'est pendant ce voyage qu'il rencontre des soldats sarrasins : à sa gauche, il voit les navires qui les ont amenés; à sa droite, s'élèvent de grandes forêts; au reste, le pays est désert, et Nil aurait souffert de la faim sans la charité d'un des musulmans, qui lui donne du pain pour le reste de sa route[3].

Le monastère de Saint-Nazaire devait être situé, comme on l'a remarqué, en dehors du thème de Calabre[4]. Or nous savons que la région du Mercourion était précisément à l'extrémité septentrionale du thème, sur les confins de la « Longobardie ». La côte déserte que suit le voyageur est très probablement celle du golfe de Policastro : peut-être faut-il chercher le monastère de Saint-Nazaire jusque dans la partie méridionale du Cilento, aux environs de Monte-Bulgheria, où plusieurs noms de lieu nous révèlent les traces d'anciens monastères basiliens[5].

1. *Vie*, *l. c.*, 3-4.
2. *Grande Grèce*, I, 348.
3. *Vie*, *l. c.*, 5-8.
4. Schlumberger, *Epopée byzantine*, I, 468 ; — et Minasi, *S. Nilo di Calabria*, p. 282.
5. Racioppi, *l. c.*, II, 99-102.

Un peu plus tard, quand Nil, assuré qu'on a perdu sa trace, ne redoute plus d'être inquiété par l'autorité byzantine, il revient au Mercourion, auprès des vénérables ascètes Jean, Zacharie et Fantin. C'est là qu'il passe plusieurs années, tantôt dans un monastère, tantôt, et le plus souvent, dans une caverne solitaire, qu'on appelle la grotte de Saint-Michel. Mais les bandes sarrasines ayant envahi toute la région du Mercourion, — il s'agit sans doute de la grande expédition d'Hâsan vers 951, — les moines épouvantés, n'ayant aucune confiance dans les faibles murailles qui les abritent, se dispersent et vont chercher un asile dans les bourgades voisines, mieux fortifiées. Nil se cache dans les montagnes, tandis que les cavaliers sarrasins occupent les couvents déserts. Quand ils se sont éloignés, l'ermite revient vers sa grotte; les autres moines reprennent bientôt, dans leurs monastères, la vie habituelle. On voit même à ce moment un des riches habitants de Rossano découvrir la retraite de Nil, et embrasser, sur ses conseils, la vie monastique[1].

Mais les incursions sarrasines recommencent et se suivent à des intervalles de plus en plus rapprochés. La grotte de Saint-Michel, qui se trouve sur le passage de leurs bandes, n'est plus un asile assez sûr : Nil se décide à franchir de nouveau le Crati, pour chercher un autre abri dans les montagnes qui entourent sa ville natale. Sur une terre qui était peut-être un bien de sa famille, il fonde le petit oratoire de Saint-Adrien. L'ermite, déjà célèbre par sa ferveur et son austérité extraordinaires, attire malgré lui des disciples enthousiastes, et le voilà contraint de construire, à côté de la chapelle, un grand monastère[2].

De tous les monastères calabrais cités dans les textes du x^e^ siècle, Saint-Adrien est le seul dont il reste, encore aujourd'hui, autre chose qu'un souvenir ou des ruines[3]. Et pourtant Nil n'y a pas fait un très long séjour : ce n'est pas là qu'il est mort, et, si l'on peut saisir de loin en loin à travers les âges la preuve que le monastère a subsisté, sans interruption probable, jusqu'au XVIII^e^ siècle, son histoire est fort obscure et son rôle bien modeste. Mais il s'est trouvé que, dans la seconde moitié

1. *Vie*, 30, 31, 34.
2. *L. c.*, 36.
3. Cf. mon mémoire sur *Saint Adrien de Calabre, le monastère basilien et le collège des Albanais*, dans les *Mélanges de litt. et hist. relig.*, etc., *l. c.*, p. 291.

du XV^e^ siècle, de nombreux fugitifs albanais sont venus s'établir autour du couvent ; ils ont fondé, aux environs, plusieurs villages importants ; c'est leur présence qui a fait revivre et qui a prolongé, jusqu'à nos jours, sur ce coin de terre, la liturgie et la culture religieuse de l'Orient grec. A la fin du XVIII^e^ siècle, le monastère supprimé est devenu collège et séminaire pour l'ensemble des colonies albanaises de Calabre, dont il est resté, en quelque sorte, le centre religieux et intellectuel. De l'ancien monastère basilien qui devait son origine à saint Nil, il ne reste que deux ou trois fragments de sculpture, encastrés dans les murs de l'église, et qui datent probablement de l'époque normande[1].

En fixant son séjour dans cette solitude, aujourd'hui encore entourée d'immenses forêts, Nil restait assez loin de Rossano pour se croire à l'abri de la curiosité indiscrète de ses compatriotes[2]. Mais il ne fallut pas longtemps pour que les plus hauts personnages de la ville vinssent le visiter, lui demander ses conseils, ou s'entretenir avec lui sur les questions les plus subtiles de la théologie. Bientôt Nil devient si populaire parmi les habitants de Rossano qu'à la mort de l'évêque il est acclamé comme son successeur. Pour échapper à cet honneur, il disparaît pendant plusieurs semaines, en se réfugiant plus loin dans la montagne. Quelque temps après, à la veille des nouveaux désastres qui vont frapper la Calabre, « voulant céder la place à la colère divine », l'ascète, alors âgé de soixante ans, abandonne Saint-Adrien. Mais il ne veut pas aller en Orient, où il est déjà trop célèbre : il se décide à chercher une retraite chez les Latins, pour lesquels il n'est qu'un étranger, inconnu et obscur. C'est alors qu'il part pour la Campanie[3].

Ainsi le fléau périodique des incursions sarrasines donne aux établissements monastiques de la Calabre une singulière fragilité. Beaucoup de monastères de la région méridionale, fondés dans la première moitié du X^e^ siècle, ont été abandonnés ou ruinés par les bandes musulmanes. Cinquante ou soixante ans après, quand les moines de Sicile viennent s'établir dans les vallées lucaniennes, quand Nil passe du Mercourion au pays de

1. Mém. cité, p. 305 ; — BERTAUX, *l. c.*, p. 128.

2. A vol d'oiseau, il y a près de 25 kilomètres entre Saint-Adrien et Rossano ; mais comme il faut franchir plusieurs vallées très abruptes, aujourd'hui encore les communications sont très difficiles entre ces deux points.

3. *Vie de saint Nil*, 67, 71.

Rossano, on est surpris de voir combien ils trouvent, sur leur route, d'églises tombant en ruines et qu'ils cherchent à restaurer. Mais eux-mêmes, comme le montrent leurs voyages continuels, ne sont pas plus stables que leurs prédécesseurs. Sans doute, quand ils passent d'un lieu dans un autre, ce n'est point une preuve que le monastère dont ils s'éloignent soit tout à fait abandonné : il est toutefois probable qu'ils ne sont pas seuls à s'enfuir. La région du Mercourion, toute peuplée de moines vers le milieu du x^e^ siècle, a dû être délaissée, lors du départ de Nil, par bon nombre de ses habitants. Ainsi les moines grecs de Calabre, au x^e^ siècle, sont essentiellement *migrateurs*. D'une manière générale, en ce temps de continuelles invasions, les déplacements sont fréquents et faciles. Mais les moines, en particulier, détachés par leur genre de vie de toute habitude casanière, n'ayant avec le sol pour ainsi dire aucun lien, sont naturellement entraînés à changer très souvent de solitude. Dans la même région, on les voit tantôt vivre en anachorètes dans une caverne sauvage, perdue au milieu des forêts, tantôt revenir au milieu des communautés monastiques les plus voisines. Sabas, après plusieurs semaines de solitude, vient célébrer la fête de Pâques avec ses frères et reste quelques jours au monastère[1]. Chez les habitants du Mercourion, on peut observer tous les types de vie monastique : il y a des ermites, dispersés çà et là, qui vivent habituellement dans le plus complet isolement; d'autres sont réunis en petits groupes; d'autres enfin forment des communautés assez nombreuses[2].

Aux yeux de Nil, la solitude est nécessaire pour arriver à un degré supérieur de perfection. La société des autres moines lui est à charge ; il y voit un obstacle à la contemplation spirituelle, au travail intérieur de l'âme. Quand, au bout de quelques semaines passées dans sa grotte, il éprouve un vif désir de revoir les monastères, c'est là, croit-il, une tentation perfide qu'il faut combattre[3]. Cependant Nil ne conseille pas aux autres de le prendre comme exemple : il s'excuse même de rester ainsi séparé des autres hommes, « comme les lépreux et les impurs », incapable de supporter le poids de la règle com-

1. *Vie de saint Sabas*, 9.
2. *Vie de saint Sabas*, 7.
3. *Vie de saint Nil*, 13, 45, 18.

mune[1]. A travers la pieuse admiration de son biographe, on sent chez Nil une nature fougueuse et inquiète, qui lui rend insupportable la monotonie de la vie quotidienne, en compagnie d'autres moines. Mais comme il ne peut empêcher les disciples de s'attacher à ses pas, le solitaire est ramené malgré lui vers ce genre de vie, qu'il redoute.

La même violence de caractère se retrouve jusque dans les excès de son ascétisme, et dans l'impitoyable rigueur avec laquelle il tourmente son propre corps, ou force ses disciples à suivre la règle. Dans sa grotte de Saint-Michel, il reste parfois deux ou trois jours sans rien manger et se nourrit habituellement de pain, de racines et de fruits. Lorsqu'il arrive, après plusieurs jours de voyage, au monastère de Saint-Nazaire, on lui offre des poissons et du vin, qu'il refuse. Dans les communautés monastiques de Calabre, l'usage du vin est courant, et l'abstinence pratiquée par Nil est citée comme une exception. Il porte pour tout vêtement une sorte de sac, en poil de chèvre, attaché au corps par une ceinture, qui, n'étant changée qu'une fois l'an, se couvre de vermine[2]. Son biographe nous fait connaître dans le plus minutieux détail l'emploi de sa journée. Depuis le lever du jour jusqu'à la troisième heure, Nil écrit, remplissant tout un cahier de son écriture fine et serrée : puis jusqu'à la sixième heure, il prie devant une croix, récitant des psaumes et faisant mille génuflexions. De la sixième heure à la neuvième, il reste assis lisant les écritures, méditant la loi du Seigneur et les œuvres des docteurs. Après la neuvième heure, élevant vers Dieu, comme l'encens, l'hymne du soir, il sort se promener, et, par les beaux spectacles qui s'offrent à lui, repose son esprit de la fatigue du jour[3].

Avec les disciples qui veulent le suivre, Nil montre une rigueur impitoyable. Le moine Etienne, plein d'une fervente admiration pour le terrible ascète, vient habiter près de sa grotte et se confie à sa direction. Nil, trouvant que les progrès de son disciple dans la vie spirituelle sont trop lents, se dit un jour : « S'il était mon frère ou mon fils, hésiterais-je à l'accabler de reproches ou même d'outrages ? Traitons-le ainsi. » A plusieurs reprises, il le maltraite et lui donne des soufflets.

1. *Vie*, *l. c.*, 33, 37.
2. *Id.*, 10, 15, 16, 17. « Beaucoup de ceux qui veulent suivre Nil, sont arrêtés par l'interdiction de boire du vin. » (42).
3. *Id.*, 15.

Comme il l'oblige à des prières et à des veilles prolongées, le pauvre moine se plaint d'avoir souvent sommeil. Nil lui fabrique un siège spécial, n'ayant qu'un pied : c'est le seul dont il pourra se servir en lisant les écritures ; plus d'une fois, le malheureux s'endort et tombe par terre[1]. Quand tous deux rentrent passer quelque temps dans un monastère, Nil affecte de traiter Etienne plus durement que tous les autres, afin d'éprouver sa vertu. Ainsi s'affirme la patience, la douceur inaltérable du bon moine, qui, malgré tout, reste, jusque dans un âge avancé, le plus fidèle disciple de Nil. Il meurt avant son maître, et celui-ci le pleure amèrement, comme le plus cher de ses amis : « O mon bon compagnon de luttes et de peines, après tant d'années, nous voilà séparés ! tu vas trouver le repos que je t'ai préparé, et moi, je reste ici-bas pour mon châtiment[2] ! »

Dans les premiers temps de son séjour à Saint-Adrien, de nombreux disciples viennent trouver notre ermite pour embrasser, sous sa direction, la vie monastique. Mais, au bout de quelques semaines, plusieurs se découragent, incapables de supporter la règle rigoureuse qui leur est imposée : le caractère de Nil n'est pas fait pour rendre faciles les débuts d'un nouveau monastère. Cependant ceux qui partent sont bientôt remplacés par de nouveaux venus, et, le nombre des moines s'accroissant peu à peu, Nil, renonçant à les diriger, leur choisit un nouvel higoumène[3].

Bien d'autres détails nous montrent tout ce qu'il y a de violent et de brutal dans son ascétisme. Cet homme, qui avant de fuir au désert a connu l'amour profane, évite avec une répulsion farouche les rencontres les plus innocentes. Au dire de son biographe, ne préfère-t-il pas « le voisinage d'un aspic à celui d'une femme » ? Il adressera les plus vifs reproches aux moines de Saint-Adrien, parce qu'ils ont laissé entrer dans l'église une jeune fille qui passait, par hasard, devant le monastère[4]. Un jour, Nil rencontre une femme sur sa route : comme elle veut se prosterner à ses pieds, il la frappe de son bâton et l'oblige à s'enfuir au plus vite[5]. Si quelqu'un de ses proches vient le trouver, toute indulgence à son égard serait une faiblesse cou-

1. *L. c.*, 26, 28.
2. *Id.*, 94.
3. *Id.*, 36, 40.
4. *Id.*, 39.
5. *Id.*, 67.

pable : il refoule en lui tous les sentiments naturels, pour se montrer aussi insensible, aussi impitoyable qu'avec des étrangers[1].

Pourtant ce dur et terrible ascète, qui veut maintenir avec une farouche énergie l'idéal de la vie monastique, sait donner aussi, quand l'observation de la règle n'est plus en cause, l'exemple de la douceur évangélique et du pardon des injures. Quand il vient s'établir près de Rossano, il est poursuivi par les calomnies de deux propriétaires, voisins de son monastère, qui le traitent de sorcier, d'hypocrite et de menteur; quelques mois plus tard, à force de patience et de charité, il réussit à les désarmer, et ses adversaires de la veille deviennent de fervents admirateurs[2]. Un jour, quand il est près du Mont-Cassin, un Longobard vient au monastère de Nil et vole un cheval : il est arrêté en route et ramené auprès du saint, qui lui dit : « Si le cheval te plaît, garde-le et va ton chemin » ; et comme les moines, scandalisés, se plaignent : « J'ai fait cela, leur répond-il, pour vous apprendre à aimer activement vos ennemis[3]. »

Il ne faut pas croire que les moines calabrais ne connaissent d'autre idéal qu'une vie toute contemplative, la prière et le chant des psaumes. Comme les bénédictins de l'église latine, les basiliens grecs sont tout ensemble cultivateurs et copistes : ils défrichent le sol, arrachent les arbres, plantent la vigne; et, d'autre part, à l'exemple de Nil lui-même, ils copient de nombreux manuscrits. Bien que Nil préfère la solitude à la vie commune, il reconnaît aux cénobites réunis dans les monastères une supériorité incontestable sur les anachorètes : c'est qu'ils endurent par leur travail de véritables fatigues[4]; c'est aussi qu'ils donnent l'hospitalité aux pauvres et aux étrangers. Ils ont assez de provisions, pour nourrir en temps de disette tous ceux qui viennent demander un refuge et du pain[5].

Nil combat énergiquement l'oisiveté et tout ce qui peut l'encourager, comme l'excès de richesse, ou une facilité trop grande à se procurer ce qui est nécessaire à la vie. Lorsqu'il vient s'établir, avec plusieurs compagnons, dans la fertile

1. *Vie*, *lc. c.*, 82.
2. *Id.*, 36.
3. *Id.*, 83.
4. *Id.*, 17.
5. *Id.*, 14.

Campanie, si différente, par sa fécondité, des âpres solitudes du nord de la Calabre, il remarque qu'au bout de quelques années un certain relâchement commence à se faire sentir parmi les moines. Il cherche alors comme nouvelle résidence un lieu où le sol soit plus ingrat, où ses frères aient besoin d'un travail plus pénible, pour se procurer la nourriture indispensable. Plutôt que de perdre leur temps en de vains discours, — comme certains moines latins du voisinage, — ils doivent « manger leur pain à la sueur de leur front[1] ». C'est le travail qui doit les nourrir. De même, Elie de Reggio expliquait à ses disciples, en commentant une parole de saint Paul, « qu'ils devaient travailler de leurs mains, se nourrir de leurs propres fatigues, et donner le superflu à ceux qui en ont besoin[2] ». Pour les mêmes raisons, Nil refuse d'accepter les donations que veulent lui prodiguer de riches citoyens, sous prétexte de soulager ses compagnons et de rendre service aux pauvres, qui sont leurs clients : « Les frères seront heureux s'ils mangent le produit de leur travail, et ne participent pas aux péchés des autres[3]. »

Pour copier des manuscrits, Nil envoie souvent son fidèle disciple Etienne acheter du parchemin à Rossano[4]. S'il entreprend un voyage à Rome bien avant l'époque où il doit s'y fixer, ce n'est pas seulement pour faire ses dévotions au tombeau des apôtres, c'est aussi pour y trouver des livres[5]. Aux nouveaux venus qui entrent au monastère, il enseigne, avec un soin spécial, la calligraphie. D'ailleurs plusieurs des manuscrits, copiés par Nil lui-même ou par ses disciples, ont été conservés, depuis le x^e^ siècle, dans l'abbaye basilienne de Grotta-Ferrata, aux portes de Rome, la dernière que Nil ait fondée[6].

La perfection du chant liturgique est un des principaux objets de l'activité monastique. Nil lui-même se fait remarquer par sa belle voix et ses harmonieuses psalmodies[7] ; il accueille avec empressement parmi ses disciples un riche habitant de Rossano, d'une instruction assez médiocre, mais qui,

1. *L. c.*, 86.
2. *Vie de saint Elie le Spéléote*, 41.
3. *Vie de saint Nil*, 64.
4. *Id.*, 32.
5. *Id.*, 19.
6. *Id.*, 20, 21. — Cf. Rocchi, *La Badia di Grotta-Ferrata*, 1884 ; — et *de cœnobio Cryptoferratensi ejusque bibliotheca et codicibus commentarii*, 1893.
7. *Vie*, 3.

par sa manière de chanter les hymnes, surprend et charme tous les moines[1].

La calligraphie et le chant, tels sont les éléments essentiels de la culture monastique ; mais, si la foule des moines ne dépasse pas cette formation première, si même, chez quelques-uns de ces pieux ascètes, l'ignorance et la simplicité de l'esprit semblent, dans la pensée de leurs biographes, faire mieux ressortir leur sainteté, il n'en est pas ainsi pour les plus illustres d'entre eux, et notamment pour saint Nil. Il est difficile de savoir quelle était la part de la culture antique dans l'éducation que recevaient les jeunes gens de Rossano, fort occupés, comme nous l'avons vu, de sorcellerie et de magie. Quels livres connaissait ce Proclos, un des compatriotes de Nil, qui, avant de se faire moine, passait tout son temps dans la lecture et dont l'esprit était un trésor de science[2]? Quant à Nil, s'il a dû, en Byzantin lettré, n'être pas étranger à la littérature antique, il est probable qu'une fois moine il éprouve pour elle le même dédain, la même horreur que pour tout ce qui lui rappelle sa vie profane. Mais, dans le domaine assez vaste de la littérature théologique, on remarque l'étendue et la variété de ses connaissances. Les hommes les plus instruits de la ville de Rossano, prêtres et laïcs, un métropolite grec, de hauts fonctionnaires du basileus, s'entretiennent volontiers avec Nil, soit qu'ils aillent le trouver dans son monastère de Saint-Adrien, soit que Nil vienne lui-même à Rossano, où la maladie le retient quelques jours. Ses visiteurs l'interrogent sur des passages controversés des Ecritures[3]. Pour leur répondre, il se plaît à citer les Pères grecs : Basile, Jean Chrysostome, Théodore Studite. S'il sait fort bien tenir tête aux questions plus ou moins captieuses de ses interlocuteurs, il déroute aussi leur subtilité par un bon sens qu'on ne trouve pas toujours chez des ascètes byzantins. Quelqu'un lui ayant demandé : « Quel est l'arbre dont Adam a mangé le fruit ? » Nil se moque d'une question si bizarre : « Qui peut deviner, dit-il, ce qu'il n'a jamais vu de ses propres yeux ? »

Le prestige de ces ascètes calabrais s'exerce à la fois sur la foule et sur les grands. On voit en eux des hommes d'une vertu extraordinaire et d'une austérité presque invraisem-

1. *L. c.*, 34.
2. *Id.*, 40.
3. *Id.*, 47, 49.

blable. On raconte les guérisons miraculeuses qu'ils opèrent, les prodiges qui naissent partout sur leurs pas. Thaumaturges, ils sont aussi prédicateurs populaires : quand le Sicilien Sabas s'établit au Mercourion, les habitants des villes et des bourgades voisines se pressent autour de lui pour profiter de ses enseignements[1]. Les plus enthousiastes embrassent parfois, pour s'en lasser bientôt, la vie monastique; mais bien d'autres, sans suivre jusqu'au bout les Nil et les Sabas, aiment à les entendre. Dans les périodes de troubles ou d'invasions, quand les routes sont pleines de fuyards épouvantés, ce sont souvent les moines qui entraînent avec eux les foules errantes. Quand Sabas est encore en Sicile et que les Sarrasins jettent la désolation dans le pays qu'il habite, il conduit ses compatriotes par les chemins de la montagne, et c'est lui qui leur indique une nouvelle résidence[2].

La vénération presque superstitieuse, que ces moines inspirent au peuple de Calabre, leur donne souvent, en face des hauts fonctionnaires, une rare indépendance. Déjà le biographe de saint Elie le Sicilien nous raconte comment son héros prend la défense d'un noble Calabrais, ennemi du stratège, arrêté et jeté en prison comme rebelle. Pour obtenir gain de cause, le moine veut aller jusqu'à l'empereur[3]. Elie de Reggio vient reprocher au stratège de s'être laissé corrompre par un prêtre indigne qui a usurpé le bien d'autrui. Quand le patrice Jean Muzalon s'apprête à trahir la cause du basileus, le même Elie, au risque de sa vie, lui adresse les plus sévères reproches[4]. Sans doute, tous les moines n'ont pas cette hardiesse; et, si les biographes des Elie et des Nil vantent volontiers leur courage en face des personnages les plus haut placés, c'est que l'attitude des saints fait contraste avec la faiblesse du plus grand nombre. Quand Nil est au monastère de Saint-Adrien, le basileus envoie en Calabre un juge impérial : aussitôt les autres higoumènes s'empressent autour du nouveau fonctionnaire, et c'est à qui obtiendra le premier ses faveurs[5]. Un jour, un haut dignitaire de la cour byzantine étant venu à Rossano s'étonne de ne pas voir le célèbre ascète venir lui présenter

1. *Vie de saint Sabas*, 8.
2. *Id.*, 6.
3. *Vie de saint Elie de Sicile*, 58, 59.
4. *Vie de saint Elie le Spéléote*, 14, 15, 54.
5. *Vie de saint Nil*, 53.

ses hommages. « Le patriarche lui-même, s'écrie-t-il, n'aurait pas osé se conduire de la sorte ! » Quelqu'un lui répond : « Ce caloyer n'est pas le patriarche, et ne craint pas le patriarche, ni même le basileus, redoutable à tous. Il habite dans la montagne avec quelques moines, n'ayant besoin d'aucun aide; il n'est pas attaché à la terre par l'étendue de ses domaines ou la richesse de ses troupeaux; c'est pourquoi il n'a de dispute avec personne et peut vivre en se suffisant à lui-même[1]. » Frappé de ces paroles, le « chitonite » (chambellan) écrit à Nil une lettre pleine de déférence et lui demande de venir le trouver. Nil, espérant obtenir son indulgence à l'égard des pauvres, se rend à Rossano : le « chitonite » se prosterne à ses pieds et lui offre tous ses biens, s'il veut l'accompagner à Constantinople. Le moine refuse, en déclarant qu'il ne peut abandonner la solitude, « ni les pauvres qui souffrent avec lui[2] ».

C'est qu'en effet le soin des pauvres et des misérables, soit qu'il les soulage et les console, soit qu'il les protège et les défende, occupe de plus en plus sa vie. Grand redresseur de torts, il use de son influence, pour rendre service non seulement aux autres moines, mais à tous ceux qui viennent à lui se plaindre d'une injustice. Bien que la société des hommes lui soit à charge et qu'il fuie le voisinage des grands, il est obligé de recourir à eux, quand il veut délivrer les victimes d'un châtiment inique. Il écrit un grand nombre de lettres : si quelqu'un les rassemblait, dit son biographe, « il composerait un livre fort utile[3] ».

La principale circonstance, où Nil ait été amené à jouer un rôle politique, est bien connue : lorsque les habitants de Rossano se révoltent contre le « magistros » Nicéphore, qui veut les contraindre à fournir des vaisseaux, c'est Nil qui les réconcilie avec le représentant du basileus[4]. Comme ce dernier avait ordonné, malgré leur résistance, d'armer les vaisseaux qui se trouvaient dans le port, les gens de Rossano y avaient mis le feu et avaient tué les « protocarèbes », ou commandants de chaque navire. Le cas des rebelles était d'autant plus grave que leur exemple entraînait les autres villes. Effrayés eux-

1. « Μονόχερως ἐστὶν οὗτος, ζῶν αὐτόνομον. » l. c. 64.
2. *Id.*, 65.
3. *Id.*, 62, 63, 89.
4. *Id.*, 60-62.

mêmes de leur audace, ne voyant aucune issue possible à leur révolte, et redoutant par-dessus tout la vengeance du « magistros », les habitants de Rossano demandent conseil à Nil. Celui-ci les décide à faire leur soumission et se charge d'apaiser lui-même le ressentiment de Nicéphore. Dans son entrevue avec lui, Nil reconnaît la faute de ses compatriotes : mais il est impossible, dit-il, de prendre parmi eux un certain nombre de coupables. Le peuple tout entier étant responsable de ce désordre, comment frapper toute la ville? Nicéphore promet de respecter la vie des rebelles, mais il entend du moins confisquer leurs biens. Nil le supplie d'être indulgent et propose d'écrire lui-même au basileus. Enfin le « magistros », par égard pour Nil, dont il sait le dévouement à l'empire, consent à remettre la plus grande partie de l'amende.

Pour achever de montrer, sous ses traits divers, la physionomie de saint Nil, il est curieux de rappeler quels sont ses rapports avec les Sarrasins et les Juifs, assez nombreux dans toute l'Italie méridionale, et spécialement en Calabre. Ces guerriers musulmans, qui envahissent périodiquement le pays et jettent la terreur dans la population chrétienne, ne sont pas tous, loin de là, des fanatiques, avides de destruction, incapables de faire quartier à leurs adversaires. Plusieurs de leurs chefs traitent les chrétiens qu'ils rencontrent avec une bienveillance et une douceur, que les écrivains ecclésiastiques les plus prévenus n'hésitent pas à reconnaître. On a vu déjà comment Nil, au début de sa vie errante, reçoit sur sa route les secours d'un bon musulman. Entre le jeune chrétien, fort inquiet à la vue de ces hommes au noir visage, et le chef Sarrasin, qui cherche à le rassurer, s'engage un curieux dialogue. Comme Nil lui fait connaître le but de son voyage : « Tu n'es pas d'âge à subir les fatigues de la vie monastique, lui répond le musulman ; quand tu seras près de la vieillesse et que tu ne pourras plus faire aucun mal, alors, il sera temps de songer à ce genre de vie[1]. » Quelques années plus tard, quand Nil se retire dans la grotte de Saint-Michel, les chrétiens du voisinage ne sont pas seuls à subir le prestige de sa sainteté; de notables musulmans témoignent aussi toute leur vénération pour l'ascète[2].

1. *Vie*, *l. c.*, 5, 6. — Cf. Amari, *l. c.*, II, 318.
2. *Id.*, 14.

L'histoire d'Elie le Silicien nous a montré quels rapports étroits s'établissent parfois, en Sicile ou dans l'Italie méridionale, entre les fidèles des deux religions. Au milieu des populations musulmanes, continuent à vivre, dans une sécurité assez précaire, mais qui parfois est plus durable qu'on ne serait tenté de le croire, plusieurs colonies chrétiennes. A la cour et dans la famille de certains princes, on trouve des chrétiens. Oreste et Arsène, beaux-frères du sultan du Caire, ne tombent pas en disgrâce après leur conversion au christianisme[1]. Il est aussi question, dans la vie de saint Nil, d'un métropolite byzantin de Calabre, nommé Blatton, dont la sœur est devenue la femme de l'émir d'Afrique[2]. Blatton réussit à ramener d'Afrique en Calabre un certain nombre de prisonniers chrétiens ; il veut user de son influence sur le mehdi pour en racheter d'autres et aussi pour faire signer la paix. Mais Nil, malgré les rapports qu'il a pu avoir avec certains Sarrasins, reste plein de méfiance à leur égard : il engage le métropolite Blatton à « fuir cette race de vipères », et lui prédit toutes sortes de malheurs, s'il reprend la route d'Afrique.

Il lui arrive cependant, quelques années plus tard, d'entrer en relations avec l'émir de Palerme. Comme trois moines de son monastère ont été arrêtés et emmenés prisonniers en Sicile, Nil se décide à envoyer un messager à Palerme, pour demander leur mise en liberté, moyennant une forte rançon ; le moine chargé de cette ambassade doit donner à l'émir une somme de 100 pièces d'or, produit de la vente du froment et du vin, plus une belle jument, offerte par le stratège de Calabre ; il apporte en même temps une lettre de Nil, adressée au notaire du palais, qui se trouve être un zélé chrétien. Le notaire ayant montré cette lettre à l'émir, celui-ci refuse de recevoir l'argent qu'on lui apporte ; il renvoie les moines prisonniers avec le messager de Nil ; il leur donne, comme présents, des peaux de cerf et leur confie une lettre pour le saint higoumène, qu'il traite avec autant de vénération que peuvent le faire les chrétiens les plus fervents. « C'est ta faute, dit-il à Nil, si tes moines ont subi de mauvais traitements. Il fallait te faire connaître à moi : je t'aurais envoyé mon sceau ; en l'affichant à la porte de ton monastère, tu l'aurais préservé

1. Cf. *supra*, p. 256, 262 ; — Schlumberger, *Epopée byzantine*, II, 202-210.
2. *Vie*, *l. c.*, 69.

de tout dommage. Si tu voulais venir dans ce pays, tu pourrais aller partout librement, et tu serais reçu par nous avec le plus grand respect[1]. »

Quant aux Juifs, Nil partage à leur égard toutes les préventions de ceux qui l'entourent, et semble voir en eux des êtres d'une espèce inférieure. Un jeune homme de Bisignano assassine sur la route un marchand juif, le dépouille et réussit à s'enfuir. Le beau-père du meurtrier est arrêté et livré par les magistrats aux coreligionnaires de la victime. Nil leur reproche d'avoir oublié une loi, d'après laquelle la vie d'un chrétien vaudrait celle de sept juifs, et il les oblige à faire mettre le prisonnier en liberté[2]!

Cependant Nil est en relations avec un médecin juif du nom de Domnoulos, dont il avait eu l'occasion, dès sa jeunesse, d'apprécier la science[3]. Quand l'ascète, épuisé par des jeûnes prolongés, vient à Rossano, Domnoulos lui rend visite : il s'étonne qu'avec son genre de vie Nil n'ait pas des attaques d'épilepsie et lui offre de le soigner. Mais le moine le repousse brutalement par cette réponse : « Tu ne pourras tromper les chrétiens que si tu peux te vanter d'avoir donné de tes drogues à Nil! » Un autre juif, poussé par la curiosité, accompagne Domnoulos et, dans une visite à Nil, l'interroge sur l'existence de Dieu. L'ascète propose à ses deux visiteurs de venir à son monastère passer quelques jours dans la solitude; « à cette seule condition il pourra les instruire ». — « Soit! lui répondent-ils; mais, si nous t'écoutions, nous serions chassés de la synagogue et lapidés. » Cependant, quelques semaines plus tard, quand le juge impérial Eupraxios, guéri d'une grave maladie où il avait cru mourir, se fait donner par Nil l'habit monastique, le médecin Domnoulos assiste à la cérémonie[4].

En résumé, si bien des traits révèlent chez saint Nil un excès d'ascétisme et une violence fanatique, trop contraires aux idées modernes pour ne pas soulever en nous d'assez vives répugnances, l'activité infatigable qu'il sait mettre au service d'autrui, la fierté de son désintéressement, son souci de faire

1. *Vie*, *l. c.*, 71.
2. *Id.*, 35.
3. *Id.*, 50, 51. Sciabtai Domnolo, dont il a été question précédemment (p. 207), n'avait que douze ans lorsqu'il fut fait prisonnier à Oria en 925 : c'est probablement le même personnage, qui se trouve à Rossano en 960 (cf. Schlumberger, *l. c.*, I, p. 481).
4. *Id.*, 56.

régner, dans son intégrité, l'idéal de la pauvreté monastique, méritent toute notre admiration. Il n'eût tenu qu'à lui d'enrichir ses monastères : on lui offre souvent des dons importants, qu'il refuse. De grands personnages veulent faire de lui leur légataire universel. Mais il regarde la richesse comme une tentation dangereuse, et qu'il faut repousser de toutes ses forces[1]. Il ne semble pas, du reste, que les monastères basiliens de Calabre, pris dans leur ensemble, aient eu, comme certaines abbayes latines, des domaines très nombreux ni très étendus. Sans doute, les higoumènes, ou chefs de monastères, ne montrent pas, en général, le même désintéressement que saint Nil, et l'on en voit qui se pressent, autour d'un haut fonctionnaire byzantin, pour obtenir de lui confirmation de leurs privilèges ou titres de propriété[2]. Quelques-uns reçoivent des donations importantes, entr'autres le monastère de Saint-Elie-de-Sicile, dans la Calabre méridionale, qui fut comblé de faveurs par l'empereur Léon le Sage[3]. Rien ne prouve, du reste, que les monastères basiliens de Calabre n'aient pas sur leurs terres un droit de propriété pleine et entière[4]. Mais ces domaines fonciers sont situés, selon toute apparence, dans un rayon assez limité, et surtout, en ce temps d'invasions et de guerres incessantes, l'établissement monastique est trop précaire et instable, pour qu'il soit possible aux monastères basiliens de devenir grands propriétaires. En tout cas, l'exemple de saint Nil n'est pas isolé, et les plus illustres ermites calabrais de la fin du x^e^ siècle, ceux qui exercent autour d'eux l'action la plus profonde, sont avant tout des moines errants et pauvres.

L'insécurité des conditions extérieures, les dangers qui les tiennent constamment en éveil, favorisent ce détachement. Les hommes de cette misérable époque émigrent volontiers; mais, avec toute l'insouciance de l'enfance, ils passent par des alternatives d'effroyable panique et d'extrême confiance. Habitués aux fléaux périodiques qui désolent leur pays, ils recommencent, dans l'intervalle, une vie relativement paisible; et si la paix se prolonge quelques années, ils se remettent à

1. *L. c.*, 37, 43, 45, 64, 65.
2. *Id.*, 53.
3. *Vie de saint Elie de Sicile*, 68. — Cf. *supra*, p. 259.
4. Les conclusions de Minasi (*Il monastero basiliano di S. Panerazio*, p. 23). semblent, sur ce point, plus justes que celles de Batiffol (*l. c.*, p. XIV, 5).

bâtir et à fonder, comme si l'avenir leur appartenait. Puis une nouvelle panique les décide brusquement à tout abandonner. Telle semble être, au x^e^ siècle, l'histoire de beaucoup de monastères calabrais, et l'on s'explique ainsi qu'il ne soit resté, de cette époque, aucun débris notable de construction.

Mais ces moines errants sont aussi les instruments les plus actifs et les plus efficaces de la propagande byzantine. Les courants successifs d'émigration les entraînent, eux et les foules qui les suivent, dans des régions nouvelles. Les premiers arrivés en attirent d'autres après eux, et peu à peu ils se dispersent, de plus en plus nombreux, sur différents points de la Lucanie, arrivant au nord-ouest jusqu'au Cilento, au nord jusqu'au Vulture, à l'est jusqu'aux collines calcaires qui bordent la plaine apulienne : de là, comme nous le verrons, des colonies éparses se répandent encore plus loin. Etablis au milieu des populations latines, quelques-uns joueront le rôle d'aventuriers adroits et sans scrupules ; mais beaucoup d'autres donneront aux moines latins l'exemple d'une vie plus austère et plus désintéressée, d'une fidélité plus entière à l'idéal monastique, peut-être aussi d'une culture intellectuelle supérieure.

L'histoire de saint Nil, de saint Sabas, des deux Elie, nous a fait connaître, par des exemples caractéristiques, la vie des moines de Calabre au x^e^ siècle, et même les régions principales où s'exerce leur activité. Mais nous n'avons point de documents, qui nous permettent de dresser une liste des monastères basiliens de la Calabre et de la Terre d'Otrante à l'époque byzantine. D'ailleurs, pour les raisons que nous avons indiquées, plusieurs de ces monastères disparaissaient presque aussi vite qu'ils étaient fondés : la plupart des ascètes calabrais du x^e^ siècle sont, nous l'avons vu, des moines essentiellement migrateurs. Ce n'est guère qu'au xii^e^ siècle, après la chute de la domination byzantine, que commencent chez les Grecs de Calabre les « solides et massives constructions faites pour durer[1] ». S'il est vrai que, durant tout le moyen âge, les monastères basiliens se comptaient par centaines dans la Calabre et la Terre d'Otrante[2], il est probable que la plupart dataient seulement

1. Cf. l'article déjà cité sur *Saint Adrien de Calabre* (*Mélanges*, etc., p. 298).

2. Au dire de Rodotà et des érudits calabrais du xvi^e^ siècle, il y aurait eu près de 1.500 monastères basiliens dans l'Italie méridionale. Mais ces chiffres auraient besoin d'être contrôlés. J'ai donné les noms de plusieurs monastères basiliens du xiv^e^ siècle dans un article de la *Byzant. Zeitschrift* (t. IV, p. 59).

de l'époque normande : sans doute, beaucoup de ces monastères avaient dû se reformer autour de quelque église ou chapelle byzantine, abandonnée pendant deux ou trois générations. Mais il est resté si peu de chose des archives basiliennes d'Italie[1] que, dans l'état présent des textes, il est impossible d'arriver, pour l'époque byzantine, à des conclusions plus précises[2].

1. Batiffol, *l'Abbaye de Rossano*, p. 107 et s.; — et du même, articles de la *Römische Quartalschrift*, 1888, p. 36, 217, et 1889, p. 31. — *Revue des questions historiques*, 1889, p. 186.

2. Le monastère Saint-Pierre-de-Tarente, connu par plusieurs chartes du recueil de Trinchera, était à l'origine et a dû rester jusqu'à la fin du x^e^ siècle, un monastère latin (cf. plus loin : livre IV, chap. VI : *les Moines grecs en pays latin*).

GTU Library
3 2400 00319 9654

DATE DUE

MAY 11 2006	
APR 12 2015	

DEMCO, INC. 38-2931